

Les Romans de l'Histoire

Henri d'ALMÉRAS

CAGLIOSTRO

(JOSEPH BALSAMO)

La Franc-Maçonnerie et l'Occultisme
au XVIII^e siècle

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

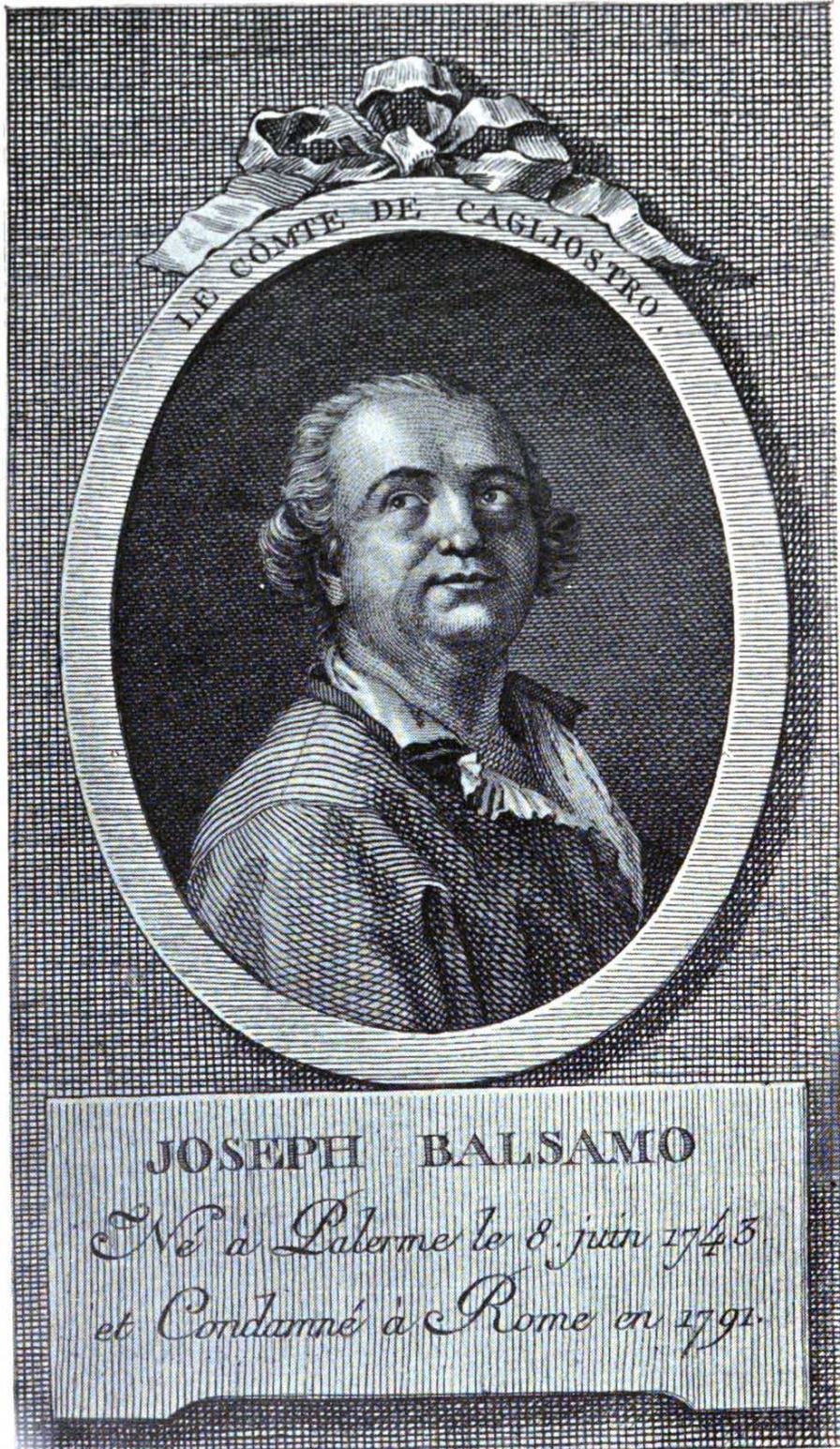


PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

15, Rue de Cluny, 15

1904



JOSEPH BALSAMO

*Né à Palerme le 8. juin 1743
et Condamné à Rome en 1791.*

B
C131a

EMcL

17 APR 60

CAGLIOSTRO

I

LES SOURCES

Il n'y a peut-être pas dans tout le dix-huitième siècle un homme — célèbre, naturellement — dont la biographie soit plus malaisée à écrire que celle de Cagliostro. Les documents abondent, mais la plupart manquent de précision historique. Les plus intéressants sont les plus inexacts. On a autant de raisons de les admettre que de les rejeter.

L'étrange personnage que les uns ont pris pour un homme de génie et les autres pour un banal escroc, s'est volontairement entouré de mystère. Il avait intérêt à dissimuler son humble origine, qui ne flattait pas assez son orgueil, et à dissimuler les premières années d'une jeunesse qui fut semée d'épisodes très réjouissants, mais médiocrement honorables. Dans ses interrogatoires, pendant

596994

General 30 26 1914

le procès du Collier, il a presque toujours menti, avec une sérénité imperturbable, non seulement parce que la vérité pouvait lui nuire, mais parce que le mensonge n'était chez lui, comme chez bien d'autres, qu'une hypertrophie de l'imagination.

Dans son existence si mouvementée, il existe de singuliers contrastes. Certains faits révèlent un aventurier sans grand idéal, d'autres déroutent l'observateur qui ne se fie pas uniquement aux apparences. On en arrive à se demander si Cagliostro n'eut pas, à tout prendre, des côtés très supérieurs, s'il ne fut pas à certaines heures et à sa manière un bienfaiteur de l'humanité — le *petit manteau bleu* de l'occultisme, — s'il n'accomplit pas sciemment une œuvre généreuse et belle en donnant à ceux qui le consultaient l'illusion, qui est la moitié du bonheur.

La première victime de ses mensonges, ce fut lui-même. On ne saurait en douter. Par un phénomène d'autosuggestion, qui est assez fréquent, ce qu'il disait, à force de le dire, il avait fini par y croire. L'admiration qu'il inspira, l'enthousiasme de ses disciples lui persuadèrent évidemment qu'il était un merveilleux médecin, un apôtre, le fondateur d'une nouvelle religion maçonnique, un de ces hommes que la Providence délègue deux ou

trois fois par siècle pour la représenter. S'il guérit tant de malades — et comment ne pas l'admettre après des témoignages si nombreux, si formels ? — c'est qu'il se croyait sûr de pouvoir les guérir, c'est que l'empirique se doublait d'un illuminé. S'il eut une si prodigieuse vogue, il dut dans une certaine mesure en être digne. Pour la justifier, pour l'expliquer, la bêtise humaine, quoiqu'elle soit sans limites, ne suffit pas.

En réalité, nous ne pouvons guère connaître Cagliostro que d'après le mal qu'on a dit de lui, par des rapports de police, par des lettres d'indicateurs plus ou moins véridiques, par des pamphlets dans lesquels la vérité est remplacée, quelquefois par de l'esprit, souvent par de la haine ou de la malveillance. Sauf trois ou quatre exceptions, ceux qu'il a conquis, séduits, sauvés, ont gardé un regrettable silence. La reconnaissance, c'est une justice à lui rendre, a toujours peur de parler trop haut.

Lorsque le procès du Collier eut transformé en suspect l'ami du cardinal de Rohan, beaucoup d'admirateurs de la veille devinrent ou des ennemis ou des indifférents. Malheureux, il n'avait plus droit à aucun égard. En le défendant, on risquait de se compromettre et, alors comme aujourd'hui, le

plaisir d'accabler un vaincu était trop naturel et trop délicieux pour qu'on négligeât de se le procurer.

Ceci est à noter et nous y insistons. Presque tout ce qui a été écrit sur Cagliostro, l'a été à partir de 1785, c'est-à-dire à partir d'une époque où on devait être plus porté à le flétrir qu'à le juger.

Réduit à ces documents qu'ont inspirés la haine, l'envie, ou simplement le besoin de médire, l'historien, même en les maniant avec précaution, est entraîné, qu'il le veuille ou non, à en adopter, faute de mieux, le parti pris. C'est-à-dire que tout livre publié sur Cagliostro, à moins de se lancer, sous prétexte de réhabilitation, dans un roman sans portée, ne peut être qu'un livre contre Cagliostro.

Et malgré tout, le personnage reste sympathique. Nous avons eu, depuis un siècle, des coquins, officiels ou non, si plats, si lourds, si ennuyeux, que celui-là avec sa verve inépuisable et sa belle humeur, avec son Rite Egyptien et sa pierre philosophale, désarme notre colère. Figaro alchimiste, il est gai, amusant, toujours nouveau, plus savant que Diafoirus et plus roué que Scapin. Il ment en cinq ou six langues, ce qui lui constitue une grande

supériorité sur la plupart des hommes. Il met de l'esprit dans le filoutage. Doué de bons sentiments que les nécessités de la vie ne lui permirent pas d'utiliser, il est incapable de faire le mal sans y trouver de sérieux avantages. Il mérite notre indulgence. On sent, à l'étudier de près, que si sa réputation est mauvaise, il vaut beaucoup mieux que sa réputation. Tout le monde ne pourrait pas en dire autant.

Ces explications données — et elles étaient indispensables — il nous reste à indiquer les matériaux dont nous nous sommes servi. Ce chapitre de bibliographie pourra avoir quelque intérêt pour ceux qui, en lisant un livre, s'amuse à le refaire. Les autres, qu'il risquerait d'ennuyer, agiront très sagement en le laissant de côté. Ce n'est pas à leur intention qu'il a été écrit.

DOCUMENTS MANUSCRITS.

On trouve aux Archives (cartons : X² B 1417 — F7, 4445 B — Y, 11514 — Y, 13125) les renseignements, très incomplets, que recueillit la police sur Cagliostro, en 1785 et 1786, et les pièces relatives au procès du Collier. Un des dossiers porte ce titre général :

« *Documents à l'aide desquels la police de Paris*

a cherché à établir, lors du procès du Collier, que Cagliostro n'était autre qu'un aventurier nommé Joseph Balsamo, qui avait déjà séjourné à Paris en 1772. »

A part la « *Lettre adressée par un anonyme (Bernard) au commissaire Fontaine. A Palerme, le 2 novembre 1786* », capitale pour la famille et l'enfance de Cagliostro, il ne contient que des pièces officielles, relatives à l'emprisonnement de Lorenza Feliciani à Sainte-Pélagie, en 1773 :

Plainte adressée à M. de Sartine par Joseph Balsamo contre sa femme.

Ordre de M. de Sartine au commissaire Fontaine de dresser procès-verbal de la capture de la dame Balsamo (23 janvier 1773).

Procès-verbal de capture de la dame Balsamo (1^{er} février 1773).

Interrogatoire de la dame Balsamo (20 février 1773).

Rapport au ministre...

Le carton X² B 1417 contient les pièces suivantes :

Procès-verbal de capture des sieur et dame de Cagliostro.

Procès-verbal de perquisition fait par le commis-

saire Chenon, le 23 août 1785, chez le sieur Cagliostro.

Interrogatoire de Cagliostro du 30 janvier 1786 (celui du 24 août 1785 est dans le carton F⁷, 4445 B).

Minute des confrontations des témoins de Cagliostro.

Dans le carton Y, 11514 se trouve le *Procès-verbal de la remise faite à Cagliostro, lors de sa mise en liberté, des effets saisis à son domicile le jour de sa mise en état d'arrestation.*

A l'Arsenal, deux cartons (1785. B. 12,457,59.—1786. B. 12517) contiennent quelques documents relatifs au séjour de Cagliostro et de sa femme à la Bastille (1).

Parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, il n'y en a qu'un qui se rapporte à notre sujet, c'est le *Journal du libraire Hardy* (ms. fr. 6685), qui représente assez bien le jugement de l'opinion publique dans l'affaire du Collier (2). « Les boutiques des libraires en vogue, dit M. Funck Brentano, peuvent alors se comparer aux salles de ré-

(1) La plupart des pièces officielles ci-dessus mentionnées ont été reproduites en tout ou en partie par M. Campardon et par M. Funck Brentano dans leurs ouvrages sur le procès du Collier.

(2) Né à Paris en 1729, Hardy avait depuis 1755 sa boutique rue Saint-Jacques. Il mourut en 1806,

daction de nos grands journaux. Là paraissaient et s'enlevaient ces pamphlets, libelles, brochures, feuilles volantes, qui s'imprimaient dans la nuit, paraissaient le matin, et à midi parfois étaient épuisés. Là se pressaient les échetiers, les nouvellistes, les curieux et les flâneurs. Grouillantes potinières où se répétaient les bruits de la rue, des cafés et des promenades, de la cour, du Palais et des salons. Le libraire Hardy, brave homme, d'esprit modéré, sans parti pris, a écrit au jour le jour la relation de tout ce qui venait de la sorte à sa connaissance. »

IMPRIMÉS.

La seule biographie un peu étendue que nous ayons de Cagliostro est un ouvrage italien, publié à Rome en 1791 :

Compendio della vita e delle gesti di Giuseppe Balsamo che si è stratto del processo contro de lui formato in Roma l'anno 1790 e che si può servire di scorta per conoscere l'indole della setta dei libri muratori (1). (Résumé de la vie et des actions de Joseph Balsamo, qui est extrait du procès fait

(1) Roma, 1791, nella Stamperia della rev. Camera apostolica, in-8° (avec portrait de Cagliostro). Cet ouvrage est très rare.

contre lui à Rome l'année 1790 et qui peut servir de guide pour connaître le caractère de la secte des francs-maçons.)

Il en parut la même année, le 25 mai, une traduction française, sous ce titre :

Vie de Joseph Balsamo, connu sous le nom de comte Cagliostro, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome, en 1790 ; traduite d'après l'original italien, imprimé à la Chambre apostolique ; enrichie de notes curieuses et ornée de son portrait (1).

Les notes sont moins curieuses que le prétend celui qui les a rédigées. Quant à l'ouvrage original, il renferme sur l'enfance, les premiers voyages de Cagliostro et surtout le procès que lui fit l'Inquisition, en 1790, d'intéressants détails, qu'on ne trouverait pas ailleurs. Pour ce qui concerne la franc-maçonnerie, écrit à un point de vue ultra-catholique, il fait preuve d'un parti pris contre lequel on doit se mettre en garde. Un autre reproche qu'on peut lui adresser, c'est de manquer de précision, comme la plupart des livres de cette époque, et de négliger beaucoup trop les dates.

(1) Paris (chez Onfroy) et Strasbourg, 1791, in-8°.

Dans un ouvrage que connaissent tous les érudits, *Personnages énigmatiques...* par Frédéric Bulau, traduit de l'allemand par William Duckett (1), on trouve dans le tome III un chapitre, très court mais très substantiel, consacré à Cagliostro. Ce n'est en réalité qu'une sorte de table des matières, mais faite avec la minutie et la sûreté de l'érudition germanique.

L'auteur des *Souvenirs de la Marquise de Créquy* (2), Caussen (de Saint-Malo), qui préféra se faire appeler le comte de Courchamps, a consacré plusieurs chapitres à Cagliostro. Avec un grand nombre d'erreurs, ils contiennent quelques anecdotes curieuses qui semblent n'avoir pas été inventées. Caussen connaissait très bien son dix-huitième siècle. On l'a jugé très sévèrement, mais on lui a beaucoup emprunté. Il nous serait facile, sans chercher longtemps, de signaler chez des historiens très cotés des pages entières extraites de l'ouvrage fort amusant de ce faussaire bien renseigné.

Une biographie partielle de Cagliostro a été donnée également dans un livre peu connu et qui mériterait de l'être davantage, les *Mémoires récréa-*

(1) Paris, 1861, 3 vol. in-12.

(2) Publiés pour la première fois en 1834 35, 7 vol. in-8°.

tifs, scientifiques et anecdotiques du physicien-aéronaute E.-G. Robertson (1).

Pour le séjour que fit notre héros en Angleterre, le *Courrier de l'Europe* (2), dont Théveneau de Morande, en 1786, était rédacteur en chef, est une mine de documents. Ces documents, puisés aux bonnes sources, sont en général très exacts. Le plus souvent ils consistent en pièces officielles, très minutieusement reproduites. Théveneau de Morande était un coquin, mais, précisément parce qu'il était un coquin, il n'aurait eu garde d'essayer de faire chanter Cagliostro avec des petits papiers — on en faisait déjà usage — d'une authenticité douteuse. Il savait qu'un polémiste, pour blesser sérieusement son adversaire, doit se servir d'armes de bonne trempe.

Tous les ouvrages un peu complets sur la franc-maçonnerie parlent (et quelques-uns peut-être

(1) Paris, 1831, 2 vol. in-8°. L'auteur s'appelait Robert et ne devint Robertson que lorsqu'il commença, vers 1795, à faire ses expériences de fantasmagorie. Né à Liège, il avait été prêtre avant la Révolution.

(2) *Courrier de l'Europe, gazette anglo-française* (par Serre de Latour, Théveneau de Morande, Brissot, le comte de Montlosier). Londres et Boulogne, 1776-1792, 32 vol. in-4°. Sur ce journal et le plus célèbre, en même temps que le moins scrupuleux, de ses rédacteurs en chef, on peut consulter les *Mémoires de Brissot*, dont la dernière édition a été donnée par M. de Lescure en 1877.

avec regret) de Cagliostro. Nous avons consulté les plus importants, les histoires classiques de Clavel, de Kauffmann et Cherpin, l'*Orthodoxie maçonnique* de Ragon (très importante pour les sectes hétérodoxes), le curieux pamphlet qui a pour titre *la Franc-Maçonne ou Révélation des Mystères des Francs-Maçons* (1), les *Annales originis magni Galliarum orientalis* (Annales de l'origine du Grand-Orient de France) (2), les *Acta Latomorum* (3), de Thory et les *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* (4), par l'abbé Barruel.

Les ouvrages qui ont rapport au merveilleux au dix-huitième siècle sont trop nombreux ou trop connus pour que nous ayons à les mentionner ici (5).

(1) Par Madame***, Bruxelles, 1744, in-12.

(2) Paris, 1812. Malgré son titre latin, cet ouvrage est en français, comme celui de Thory.

(3) Paris, 1815, 2 vol. in 8°. C'est une histoire chronologique de la franc-maçonnerie. Le 10 mars 1788, Thory avait été nommé conservateur à vie des livres, manuscrits et documents de tout genre qui formaient les archives de la M. L. écossaise de France. Lorsque cette loge disparut, il transforma ces archives en collection particulière et, en mourant, les laissa à sa veuve. Depuis, on n'en a plus entendu parler. Thory appartenait à cette catégorie de conservateurs qui conservent trop bien ce qu'on leur confie.

(4) 1787. 5 vol. in-8°. L'abbé Barruel attribue en grande partie la Révolution à la franc-maçonnerie.

(5) Un résumé, mais un résumé bien fait, a paru dans ces derniers temps, le *Merveilleux au dix-huitième siècle*, par M. d'Hauterive.

Deux brochures, fort intéressantes, nous renseignent sur les voyages de Cagliostro en Allemagne et en Pologne. L'une est en allemand et n'a jamais été traduite : *Nachricht von des cerüchtigen Cagliostro aufenthalt in Mittau* (1) (Renseignements sur le séjour que le fameux Cagliostro fit à Mittau), par la comtesse Elisa von der Recke.

L'autre est intitulée : *Cagliostro démasqué à Varsovie, ou Relation authentique de ses opérations alchimiques et magiques faites dans cette capitale en 1780, par un témoin oculaire* (2).

Dans l'avis au lecteur, l'éditeur de cette brochure assure qu'il en a reçu le manuscrit « d'un respectable ami, avec la permission de le faire imprimer ». La lettre qu'il cite de ce respectable ami dont il ne donne pas le nom, mais qui dut être très bien renseigné, contient le passage suivant : « L'ensemble de ce procès-verbal (des opérations alchimiques faites à Varsovie) dressé par M. le comte de M..., savant et grand connaisseur, représente M. Cagliostro comme l'ignorant le plus grossier. C'est pourquoi je trouve la remarque fort sensée que ce n'est qu'insensiblement qu'il s'est acquis

(1) Berlin et Stettin, 1787.

(2) S. I., 1786.

plus de finesse dans ses opérations et qu'alors, si l'on peut s'exprimer ainsi, il n'avait pas fini *son cours d'imposture*. Au reste, tous les faits ici mentionnés sont vrais au pied de la lettre et pourront être prouvés par des témoins oculaires. »

Sur le séjour de Cagliostro à Strasbourg et ses relations avec le cardinal de Rohan, les renseignements abondent, mais il faut recourir surtout à trois ouvrages fort importants :

*Lettres sur la Suisse, adressées à M^{me} de M^{***} par un voyageur français (de Laborde) en 1781 (1).*

Mémoires (de l'abbé Georgel, vicaire général du cardinal de Rohan) pour servir à l'histoire des événements de la fin du XVIII^e siècle depuis 1760 jusqu'en 1806 (2).

Publiés par M. Georgel, neveu de l'abbé et avocat au Parlement de Nancy, ces Mémoires ont été remaniés, expurgés par plusieurs hommes de lettres avant et pendant l'impression. Ils n'en renferment pas moins de très curieux détails, en général assez peu favorables à Cagliostro, que le grand vicaire du cardinal de Rohan n'appréciait pas beaucoup.

(1) Genève, 1783, 2 vol. in-8°.

(2) Paris, 1818, 6 vol. in-8°.

Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789, publiés d'après les manuscrits de l'auteur par le comte de Montbrison (1).

Très liée avec le cardinal de Rohan, la baronne d'Oberkirch se trouvait en 1780 à Strasbourg et elle eut souvent l'occasion d'y rencontrer Cagliostro.

Le jugement (peu bienveillant) du professeur allemand Meiners sur l'empirique, dont il contestait à la fois la science et la probité, nous est connu par une des brochures les plus rares de Mirabeau, *Lettres du comte de Mirabeau à *** sur MM. de Cagliostro et Lavater (2).*

Quant au Mémoire du sieur Sachy (3), ce chirurgien qui eut en 1781 des démêlés avec Cagliostro, il renferme avec beaucoup d'inexactitudes, plus ou moins volontaires, quelques indications utilisables.

Le procès du Collier fit surgir un grand nombre de brochures sur le prétendu complice de

(1) Paris, 1883, 2 vol. in-12.

(2) A Berlin, chez François de Lagarde, libraire, rue du Pont-des-Chasseurs, 1786, in-8°. Mirabeau vivait à cette époque de travaux de librairie mal payés et faits à la hâte.

(3) Publié à Kœhl ou à Strasbourg en 1782.

M^{me} de La Motte. La plupart donnent quelques renseignements, qui ne sont pas toujours très exacts, sur les séjours intermittents qu'il fit à Paris de 1781 à 1785, sur ses « miracles » et la vogue extraordinaire dont il fut l'objet (1).

Les *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro* parurent en 1785. Grimm en donna dans sa *Correspondance littéraire* (en novembre 1781) de longs extraits et les attribua au marquis de Langle qui avait publié un *Voyage de Figaro en Espagne*. Quelques mois plus tard, il les restituait à son véritable auteur, le marquis de Luchet, bavard littéraire, qui écrivait à la diable (mais pas pour l'immortalité, comme Saint-Simon) des œuvres sans portée. Son opuscule sur l'homme, dont tout Paris s'occupait alors, ne se distingue pas beaucoup à cet égard de ses autres ouvrages. Il y a trop de phrases et pas assez de faits précis. Ces *Mémoires* n'ont d'authentique que le titre.

(1) Voir également sur cette période de sa vie (1781-1785) comme sur le procès du Collier les *Mémoires secrets*, la *Correspondance littéraire* de Grimm, la *Correspondance secrète* (de Metra), les *Lunes du cousin Jacques*, etc. M. G. Lenôtre, dans la première série de *Vieilles maisons, vieux papiers*, donne une intéressante description de la maison de la rue Saint-Claude, où Cagliostro habita de 1781 à 1786.

La *Lettre d'un Garde du Roi* (1) (par Manuel), publiée l'année suivante, a une tout autre valeur. Ecrite avec verve, elle renferme quelques détails curieux, qu'on devine puisés à bonne source. Manuel était un homme d'esprit qui eut le tort de s'égarer dans la politique. Sa brochure est une des plus intéressantes qu'ait inspirées le procès du Collier.

A ces opuscules, dont la plupart sont d'une remarquable insignifiance, aux innombrables articles publiés dans les principaux journaux de France et d'Europe (2), il faut ajouter les Mémoires (justificatifs) de tous ceux qui, à tort ou à raison, étaient impliqués dans cette formidable escroquerie qui servit de préface à la Révolution — et surtout ceux de M^{me} de La Motte.

Nous ne citerons ici que les trois Mémoires rédigés par M^e Thilorier pour Cagliostro :

Mémoire pour le comte de Cagliostro, accusé, contre M. le Procureur général, accusateur, en présence de M. le cardinal de Rohan, de la comtesse de La Motte et autres co-accusés.

(1) *Pour servir de suite aux Mémoires de Cagliostro*, Londres (Paris), 1786.

(2) *Gazette de Hollande, Gazette d'Utrecht, Gazette d'Amsterdam, Gazette de Leyde, Journal de Berlin, Gazette de Florence, etc...*

Requête au Parlement par le comte de Cagliostro.

Mémoire pour le comte de Cagliostro, demandeur, contre M. Chesnon le fils et le sieur de Launay (1).

Parmi les ouvrages qui ont été publiés sur le procès du Collier, et dans lesquels leurs auteurs ont nécessairement consacré quelques pages à Cagliostro, deux surtout sont à signaler.

Le livre de M. Emile Campardon, *Marie-Antoinette et le procès du Collier* (2), n'est et n'a voulu être sans doute qu'un recueil de documents.

À l'aide de ces documents et de ceux qu'il a exhumés à son tour des cartons où ils étaient ensevelis, M. Funck Brentano a fait l'histoire complète, et, on peut le dire, définitive du procès du Collier (3). On ne pourra après lui que rectifier quelques erreurs de détail inévitables même chez les érudits les plus scrupuleux. Il a su très habilement traiter la question dans son ensemble, reconstituer l'atmosphère dans laquelle se déroulait ce drame passionnant, et donner aux personnages épiso-

(1) Ces trois mémoires parurent en 1786 chez Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain, qui avaient leur librairie au n° 27 de la rue Saint-André-des-Arts.

(2) Paris, Plon, 1863, in-8°.

(3) *L'Affaire du Collier*. Paris, Hachette. La cinquième édition (1903), a été considérablement augmentée.

diques, qu'on avait eu le tort de négliger, toute l'importance qu'ils méritaient (1).

Pour le dernier séjour de Cagliostro à Londres, il faut recourir au *Courrier de l'Europe* (2), et pour le procès que lui fit l'Inquisition de Rome, le seul guide est la *Vie de Joseph Basalmo* que nous avons déjà citée et qui a été rédigée, pour cette dernière période, d'après les pièces officielles.

Cagliostro était un personnage trop romanesque pour ne pas devenir un héros de roman. Il est regrettable qu'on n'ait pas su mieux en tirer parti.

En 1787, parurent les *Confessions du comte de C**** (Cagliostro), avec l'histoire de ses voyages en Russie, en Turquie, en Italie et dans les Pyramides d'Égypte, au Caire et à Paris (3).

On ne connaît pas l'auteur de ce livre, qui n'a aucune valeur documentaire ou littéraire.

Caussen, le prétendu marquis de Courchamps,

(1) Parmi les Mémoires qui, plus ou moins incidemment, parlent du procès du Collier, il faut citer tout particulièrement ceux de Beugnot.

(2) Il existe un ouvrage très curieux sur le séjour qu'il fit à Rovoredò, *Liber memorialis de Caleostro* (Cagliostro) *dum esset Roboretti* (par Clementino Vannetti).

(3) Mentionné par Grimm (qui en donne une analyse) dans sa *Correspondance littéraire* (mars 1787).

dont nous avons parlé à propos des Souvenirs de la marquise de Crequy, prétendait avoir découvert des Mémoires inédits de Cagliostro. Il en commença la publication dans la *Presse*, mais il fut bientôt, suivant sa coutume, accusé et convaincu de plagiat. Emile de Girardin, à qui ce sujet plaisait, chargea Alexandre Dumas de se substituer à Caussen, et c'est ainsi que furent composés les *Mémoires d'un Médecin* (1), qui, sans être une des meilleures œuvres du formidable romancier, obtinrent un succès très vif.

Cagliostro a paru plusieurs fois sur la scène et quelques musiciens, comme Théveneau de Morande, mais avec de meilleures intentions, l'on fait chanter.

Gœthe, que passionnait l'affaire du Collier, avait composé une comédie, *Der Grosse Kophtha* (Le Grand Kophthe), dont les principaux personnages étaient *le cardinal* (Rohan), *le comte* (Cagliostro), *la marquise* (M^{me} de La Motte).

Quatre pièces de moindre valeur ont été jouées dans le cours du siècle passé :

Cagliostro, opéra comique en trois actes, paroles de Dupaty, musique de Reicha.

(1) *Mémoires d'un Médecin*. Première partie : Jacques Balsamo. Deuxième partie : André de Taverney. Paris, Cadot, 1846-1847.

Cagliostro, opéra comique en trois actes et en prose, paroles de Scribe et Saint-Georges, musique d'Adam (Opéra-Comique, 10 février 1844).

La scène se passait en 1780 dans un salon de Versailles. Au lever du rideau, on voyait des dames qui faisaient de la tapisserie, des jeunes gens qui dévidaient des écheveaux de soie et un abbé qui brodait. Cet abbé souleva des murmures indignés et disparut à la seconde représentation, mais la pièce n'en eut pas plus de succès. Le livret est un peu au-dessous du médiocre et la musique est digne du livret.

Cagliostro, mélodrame en trois actes, d'Antony Beraud et Léopold.

Joseph Balsamo, drame en cinq actes par A. Dumas fils (Odéon, 18 mars 1878). C'est une des pièces les moins réussies de l'auteur de *Francillon* (1).

(1) Les portraits gravés de Cagliostro sont assez nombreux. Citons : le portrait gravé par C. Guérin à Strasbourg, 1781. — Le Comte de Cagliostro, Brion de la Tour del. J.-B. Chapuy sculp. — Cagliostro, chevalier d'industrie, par Bonneville. Celui qui se trouve en tête de la *Vie de Joseph Balsamo* et que nous avons fait reproduire pour notre ouvrage ne porte pas de nom de dessinateur ou de graveur.

Le buste de Cagliostro fut fait par Houdon. Un plâtre d'après ce buste fut donné par Cagliostro à M^e Thilorier. Il appartient actuellement à M^{me} Storelli, petite-fille de l'avocat.

Un dernier mot. On aurait pu, sans aucune utilité, augmenter de plus du double cette « Bibliographie Cagliostrienne », mais nous n'avons voulu indiquer que les documents essentiels et qui se rattachent directement au sujet.

Même en les consultant avec le plus grand soin, même en s'efforçant de les compléter par de très nombreuses lectures, il reste encore dans cette biographie si mouvante, si remplie d'imbroglio, bien des lacunes à combler, bien des points obscurs à éclaircir. Si nous croyons devoir le constater, ce n'est pas pour chercher une excuse, mais pour donner une explication utile. C'est aussi pour faire appel aux érudits, aux collectionneurs, aux bibliophiles. Nous accueillerons avec la plus vive gratitude les communications, les rectifications et même les critiques qu'ils voudront bien nous adresser.

II

LES PREMIÈRES ARMES. — JOSEPH BALSAMO. —
LORENZA FELICIANI. — EN ROUTE VERS LA FOR-
TUNE.

Sur la côte septentrionale de la Sicile, à l'extrémité d'une vaste plaine qui descend en pentes insensibles vers la mer, s'étend et se déploie avec ses palazzi lumineux, ses jardins, la Flora et la villa Giulia, sa somptueuse promenade, le Marino, et ses rues tortueuses, Palerme qui fut riche et puissante, Palerme l'heureuse, qui fut reine. Murailles colossales d'une forteresse de géants, des montagnes, où se profilent des créneaux, l'entourent, dominées par le Catafalmo et par le Peregrino ou Pellegrino que Cagliostro, lorsque lui vint l'idée de se pourvoir d'un titre, érigea bravement en marquisat.

La « conque d'or » où repose, mollement bercée par la chanson des flots, l'antique cité, est couverte d'une luxuriante végétation de platanes, de figuiers

aussi beaux que ceux de Judée, de lauriers-roses plus fleuris que ceux de l'Attique.

Palerme est la grâce et le sourire de la Sicile, de ce fragment du sol africain mal rattaché à l'Italie, de cette terre étrange où la fraîcheur des sources lutte éternellement contre l'haleine brûlante du sirocco, qui attire et repousse en même temps, se hérissé des piquants de l'aloès et, comme une courtisane qui veut être aimée, se parfume des fleurs de l'oranger et du cédrat.

La population, quoique formée de races diverses, a une personnalité bien tranchée.

Elle est bruyante, agitée, verbeuse. La voix ne lui suffit pas. Elle parle avec les yeux, avec les doigts. Elle adore les contes et y excelle. Elle ment pour le plaisir, sans nécessité, et elle sait admirablement mentir. Elle a le goût, la manie de l'imbroglio, des « combinazioni ». Elle va d'instinct vers l'extraordinaire, l'in vraisemblable et l'impossible.

Avec cela extrêmement superstitieuse, car le Sicilien est un Italien et demi. Un voyageur qui visitait Palerme vers le commencement du siècle passé constate qu'il ne put y trouver ni un thermomètre, ni un guide de la ville, ni une carte du pays, mais qu'en revanche toutes les boutiques

étaient ornées de pieuses statuettes, de madones, de crèches et de reliques dont le marchand, avec des gestes persuasifs, des serments, des signes de croix, certifiait toujours l'authenticité (1).

Esprit d'intrigue et crédulité, les deux choses, autrefois comme aujourd'hui, se complétaient, allaient souvent de compagnie dans ce pays qui a vu naître, qui a suscité ou inspiré un grand nombre d'aventuriers, de charlatans, d'escrocs grandioses, avant ou après celui dont nous nous proposons de raconter la mystérieuse existence.

Cotisone, qui se fit passer pour Don Sébastien, roi de Portugal (tué en Afrique le 4 août 1578, sans qu'on ait pu retrouver son corps), mourut en 1600 dans l'île delle Femmine, à quelques kilomètres de Palerme.

L'abbé Vella résidait à Palerme, en 1782, lorsqu'il eut l'idée de fabriquer de toutes pièces un prétendu manuscrit arabe qui lui valut d'abord une grande et lucrative réputation de savant, et plus tard le logement et la nourriture dans une prison peu confortable (2).

Il était tout naturel, on l'avouera, que l'homme

(1) J.-A. Gourbillon, *Voyage critique à l'Etna*, 1820.

(2) V. *Relation d'une insigne imposture littéraire découverte dans un voyage fait en Sicile en 1794*, par M. le docteur Hager. Erlange, 1799.

qui devait imiter et dépasser ces grands « inventeurs » méconnus, fût Sicilien et naquît à Palerme.

Essayons de nous reconnaître un peu dans sa généalogie qu'il a si habilement embrouillée.

Un certain Mathieu Martello de Palerme — que Cagliostro, pour se ménager un ancêtre plus illustre, transforma en *Charles Martel* — eut deux filles. La plus jeune, Vincenza, épousa Joseph Cagliostro, natif de la Nuova et qui devint « agent de M. le prince de Villafranca », à Messine. L'aînée prit pour époux Joseph Braconiere et en eut trois enfants : Félicité, Mathieu et Antoine.

Félicité Braconiere se maria avec un commerçant de Palerme, Pierre Balsamo, fils d'un libraire, et c'est de cette union que naquirent :

1^o Jeanne-Joséphine-Marie Balsamo, qui devait épouser Jean-Baptiste Capitummino, dont elle resta veuve avec trois enfants ;

2^o Joseph Balsamo, né le 8 juin 1743, et auquel nous conserverons désormais son véritable nom jusqu'à l'époque où il jugea utile d'en changer.

Tout le monde en Italie est plus ou moins noble. Il existait dans le Milanais des Balsamo, originaires sans doute de la petite ville de Balsamo près de Monza et qui blasonnaient ainsi leurs

armes : coupé d'argent sur gueules, à deux ceps de vigne, tigés et pamprés de sinople, fruités de grappes de raisin au naturel, passés en double sautoir, brochant sur le coupé et mouvant d'une terrasse de sinople (1).

Une branche de cette famille s'était-elle fixée en Sicile ? Rien ne le contredit ni ne le prouve. En tout cas les Balsamo de Palerme étaient fort pauvres, médiocrement considérés, et on les disait d'origine juive (2).

(1) *Armorial général de Rietstap*. Le mot Balsamo en italien signifie baume.

(2) « Cet heureux charlatan (Joseph Balsamo) était né sans fortune, d'une famille obscure, dans une religion avilie ». (*Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*.) — « Venons au comte Cagliostro... il est fils d'un Juif. » (*Lettre d'un Garde du Roi*.) — « Cet homme qu'on soupçonne marié à une sylphide est de race juive et arabe d'origine. » (*Lettre de Labarthe à l'archéologue Séguier*). — « J'ai connu à Pétersbourg des Italiens de toutes les parties de l'Italie qui ont eu la curiosité de converser avec Cagliostro, pour tâcher de découvrir, par son accent et ses expressions, quelle pouvait être sa patrie ; tous ont trouvé que son langage ne ressemblait à aucun idiome italien, mais qu'il tenait beaucoup du jargon des Juifs d'Italie, et ils assuraient qu'il était Juif. » (*Vie de Joseph Balsamo, 1791*. Note du traducteur de l'original italien.) — « Il avait ses raisons pour insister sur sa généalogie maternelle beaucoup plus que sur sa généalogie paternelle, attendu qu'il y eût vraisemblablement rencontré beaucoup de Juifs... Il ouvrit les loges à toutes les religions, notamment aux Juifs, qu'il déclarait être le peuple le plus honnête de la terre. » Bulau (*Personnages énigmatiques*, etc., traduit de l'allemand par W. Duckett, t. I, chap. sur Cagliostro).

Pierre Balsamo mourut à 45 ans, quelques mois après la naissance de son fils. En revanche, la mère, les oncles et la sœur de notre héros purent assister de loin à ses prodigieuses aventures. Ils vivaient encore au moment du procès du Collier. Mathieu Braconiere était alors premier commis au bureau de la poste aux lettres de Palerme, et Antoine Braconiere teneur de livres chez un négociant de la même ville, M. Aubert (1). Pendant son voyage en Italie, en 1787, Goëthe qu'avait passionné, comme bien d'autres, l'intrigue du Collier, eut l'occasion de voir, en Sicile, Félicité Balsamo, qui mourut dans un âge très avancé.

Pierre Balsamo, qui avait fait une banqueroute frauduleuse, laissait sa veuve dans une situation très embarrassée. Elle eut recours à ses frères et l'un d'eux, Mathieu Braconiere, se chargea de l'éducation de Joseph Balsamo.

L'enfant qui promettait (et il tint parole) de donner à sa famille tous les ennuis possibles, fut mis au séminaire de Saint-Roch, d'où il s'échappa plusieurs fois.

On se décida à l'éloigner un peu de Palerme et on le plaça, à Caltagirone, dans un couvent de

(1) V. Appendice.

Frères de la Miséricorde, les Benfratelli, religieux qui se donnaient comme mission de soigner les malades. Il revêtit, sans l'avoir demandé ni désiré, le costume de novice et fut confié à l'apothicaire du couvent, dont il reçut ces premières notions de pharmacie, de médecine et de chimie, qu'il devait plus tard si bien utiliser.

Sa mère et ses oncles avaient espéré que ce pieux milieu lui inspirerait le désir de renoncer au monde et que l'enfant indiscipliné deviendrait, avec l'aide de Dieu, un édifiant Benfratello. Leurs illusions furent vite dissipées.

Chaque jour, Joseph Balsamo donnait de nouvelles preuves de sa mauvaise nature. C'est ainsi qu'il lui arriva, un soir qu'on l'avait chargé de la lecture à haute voix, au réfectoire, de substituer aux noms des saintes ceux des principales courtisanes de Palerme. Ses incartades scandalisaient le couvent. Les bons religieux se demandaient s'ils n'avaient pas abrité sous leur toit un suppôt du diable.

On l'aurait peut-être gardé quand même, ne fût-ce que pour le ramener au bien, mais il préféra partir. Il revint à Palerme où sa réception ne ressembla que très peu à celle de l'enfant prodigue.

Débauché, querelleur, menteur et fourbe, il avait à peu près tous les vices. Il ne lui restait plus qu'à savoir les exploiter et à en tirer un bon parti. Il l'apprit très vite.

Il commença par se lier avec tout ce que Palerme comptait d'aventuriers et d'escrocs, et c'était, sous ce rapport, une ville très bien approvisionnée. Pas de filoutage où il ne réclamât sa place et sa part. Pas de querelle où, bretteur très distingué, il ne se crût obligé d'intervenir. Une de ses distractions favorites était de rosser le guet et d'enlever aux « sbires » les assassins ou les voleurs qu'ils conduisaient à la prison de la ville.

Habile calligraphe, il profitait de ce talent pour se procurer ou procurer aux autres, moyennant une honnête rétribution, des billets de théâtre parfaitement imités. Il en arriva bientôt à des opérations plus difficiles et plus importantes. Pour aider un religieux à s'absenter de son couvent, il fabriqua une fausse autorisation du prier. Il falsifia un testament au profit d'un certain marquis de Maurigi, et cette fraude ne fut découverte qu'après son départ de Palerme. On commença alors une procédure qui prouva le crime ; — mais le criminel était déjà loin.

Joseph Balsamo n'épargnait même pas sa famille. Il vola de l'argent et des effets à un de ses oncles. Après s'être offert comme intermédiaire, comme porteur de billets doux, à une de ses cousines et à un de ses amis, il s'appropriait ce qu'ils lui remettaient, et c'est ainsi qu'il se procura une belle montre qui ne lui était pas destinée.

Ce n'étaient là que de menues escroqueries, qui n'enrichissaient pas beaucoup leur auteur. Il aspirait à ne pas jeter sa poudre aux moineaux et à vivre un peu mieux de sa chasse. La crédulité de ses compatriotes et leur amour du merveilleux allaient lui fournir un meilleur gibier.

Depuis sa sortie du couvent de Caltagirone, Joseph Balsamo se passionnait pour les sciences occultes. Il y voyait surtout une mine à exploiter. On raconte que, pour je ne sais quelle mystérieuse opération, il s'était fait donner, sous prétexte de guérir sa sœur possédée du diable, un morceau de coton trempé dans les saintes huiles. Un autre jour, se trouvant avec quelques amis dans une maison de campagne près de Palerme, il offrit de leur faire apparaître une dame qu'ils connaissaient ; « il forma sur la terre un carré, passa les mains dessus et l'on vit alors se tracer la figure

de la dame jouant au *tressette* avec deux de ses amis ; on envoya aussitôt à son palais et l'on trouva effectivement la dame dans la même attitude, la même occupation et avec les mêmes personnes que Balsamo l'avait fait voir » (1).

Cette histoire fantastique, répandue et commentée dans toute la ville, procura au jeune sorcier de vingt ans une réputation dont il ne tarda pas à bénéficier.

Il y avait à cette époque à Palerme un orfèvre, nommé Murano ou Marano, qui se signalait par une exceptionnelle naïveté. Balsamo alla le voir et, avec de grandes précautions, sous le sceau du secret, lui confia qu'il connaissait une grotte dans laquelle était caché un trésor.

Ce trésor, comme tous ceux que recélaient des cavernes interdites aux profanes, était gardé par des démons. Pour les écarter, il fallait se livrer à des évocations (dont voulait bien se charger le complaisant indicateur), et surtout ne pas oublier de placer à l'entrée, sous une roche, deux cents onces d'or.

Deux cents onces d'or (deux mille francs environ) pour en gagner cent fois autant et davantage

(1) *Vie de Joseph Balsamo*, 1791, p. 4.

peut-être, le bon Murano trouva que ce n'était pas cher.

Il se hâta, le jour fixé, de déposer sous la roche la somme qu'on lui demandait et, plein d'espoir et de joie, il s'avança vers la grotte, vers le trésor, avec son ami Balsamo. Celui-ci, très gravement, en italien, en latin, en arabe, commença ses évocations.

Elles eurent un effet immédiat. Cinq ou six diables, cornus, barbouillés de noir, et qui n'avaient pas l'air de bons diables, se précipitèrent vers le malheureux orfèvre et le rouèrent de coups. Ce fut le seul trésor qu'il gagna ce jour-là.

Quelques minutes après, tandis que leur victime regagnait péniblement sa boutique, les démons, re-devenus de simples mortels, de simples voleurs, partageaient amicalement avec Joseph Balsamo les deux cents onces d'or.

L'affaire fit du bruit. Murano comprit qu'on l'avait mystifié, et le prix de la mystification lui parut un peu trop élevé. Il porta plainte.

Joseph Balsamo avait déjà été à plusieurs reprises arrêté et emprisonné ; mais le défaut de preuves ou l'intervention de sa famille lui avaient toujours permis d'échapper à une trop longue incar-

cération. Cette fois, la situation était plus grave. Berné et volé, l'orfèvre réclamait contre les coupables les peines les plus sévères.

La justice sicilienne, en ce temps-là, ne se hâtait jamais: elle laissa au jeune découvreur de trésors le temps de prendre la fuite.

A Messine, qui fut sa première étape, Joseph Balsamo se lia avec un aventurier grec ou espagnol, Altotas, qui s'occupait d'occultisme et de prestidigitation. Ils partirent ensemble, visitèrent la Grèce, l'Égypte, séjournèrent quarante jours à Alexandrie, faisant partout des dupes, gagnant leur vie avec des tours de passe-passe, des opérations magiques et des recettes merveilleuses. Une de ces recettes consistait à fabriquer avec du chanvre et du lin de prétendues étoffes de soie, vendues très cher.

Les deux compères, après avoir parcouru une partie de l'Asie Mineure, arrivèrent à Malte, où le grand maître Don Manoël Pinto d'Alfonseca, qui, dans un laboratoire d'alchimiste, passait son temps à chercher la pierre philosophale, les accueillit comme de précieux collaborateurs. Altotas mourut à Malte. Balsamo, pourvu de lettres de crédit par Don Manoël Pinto, dont il avait réussi à capter la confiance, partit pour Naples, où il ne séjourna que

peu de temps, et de là pour Messine, avec un prince, grand amateur de chimie, qui voulait l'amener avec lui dans ses terres pour lui faire fabriquer de l'or.

A Messine, Balsamo retrouva deux de ses complices, deux des diables qui avaient rossé et volé Murano, un prêtre et un perruquier, La Roca, dont il fit son valet de chambre.

Les trois coquins s'associèrent et décidèrent de revenir à Naples. A Pizzo, ils furent arrêtés pour avoir enlevé une femme; mais comme l'accusation ne put être prouvée, on les remit en liberté.

Parmi les lettres de crédit qu'avait remises le grand maître de l'ordre de Malte à Joseph Balsamo, il y en avait une au nom du sieur Bellone, banquier à Rome. L'argent commençait à lui manquer. Il partit pour Rome, où il se croyait sûr d'en trouver.

Logé près du Panthéon dans une auberge qui avait pour enseigne *le Soleil*, il commença par se quereller avec un des garçons et fut emprisonné pendant trois jours. C'était un assez triste début, mais il essaya d'en réparer le mauvais effet en se liant, grâce aux recommandations de Don Manoël Pinto, avec des personnages considérables dont il tira d'importants secours, et notamment avec le

baron de Bretteville (1), envoyé de l'ordre de Malte près du Saint-Siège, qui l'introduisit dans plusieurs grandes maisons de Rome. Plus tard il se vantait de la faveur toute particulière que lui avaient accordée le pape Clément XIII (Rezzonico) et le cardinal d'York.

Il pouvait, à condition de se résigner à vivre honnêtement, envisager l'avenir avec quelque confiance, lorsqu'il rencontra par hasard, chez un Napolitain de ses amis, une très belle jeune fille, presque une enfant, Lorenza Feliciani, dont il devint amoureux.

Dans un des plus sales et des plus pauvres quartiers de Rome, habité principalement par des fabricants d'écuelles en bois, *catinari* (2), et que séparait du Tibre le Ponte Sisto, sur la place du Monte di Pietà, s'élevait la petite église de *San Benedetto in Arenulâ*. En 1548, le nombre des pèlerins qui venaient chaque année à Rome ayant beaucoup augmenté, saint Philippe de Néri et quelques personnes pieuses formèrent, pour leur procurer un abri et des soins, la confrérie charitable de la Trinité, qui fit construire un hos-

(1) La *Vie de Joseph Balsamo* l'appelle à tort le baron de Breteuil.

(2) Ils y avaient leur église, San Carlo dei Catinari.

pice près de l'église San Benedetto. Restaurée en 1614 par l'architecte Paolo Maggi, cette église fut placée sous l'invocation de *Santa Trinita dei Pellegrini* (pèlerins). Une petite rue qui partait du Tibre pour aboutir à la place du Monte di Pietà prit le nom de *Strada dei Pellegrini*. C'est là qu'avait sa boutique le *butadore*, ou fondeur de cuivre, qui était le père de Lorenza Feliciani (1).

La jeune fille avait alors quinze ans. Elle était délicieusement jolie, blonde avec un teint très blanc, un nez de soubrette, de grands yeux bleus très expressifs sous des sourcils bien arqués et une bouche mutine qui semblait faite pour le baiser et le sourire. On n'aurait pu reprocher à cette beauté presque parfaite que la forme trop arrondie du visage et un trop grand intervalle entre les deux yeux.

Lorenza, en 1769, n'était qu'une « fillette » et elle le fut jusqu'à sa mort. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de le constater. Elle traversa les plus graves événements sans les juger ni les comprendre. Irresponsable à force d'inconscience, elle

(1) Les Feliciani, tout au moins ceux de Bologne, avaient des armoiries, comme les Balsamo : *d'azur à trois chevrons d'or ; un chef du premier chargé de trois fleurs de lis d'or rangées entre lesquelles pendant d'un lambel de gueules.*

subit sans résistance, sans effort, toutes les volontés qui essayèrent de s'imposer à elle. Même à Paris, même dans le milieu frivole où elle vivait, sa futilité, pendant le drame du Collier, parut excessive et choquante. Incapable d'agir, de vouloir et presque de penser, petite créature légère, volage et inconsistante, âme de poupée dans un corps de femme, elle passa sa vie à rire et à babiller.

Son ignorance était extrême. On n'avait pas jugé qu'il fût utile de lui apprendre à écrire (1). Plus tard Cagliostro, que cette lacune embarrassait un peu — lorsqu'il eut fabriqué à sa femme de nobles origines — l'expliquait à sa manière : « Il arrive souvent, disait-il, que les dames romaines les mieux élevées ne savent pas écrire ; c'est une précaution que l'on prend pour éviter les intrigues d'amour (2). » Dans ce cas particulier et en

(1) Un procès-verbal du 24 août 1785 au sujet de papiers et de bijoux saisis chez la comtesse de Cagliostro prouve qu'elle ne savait pas écrire. (Arsenal. Manusc. 12457/27.) Cependant l'*Amateur d'autographes* du 15 janvier 1900 a donné le fac-simile d'une signature de « Sarafina Cagliostro ». Il est probable que son mari lui avait appris à écrire son nom, mais qu'elle n'en profitait qu'à titre exceptionnel et quand elle se croyait sûre de ne pas se compromettre.

(2) Note de Cagliostro dans le Mémoire rédigé par M^e Thilorier (1786).

admettant la raison que donne Cagliostro, ce fut bien là *précaution inutile*.

Le fondateur Feliciani et sa femme ne tenaient pas beaucoup à marier leur fille qu'ils trouvaient trop jeune; mais Joseph Balsamo, quoiqu'il ne fût pas beau, avec sa taille ramassée et sa face noire, avait su plaire à Lorenza. Il était probablement le premier qui lui eût parlé d'amour. C'est une musique si agréable aux femmes qu'elles se montrent presque toujours pleines d'indulgence pour l'exécutant.

La jeune fille réussit, non sans peine, à obtenir le consentement de ses parents, qui peut-être sous l'amoureux avaient deviné le proxénète.

Au mois d'avril 1769, le mariage fut célébré dans une petite église de Rome, à San Salvatore *in campo*, et les nouveaux époux s'installèrent dans la boutique de la *Strada dei Pellegrini* (1).

Que Joseph Balsamo ait été sérieusement épris d'une très jolie femme qui l'aimait, c'est probable, mais cette passion dura peu.

Il pouvait, grâce à son talent de peintre décorateur et de « dessinateur en écriture », gagner honorablement sa vie. Il avait fait pour le cardinal

(1) Interrogatoire de la dame Balsamo, le 20 février 1773.

Orsini et pour d'autres grands personnages qui s'étaient adressés à lui « différents papiers superbes ». Mais la vie tranquille et modeste d'un ouvrier d'art, dans un milieu de braves gens, ne lui plaisait pas. Il était né aventurier, il avait la nostalgie de la boue.

Peut-être une femme douée d'une âme saine et forte aurait-elle réussi à vaincre ses mauvais instincts, à le fixer au foyer : Lorenza n'était pas à la hauteur de cette tâche difficile.

Rome, comme toutes les grandes villes, avait son écume. Balsamo put trop facilement trouver sur sa route des hommes qui lui ressemblaient. Il se lia avec un Sicilien, Ottavio Nicastro, qui mourut quelques années plus tard dans une haute situation. Il fut pendu.

Obligé de vivre d'expédients et de recourir à tous les moyens, sauf les moyens honnêtes, pour gagner de l'argent, il fut amené naturellement à tirer parti de la beauté de sa femme. Elle était pis que vicieuse, elle était faible. Il n'eut aucune peine à la pervertir. Il lui persuada « que l'adultère n'est pas un crime lorsque la femme ne s'y livre que par intérêt ». Elle le trompa ou du moins eut l'air de le tromper sans cesser de l'aimer. La chose est plus commune qu'on ne pense.

Chassé de la maison de son beau-père, Balsamo procura et imposa à Lorenza des amants, des amants riches, qui contribuèrent à la prospérité du ménage. Il se fit le comptable de son déshonneur.

Sans doute l'adultère ne lui rapportait pas suffisamment, car il y ajouta, pour augmenter ses revenus, une sorte d'officine de faux certificats, de fausses obligations. Il avait fait la connaissance d'un marquis Agliata, qui se disait colonel et ministre plénipotentiaire du roi de Prusse et qui devint son principal complice.

Les coquins s'unissent et se brouillent avec la même facilité. Ottavio Nicastro, qui croyait avoir à se plaindre de son ancien ami, l'accusa de faux et offrit de le livrer à la police.

Balsamo avait pris ses précautions. Il s'était fait faire à tout hasard par Agliata un brevet d'officier du roi de Prusse. Avertis à temps qu'on se préparait à les arrêter, les deux escrocs s'empresèrent de partir.

Ils voyageaient en grands seigneurs, chacun dans une chaise de poste, Agliata avec Lorenza et Balsamo avec un abbé qui était le secrétaire du marquis.

À Lorette, une lettre de recommandation du

cardinal Orsini — probablement revue, corrigée et augmentée par eux — leur valut du gouverneur de la ville un prêt de cinquante sequins.

A Bergame, pour donner le change sur leur véritable profession, ils s'occupèrent de faire des recrues et des engagements, mais la police eut des soupçons. Agliata s'esquiva avec son secrétaire, en n'oubliant pas d'emporter tout l'argent. Balsamo fut arrêté, mais il eut le temps de remettre à sa femme, pour qu'elle les cachât dans son corsage et les déchirât, dès qu'elle pourrait le faire sans éveiller l'attention, des papiers compromettants. On les chassa de la ville et, pour continuer leur voyage, si mal commencé, ils vendirent presque toute leur garde-robe.

Dans le dénuement où ils se trouvaient, ils eurent l'idée, à Milan, de partir pour Saint-Jacques de Compostelle et de se déguiser en pèlerins, ce qui devait leur permettre de vivre pieusement d'aumônes. De village en village, de presbytère en presbytère, marmonnant des *oremus* et, du matin au soir, tendant la main, ils passèrent par Gènes, Antibes, Aix-en-Provence et arrivèrent à Barcelone, où ils séjournèrent quatre mois.

Lorsque l'argent commença à leur manquer —

et ce moment arriva assez vite — Balsamo, qu'on ne prenait jamais à court et qui était l'homme de toutes les combinaisons, imagina d'envoyer Lorenza se confesser dans une église voisine de leur auberge. Elle devait dire au confesseur, en versant quelques larmes pour mieux l'émouvoir, qu'ils appartenaient, son mari et elle, à deux grandes familles romaines, — dont par discrétion elle ne pouvait dire le nom, — qu'ils avaient contracté, pour légitimer leur amour et le placer sous la protection de Dieu, un mariage secret, et qu'en attendant de recevoir des sommes importantes, en partie destinées aux pauvres, ils se trouvaient un peu gênés. Le curé crut tout ce qu'on lui dit et donna de l'argent, mais beaucoup moins qu'on n'avait espéré. Le lendemain il envoya un jambon et, quelques jours après, vint rendre visite aux deux nobles époux, qu'il appela, avec de grandes marques de respect, « Illustrissimi » et « Eccellenze ». Cependant, lorsqu'il les connut un peu mieux, sa défiance fut éveillée et il leur demanda leur acte de mariage qui était resté à Rome. On lui promit de le faire venir, mais il ne renouvela plus ses visites. Il avait compris que les « illustrissimi » n'étaient que des aventuriers, et il regrettait probablement

de n'avoir pas mangé son jambon lui-même.

Il fallut trouver d'autres dupes. La femme obtint, en la méritant par l'excès de son amabilité, la protection d'un grand seigneur espagnol. Le mari se remit à dessiner; mais ils étaient trop connus à Barcelone et ils jugèrent prudent de chercher une résidence moins dangereuse. Ils partirent, affirmait plus tard Lorenza, « parce que le vice-roi avait pris une fantaisie pour elle, voulait s'amuser avec elle et, sur ce qu'elle l'avait rebuté, avait pris beaucoup d'humeur contre eux et voulait les chagriner et les faire arrêter sous prétexte qu'elle n'était pas mariée et que, pour le détromper, elle a été obligée de faire venir son extrait de mariage de Rome » (1). Il est probable, quoi qu'en dise la jeune femme dans son naïf langage, que si le vice-roi « prit une fantaisie pour elle », elle dut s'empressez de la satisfaire.

De Barcelone les deux époux, accompagnés d'un ami de rencontre qui sans doute paya le voyage, se dirigèrent vers Madrid, où Balsamo avait un procès avec un de ses compatriotes. Ils n'y restèrent que peu de temps et partirent pour Lisbonne,

(1) Interrogatoire du 20 février 1773.

d'où ils s'embarquèrent, au mois de juillet 1771, pour l'Angleterre.

C'est une nouvelle période de leur vie qui va commencer. Elle ne sera pas semée de moins de vicissitudes.

III

A LONDRES ET A PARIS. — L'AFFAIRE DUPLESSIS. —
LE PREMIER PROCÈS DU COLLIER. — LA LOGE MA-
ÇONNIQUE DE L'ESPÉRANCE.

Arrivés à Londres le 3 août 1771, Joseph Balsamo et Lorenza avaient pris un logement dans une maison garnie de Leaden-Hall-street. Ils n'y restèrent qu'un mois. Ils allèrent ensuite s'installer dans Saint-Alban's-street et de là dans New-Compton-street, Soho square, chez un tourneur, le sieur Brandall. En face habitait un peintre décorateur, Pergolesi, dont Balsamo avait fait la connaissance peu de temps après son arrivée, mais avec qui il ne tarda pas à se brouiller. Ce Pergolesi, qui gagnait péniblement sa vie, n'avait ni les moyens ni l'intention de se laisser duper, même par un de ses compatriotes.

Le jeune ménage se trouvait dans une profonde détresse et ne savait comment en sortir. Peintre intermittent et escroc occasionnel (mais

les occasions étaient rares), le mari fréquentait les tavernes, et ses relations, peu utilisables, se bornaient à quelques Italiens qui, comme lui, cherchaient fortune. Son principal compagnon de débauche et de misère était un certain Vitellini, qui mourut dans un work-house.

Cette situation de demi-mendiant paraissait dure à Balsamo et aigrissait son caractère. « Il n'avait pas un écu en propriété, il s'enivrait, battait sa femme et avait le ton et les manières d'un drôle (1). » Qui aurait deviné dans ce pauvre hère, minable, vêtu de haillons, l'homme qui devait être, quelques années plus tard, un des rois de Paris ?

La malchance sembla un instant l'abandonner. Un Juif marocain (2), Moïse Benamore, qui prenait le titre d' « envoyé de S. M. Barbaresque », vint le voir à la fin de l'année 1771, lui offrit de partir pour le Maroc — où il aurait, comme peintre de l'Empereur, une très belle position — et le chargea de faire plusieurs dessins pour son maître.

(1) Copie d'une lettre écrite de Londres par un officier français, remise à Paris le 16 juillet 1786. Arch. X²B 1417.

(2) C'est du moins ce qu'on peut conjecturer d'après son nom et la fonction qu'il s'attribuait.

On ne possède sur cette affaire que des documents vagues et contradictoires, mais il paraît à peu près certain que les dessins commandés à Joseph Balsamo ne lui furent pas payés. Il réclama devant les tribunaux une somme de quarante-sept livres sterling qu'il prétendait lui être due, et n'obtint pas gain de cause (1).

Un de ces tours de coquins où il excellait lui fournit momentanément quelques subsides. Il s'associa pour l'exécuter avec un réfugié sicilien, qui s'intitulait marquis de Vivona, mais dont le marquisat n'existait vraisemblablement que dans le royaume de Fourberie.

Lorenza avait été remarquée par un vieillard, d'apparence très respectable, qui appartenait à la secte des quakers, célèbre, comme on sait, par son rigorisme. Ce quaker, en bon anglais qu'il était,

(1) Théveneau de Morande cite dans le *Courrier de l'Europe* (10 octobre 1786) ce document : « Cour des Plaid... etc. Entre Joseph Balsamo, gentilhomme (*sic*), demeurant dans Compton-street, paroisse de Sainte-Anne, Soho, dans le comté de Middlesex, fait serment que le susdit défendeur, Moyse Benamore, est véritablement et justement redevable au déposant de la somme de quarante-sept livres sterling et au-dessus pour des ouvrages, travaux et marchandises faits, vendus et livrés par le déposant audit Moyse Benamore. (Signé) D. Joseph Balsamo. Enliassé (*filed*) le 2 janvier 1772. » (D'après l'original déposé au bureau appelé Fillazers' office, Hare-Court, Middle-Temple.)

daignait, de temps en temps, faire quelque concession à la faiblesse humaine, mais à condition qu'on n'en sût rien, car il tenait beaucoup à sa réputation. Sur les conseils de son mari et du marquis de Vivona, la jeune femme à qui, très discrètement, il avait avoué son amour, lui donna rendez-vous chez elle. A peine venait-il, à la nuit tombante, déguisé comme un malfaiteur, d'entrer dans la maison de New-Compton-street et de se jeter, en amant transi, aux pieds de la jolie Sicilienne, que la portes'ouvrit brusquement. Joseph Balsamo apparut, escorté d'un magistrat chargé de constater le délit.

Cette opération rapporta aux trois associés cent livres sterling. L'honneur de Lorenza Feliciani fut évalué d'après les lois anglaises, à 5.000 francs. Le quaker dut trouver que c'était un peu cher.

Les cinq mille francs durèrent peu. Le marquis de Vivona en emporta la plus grande partie avec une quantité de topazes rapportées de Lisbonne par Balsamo qui l'avait chargé de les vendre. Le reste de l'argent passa à des créanciers qui ne voulaient pas attendre, ou à des amis malheureux, car l'homme dont nous écrivons l'histoire appartenait — sa facilité à se laisser voler le prouve — à l'espèce des coquins fastueux et généreux,

que leur improbité n'enrichit pas. Autant vaudrait rester honnête, mais la vocation les entraîne.

La misère, à laquelle on avait cru échapper, revint avec le même cortège de récriminations et de scènes domestiques. Irrité de ce qu'on s'obstinait à ne pas lui payer ses termes, le propriétaire fit mettre son locataire en prison.

Heureusement, à cette époque, Lorenza avait réussi à intéresser à son sort — mais en tout bien tout honneur, cette fois — un riche Anglais, sir Dehels, qui lui donna de l'argent, l'aida à faire sortir son mari de prison, recueillit le couple, remis à flot, dans une de ses propriétés, et, pour achever son œuvre charitable, confia à Balsamo des travaux de peinture décorative.

Sir Dehels avait une fille, une fille très laide, mais aussi sensible que laide. Elle témoigna au jeune peintre une trop visible sympathie. Balsamo, qui n'avait peut-être rien fait pour provoquer ou pour exciter cette sympathie, fut traité par le père indigné en suborneur de mineure et mis à la porte avec sa femme.

Toutes ces histoires tragi-comiques — le procès Benamore, l'affaire du quaker, la tentative de séduction, réelle ou présumée, de la fille de sir

Dehels — sans compter celles que nous ne connaissons pas, avaient fini par attirer l'attention de la police qui, en Angleterre comme ailleurs, se défie des gens dont on parle trop. Le couple, ballotté par la destinée, jugea qu'il lui convenait de se faire oublier un peu. Après s'être réfugié quelque temps à Cantorbéry, il s'embarqua à Douvres pour la France, où les aventuriers, pourvu qu'ils viennent de loin, sont à peu près sûrs d'être bien accueillis.

Et en effet ce voyage, non pas d'agrément mais de nécessité, débuta sous d'heureux auspices. Sur le bateau, les deux époux se lièrent avec un homme très bavard, très aimable, très fat — ils virent tout de suite que c'était un Français — qui, après cinq minutes de conversation, leur raconta sa vie, parla de ses hautes relations, de son titre d'avocat au Parlement de Paris, et prodigua les plus belles promesses. A Calais, Balsamo, sa femme et Duplessis — ainsi se nommait le jeune avocat — étaient les meilleurs amis du monde, si bien que le galant Français proposa, de but en blanc, à Lorenza d'abandonner son mari pour le suivre. Elle refusa, mais sans surprise et indignation, et le mari fut autorisé à accompagner à cheval la chaise de poste

qui emportait son nouvel ami et sa femme.

A Paris, où ils arrivèrent dans ce brillant équipage, Balsamo se mit en quête d'une auberge avec la ferme intention, j'imagine, de n'en pas trouver. Duplessis lui avait offert de le loger, avec sa femme, dans l'hôtel de la marquise de Prie, dont il était l'intendant. Après avoir sauvegardé sa dignité par la recherche d'un autre logis, il se résigna à accepter, et le soir, tandis que, fatigué par le voyage, il se couchait, son hôte conduisait Lorenza à l'Opéra.

Le trio vécut d'abord dans une entente parfaite. Duplessis faisait la cour à la Feliciani et Balsamo affectait de ne pas s'en apercevoir. Il s'estimait heureux d'avoir trouvé, après tant de déboires, un refuge assuré et, chaque jour, la table mise. Il en profitait pour s'absorber dans ses hautes spéculations. Il prétendait posséder des secrets merveilleux : transformation du coton en soie, du chanvre le plus commun en fil « aussi beau que celui de Malines » (1), procédé pour amollir et durcir le marbre. Avec un cochon engraisé avec de l'arsenic, il se faisait fort de composer « un poison très subtil » (2). Il se disait capable — et il

(1) Rapport de police (1786). Arch. X³B 1417.

(2) Id.

n'avait que trop raison — d'imiter toutes les écritures.

Pendant ce temps, Lorenza sentait faiblir ses dernières résistances. Enfin, un jour que Balsamo, toujours occupé de ses mystérieux remèdes, était allé chez le sieur Mercuroz, apothicaire, elle céda aux vœux de l'entrepreneur avocat.

Aussitôt s'inaugurèrent dans ce ménage à trois, qui avait été si uni, les scènes domestiques. L'amant était jaloux du mari. Lorenza était jalouse d'une M^{me} Foucher, marchande de modes, rue Saint-Honoré, avec laquelle Duplessis s'obstinait à ne pas vouloir rompre. Balsamo lui-même crut qu'il était de sa dignité de s'apercevoir qu'on le trompait. Il jeta feu et flamme, menaça d'aller provoquer l'intendant chez la marchande de modes de la rue Saint-Honoré. On eut toutes les peines du monde à le calmer.

Peu après, à la suite d'une scène entre le Sicilien et un fripier, Duplessis annonça au couple, devenu un peu trop compromettant, qu'il ne pouvait plus le loger chez la marquise de Prie et il l'installa dans son appartement particulier. Balsamo n'y resta que le temps de louer un appartement rue des Vieux-Augustins ; mais quand il voulut partir avec sa femme, l'intendant le

trahit de coquin et d'escroc, retint sa malle et ses effets, et menacé de la justice, lui dit « d'aller au diable ». Il alla chez M. de Sartine. C'était un peu la même chose.

Lorenza avait suivi son mari. Le surlendemain elle vint trouver Duplessis pour réclamer la malle. Il la retint à dîner, « lui fit boire un verre de liqueur dont elle eut la tête tout étourdie » (1), et pour l'aider à faire enfermer Balsamo (car cette solution leur avait paru la meilleure), il se rendit chez le commissaire Fontaine. Il revint à minuit et elle n'osa pas, à cette heure tardive, retourner chez elle. Le lendemain elle accompagna Duplessis chez le commissaire Fontaine et, bien stylée, accusa son mari d'avoir commis un grand nombre d'escroqueries et même d'avoir falsifié son acte de mariage, ce qu'elle savait être une calomnie. Elle ajouta « que c'était un coquin qui n'avait jamais voulu travailler » (2).

En sortant du bureau du commissaire Fontaine, Duplessis ramena chez lui la jeune femme à qui il avait en quelque sorte dicté sa déposition, et son domestique, Morat, la conduisit chez la femme Théron, qui habitait rue Saint-Honoré.

(1) Interrogatoire de la dame Balsamo (20 février 1773).

(2) Id.

La marquise de Prie, que son intendant avait su intéresser à cette victime déjà très consolée, l'envoya chercher, promit de la protéger, de payer sa pension dans un couvent ou de lui donner de l'argent pour rejoindre sa famille à Rome, mais à condition qu'elle irait sans retard déposer chez son avocat, M^e Delpech, une plainte contre son mari. La marquise lui remit ensuite une somme de douze francs, « en lui disant que c'était pour avoir des fiacres ».

Lorenza alla, comme on le lui avait conseillé, chez M^e Delpech et, à plusieurs reprises, chez le procureur Ladry, où elle rencontra, un jour, Duplessis, qui avait apporté un énorme mémoire contre Balsamo et voulait absolument qu'on en fit faire une copie, pour qu'on ne vît pas qu'il était de lui. Le procureur, « en jurant en français », déclara que le mémoire était beaucoup trop volumineux, et, comme la plaignante, sur sa demande, affirma que presque tout y était inventé, il la pria de lui en apporter un autre plus court et borné aux choses essentielles.

De son côté, Balsamo ne restait pas inactif. Il avait adressé, au mois de janvier 1773, une plainte au lieutenant général de police. Il réclamait en même temps ses effets et sa femme.

On trouva facilement la retraite de la fugitive et, le 1^{er} février, on l'enferma à Sainte-Pélagie, comme l'avait demandé le plaignant. Voici le procès-verbal d'arrestation, qui donne quelques détails assez curieux :

« L'an mil sept cent soixante-treize, le lundi premier février, en l'hôtel et par-devant nous Bernard-Louis-Philippe Fontaine, conseiller du roi, commissaire au Châtelet de Paris, est comparu le sieur Pierre-Etienne Buhot, conseiller du roi, inspecteur de police.

« Lequel nous a dit qu'il est chargé des ordres du roi à l'effet d'arrêter la nommée Laurence Feliciani, femme Balsame (*sic*), pour quoi nous requiert de nous transporter avec lui dans l'endroit où s'est retirée ladite femme Balsame, pour être présent à sa capture et en dresser procès-verbal et a signé :

BUHOT.

« Sur quoi, nous, commissaire susdit, avons donné acte audit sieur Buhot de ses comparutions, dires et réquisitions, et, en conséquence de son réquisitoire, nous sommes transporté avec lui rue Saint-Honoré, près le marché des Quinze-Vingts, en une maison appartenant à la dame

Douceur, et dont la boutique est occupée par un chandelier (fabricant de chandelles), et étant montés au cinquième étage et entrés en une chambre occupée par la veuve Théron, nous y avons trouvé une particulière qui, sur les interpellations que nous lui avons faites, a dit se nommer Laurence Feliciani, âgée de dix-huit ans, native de Rome, femme de Joseph Balsame, Italien dessinateur à la plume, étant logée chez ladite veuve Théron depuis environ un mois.

« En exécution des ordres du Roi dont ledit sieur Buhot est porteur, il a arrêté ladite femme Balsame, et il s'en est chargé pour la conduire au lieu destiné par lesdits ordres.

« Dont et de quoi nous avons fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de raison, et a ledit Buhot signé avec nous.

« FONTAINE. »

« BUCHOT (1). »

« Il est intéressant de savoir, dit la *Vie de Joseph Balsamo*, que dans le temps où Lorenza fut arrêtée, on dressa au tribunal de police des actes qui se trouvent imprimés dans un opuscule intitulé *Ma correspondance avec le comte Caglios-*

(1) Procès-verbal de capture de la dame Balsamo. (Arch. Y. 1325.)

tro. On y trouve entre autres la déposition de Duplaisir (*sic*) qui rapporte que, quoique Balsamo et sa femme eussent vécu pendant trois mois à ses dépens, ils avaient encore contracté environ deux cents écus de dettes envers des marchandes de modes, le perruquier et le maître de danse. Lyonnais, ce maître de danse, voulut donner un bal à ses écoliers, le lundi 21 décembre 1772. Balsamo escroqua à plusieurs fripiers des habits magnifiques et parut avec sa femme dans le plus brillant équipage. »

Dans son interrogatoire, qui eut lieu le 20 février et dont nous avons déjà cité quelques passages, Lorenza confirma formellement les dires de son mari, qui se plaignait de n'avoir trouvé dans la malle rendue par Duplessis que deux mauvaises chemises, alors qu'il y avait huit chemises neuves en toile de Hollande, une boîte de carmin, « un livre de secrets » et des vêtements. En revanche, elle déclara qu'elle ne croyait pas du tout aux prétendues tentatives d'empoisonnement de Duplessis sur Balsamo (1).

(1) Balsamo appuyait sur deux faits son accusation d'empoisonnement : 1^o après avoir mangé des œufs chez Duplessis, il s'était senti malade ; 2^o un jour que sa femme voulait boire dans son verre, Duplessis jeta le contenu de ce verre dans le feu et la servit dans un autre, avec la même bouteille.

On lui présenta et on lui lut un Mémoire (1) qui avait pour titre : « A Monseigneur le lieutenant général de police, Mémoire pour Lorenza Feliciani, Romaine de nation, épouse du sieur Joseph Balsamo, dessinateur et peintre à la plume, contre ledit sieur Joseph Balsamo, se disant marquis de Balsamo, son mari ».

Elle déclara qu'il était plein d'erreurs, qu'elle ne l'avait ni inspiré, ni écrit, et qu'elle en ignorait l'auteur.

Pendant que Lorenza attendait à Sainte-Pélagie qu'on lui ouvrit les portes de sa prison, le « marquis de Balsamo » était allé loger chez une vieille dame qui lui voulait du bien. Malgré les défenses de la Faculté, intraitable pour ceux qui tuaient les malades sans en avoir le droit, il s'occupait de médecine et vendait, au poids de l'or, une sorte d'eau de Jouvence pour rafraîchir la peau.

En dépit de leurs querelles passagères, les deux jeunes époux, si dignes l'un de l'autre, s'aimaient beaucoup. La police, à la demande du mari, rendit la liberté à la femme. Réunis, ils se remirent à courir le monde. Pour se procurer un peu d'ar-

(1) Probablement de Duplessis.

gent, Balsamo, avant de partir, vendit pour la somme de cinquante louis, à deux gentilshommes qui s'occupaient de chimie, le secret de faire de l'or.

On vit nos deux voyageurs à Bruxelles, puis en Allemagne. Désireux de revoir le pays qui les avait vus naître, ils traversèrent toute l'Italie et arrivèrent à Palerme. Là, une des premières personnes qu'ils rencontrèrent ce fut Murano. L'orfèvre avait encore sur le cœur la fausse évocation des démons et le vol très réel de ses deux cents onces d'or. Il reconnut son mystificateur et le fit arrêter.

Balsamo se trouvait dans une situation d'autant plus mauvaise qu'on se préparait à faire revivre la procédure sur le faux testament fabriqué en faveur du marquis Maurigi. Sa femme le sauva. Elle était alors la maîtresse d'un prince sicilien qui prit le mari sous sa protection. Très énergique et très vigoureux, il commença par assommer dans la salle d'attente du tribunal l'avocat du plaignant, qui renonça immédiatement à plaider contre un homme qui pouvait invoquer en sa faveur des arguments aussi frappants. Le plaignant lui-même fut tellement effrayé par cette intervention qu'il envoya aux juges,

sans hésiter, son désistement. C'est ainsi qu'avec un peu de décision une cause qui était mauvaise fut rendue excellente.

Balsamo était libre, mais il n'avait plus d'argent. Pour pouvoir repartir, il engagea des effets appartenant à sa sœur et que celle-ci ne put recouvrer qu'en payant onze onces d'or, qui ne lui furent jamais restituées.

L'arrêt qui lui rendait sa liberté l'obligeait à quitter Palerme, où d'ailleurs il n'avait pas la moindre intention de prolonger son séjour. Il partit pour Malte, et de là pour Naples, où il resta plusieurs mois.

A peine arrivé, il avait cherché et découvert sans peine quelques dupes chargées d'équilibrer son budget. Il donnait des leçons de chimie et de cabale, vendait une « eau de beauté », changeait le chanvre en soie, le mercure en or, grossissait les perles et les diamants, indiquait, par des moyens cabalistiques, les numéros qui devaient sortir à la loterie.

Il avait le désir d'éblouir ses parents et ses compatriotes, désir très répandu chez les aventuriers, assoiffés d'estime (parce que c'est ce qui leur manque le plus) et convaincus que le succès ou l'apparence du succès a toujours raison. Il fit venir à

Naples son beau-père et un frère de sa femme. Devant l'humble fondeur de cuivre, il affecta de se poser comme un homme très savant, puissant et riche, qui connaissait d'admirables secrets et savait en tirer parti. Quant à son beau-frère, il espérait bien le marier à une femme dans le genre de la sienne et qui pourrait l'aider dans sa vie d'intrigues. Il le fit passer pour un cavalier romain fort riche et l'emmena avec lui à Marseille, à Barcelone, à Valence, à Alicante (1) et à Cadix. Dans cette dernière ville, le frère de Lorenza comprit qu'il se fourvoyait en pareille compagnie et il repartit pour Rome.

Balsamo, à Cadix, avait escroqué à un Espagnol, pour l'achat d'herbes magiques et des autres ingrédients nécessaires à la fabrication de la pierre philosophale, une lettre de change de mille écus,

(1) « Un écrit du sieur Sachi, chirurgien, imprimé à Strasbourg en 1782, et cité dans la réponse de M^{me} La Mothe (*sic*) en 1786, nous donne des notes exactes relativement à leur séjour dans ces villes (Valence et Alicante) ; les efforts que fait Balsamo pour les démentir, dans sa *Lettre au peuple anglais*, ne font que les confirmer. Sachi soutient avoir traité et soigné à Valence, Cagliostro, sa femme, son beau-frère, voyageant le premier sous le nom de Don Tischio, Napolitain, en qualité de lieutenant, avec un petit uniforme. Il ajoute qu'étant chassés de cette ville, ils passèrent à Alicante, où Don Tischio éprouva des catastrophes si humiliantes que, par honnêteté et par respect pour le public, il se croit obligé de les taire. » (*Vie de Joseph Balsamo*, p. 33.)

accompagnée d'une canne dont la pomme était formée d'une magnifique montre à répétition.

Comme la pierre philosophale tardait à venir, l'Espagnol se fâcha, menaça d'adresser une plainte à la justice, et Don Tischio Balsamo regagna précipitamment l'Angleterre, où il espérait que, depuis quatre ans, ses escroqueries étaient oubliées.

Les voyages forment la jeunesse. Le rusé Sicilien, qui, en mainte circonstance, s'était embrouillé dans ses combinaisons, qui avait été aussi souvent dupé que dupeur, tenait désormais à se distinguer par des opérations plus sûres et une plus noble attitude, de la tourbe des médiocres escrocs. Il comprenait enfin l'importance d'une mise en scène bien réglée et la nécessité de paraître riche pour le devenir. Jeter de la poudre aux yeux, mais de la poudre de bonne qualité, de ses déguisements faire d'inattaquables personnalités, dérouter les soupçons à force d'impudence, tel était le but qu'il se proposait et qu'il sut atteindre.

Son nom de Balsamo, qui rappelait trop de mauvais souvenirs et d'expériences fâcheuses, le gênait. Il ne l'avait abandonné que d'une manière intermittente et comme à regret pour s'appeler le marquis de Pellegrini, à Palerme (quand Murano

le fit mettre en prison), Don Tischio, à Valence et à Cadix. Il s'en sépara complètement et devint à Londres, à la fin de l'année 1776, d'abord le capitaine, puis le colonel marquis de Cagliostro ou de Melissa-Cagliostro. Ainsi se trouvèrent anoblis et emmarquisés ses parents de Palerme, Giuseppe et Vincenza Cagliostro, qui ne s'attendaient pas à tant d'honneur.

Cependant, pour faire figure de grand seigneur, l'argent manquait. Cagliostro (nous ne l'appellerons plus que de ce nom) eut recours, pour s'en procurer, à une dame Mary Fry, d'Hammermith, près de Chelsea, et qui résidait à Londres. Il persuada à cette dame, qui paraît avoir été d'une intelligence très rudimentaire, qu'en cachant dans la terre pendant un certain temps des petits diamants, ils s'amolliraient et se gonfleraient. On n'aurait plus qu'à les redurcir, en leur conservant leur grosseur, à l'aide d'une poudre rose dite consolidante; — et pour prouver ce qu'il avançait, Cagliostro n'hésita pas à montrer la poudre en question. Comment douter du succès, après cette décisive démonstration ?

La dame Fry, associée à un de ses amis, M. Scott (qui se retira bientôt de l'affaire), acheta, pour l'expérience projetée, un collier de soixante-deux

brillants, et le donna au merveilleux chimiste qui se chargeait si généreusement de l'enrichir.

Cagliostro mit les diamants non pas dans la terre, mais dans sa poche.

Au bout de quelque temps, la dame Fry, pressée de voir les résultats de l'opération, commença à perdre patience et, après avoir à plusieurs reprises et inutilement réclamé son collier, elle se décida à porter plainte.

Le 7 février 1777, par serment au bureau des bills de Middlesex, par-devant Guillaume Marshall, elle réclama « à Melisa Cagliostro (*sic*) cent quatre-vingt dix livres et au delà pour argent prêté, avancé, payé et déboursé par elle, et aussi pour des marchandises (y compris le collier) et effets vendus et livrés par la déposante au profit du défendeur » (1).

Le même jour, Cagliostro fut arrêté par le sieur Saunders, huissier, et déposa entre ses mains le collier de brillants — une boîte d'or — une canne dans la pomme de laquelle était une montre à répétition entourée de diamants (la canne de Cadix) — sa montre, celle de sa femme avec une chaîne

(1) *Courrier de l'Europe*. (Il s'agit, dans le document cité par Théveneau de Morande, de livres sterling, ce qui porte la somme réclamée à 4750 francs.)

d'or — et quelques pièces de monnaie d'Espagne.

Grâce à ce dépôt, il put être mis en liberté provisoire, après avoir promis de fournir des cautions. Dès qu'il les eut trouvées, il opposa, le 13 février, aux revendications de la dame Fry une demande motivée par laquelle il réclamait, de son côté, une somme de mille livres sterling. Il prétendait « qu'à force d'attention, de travail, d'études et de soins, il était parvenu à réduire en certitude les calculs astrologiques qu'il avait faits sur le tirage des loteries ; qu'au moyen de ces calculs il pouvait deviner les numéros qui sortaient tel ou tel jour ; qu'en conséquence il avait fait gagner 2000 livres sterling à la veuve Fry qui, par reconnaissance, lui avait fait présent, sur ses profits, du collier et de la boîte (d'or) qu'elle redemandait » (1).

Cagliostro comprit bientôt que sa revendication de 2000 livres sterling n'avait aucune chance d'être admise et, sur le conseil de son procureur, il adopta une autre tactique. Il se rendit à Hammersmith chez un juge de paix, Milles — qui plus tard fut cassé pour improbité professionnelle — et fit serment que la dame Fry, deux de ses amis, les sieurs Reynolds et Scott, et un de ses valets,

(1) *Courrier de l'Europe.*

lui avaient dérobé plusieurs objets précieux, parmi lesquels une boîte en or remplie d'une poudre de grande valeur (probablement la poudre qui servait à redurcir les diamants amollis sous la terre). Les quatre accusés furent conduits devant le juge de paix acquis à la partie adverse et qui se disposait à les condamner ; mais ils obtinrent de comparaître devant les magistrats de Litchfield-Street, qui les renvoyèrent des fins de la plainte.

Après plusieurs mois de chicanes et d'atermoie-ments, le procès était sur le point d'être jugé à fond et Cagliostro semblait n'avoir aucune chance de le gagner, lorsque son avocat, M^e Wallace, en désespoir de cause, proposa un arbitrage, qui fut accepté.

On choisit d'un commun accord comme arbitre un très honnête homme, M. Howarth, squire.

Cagliostro avait considérablement réduit ses prétentions. Dans son mémoire (brief) qui devait servir de base à la plaidoirie de son avocat, il réclamait à la dame Fry : 200 livres sterling, pour des repas à elle fournis et à ses amis ou parents, — 300 livres pour argent prêté, — 100 livres « pour les ouvrages, le travail, l'industrie, les soins et la diligence du demandeur dans les affaires de la demanderesse ».

Il racontait que, venu en Angleterre au mois de juillet 1776, il y apportait [une fortune considérable, une très riche garde-robe, beaucoup de bijoux et « deux mille livres en pièces d'or d'Espagne » ; qu'à son arrivée à Londres, il avait logé avec sa femme chez une dame Juliet, à Whitcombe-street, près de Leicester-Fields, et qu'ils avaient connu là une vieille dame portugaise, M^{me} de Blevary, qui habitait dans leur maison. Cette dame, très pauvre, qu'ils recevaient à leur table et qui en paraissait très reconnaissante, disait partout « que M. de Cagliostro était un homme de génie et un savant ». Elle avait parlé de cet homme de génie à M. Guillaume Scott, ami de la veuve Fry, et c'est ainsi qu'il était entré en relations avec cette dame, qui lui devait d'énormes bénéfices obtenus à la loterie.

Sans doute toutes ces allégations furent reproduites devant M. Howarth. Elles n'eurent pas beaucoup de succès. La sentence d'arbitrage fut rendue à Inner-Temple, le 4 juillet 1777.

Le collier de brillants et la boîte en or devaient être remis sans autre délai à la dame Fry, à laquelle Cagliostro devait en outre payer ou faire payer, le 17 novembre 1777, entre dix heures et midi, « dans la maison nommée ou connue sous

le nom de Roll's Coffea House, dans Chancery-Lane, à Londres », les frais et dépens du procès.

L'affaire n'en resta pas là, car on peut lire sur le registre du greffe de la prison de Kengs-Binch ;

« Melisa Cagliostro (*sic*), autrement dit Joseph Cagliostro, a été constitué prisonnier le 9 août 1777 pour décharger ses cautions, à la poursuite de Mary Fry (1) ; dette 200 l. st. » (2).

Il ne sortit de la prison de Kengs-Binch que quatre mois plus tard et fut sans doute obligé (quoique aucun document ne nous en fournisse la preuve) de payer les frais et dépens auxquels l'avait condamné M. Howarth. Il assurait que les poursuites de la dame Fry lui avaient coûté, en sept ou huit mois, 3.500 guinées.

Ce premier procès du collier ne lui causa aucun préjudice moral, pas plus que celui que lui intenta, à la même époque, le procureur Aylett pour les frais qu'il avait faits en son nom dans l'affaire

(1) Et probablement aussi d'un de ceux qui avaient garanti à Cagliostro les sommes qui lui étaient nécessaires pour obtenir sa liberté provisoire. « Le sieur Badroli, Italien, qui était sa caution, le fit mettre en prison pour se dégager du cautionnement envers M^{me} Frung (*sic*) ». (*Copie d'une lettre écrite de Londres par un officier français.*)

(2) *Courrier de l'Europe.*

Benamore. Il n'était plus le gueux, le pauvre hère pour lequel juges et policiers avaient le même mépris. Il soignait sa tenue et son langage. Il parlait haut. Il avait su, par les procédés ordinaires, se faire une réputation de savant. Il ne dédaignait pas de laisser dire — par des domestiques, des fournisseurs, des parasites comme M^{me} de Blevary — qu'il était un illustre chimiste, un bienfaiteur de l'humanité. Enfin il avait derrière lui, pour l'encourager et le défendre, une puissante association qu'il allait bientôt dominer, la Franc-Maçonnerie.

En 1777, la loge de l'*Espérance*, qui se rattachait à la *Haute Observance* (1) et était en grande partie composée de Français et d'Italiens, tenait ses assemblées annuelles dans le cabaret de Kings-Head, au coin de Gerard-street.

Or, le 12 avril, il y avait eu dans le cabaret de la Tête-du-Roi une importante réunion. On devait recevoir trois nouveaux membres, Pierre Boileau, valet de chambre, Joseph de Ricciarelli, comte pa-

(1) Ou des *Maçons réformés*, qui s'adonnaient aux sciences occultes. L'ordre de la *Haute Observance* avait été fondé, vers le milieu du xviii^e siècle, par le baron de Hund, qui avait été initié en 1754, à Paris, dans les hauts grades du chapitre de Clermont, et faisait de la Franc-Maçonnerie une continuation et un perfectionnement des anciennes associations de Templiers.

latin et musicien, âgé de 76 ans — celui-là passa, je le suppose, à l'ancienneté — et Joseph Cagliostro, « colonel du 3^e régiment de Brandebourg ».

Presque tous les membres de la loge étaient présents, sous la haute présidence de « notre frère » Hardivilliers, « tapissier, très habile pour raccommoder les tapis et leur rendre leurs premières couleurs » (1), le traiteur Ruelle, dont l'enseigne portait : *Au nouveau Café d'Orange*, le cafetier Roger, de Ville, « perruquier de femmes très renommé », Jaquin, « faiseur de corps », et un assez grand nombre de tailleurs, de cordonniers et de valets de chambre qui, entre deux coups de plumeau ou deux ressemelages, aspiraient, gravement, à réformer la société.

Cagliostro se présenta avec sa femme, dont il avait demandé l'affiliation. Par galanterie, on commença par Lorenza. On lui remit une jarretière sur laquelle étaient brodés trois mots : *Union, Silence, Vertu*, la devise de la loge, et on lui ordonna de coucher toute la nuit suivante avec cette jarretière.

La réception du « colonel » fut plus longue et

(1) *Courrier de l'Europe*, n° du 24 octobre 1786.

plus dramatique. Il avait payé cinq guinées. Les « frères » voulurent lui en donner pour son argent,

A l'aide d'une corde fixée au plancher, on le hissa en l'air. Il retomba un peu brusquement, par suite d'une fausse manœuvre du frère cordier, et s'écorcha la main. Ce fut la première épreuve. Les yeux bandés, il prit, sur l'ordre du président, un pistolet placé devant lui et le chargea ; mais quand on lui enjoignit de se tirer un coup à la tête, il manifesta la plus vive répugnance et refusa énergiquement.

Pour lui donner du courage (car l'assemblée fut obligée de constater que le noble récipiendaire avait peur), on lui fit prononcer la formule du serment :

« Moi, Joseph Cagliostro, en présence du grand Architecte de l'Univers (1), en celle de mes supérieurs, et de la respectable assemblée dans laquelle je me trouve, je promets de faire tout ce qui me sera ordonné par mes supérieurs ; et pour cela je m'engage, sous les peines connues de mes supérieurs, à obéir aveuglément, sans rechercher les motifs de leurs ordres, et à ne découvrir le secret des mystères qui me seront communiqués,

(1) Suppléé ce jour-là par le tapissier Hardivilliers.

ni de vive voix, ni par geste, ni par écrit. »

On lui tendit de nouveau le pistolet (un pistolet de réception qui n'avait ni plomb ni poudre). Il tira, entendit une détonation, celle d'un autre pistolet plus sérieux déchargé par un des frères, reçut un petit choc à la tête, une chiquenaude qu'on lui donna au moment où partait le coup... et il fut franc-maçon.

Le 2 juin, la Grande Loge de Londres lui délivra son brevet (1).

Quelque temps après il quitta Londres, en laissant comme garantie à son logeur une malle qui était, disait-il, remplie d'effets précieux.

Quand on voulut ouvrir cette malle, on s'aperçut qu'elle était vide (2).

(1) Ce brevet se trouvait dans la collection d'autographes du marquis de Châteaugiron. V. Catalogue... Paris, 1851.

(2) Copie d'une lettre écrite de Londres par un officier français, remise à Paris le 16 juillet 1786. (Archives X²B 1417.)

IV

LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^e SIÈCLE.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des origines de la Franc-Maçonnerie, mais il est nécessaire de donner quelques détails, aussi rapides que possible, sur la puissante association qui fit de Cagliostro un de ses chefs, on pourrait presque dire, un de ses dieux.

La Franc-Maçonnerie commençait à avoir en Angleterre une assez grande importance, lorsque quelques jacobites anglais, réfugiés en France, fondèrent à Dunkerque, en 1721, sous le titre de *l'Amitié et la Fraternité*, la première loge qui ait été établie dans notre pays. La seconde, créée par des membres de l'aristocratie anglaise et dont le grand maître, jusqu'en 1736, fut lord Derwenwather, s'ouvrit à Paris, en 1725, chez le restaurateur Hure, dans la rue de la Boucherie, faubourg Saint-Germain.

Il convient de remarquer que pendant cette

période initiale la Franc-Maçonnerie fut *étrangère, ultra-catholique et absolutiste*.

Quatre nouvelles loges anglaises — c'est-à-dire rattachées à la Grande Loge de Londres — avaient été fondées de 1726 à 1732. La dernière et la plus importante, installée chez le traiteur Handelle, rue de Bussy, prit le nom de la rue où elle tenait ses réunions.

Peu à peu s'ouvraient çà et là, mais surtout dans les villes les plus cosmopolites, dans les ports, dans les centres de commerce et d'industrie, des *ateliers*, assez mal composés en général, si nous en jugeons par un écrit du temps :

« Les profanes se scandalisent avec raison de notre peu de délicatesse dans le choix des sujets, du trafic honteux des initiations, de la somptuosité de nos repas. La plupart des frères ne savent presque rien de notre art, parce qu'on néglige leur instruction. Le nombre des vénérables n'est pas en proportion avec celui des maçons ; tel vénérable compte cinq cents maçons et plus dans sa loge : comment lui serait-il possible de les assembler tous à la fois ? Il faut que les neuf dixièmes attendent leur tour, qui vient à peine une fois par semestre. L'administration des fonds n'est ni ordonnée ni justifiée ; la recette et la dé-

pense se font sans contrôle, sans reddition de compte ; elles passent par des mains prodigues ou infidèles. De là, que de profusions ! que de déprédations ! que de maçons pauvres abandonnés à leur indigence, faute de fonds pour les secourir (1) ! »

Jusqu'en 1738 la Franc-Maçonnerie fit peu de progrès en France. Élu grand maître à cette époque, le duc d'Antin lui donna un grand développement. Dix-huit nouvelles loges furent ouvertes de 1738 à 1743. Les persécutions contribuèrent à cette extension rapide. Elles commencèrent en 1737.

Le 10 septembre 1737, le commissaire de police Jean de Lespinay, informé qu'il devait y avoir une réunion de francs-maçons chez le traiteur Chapelot, à la Râpée, à l'enseigne de Saint-Bonnet, s'y transporta avec un exempt de robe courte, Viéret, et quelques soldats, afin de dissoudre l'assemblée. Son rapport nous apprend qu'arrivé vers neuf heures et demie du soir, il avait vu un très grand nombre de personnes, dont la plupart portaient un tablier de peau blanche et un collier

(1) *La Franc-Maçonne, ou Révélations des mystères des Francs-Maçons* (1744).

de soie bleue auquel étaient attachés une équerre, une truelle, un compas ou tout autre outil de maçon. Des carrosses ou des voitures de remise remplissaient les avenues qui conduisaient chez Chapelot.

Le commissaire de police avait représenté aux personnes qui étaient là « que de telles assemblées étaient prohibées par les dispositions générales des ordonnances du royaume et des arrêts du Parlements ». Ce à quoi les gens interpellés avaient répondu qu'en se réunissant ainsi « ils ne soupçonnaient pas qu'ils fissent rien de répréhensible ». Survenant sur ces entrefaites, le duc d'Antin avait ordonné au commissaire de se retirer.

Quelques jours après, le 14 septembre, le traître Chapelot était condamné par le lieutenant de police Hérault à mille francs d'amende. Son cabaret devait être muré et rester fermé pendant six mois.

La bulle d'excommunication du pape Clément XII contre la Franc-Maçonnerie, le 4 mai 1738 (1), stimulait le zèle des pouvoirs publics dans toute l'Europe.

(1) V. Appendice.

Le 27 décembre 1738, on s'emparait de plusieurs francs-maçons réunis à l'hôtel de Soissons, rue des Deux-Écus, et on les emprisonnait au For-l'Evêque.

Enfin la Chambre de police du Châtelet rendit, le 5 juin 1744, une sentence qui renouvelait l'interdiction faite aux francs-maçons de se réunir et défendait à quelque personne que ce fût de les recevoir, sous peine de trois mille livres d'amende (1).

En réalité, la Franc-Maçonnerie, à cette époque, était beaucoup plus menacée par ses dissensions intérieures que par les mesures qu'on prenait contre elle.

Louis de Bourbon Condé, comte de Clermont, avait été élu grand maître en 1743. Il apporta dans ces fonctions, qu'il ne prit jamais au sérieux, une extrême négligence. La même année, les francs-maçons avaient fondé, sous le nom de *Grande Loge anglaise de France*, un pouvoir central qui devait, en 1756, se soustraire complètement à la suprématie

(1) Ce régime de persécutions intermittentes, très atténué à diverses époques, dura jusqu'à la fin du siècle. Louis XV refusait de recevoir à sa cour les grands seigneurs affiliés à la Franc-Maçonnerie. D'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie française, voulait se présenter à l'initiation maçonnique : l'Académie prit un arrêté pour l'en empêcher.

de Londres et devenir *Grande Loge de France* (1).

Mais les abus étaient nombreux. Le recrutement se faisait sans aucun contrôle. Les dignités maçonniques, rendues inamovibles, se vendaient au plus offrant. Aucun lien n'existait plus entre les loges.

En 1761, le comte de Clermont désignait comme son substitut (à la place du frère Baure) un maître de danse qui ajoutait à cette profession celle d'entremetteur, Lacorne.

« Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. »

La Grande Loge de France refusa de reconnaître Lacorne, et celui-ci, avec les plus mauvais éléments de la Maçonnerie, avec les trafiquants d'initiations, avec des hommes mal famés et de bas étage, avec des « vénérables » qui ne l'étaient que de nom, forma un nouveau groupement. La lutte commença aussitôt entre ces frères ennemis. On

(1) En même temps, la Grande Loge revisa sa constitution et adopta de nouveaux règlements : trois grades seulement (apprenti, compagnon et maître) reconnus, — gouvernement de l'ordre attribué aux vénérables de Paris, à l'exclusion de ceux de province, — une *assemblée de conseil* et une *loge de communication de quartier*, chargées, la première, de prendre des décisions provisoires, la seconde, de les adopter ou de les réformer, — une *chambre des dépêches*, à qui étaient confiées la correspondance et les enquêtes sur les candidats.

s'excommunia de loge en loge, jusqu'au moment où, en 1762, pour mettre fin à cet état d'anarchie, le comte de Clermont révoqua Lacorne et le remplaça par un substitut moins suspect, Chaillou de Joinville.

Il y eut une réconciliation générale. Elle ne dura pas longtemps. La Grande Loge n'avait accueilli qu'avec la plus vive répugnance les frères de la bande Lacorne. Aux élections triennales du 22 juin 1765, elle les exclut de toutes les dignités et, par un arrêté du 15 mai 1766, elle les déclara déchus de tous leurs droits maçonniques. Ils répondirent à ces mesures sévères en envahissant, le 4 février 1767, la salle où on célébrait la fête de l'ordre, et en se livrant à des voies de fait contre ceux qui les avaient exclus.

Le lendemain, le lieutenant de police fit fermer la Grande Loge, qui ne rouvrit que quatre ans après, en 1771, à la mort du comte de Clermont, auquel on donna pour successeur, comme grand maître, le duc de Chartres, le futur Philippe-Egalité. Cette élection était due aux « Lacorniens ». Ils en profitèrent pour se rapprocher de l'autre groupe — qui représentait l'élément modéré et aristocratique — et pour obtenir, dans l'intérêt commun, qu'on rappor-

tât le décret d'exclusion prononcé contre eux.

Après cette période de dissensions intestines, tout était à refaire. La Maçonnerie fut déclarée « en danger ». On envoya dans toute la France des inspecteurs chargés de rendre compte de la situation, en général peu satisfaisante, dans laquelle se trouvaient les ateliers, déserts ou mal recrutés. Des délégués de province vinrent à Paris, se réunirent sous le titre d'*Assemblée nationale* à l'hôtel de Chaulnes, sous la présidence du duc de Luxembourg, substitut du duc de Chartres, et préparèrent un nouveau code de lois maçonniques. Le 24 décembre 1771, l'assemblée supprima la Grande Loge de France (dont plusieurs membres furent accusés d'abus de pouvoir, de concussion et de vol) et la remplaça par une nouvelle Grande Loge nationale, le *Grand-Orient de France*, divisé en trois chambres — *d'administration, de Paris, des provinces* — dont les décisions seraient soumises à une sorte de conseil suprême, la *Loge de conseil*. Tous les officiers des loges devaient être renouvelés chaque année.

La Grande Loge refusa de se considérer comme supprimée et, pendant près de vingt ans, lutta contre le pouvoir rival. Elle ne se soumit qu'en 1799. Dès le début de sa fondation, la plu-

part des loges de province s'étaient rattachées au Grand-Orient qui, soutenu par le duc de Chartres, presque toléré par le gouvernement, fit faire à la Franc-Maçonnerie de très grands progrès. Une de ses premières réformes avait été d'interdire aux Maçons de se réunir dans des auberges ou des cabarets.

A peu près à l'époque où lord Derwenwather fondait à Paris, chez le restaurateur Hure, sa loge jacobite, un protestant converti au catholicisme par Fénelon, un partisan passionné des Stuarts, le chevalier de Ramsay, introduisait en France une autre franc-maçonnerie étrangère, celle qu'il appelait — malgré les protestations de la Grande Loge d'Ecosse — le *Rite Ecossais*.

Il se prétendait dépositaire de secrets remontant aux chevaliers du Temple et même aux corporations d'ouvriers qui s'étaient groupées autour d'Hiram.

Le grand nombre de grades (trente-trois), des titres pompeux — *Maître illustre, Chevalier de l'Aurore, Grand Inquisiteur, Grand Elu, Commandeur du Temple*, etc. — favorisèrent beaucoup le développement du Rite Ecossais. Il s'appuyait sur une base solide, la vanité humaine. On comprend facilement que le vulgaire titre de compagnon, ou

même de maître, paraissait moins flatteur et moins désirable que celui de commandeur du Temple ou de chevalier de l'Aurore.

Le Rite Ecossais se subdivisait en plusieurs « directoires ». Le plus important fut le *Conseil souverain des Empereurs d'Orient et d'Occident*, ou *Sublime Mère loge écossaise* ou *Grand globe français*, fondé à Paris vers 1758, et dont faisaient partie la plupart des vénérables des loges parisiennes, quoiqu'ils n'eussent, comme on s'en doute, rien d'impérial ni de sublime.

En 1780, des pourparlers s'engagèrent entre le Grand-Orient et le *Grand Chapitre général* (ou Rite Ecossais) *de France*. Ils venaient à peine de commencer lorsque intervint le président d'un chapitre de rose-croix, le *très sage* (c'était son titre officiel) docteur Gerbier, armé d'une prétendue constitution, écrite en latin, et délivrée par la Grande Loge d'Edimbourg en 1721. Ce document avait été fabriqué chez un cabaretier et il portait encore, comme un certificat d'origine, des taches de vin. On feignit de croire à son authenticité, pour ne pas éterniser la discussion, et, en 1786, les rose-croix du docteur Gerbier et les loges du Rite Ecossais furent rattachés au Grand-Orient.

Les femmes devaient-elles faire partie de la Franc-Maçonnerie ? Cette question s'était posée, au moins en France, dès les débuts de cette institution. Quelques frères, généralement les plus âgés, répondaient par la négative, d'autres se montraient moins exclusifs. Pour concilier les deux théories, on créa la *Maçonnerie d'adoption*.

Elle avait été précédée par un certain nombre de sociétés, assez peu connues, et dont on nous permettra de dire quelques mots, car elles se rattachent également à notre sujet.

En 1737 fut fondée à Vienne en Autriche la société des *Mopses*, présidée par deux *Mopses*, un homme et une femme. Pour en faire partie, il fallait embrasser le derrière d'un chien. Les récipiendaires refusaient d'abord très énergiquement d'accomplir cette petite formalité. Quand on avait réussi à les y décider, ils constataient avec surprise que le chien était artificiel et que son derrière était en satin.

En Italie, à la même époque, l'*Ordre des Chevaliers et Chevalières du Bouchon* obligeait ceux, hommes ou femmes, qui voulaient en faire partie à souffler dans le... (ce n'était pas dans la figure) du grand maître, qui avait, assurait-on, besoin de ce singulier remède pour recouvrer la santé.

On se résignait à cette épreuve, puisque les règlements l'imposaient, et on s'apercevait alors que c'était dans un instrument de carton, imité à la perfection, qu'on venait de souffler.

La France se montrait un peu plus délicate et aussi un peu moins morale dans ses inventions. En 1745, M. de Chambonnet créait à Paris l'*Ordre de la Félicité*. Les *chevaliers* et les *chevalières* étaient censés accomplir un voyage allégorique par mer vers l'île de la Félicité, c'est-à-dire vers l'Amour. Par suite, tous les termes en usage dans l'ordre étaient empruntés au vocabulaire de la marine. Il y avait quatre grades : *Mousse*, *Patron*, *Chef d'escadre*, *Vice-Amiral*. Au-dessous du grand maître, le *Grand Sondeur*, les autres dignitaires portaient le titre de *Commissaires de marine* ou d'*Inspecteurs*.

Une des épreuves de la réception consistait à adresser, la tête tournée vers le nord, une épître en vers à saint Nicolas, patron de l'ordre. Pour mettre à l'aise les candidats, non seulement on permettait, mais on exigeait que les vers fussent mauvais.

Deux ans après, en 1747, le chevalier de Beauchaine ou de Beauchêne, qui était franc-maçon, fondait à Paris, pour les femmes comme pour les

hommes, la société des *Fendeurs charbonniers*, qui eut une grande vogue et dura jusqu'à la fin de l'Empire. Inaugurée le 17 août, dans un jardin du faubourg de la Nouvelle-France, c'était une imitation burlesque des loges maçonniques, comme on pourra en juger par ce brevet d'admission du 6 juillet 1781, qui porte en tête un étang, des arbres et, groupés de diverses manières, des scies, des haches, des maillets, des vrilles, des cruches, des écuelles, des pipes, sans compter une carna-sière près d'un chien à l'arrêt :

« Du grand chantier général séant et assemblé dans le centre des forêts du roi, sous les auspices de la Nature.

« Bonne vie, bonne vie à tous les pères maîtres, officiers et bons cousins, bons compagnons fendeurs ! Nous, pères maîtres et officiers des chantiers de France, soussignés, certifions et attestons que *l'avantage* ayant été favorable à N..., il a été reçu en qualité de bon cousin et bon compagnon fendeur dans le chantier *du Globe et de la Gloire* avec toutes les formalités requises et nécessaires ; pour quoi nous prions tous les bons cousins et compagnons employés dans nos ateliers de le reconnaître, admettre et traiter très favorablement et humainement, de lui procurer de la besogne,

l'hospitalité et bonne conduite, après qu'il se sera fait connaître par les principaux signes et mystères de notre ordre illustre : ce que nous exerçons et faisons envers tous les bons cousins et bons cousins fendeurs qui viennent nous voir des chantiers et forêts éloignés. En foi de quoi nous avons baillé et délivré le présent certificat audit cousin N... Signé de nous, contresigné par notre garde-vente général, et scellé du grand marteau général des forêts royales, en cire rouge, pour lui servir au besoin. » *Signé* : Douves, Darmancourt, Cambon, Naudin, Josse de Saint-Kilien, Paulmier, Desclozeaux, etc.

On peut également citer l'*Ordre des Chevaliers et des Nymphes de la Rose*, qui eut pour créateur M. Chaumont, secrétaire particulier du duc de Chartres et « intendant de ses menus plaisirs ». C'était aussi une imitation de la Maçonnerie. La loge était le Temple de l'Amour. Le grand maître portait le titre de *Hiérophante*, et la grande maîtresse celui de *Grande Prêtresse*. L'introducteur des aspirantes se nommait le *Chevalier Sentiment*, la dame qui l'accompagnait, la *Nymphe Discrétion*. Les réunions se tenaient à la petite maison du prince, à la Folie-Titon, rue Montreuil, dans le faubourg Saint-Antoine. Les récipiendaires femmes étaient

des actrices, des danseuses, des bourgeoises ou des grandes dames sans préjugés. En 1780, il y eut une fête magnifique, dans laquelle le duc de Chartres remplissait les fonctions d'hiérophante. La nymphe admise était M^{lle} Guimard.

On voit que toutes ces sociétés n'avaient aucune tendance politique ou sociale et qu'elles se proposaient comme unique but le plaisir. Qu'on l'avouât ou non, les raisons qu'on invoquait pour admettre les femmes dans la Franc-Maçonnerie étaient d'ordre plutôt sentimental — et l'opinion publique ne s'y trompait pas. En 1754, Poinciset avait fait jouer, le 28 août, au théâtre de la foire Saint-Laurent, une parodie des *Fêtes de l'Amour et de l'Hymen* (paroles de Cahusac, musique de Rameau) intitulée les *Fra-maçonnnes*. Les deux principaux personnages étaient « le Vénérable » et « Hortense. »

Cette Hortense que l'on admire
Beaucoup moins que ses diamants,
Et qui, crainte de la satire,
Se contente de six amants.

Dans la scène VI, ils échangeaient ce dialogue qui n'avait avec la réforme de la société que d'assez lointains rapports.

LE VÉNÉRABLE

A nos lois, malgré mon courroux,
Vous me rendez parjure.

HORTENSE

Comment ! je suis seule avec vous !
Quelle heureuse aventure !
Nous serons plus en liberté :
Allons, découvrez-moi votre âme.

LE VÉNÉRABLE

Qui ? moi, Madame,
Eh ! mais en vérité,
Vous avez bien de la bonté.

HORTENSE

Pourquoi nous faites-vous l'injure
De nous bannir ?

LE VÉNÉRABLE

Ce sont nos lois.

HORTENSE

Vos lois outragent la nature,
N'en croyez jamais que sa voix.
Elle a formé les doux nœuds
Qui nous joignent l'un à l'autre :
Votre sexe n'est heureux
Qu'alors qu'il s'unit au nôtre...

Cette théorie d'Hortense était, sans doute, celle de la plupart des francs-maçons. Quelques-uns, comme Cagliostro, voyaient, à tort ou à raison,

dans l'admission des femmes, crédules, impressionnables, faciles à influencer, plus portées que les hommes à l'enthousiasme — surtout quand rien ne le justifie — un moyen d'augmenter l'influence et d'activer les progrès de la Maçonnerie.

Quoi qu'il en soit, le Grand-Orient, en 1774, établit ou reconnut les loges d'adoption, qui se répandirent dans la plupart des pays de l'Europe, mais que l'Angleterre refusa constamment d'adopter, parce qu'elle les trouvait « trop françaises ».

Cette maçonnerie féminine, qui servit surtout de prétexte à des banquets ou à des bals, comprenait quatre, huit ou dix grades, dont voici les désignations et le classement :

1

1. Apprentie.
2. Compagnonne.
3. Maîtresse.
4. Maîtresse parfaite.

2

5. Elue.
6. Dignité écossaise.
7. Princesse de la Couronne.
8. Dignité anglaise.

3

5. Ecosaise.
6. Chevalière de la Colombe.
7. Sublime écossaise.
8. Chevalière de la Bienfaisance.
9. Souveraine illustre maçonne.
10. Princesse de la Couronne.

Le « temple » d'une loge d'adoption portait le nom poétique d'Eden, comme si le seul fait d'y

réunir des hommes et des femmes en faisait un paradis. D'ailleurs aucune femme enceinte ou malade ne pouvait être admise dans cet Eden, et il fallait, pour y être reçue, avoir au moins dix-huit ans, une vie irréprochable et des mœurs pures. On n'aurait qu'à citer certaines franc-maçonnnes du temps pour prouver que cette dernière clause du règlement ne fut pas toujours observée.

En 1775, la loge de *Saint-Antoine*, à Paris, créa une loge d'adoption dont la présidence fut déférée à la duchesse de Bourbon, qui reçut le titre de *Grande Maîtresse de toutes les loges d'adoption de France*. Au mois de mai, la Grande Maîtresse fut installée, avec un pompeux cérémonial et au milieu de fêtes splendides. Le duc de Chartres tenait les travaux. Six cents personnes étaient présentes, parmi lesquelles la duchesse de Luynes, la duchesse de Brancas, la marquise de Clermont, la marquise de Sabran, la duchesse de Caylus, etc. Les travaux terminés, on descendit dans les jardins brillamment illuminés et où divers spectacles, mêlés de musique et de chant, précédèrent un feu d'artifice dont la pièce finale représentait le *Temple de l'Amitié et de la Vertu*. Il y eut ensuite un banquet, un bal, et la fête se termina par

une quête qui servit à délivrer des pères et des mères retenus en prison pour n'avoir pas payé des mois de nourrices.

En 1777, la duchesse de Bourbon présida encore une fête donnée par la loge d'adoption de *la Candeur*, et cette loge, deux ans après, obtint de Louis XVI une gratification de mille livres, une pension de huit cents livres et une lieutenance dans un régiment pour le marquis de Trestondam qui, ruiné et persécuté par sa famille, se trouvait sans ressources.

Après avoir multiplié les fêtes (1), les bals, les banquets, et aussi, il faut le dire, les actes de charité, la Maçonnerie d'adoption, qui n'avait plus l'attrait de l'extraordinaire, perdit peu à peu sa vogue. Dans les dernières années du siècle, elle n'était guère plus qu'un souvenir. Elle acheva de mourir en 1830.

Les détails donnés dans le cours de ce chapitre ont besoin d'être complétés par quelques réflexions qui s'en dégagent et qui aideront, je l'espère, à mieux comprendre le rôle maçonnique de Cagliostro et à mieux juger une institution sur

(1) Une des plus célèbres fut celle que donna, à Auteuil, en 1778, chez M^{me} Helvetius, la loge d'adoption des *Nœuf Sœurs* en l'honneur de Franklin.

laquelle ses amis et ses ennemis ont accumulé tant d'erreurs.

Avec leur fâcheuse tendance à tout dramatiser et à tout grandir, les hommes donnent trop souvent aux choses une importance qu'elles n'ont presque jamais. C'est ce qui s'est produit pour la Franc-Maçonnerie *française*, au xviii^e siècle. On l'a jugée, suivant les points de vue où on s'est placé, très utile ou très dangereuse. Elle n'a été, en réalité, ni l'une ni l'autre.

Elle n'a ni soutenu activement ni combattu le gouvernement établi et la religion régnante.

En 1791, pendant le procès de Cagliostro à Rome, les inquisiteurs trouvèrent, paraît-il, dans une cassette qui lui appartenait, de mystérieux brevets où étaient représentées des croix avec ces trois lettres : L. D. P., qui signifiaient *Lilia destrue pedibus* — Foulez aux pieds les lis. C'est une des innombrables légendes qui se formèrent autour du nom de Cagliostro.

Aucun document sérieux n'établira, d'une manière certaine, que la Franc-Maçonnerie française n'a pas été, dans son ensemble, pendant tout le xviii^e siècle, *catholique et royaliste*. Fondée, on l'a vu, par des jacobites et des « papistes », elle était en grande partie composée de nobles et de prêtres.

Elle élisait comme grands maîtres des princes du sang qui n'étaient nullement intéressés à un changement de régime. Même le duc de Chartres n'avait aucune raison de rendre impossible le métier de roi. Il n'adhéra à la République que pour sauver sa tête, et on sait qu'il n'y réussit pas.

A part quelques groupes hétérodoxes qui formaient une infime minorité, la Franc-Maçonnerie ne prépara pas la Révolution. Elle la subit. Elle fut suspecte et opprimée tant que dura la Terreur, et les maîtres du jour ne l'épargnèrent pas plus que les autres associations (1). La plupart des loges cessèrent de se réunir, les procès-verbaux du Grand-Orient furent interrompus, et la Franc-

(1) Pour éviter d'être compromis, le duc de Chartres n'hésita pas à résigner ses fonctions de grand maître. Il écrivit le 5 janvier 1793 au Grand-Orient une longue lettre, publiée par le *Journal des Débats* le 22 février, lue dans la séance du 13 mai, et dont voici le passage le plus caractéristique : « Comme je ne connais pas la manière dont le Grand-Orient est composé, et que, d'ailleurs, je pense qu'il ne doit y avoir aucun mystère ni aucune assemblée secrète dans une république, surtout au commencement de son établissement, je ne veux plus me mêler en rien du Grand-Orient ni des assemblées des francs-maçons. » On prétend qu'après avoir lu cette lettre, qui fut écoutée dans le plus profond silence, le président de la réunion saisit l'épée dont se servait le grand maître, la brisa et en jeta les morceaux au milieu de la salle.

Maçonnerie française ne recommença à vivre qu'en 1799.

Les rois en la persécutant, les papes en la frappant par des bulles d'excommunication, avaient commis une faute. Ils lui assignaient ainsi, lui imposaient presque un rôle qu'elle s'était bien gardée de prendre. Ils érigeaient en sectaires et en conspirateurs de paisibles citoyens, très amis de leur repos, et qui n'avaient aucune visée politique.

Sans doute ils étaient tolérants, mais presque tout le monde l'était autour d'eux en ce temps-là (1). Ils ne dirigeaient pas, comme on l'a prétendu, ce mouvement — si général et si factice — vers les réformes libérales. Ils se contentaient de le suivre.

Un des esprits les plus faux qui aient jamais existé, Jean-Jacques Rousseau, avait mis à la mode l'*Humanitarisme*. On croyait avec lui ou on affectait de croire que l'homme naît bon, sortant des mains du Créateur. Théorie étrange chez ce monomane inquiet et grincheux, qui a passé toute sa vie à se plaindre des autres et de lui-même!

Surtout dans les vingt ou trente dernières

(1) Cependant les Juifs furent longtemps exclus des loges par des règlements formels.

années du siècle et à une époque où la désagrégation morale semblait avoir atteint ses dernières limites, il est curieux de rencontrer, à chaque instant, sous la plume d'écrivains dont quelques-uns cependant ne manquaient pas de clairvoyance, les épithètes d'*estimable*, de *respectable* et de *vénérable*. Elles produisent à la longue un véritable agacement et on est presque satisfait de voir les estimables sans-culottes et les vénérables tricoteuses de la Révolution venir interrompre les panégyriques et les homélies de ces doux-cœurs philanthropes.

La « bienfaisance » était à la mode. On s'apitoyait, avec des attitudes langoureuses et des phrases emphatiques, quelquefois même avec des larmes « très douces », sur le triste sort des orphelins, des aveugles et des sourds-muets. Jamais il n'y eut tant d'égoïsme et de sécheresse de cœur, mêlé à tant de sentimentalité.

En réalité, ce siècle, livré au plaisir, était dévoré par un incurable ennui. Le vice ne lui suffisait plus pour se distraire et il essayait de la vertu. La pâture que donnent aujourd'hui aux âmes impressionnables certains romans populaires, très appréciés par de grandes dames qui ne s'en vantent pas, on la demandait alors au spectacle

de la détresse humaine. Il provoquait une émotion d'autant plus agréable qu'elle s'arrêtait à fleur de peau et secouait les nerfs, sans intéresser le cœur. On en jouissait le plus possible, en le mettant en valeur, en l'entourant d'une habile mise en scène. Les pauvres et les malheureux servaient ainsi à occuper le désœuvrement des riches. On dansait pour eux. Chaque aumône qu'on leur faisait était un prétexte à quelque fête splendide. On se sentait délicieusement attendri, en écoutant « le cri de leur reconnaissance ». S'ils n'avaient pas existé, mais ils n'existaient que trop, on les aurait inventés.

Les francs-maçons étaient en général de braves gens, mais ils souffraient, eux aussi, de la maladie du siècle. Ils avaient besoin de *vibrer*. Leur charité, très réelle, se montrait presque toujours bruyante et déclamatoire. Elle s'exerçait à la face du ciel et de la terre. On trouvait dans les loges autant qu'ailleurs, et peut-être davantage, ce que j'appellerai le *cabotinage de la sensibilité*.

Donnons deux exemples pris entre beaucoup d'autres.

Une femme Menthe avait, en 1782, une petite boutique de fruitière, près du Louvre. Déshéritée par sa sœur qui possédait quatre mille livres,

elle répondit à ce mauvais procédé en adoptant un des fils naturels de cette sœur, quoiqu'elle eût elle-même dix enfants et qu'elle fût fort pauvre. Peu de temps après, cette charitable fruitière accoucha d'un dix-neuvième enfant (elle en avait perdu huit), et il eut pour parrain le curé de sa paroisse et pour marraine la baronne de Champplot, gouvernante du Louvre.

« Douze ou quinze jours avant ce baptême mémorable, une des loges de francs-maçons les plus célèbres de la capitale, la loge de *la Candeur*, donna une fête superbe, qu'on pourrait appeler la Fête de la Bienfaisance. Plus de cent quarante personnes des deux sexes et de la première distinction composaient l'assemblée. Après les cérémonies en usage dans les loges d'adoption, une toile se leva, et l'on vit sur un trône magnifique la bonne Menthe, entourée de ses dix enfants, et ayant à ses pieds celui qu'elle a si généreusement adopté : toute cette famille intéressante avait été habillée aux dépens de la société. Le marquis de ***, qui la présidait, expliqua, dans un discours aussi pathétique qu'éloquent, le tableau attendrissant qui frappait les regards. Dans l'endroit le plus touchant de ce discours, la comtesse de *** posa une couronne civique sur la tête de la femme

Menthe ; la marquise de *** lui remit une bourse remplie d'une somme assez considérable, et la comtesse des *** lui présenta une corbeille contenant la layette du dix-neuvième enfant qu'elle allait mettre au jour. Celui adopté par la femme Menthe, l'a été par la loge de la Candeur, qui s'est chargée de l'élever et de l'établir (1). »

La même année, la loge de la Candeur, dans une fête donnée en l'honneur des frères Montgolfier, couronna un jeune soldat, Claude Thion, qui venait d'être admis aux Invalides après avoir accompli une action d'éclat. C'est encore Nougaret qui nous donnera les détails de la séance.

« Après que M. le marquis de ***, qui présidait une assemblée de cent soixante-dix personnes des deux sexes et de la première distinction, eut traité avec une éloquence noble et véhémence la magnifique découverte de MM. Montgolfier, l'un d'eux qui était présent, cédant à la plus flatteuse invitation, malgré sa modestie, s'avança sur une estrade élevée et reçut une couronne des mains de M^{me} la comtesse de ***. Dans ce moment, des tambours se font entendre dans le lointain : ils s'approchent, les portes s'ouvrent, des drapeaux se déploient ;

(1) *Spectacle et Tableau mouvant de Paris ou Variétés amusantes*, par Nougaret. Paris, 1787, t. I, p. 39.

on voit paraître, au milieu d'une troupe de ses camarades, le jeune et brave Thion, qui, s'étant avancé modestement, fut couronné par les Grâces, au bruit des tambours, des trompettes et des applaudissements universels. M^{me} la comtesse de P^{***} présenta une magnifique médaille d'or au jeune héros, et tandis qu'elle l'en décorait, une musique militaire, placée dans une pièce voisine, exécuta l'air connu : *Rien ne plaît tant aux yeux des belles, que le courage des guerriers*. Un souper splendide suivit cette intéressante cérémonie. Le brave Thion, ses respectables camarades et M. Montgolfier occupaient les places d'honneur à une table de cent couverts. Leur santé fut célébrée au son des instruments militaires. L'estimable Thion ne pouvait retenir ses larmes. Un des membres de la loge de la Candeur exprima les sentiments du jeune guerrier dans les couplets suivants :

Plein du bonheur qu'ici je goûte,
 Ne puis-je l'exprimer tout haut ?
 Pour songer à ce qu'il m'en coûte (1),
 Je sens trop bien ce qu'il me vaut.

(1) En portant une bombe à une batterie, il avait eu le bras droit arraché par un boulet de canon.

Victime du sort et des armes,
 Si leurs coups n'ont pu m'ébranler,
 Dans un moment si plein de charmes,
 Le sentiment obtient des larmes,
 Que mes maux n'ont point fait couler.

On dit qu'un homme ou qu'un génie (1)
 Admis comme moi dans ces lieux,
 Sait dans le char de la feerie
 S'élever au séjour des dieux.

De son talent qu'il me pardonne
 De n'être jamais curieux :
 Quand on obtient une couronne
 Que l'honneur, que la beauté donne,
 Sans lui n'est-on pas dans les cieux (2) ? »

Une association qui se serait proposé comme but de faire discrètement la charité, d'établir entre tous ses membres une égalité réelle, n'aurait recruté que très peu d'adhérents ; mais le désir d'obtenir des grades, de participer à de pompeuses cérémonies devait attirer sans cesse de nouveaux candidats, dans un pays où la vanité atteint, comme on sait, d'extraordinaires proportions.

Paisibles citoyens, attachés à l'ordre de choses établi, aussi peu désireux de subir la persécution que de l'imposer à autrui, les francs-maçons trou-

(1) Montgolfier.

(2) *Spectacle et Tableau mouvant de Paris...* I, 154.

vaient une puérile satisfaction à se ceindre de tabliers de peau, à s'orner de rubans, à s'armer de maillets, à prononcer de mystérieuses formules. Nobles, il ne leur déplaisait pas de « s'encanailler » ; bourgeois, ils considéraient comme une bonne fortune de pouvoir se rapprocher des gens titrés, ducs, marquis ou comtes, et c'était pour eux une manière de s'anoblir. Les préjugés n'y perdaient rien, ni les haines non plus, comme on le verra en 1793. Chacun gardait ses distances. C'était aux grands noms qu'on attribuait les grandes fonctions, et l'opposition qui fut faite à la bande Lacombe, composée en grande partie de plébéiens, est une preuve du caractère *aristocratique* des loges.

Malgré tout, on affectait de se payer de mots. La vanité se prenait pour du civisme. Dans leur niaiserie prétentieuse, tous ces cabotins s'éri-geaient volontiers en apôtres.

Ils avaient la faiblesse de se croire utiles et même nécessaires. Quelques-uns, dont Cagliostro reste le type le plus complet, étaient dangereux.

L'abus des cérémonies étranges et des redoutables formules a ses périls. Ce n'est pas impunément qu'on expose le cerveau humain, si débile, à se repaître de billevesées, à s'habituer à l'extraordinaire. On lui entr'ouvre les portes du mystère,

il s'y précipite comme dans un gouffre. Au-dessous des loges purement « mondaines » se formèrent très vite un grand nombre de loges occultistes, qui reconnurent pour maîtres, pour inspirateurs, des hommes qui ont précédé et préparé Cagliostro, Svedenborg, Martinez Paschalis, Saint-Martin, le comte de Saint-Germain, Mesmer, etc.

La maladie du surnaturel qui a sévi dans tout le cours du xviii^e siècle — et qui n'est pas près de disparaître — la Franc-Maçonnerie a grandement contribué à la développer, à la rendre incurable (1). Il nous sera facile de le démontrer.

(1) « On trouve dans l'*Histoire du Grand-Orient* le détail des épreuves à subir pour arriver au rajeunissement. » Dulaure, *Histoire de Paris*. (Note à propos de Cagliostro.)

V

LA FOLIE DU SURNATUREL. — LA MAÇONNERIE OCCULTISTE. — DE SVEDENBORG A CAGLIOSTRO.

Ce n'est pas dans un seul chapitre, ni dans un seul volume, qu'on peut étudier à fond ce goût et ce besoin du « miracle » qui ont caractérisé le xviii^e siècle ; mais il suffira de quelques traits, particulièrement typiques, pour en donner l'idée et pour montrer sur quel terrain, favorable à l'éclosion des dupes, allait évoluer Cagliostro.

On ne comprendrait pas sa vogue, qui fut immense, sans ces explications préliminaires qui paraîtront peut-être à certains lecteurs, pressés d'arriver au dénouement, un peu longues, et que d'autres, avec plus de raison, trouveront trop écourtées.

Ce culte du merveilleux n'épargnait aucune classe de la société ; mais, pour mieux s'adapter à tous les genres de crédulité, il prenait des formes différentes.

Chez la plupart de ces assoiffés d'irréel, il y avait une perversion du sentiment religieux. Leur foi mystique invoquait le surnaturel, le créait de toutes pièces, et, malgré l'Église, arrachait Dieu au ciel pour en faire une sorte de médecin universel, plus sûr et moins cher que les autres.

Pendant tout le siècle, sur tous les points du pays, les miracles se succédèrent — ou du moins ce que la crédulité populaire appelait ainsi.

Jacques II, roi détrôné, était mort à Saint-Germain-en-Laye, le 16 septembre 1701. Sa piété et surtout ses malheurs lui avaient fait une auréole. Des malades prièrent sur sa tombe et furent ou se crurent guéris. Une jeune fille, Catherine Dupré, muette depuis 1691 par suite, assurait-elle, du sort que lui avait jeté un sorcier, retrouva subitement la parole sur cette pierre vénérée. Malheureusement, le père Lebrun (1) eut des soupçons. Il se livra à une enquête et découvrit que Catherine Dupré n'était qu'une simulatrice.

Devenus impossibles, à la suite de cette révé-

(1) Oratorien, né à Brignoles, en Provence, en 1661, mort en 1729. Son principal ouvrage est *l'Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants, avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas.*

lation, sur la tombe de Jacques II, les miracles émigrèrent sur celle de Mgr Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, mort en odeur de sainteté.

Quelques années après, le cimetière Saint-Médard était chaque jour envahi par de longues théories de malades et d'infirmes qui allaient se faire guérir sur le tombeau du diacre Pâris (1). Tout Paris, cette fois, sembla atteint de la même folie. On allait, en pèlerinage, assister aux *convulsions*. Une promenade au cimetière Saint-Médard était, pour les grandes dames, avides d'émotion, d'aussi bon ton qu'une soirée à l'Opéra. Des scandales se produisirent, plus nombreux et moins contestables que les guérisons. La police se décida à intervenir et, le 27 janvier 1732, fit fermer le cimetière.

On connaît le distique qui fut fait à cette occasion et placardé sur une des portes par l'auteur qui oublia — et pour cause — de signer ses vers :

De par le Roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Les convulsionnaires ne se tinrent pas pour battus. Ils se cachèrent à Paris dans de mysté-

(1) Mort le 1^{er} mai 1727, en laissant dans son quartier la réputation d'un saint. V. l'ouvrage de Carré de Montgeron, *la Vérité des miracles du bienheureux Pâris* (1737).

rieuses retraites. A la veille de la Révolution, il y en avait encore dans une maison de ce faubourg Saint-Marceau qui semble avoir été, au XVIII^e siècle, le quartier général de l'occultisme.

Ce n'étaient pas seulement les morts qui faisaient des miracles : on en demandait aux vivants.

Vers 1772 vint s'installer à Paris, rue des Ciseaux, un « toucheur », surnommé le *prophète Elie*, qui guérissait ceux qui s'adressaient à lui en posant la main sur la partie malade. Il ne demandait pas d'argent, mais sa femme en recevait pour lui. « Trente mille hommes disaient : c'est un prophète ; il guérit en touchant. La rue ne désemplissait pas d'estropiés, d'aveugles, etc. C'était une frénésie, mais qui avait cela de particulier qu'elle ne sortit pas d'un caractère calme, confiant, tranquille. Il n'y eut point de tumulte, point de cet emportement si commun dans les émotions populaires. Une persuasion intime avait rendu les esprits modérés. On s'approchait de la maison pour ainsi dire en silence. Le *guérisseur* avait un air modeste et simple ; il était devenu prophète à son grand étonnement et comme par hasard. On le fit sortir de Paris avec sa femme. Le peuple, le voyant partir, se mit à le bénir et se dispersa sans plaintes ni murmures. On ne vit jamais si

grande affluence et plus de tranquillité dans la multitude (1). »

Un autre guérisseur était établi, à la même époque, dans le faubourg Saint-Germain, et il vendait une eau merveilleuse qui guérissait toutes les maladies.

Le prophète Elie, le guérisseur du faubourg Saint-Germain et tous leurs autres confrères de moindre importance étaient pour le peuple des saints, des élus, à qui Dieu déléguait une partie de sa puissance. On pouvait les vénérer, même avec exagération, tout en restant un bon chrétien ; mais il y avait en ce temps-là de plus dangereuses superstitions, celles qui se rattachaient au Satanisme. On ne les a encore que très insuffisamment étudiées.

Parmi les fables plus ou moins absurdes qui se formèrent autour de Cagliostro, il faut compter la création, vers 1782, d'une prétendue « Secte Balsamique », dirigée ou inspirée par lui et qui pratiquait avec la collaboration du démon évoqué par des formules magiques, lié par des pactes (2), la

(1) Mercier, *Tableau de Paris*, dans le chapitre intitulé « Amour du merveilleux ».

(2) Voir, pour ces pactes, celui du duc de Luxembourg, qui peut passer pour un des modèles du genre. Appendice.

nécromancie, la cabale, l'oneirocritique et d'autres délicates opérations du même genre.

L'habile Sicilien, que nous allons voir bientôt avec un rôle digne de lui, affecta toujours, sauf peut-être dans ses premières années, de se donner comme un très scrupuleux déiste. L'affaire Murano lui avait servi de leçon. Il était trop désireux, après son orageuse jeunesse, d'éviter d'inutiles rigueurs, pour ne pas chercher en toute occasion à mettre, autant que possible, les lois civiles et religieuses de son côté. Il n'y réussit pas, mais on doit lui tenir compte de l'intention.

Le culte du diable n'avait pas besoin de Cagliostro pour prospérer. Ses fidèles remplissaient toute l'Europe.

Duclos raconte dans ses Mémoires une scène d'évocation qui se passa à Vienne en Autriche, dans la première moitié du xviii^e siècle :

« L'abbé de Sinzendorff, fils du grand chancelier, le comte de Westerloo, capitaine des hallebardiers de l'empereur, et le duc de Richelieu étaient à Vienne en liaison de plaisir. Un de ces imposteurs qui vivent de la crédulité de certains esprits forts, moins rares qu'on ne pense, qui croient à la magie et aux autres absurdités pareilles, persuada à nos trois seigneurs que, par

le moyen du diable, il ferait obtenir à chacun la chose qu'il désirerait le plus. On dit que le vœu du duc était la clef du cœur des princes, car il se tenait sûr de celui des femmes. Le rendez-vous pour l'évocation du diable était dans une carrière près de Vienne. Ils s'y rendirent la nuit. C'était l'été; et les conjurations furent si longues que le jour commençait à poindre lorsque les ouvriers, qui venaient à leur travail, entendirent des cris si perçants qu'ils y coururent et trouvèrent l'assemblée avec un homme vêtu en Arménien, noyé dans son sang et rendant le dernier soupir. C'était apparemment le prétendu magicien que ces messieurs, aussi barbares que dupes, et honteux de l'avoir été, venaient d'immoler à leur dépit. Les ouvriers, craignant d'être pris pour complices, s'enfuirent aussitôt et allèrent faire la déclaration de ce qu'ils avaient vu. Les officiers de justice, apprenant le nom des coupables et surtout celui de l'abbé de Sinzendorff, en donnèrent avis au chancelier, son père, qui n'oublia rien pour assoupir cette affaire. »

A Paris, une quinzaine d'années avant la Révolution, l'évocation du diable était devenue, dans la haute société, un passe-temps assez répandu.

Des mémoires du temps nous ont laissé la des-

cription d'une de ces séances sataniques qui eut lieu chez le duc de Chartres, *grand maître de la Franc-Maçonnerie française*.

Il y avait avec le maître de la maison la comtesse Agnès de Buffon, belle-fille du grand naturaliste, le duc de Lauzun et quelques autres personnes.

On plaça sur une table une coupe de cristal dans laquelle se débattait un crapaud qui avait reçu d'un de ces prêtres interdits, d'un de ces diseurs de messes noires qui pullulaient à Paris, tous les sacrements, depuis le baptême jusqu'à l'extrême-onction. L'évocateur se mit à genoux devant le crapaud et lui adressa les paroles suivantes que je reproduis textuellement : « *Saint Ange, mon cher Ange, mon bel Ange, l'Enfer triomphera-t-il pour nous? Michel (l'archange) dénouera-t-il ce que Satan a lié? Oyez-moi! oyez-moi! oyez-moi! (1) »*

(1) Le diable ne se laissait pas toujours évoquer. Le duc de Chartres, le duc de Lauzun, le marquis de Fronsac et M. de Caylus, qui étaient allés le chercher dans les carrières de Montmartre, ne le trouvèrent pas, mais en revanche ils reçurent, en passant dans un étroit souterrain, une formidable volée de coups de bâton, qui les obligea à se couvrir d'onguents et d'emplâtres pendant un mois.

M. de Caylus, neveu du célèbre antiquaire, passait pour un des adeptes les plus fervents du Diabolisme. Il ne jurait, assure-t-on, que *par le Cœur de Satan*.

Le crapaud fut sans doute effrayé par la voix et les gestes de l'évocateur, car il s'agita furieusement dans la coupe de cristal et fit jaillir l'eau sur le visage du duc de Chartres, qui faillit s'évanouir de peur.

Les personnes présentes se mirent ensuite à genoux, sauf le duc de Lauzun qui déclara que cette position l'exposait à se trouver mal.

Tout à coup on aperçut à une des extrémités du salon, sans qu'aucun bruit eût révélé son apparition et sa présence, un homme un peu plus grand que nature et entièrement nu. Il était très pâle, avec des yeux très noirs et d'une extraordinaire acuité, une barbe frisée et des cheveux qui retombaient en boucles. Il portait, du front au talon gauche, une longue cicatrice, en lignes brisées, en dents de scie, qui semblait avoir été produite par la foudre.

Cet homme, en qui on crut voir une nouvelle incarnation du diable, prononça, sans que ses lèvres fissent un mouvement, ces mots énigmatiques : « *Victoire et Malheur ! Victoire et Malheur ! Malheur !* » puis il disparut (1).

(1) Cet étrange épisode est raconté dans les *Souvenirs de la Marquise de Créquy*. L'auteur de ces Souvenirs a dû le connaître par des traditions orales.

Que signifiait cette lugubre prédiction ? Annonçait-elle au futur Philippe-Egalité sa triste fin après un triomphe passager ? Je laisse le soin de le décider à ceux qui ne trouveront pas plus simple de croire que ce diable, si bon prophète, n'était qu'un figurant bien stylé.

Plus ou moins ouvertement le Satanisme était pratiqué par un grand nombre de charlatans ou de monomanes. En 1736, un prêtre de Lorient, l'abbé Rouzic, était condamné à vingt ans de galères pour s'être livré, afin de découvrir des trésors, à des pratiques de magie.

Nécromanciens, fabricants de philtres et de charmes, dénoueurs d'aiguillettes, envoûteurs, cartomanciennes, hydrosopes (chercheurs de sources) abondaient dans certains quartiers de Paris, invisibles à la police, mais que trouvaient facilement ceux qui avaient recours à eux.

Les alchimistes, qui étaient nombreux, se cantonnaient dans le faubourg Saint-Marceau (1). « Les uns font de l'or, les autres fixent le mercure, ceux-ci soufflent et doublent la grosseur des diamants, ceux-là composent des élixirs. Les uns fabriquent des poudres, les autres distillent

(1) Voir sur le Grand Œuvre et la recherche de la pierre philosophale, Appendice.

des eaux ; tous possèdent des trésors et tous meurent de faim . Leur langage est inintelligible, leur extérieur celui de la misère. Leur habitation est sale et obscure, et lorsque la curiosité vous attire un moment dans ces tristes réduits, vous apercevez dans un certain coin une malhonnête créature qui a l'air d'une sorcière et qui garde le laboratoire. — Quant aux adeptes connus, ils ont de superbes laboratoires garnis d'instruments coûteux et de vases bien étiquetés. Deux ou trois garçons ont l'air de travailler, et lorsque le grand seigneur arrive, le directeur fait briller à ses yeux l'espoir de réaliser les plus beaux secrets (1). »

Le goût pour le fantastique était devenu si général qu'un certain Eteilla enseignait publiquement la magie et que beaucoup de représentants de la plus haute aristocratie avaient dans leurs hôtels des laboratoires pour chercher la pierre philosophale. Toute folie est contagieuse : « Donnez-moi, disait Fontenelle, quatre personnes persuadées qu'il fait nuit en plein midi, je le démontrerai à deux milliers d'hommes. »

Bien loin de réagir contre ces errements, la Franc-Maçonnerie se laissait entraîner, au moins

(1) De Luchet, *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire de Cagliostro*, p. 47.

en partie, dans l'occultisme par un halluciné, Svedenborg.

Emmanuel Svedenborg naquit à Stockholm, en 1688. Il était le fils de l'évêque luthérien de Skara, à Upsal. Jusqu'à l'âge de 57 ans, il s'occupa presque uniquement de l'étude des sciences exactes et des langues anciennes, mais déjà les mystères maçonniques l'attiraient.

En 1745, il se trouvait à Londres et était tranquillement en train de dîner, sans compagnon de table, dans une petite pièce de l'auberge, lorsqu'une figure, entourée de lumière, se dressa devant lui, ne prononça qu'une seule phrase, qui n'avait rien de surnaturel : « Ne mange pas trop ! » et s'évanouit dans l'ombre de la salle. Svedenborg, suivant le conseil qui lui était donné, modéra son appétit et n'eut qu'à s'en féliciter.

La nuit suivante, même apparition de la figure lumineuse qui, spontanément, déclara qu'elle était Dieu.

Depuis cette époque, chaque jour, tantôt Dieu lui-même, tantôt, lorsqu'il était trop occupé, un de ses envoyés, ange ou saint, prenait la peine de descendre du Paradis pour venir converser avec ce Suédois et lui expliquer tous les mystères du Ciel et de la Terre.

Pourquoi avait-il, plutôt qu'un autre, le privilège de ces révélations ? Pourquoi Dieu prenait-il l'engagement de lui dicter tous ses écrits ? Svedenborg se le demanda peut-être, mais il fut vite rassuré. Il entra résolument dans la voie que lui traçait, que lui imposait la Toute-Puissance divine et il s'érigea, avec une sincérité absolue, en réformateur de l'humanité.

Il vivait ou semblait vivre en dehors de la Terre. Sans cesse des anges et des saints le visitaient. Son âme s'échappait de son corps et allait, éternelle voyageuse, à travers l'immensité, de planète en planète. D'immenses ailes invisibles la portaient dans l'Infini, la soutenaient au-dessus des Mondes. De ces voyages, le plus merveilleux qu'on ait jamais entrepris, naquit un livre, les *Arcanes célestes*, qui eut un énorme retentissement.

Svedenborg avait déjà de nombreux disciples. On savait qu'il possédait le pouvoir d'évoquer les morts et de converser avec eux. Personne ne doutait qu'il pût prédire l'avenir. N'avait-il pas vu en 1759, à plus de trois cents kilomètres de Stockholm, un incendie qui dévorait tout un quartier de cette ville ? N'avait-il pas, en 1761, indiqué de la part de son frère, mort depuis 1758, à

la reine de Suède, Louise Ulrique, les termes d'une lettre que, seuls, le prince défunt et elle pouvaient connaître ?

Affilié à la Franc-Maçonnerie, c'est sur elle que comptait Svedenborg pour répandre sa réforme religieuse, qu'il avait exposée dans le plus célèbre de ses livres, la *Jérusalem céleste* ou le *Monde spirituel*.

La *Jérusalem céleste* devait être l'Évangile des Svendeborgiens.

D'après cet ouvrage si rempli de rêveries extravagantes qu'il en devient presque inintelligible, c'est en Tartarie, « pays encore régi par des patriarches », que la *parole perdue* devait être cherchée et retrouvée. La parole perdue signifiait l'innocence primitive, et les Tartares restaient le seul peuple qui ne s'en fût pas complètement écarté.

L'ensemble des Mondes reconnaissait pour créateur et pour maître Jésus-Christ, Dieu unique, « qui était vie, amour, sagesse, chaleur et lumière ».

L'homme ne mourait jamais. Ce qu'on prenait pour la mort était le commencement de la véritable vie. Dégagé de ses liens terrestres, « l'homme devenait un ange ».

A cette religion nouvelle et au rite svendeborgien, qu'elle inspira, se rattachèrent, à la fin du xviii^e siècle, beaucoup de loges adonnées à l'occultisme. Dans toute l'Europe, mais surtout en Allemagne et en Angleterre, la nébuleuse théosophie de l'halluciné de Stockholm recruta de nombreux fidèles. L'*Illuminisme* régna sur une grande partie de la Franc-Maçonnerie. Schrœpffer (1), Schrœder, Martinez Paschalis, Saint-Martin, le comte de Saint-Germain, Weishaupt,

(1) Schrœpffer avait ouvert un café à Leipzig le 29 octobre 1768, mais la profession de limonadier lui paraissait indigne de son mérite. Il eut l'idée de fonder, dans sa propre maison, une loge et un nouveau rite maçonnique basé sur l'évocation des morts. Dans des assemblées nocturnes, il faisait apparaître à ses disciples les âmes des bienheureux ou des damnés. Quelques adeptes crurent reconnaître, dans ce défilé des morts, des parents ou des amis, et il y en eut qui devinrent fous. La réputation de Schrœpffer y gagna beaucoup. On le considéra comme un homme extraordinaire, inspiré de Dieu. Grisé par cette vogue, il brisa son enseigne et convertit son café en hôtel particulier, où il ne recevait que des personnes de distinction. Il avait pris le titre de colonel au service de France et se disait bâtard du prince de Conti. De Leipzig il partit pour Dresde, où il réussit à duper un certain nombre de hauts personnages, parmi lesquels le duc de Courlande, à qui il fit apparaître le feu roi de Pologne son père. Malheureusement M. de Marbois, résident de France, commit l'indiscrétion de lui demander son brevet de colonel ; ne pouvant répondre d'une manière satisfaisante, Schrœpffer se hâta de regagner Leipzig. C'est là qu'il mourut, d'une manière tragique.

Le 7 octobre 1774, Schrœpffer donna un grand souper à quelques-

et Cagliostro lui-même, furent des disciples, directs ou indirects, de Svedenborg.

Quelque temps après sa fondation, le *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident* avait créé à Bordeaux un chapitre qui reçut le nom bizarre de Prince de Royal Secret. Une des loges établies dans la suite par ce chapitre, la *Française*, devint une des plus importantes du Rite Écossais.

Un personnage assez mystérieux, à demi mystique, à demi aventurier, Martinez Paschalis, né en Portugal, Juif d'origine, mais converti au christianisme, qui avait déjà fondé une loge sous le titre de « Temple des Elus écossais », réussit à circonvenir quelques membres de la *Française* et leur montra une sorte de brevet couvert d'hiéroglyphes indéchiffrables et qu'il affirmait lui avoir été accordé à lui et à ses descendants par Charles

uns de ses plus fidèles partisans et les invita pour le lendemain à une promenade au Rosenthal, dans les environs de Leipzig. Lorsqu'ils furent arrivés au rendez-vous, il leur annonça qu'il savait le mal qu'on disait de lui, mais qu'il allait confondre ses ennemis par un prodige plus extraordinaire que tous ceux qu'il avait déjà accomplis. A l'entrée du Rosenthal, il rangea ses compagnons en croix et leur recommanda de faire bien attention à ce qui allait se passer. Il se glissa sous une charmille. Quelques secondes après, on entendit un coup de pistolet. Schreöpffer venait de se brûler la cervelle.

Stuart. En même temps il adressait à la loge cette lettre :

« Supplie très humblement la très respectable loge de vouloir bien faire l'honneur de l'affilier, et il fera en reconnaissance des vœux au G. : A. : de l'U. : pour la prospérité des maçons répandus sur la surface de la terre et de cette R. : L. : (Royale Loge).

« Signé : MARTINEZ, Ecuyer ».

Affilié, il exposa son système des *Elus-Coëns*.

« L'idée de ce système avait été empruntée à Svedenborg. La création de l'homme, sa désobéissance, sa punition, les peines du corps, de l'âme et de l'esprit qu'il éprouve, forment l'ensemble de la doctrine d'initiation dans le rite des Elus-Coëns.

« Sa régénération et sa réintégration dans sa primitive innocence, aussi que dans les droits qu'il a perdus par le péché originel, sont le but qu'on se propose.

« D'après ce système, l'homme qui se présente pour être reçu n'est, aux yeux de la secte, qu'un composé de boue et de limon. Les chefs de cette société théocratique lui donnent la vie, à condition qu'il s'abstiendra de goûter des fruits de

l'arbre vivifiant. Il est séduit, il oublie sa promesse, il est puni et précipité dans les flammes. Mais bientôt il renaît à une vie nouvelle ; il est réintégré dans sa dignité primitive, si des travaux utiles, si une vie sainte et exemplaire l'en rendent digne.

« Voilà ce que l'on apprend aux initiés de la première classe dans trois degrés qu'on appelle apprentissage, compagnonnage et maîtrise (1), dont, ainsi qu'on pourra en juger, la Genèse a fourni le programme.

« L'homme ayant recouvré ses droits primitifs et s'étant rapproché de son créateur par une voie spéculative, est animé du souffle divin. Il devient propre à connaître les secrets les plus sacrés de la nature ; la haute chimie, la cabale, la divination, les sciences ontologiques ne sont pour lui que des connaissances communes, dans lesquelles il peut être instruit facilement.

« Ces êtres privilégiés forment la seconde classe dans l'ordre des Elus-Coëns. Ces classes se sub-

(1) Le Rite de Martinez Paschalis (fondé en 1754) comprenait neuf grades, divisés en deux classes : 1^{re} classe : *Apprenti, Compagnon, Maître, Grand Elu, Apprenti Coën* ; 2^e classe : *Compagnon Coën, Maître Coën, Grand Architecte, Chevalier Commandeur*.

divisent en plusieurs autres, dans lesquelles on enseigne aux initiés, en raison de leurs goûts ou de leur génie, la cabale et les sciences occultes dans toutes leurs parties (1). »

Le rite svendeborgien de Martinez Paschalis, plus tard modifié par Saint-Martin (2), recruta, à l'étranger plus encore qu'en France, de nombreux et fervents adeptes. Réagissant contre les tendances habituelles de la Franc-Maçonnerie, les Elus-Coëns n'admettaient guère dans leurs loges que des hommes supérieurs, parmi lesquels le matérialiste d'Holbach, qui était cependant aussi éloigné que possible du mysticisme et de la théosophie.

Après l'affiliation de Martinez Paschalis, la *Française* avait pris le nom de *Française-Elue-Ecossaise*. Son nouveau membre la dominait de plus en plus. Des jalousies, des rivalités se produisirent et, probablement sous leur instigation, les *loges de Saint-Jean réunies* de Toulouse écrivirent, le 26 août 1762, à la *Française* pour l'informer que l'homme auquel elle témoignait tant de déférence avait laissé à Toulouse des souvenirs fort peu honorables. Cette démarche n'eut aucun résultat. La Grande

(1) Thory, *Histoire de la fondation du Grand-Orient*.

(2) Louis-Claude marquis de Saint-Martin, né à Amboise en 1743, officier au régiment de Foix, mort en 1803.

Loge de Bordeaux se décida alors à intervenir et ferma le Temple des Elus Ecossais de Martinez. Celui-ci, craignant sans doute des mesures plus sévères, partit pour Paris en 1768 et pendant quelques années y eut un assez grand succès. Lorsqu'il s'aperçut que là aussi il commençait à être suspect, il s'embarqua pour Saint-Domingue, sous prétexte d'aller recueillir un héritage, et mourut en 1779 à Port-au-Prince, où il venait à peine d'arriver.

Ce fut également d'après les doctrines de Svedenborg que le bénédictin Dom Perneti et le comte de Grabianca fondèrent à Avignon en 1760 — d'autres disent en 1766 — le Rite Perneti, dont les adeptes reçurent dans la suite le titre d'Illuminés d'Avignon.

D'Avignon ce rite se transporta à Montpellier, où il prit le nom d'*Académie des Vrais Maçons*. Réunissant dans une même loge plusieurs groupes dont les tendances ne différaient que par quelques détails sans importance (la *Société des Deux Aigles*, la *Société de l'Apocalypse*, les *Illuminés du Zodiaque*, les *Frères Noirs*, les *Elus-Coëns*, etc.), ils admettaient six grades : *Vrai Maçon* — *Vrai Maçon dans la voie droite* — *Chevalier de la Clef d'or* — *Chevalier de l'Iris* — *Chevalier des*

Argonautes — Chevalier de la Toison d'or (1).

En 1783, le marquis de Thomé, dégageant la théosophie svendeborgienne des éléments étrangers qui l'avaient quelque peu dénaturée, institua à Paris le Rite de Svedenborg proprement dit.

Dix ans auparavant, en 1773, du mélange des théories philosophiques et religieuses du théosophe suédois et de son disciple Martinez Paschalis s'était formée dans la loge des *Amis Réunis*, à Paris, une nouvelle Franc-Maçonnerie qui prit le titre de Régime des *Philalètes* ou Chercheurs de la Vérité. Les Philalètes ont été mêlés de très près à la vie maçonnique de Cagliostro. Nous aurons l'occasion d'en parler plus longuement.

Franc-maçon lui aussi et probablement affilié à l'Illuminisme, un personnage énigmatique, le comte de Saint-Germain, a exercé sur Cagliostro, dont il est le précurseur, dont il fut sans aucun doute le modèle, une influence profonde.

De sa naissance, de sa famille, de son pays, on ne sait rien. On a supposé qu'il était fils d'un banquier juif de Bordeaux et de la reine d'Espagne, veuve de Charles II, ce qui suffirait à expliquer

(1) Les noms donnés à ces quatre derniers grades laisseraient supposer que l'Académie des Vrais Maçons s'adonnait à la recherche de la pierre philosophale.

pourquoi, tout en vivant avec le plus grand luxe, il ne manqua jamais d'argent.

Il parut pour la première fois en France vers 1750. Quel âge avait-il ? On l'ignorait. Il avouait quatre mille ans et prétendait avoir assisté aux noces de Cana ; mais, à en croire son valet, il se vieillissait, quoique ce ne fût guère dans les habitudes du temps, d'une trentaine de siècles. Ce valet, qui aurait mérité de s'appeler Scapin, avait toujours l'air de réfléchir, ne riait jamais et ne parlait qu'à bon escient, le moins possible.

— Votre maître, lui dit un jour un sceptique, est un fourbe qui se moque de nous.

— Ne m'en parlez pas, répliqua-t-il, c'est le plus grand menteur de la terre. Il vous affirme qu'il a quatre mille ans, mais, moi, je suis bien sûr du contraire. Il y a bientôt un siècle que je suis à son service, et certes, quand il m'a pris, il n'avait pas trois mille cent ans.

Ceux qui ne voulaient pas être dupes ne donnaient pas à cet homme extraordinaire beaucoup plus qu'une centaine d'années. C'était peu de chose pour l'heureux possesseur d'un *élixir d'immortalité*.

Le comte de Saint-Germain, dans les salons où il fréquentait, ne gardait pas jalousement le secret

du précieux liquide auquel il devait une si exceptionnelle longévité. Dans les loges où il était admis, il en donnait quelquefois de minuscules bouteilles, qui produisaient, assurait-on, les plus merveilleux effets.

Une grande dame, qui était aussi, malheureusement pour elle, une vieille dame, et qui ne s'y résignait pas, avait reçu de lui un de ces petits flacons, avec la recommandation expresse de n'en prendre que deux ou trois gouttes au dernier quartier de la lune.

Le flacon fut enfermé dans une armoire, et pour empêcher qu'on n'eût la tentation d'en boire, la dame qui désirait rajeunir dit à ses femmes de chambre que c'était un remède contre la colique.

Dangereuse précaution ! La malchance voulut que, la nuit suivante, une des femmes de chambre se sentît indisposée. Le prétendu remède n'était pas loin. Elle se lève, ouvre l'armoire et vide le flacon.

Le lendemain matin, elle entre comme à l'ordinaire dans la chambre de sa maîtresse qui la regarde avec surprise et lui demande qui elle est et ce qu'elle vient faire. Stupéfaite, la femme de chambre, une matrone presque cinquantenaire,

se regarde dans une des glaces et y aperçoit un charmant visage de soubrette.

Elle avait rajeuni de trente ans.

Voilà ce que racontait tout Paris et ce que presque tout Paris croyait.

Le comte de Saint-Germain laissait dire. Il n'avait même pas à créer les légendes qui pouvaient favoriser ou armer son charlatanisme. On les inventait pour lui.

On assurait qu'il grossissait les perles, rendait leur éclat aux diamants ternis et fabriquait de l'or. Pour convaincre les incrédules, on citait des preuves. Louis XV, qui le tenait en haute estime — c'était un grand connaisseur d'hommes — lui avait remis un diamant taré qui, avec sa tache, était estimé 6.000 livres. Il le rendit au roi parfaitement brillant, sans que sa grosseur eût diminué, et le bijoutier de la cour l'évalua 9.600 livres.

Pouvait-on prendre pour un aventurier un homme qui était toujours vêtu avec beaucoup de luxe, comptait d'illustres appuis, vivait en grand seigneur — en grand seigneur féru d'alchimie — et rendait des services sans en demander à personne ?

Cependant, si on en croit le marquis de Luchet,

qui n'est pas toujours très exact, il eut quelques aventures désagréables :

« Etant à Chambéry il offrit sa chimie au marquis de Bellegarde. Ils se mettent à souffler : le creuset donne une matière qui avait la couleur et le poids, mais non la ductilité de l'or. Ces opérations se faisaient dans une terre où, dans l'espace de sept mois, le comte fut trois fois père. L'argenterie devint incomplète. Il avait emprunté de tous côtés ; on lui conseilla de partir. A Paris, même aventure. Il s'était lié avec un escroc célèbre, autrefois espion du maréchal de Belle-Isle et retiré depuis à Bercy, où il portait la croix de Saint-Louis sur des haillons et du mortier sur son dos. Ils se mirent à faire de l'huile de vitriol. C'était le prétexte pour faire de l'or. La discorde s'en mêla. Ils se battirent. Le comte fut vaincu et quitta une ville qui ouvre son sein à tous les imposteurs de la terre (1). »

Ce qui est plus certain, c'est qu'employé, vers 1760, par le maréchal de Belle-Isle à une négociation secrète avec la Hollande, qui ne réussit

(1) *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire de Cagliostro*, p. 86. Voir aussi sur le comte de Saint-Germain : *Mémoires de M^{me} du Hausset* ; — *Mémoires du baron de Gleichen* ; — Grosley (*Œuvres inédites*).

pas, le comte de Saint-Germain fut puni de son insuccès par un arrêt d'expulsion. Il voyagea en Angleterre, en Russie (où il se trouvait en 1762), en Allemagne (où le margrave d'Anspach lui prodigua les marques de respect) et en Italie. Les dernières années de sa vie se passèrent obscurément, dans le duché de Slesvig, auprès du landgrave Charles de Hesse, que passionnaient les sciences occultes. Il mourut en 1784.

Sans qu'on puisse l'affirmer, il nous paraît très probable que Cagliostro a dû le connaître pendant un de ses séjours en Allemagne. En tout cas, il l'a certainement considéré comme un de ses maîtres en occultisme.

VI

LE RITE ÉGYPTIEN. — CAGLIOSTRO THAUMATURGE

Nous avons vu que Cagliostro s'était fait recevoir à Londres, en 1777, à la loge de l'Espérance. On peut supposer que c'est à cette époque qu'il imagina son Rite Egyptien.

Il avait trouvé, dit-on, l'idée première de ce rite dans quelques manuscrits achetés par hasard à Londres et qui provenaient d'un certain Georges Capston, mais il le faisait remonter à Elie et à Enoch, qui l'auraient enseigné aux prêtres égyptiens de qui il le tenait. Il ne se donnait d'abord que pour le délégué du grand Kophte ou grand prophète Elie ; dans la suite, il trouva plus simple de prendre lui-même le titre de grand Kophte et d'en exercer les fonctions.

Rien n'était plus noble et plus pur, en apparence, que ce nouveau système maçonnique. Cagliostro promettait à ses sectateurs de les conduire en même temps à la régénération physique

et à la régénération morale. La matière première ou pierre philosophale et l'acacia (1) devaient leur garantir une éternelle jeunesse. Par la pentagone ou feuille vierge « sur laquelle les anges ont gravé leurs chiffres et leurs sceaux », ils seraient purifiés de leurs fautes et ramenés à cette innocence primitive dont l'homme a été écarté par le péché originel.

Cagliostro était trop habile pour priver de la régénération physique et morale le sexe qui a toujours produit, sans qu'il s'en doute, le plus grand nombre de dupes. Les femmes, comme les hommes, étaient admises dans le Rite Egyptien, et les formalités dans les deux rituels de réception ne variaient pas beaucoup.

Aucune religion n'était exclue, parce qu'il y a dans toutes les religions des naïfs dont on peut exploiter la crédulité et la tendance au merveilleux. Les seules conditions imposées étaient de croire à l'immortalité de l'âme et (pour les hommes) d'avoir été admis dans la Maçonnerie ordinaire.

La hiérarchie comprenait les trois grades d'apprenti, de compagnon et de maître égyptien. Les

(1) Symbole de l'immortalité.

maîtres égyptiens prenaient les noms des anciens prophètes et les femmes, quoiqu'elle fussent jeunes en général, celui des sibylles.

Pour la réception aux deux premiers grades, le rituel n'était pas très compliqué. Les néophytes se prosternaient devant le grand Kophte qui leur soufflait au visage, tandis qu'on agitait des encensoirs et qu'on pratiquait, pour inaugurer la régénération morale, des exorcismes.

Aux *apprenties* le grand Kophte adressait, aussitôt après avoir soufflé, ce petit discours : « Je vous donne ce souffle pour faire germer et pénétrer dans votre cœur la vérité que nous possédons; je vous le donne pour fortifier en vous la partie spirituelle; je vous le donne pour vous confirmer dans la foi de vos frères et sœurs, selon les engagements que vous avez contractés. Nous vous créons fille légitime de la véritable adoption égyptienne et de la loge *N...*; nous voulons que vous soyez reconnue en cette qualité de tous les frères et sœurs du rite égyptien, et que vous jouissiez avec eux des mêmes prérogatives ; nous vous donnons le plaisir d'être désormais et pour toujours franc-maçonne ».

Il disait aux *compagnons* : « Par le pouvoir que je tiens du grand Kophte, fondateur de notre

ordre, et par la grâce de Dieu, je vous confère le grade de compagnon, et vous constitue gardien des nouvelles connaissances auxquelles nous nous préparons à vous faire participer par les noms sacrés d'*Helios*, *Méné*, *Tetragrammaton*. »

Dans son *Essai sur les Illuminés* (1), qui est rempli d'erreurs, le marquis de Luchet prétend que Cagliostro avait emprunté ces trois mots à un joueur de gobelets, qui les tenait lui-même d'un esprit, lequel esprit était l'âme d'un Juif qui, par son art cabalistique, avait tué son père. En réalité, ils ont été souvent employés dans le formulaire maçonnique et signifient le Soleil, la Lune et les Quatre Lettres, c'est-à-dire Jéhovah, dont le nom en hébreu s'écrivait avec quatre lettres.

Une des premières cérémonies de la réception d'un maître était le serment : « Je promets, je m'engage et je jure de ne révéler jamais les secrets qui me seront communiqués dans ce temple et d'obéir aveuglément à mes supérieurs (2). »

(1) Paris, 1789.

(2) Celui des maîtresses ou sibylles était beaucoup plus long : « Je jure en présence du grand Dieu éternel, de la grande maîtresse et de toutes les personnes qui m'écoutent, de ne révéler jamais, ni faire connaître, ni écrire, ni faire écrire rien de ce qui s'opère sous mes yeux ; me condamnant moi-même, en cas d'im-

On introduisait ensuite dans le « temple » un jeune garçon (*pupille*) ou une jeune fille (*colombe*) qui devait être dans un état de parfaite innocence. La colombe — c'était presque toujours une colombe — vêtue d'une longue robe blanche, ornée de rubans bleus et ceinte du cordon maçonnique rouge, s'avancait timidement vers le grand Kophite ou le vénérable qui le représentait. Tous les frères adressaient à Dieu une invocation pour qu'il daignât communiquer, par l'intermédiaire du chef de la loge, à la jeune fille qu'ils avaient choisie, la puissance qu'avait le premier homme avant sa faute et qui consistait particulièrement à commander aux sept purs esprits, Anaël, Michaël, Raphaël, Gabriel, Uriel, Zobiachel, Anachiel, préposés au gouvernement des sept planètes (connues à cette époque) et groupés autour du trône de la Divinité. De son côté, la colombe demandait à Dieu de la rendre digne de

prudence, à être punie suivant les lois du grand fondateur et de tous mes supérieurs. Je promets également la plus exacte observation des six autres commandements qui m'ont été imposés, l'amour de Dieu, le respect pour mon souverain, la vénération pour la religion et pour les lois, l'amour de mes semblables, un attachement sans réserve à notre ordre, et la plus aveugle soumission aux règlements et aux lois de notre rite qui me seront communiqués par la grande maîtresse. »

servir de médiatrice entre les esprits et le chef de la loge. Celui-ci commençait par lui souffler au visage, lentement, depuis le front jusqu'au menton. Puis, après avoir prononcé les paroles prescrites par le rituel, il la conduisait au « tabernacle » et l'y enfermait.

Le tabernacle était une petite pièce tendue de blanc derrière le trône du président, meublée d'une banquette et d'une table sur laquelle brûlaient trois bougies. On y avait ménagé une étroite fenêtre par laquelle la colombe pouvait écouter les demandes du chef de la loge et faire entendre aux assistants ce qu'elle répondait.

Le chef de la loge faisait une nouvelle prière et ordonnait aux sept esprits d'obéir à la colombe et d'apparaître à ses yeux. Quelques instants après, la jeune fille, soit qu'elle jouât une comédie, soit que son système nerveux eût été influencé par cette atmosphère de surnaturel, annonçait qu'elle voyait les anges. Le chef de la loge en désignait un par son nom et la priait de lui demander si le candidat méritait d'obtenir le grade de maître. L'ange, par la voix de la colombe, répondait affirmativement, et la réception se terminait par des cérémonies assez semblables à celles de la Maçonnerie ordinaire.

S'agissait-il de recevoir à la maîtrise une femme, c'était la *maîtresse agissante* qui présidait, avec le titre flatteur de Reine de Saba. La loge était tapissée d'une draperie bleue semée d'étoiles d'argent. Sous un dais de soie blanche brodée de lis d'argent s'élevait un trône de bois doré. Un public assez nombreux assistait à ces séances solennelles où les hommes étaient admis, en qualité de visiteurs. Cagliostro savait que dans les réunions où il n'y a pas d'hommes les femmes ne trouvent jamais que de médiocres satisfactions.

La récipiendaire introduite, on lui ordonnait de se mettre à genoux, et tous les frères et sœurs l'imitaient. Seule la maîtresse agissante, la Reine de Saba, restait debout. Les yeux et les mains levés au ciel, elle invoquait l'Être suprême, puis saisissait une épée et en frappait un coup sur l'autel. A ce signal les assistants se relevaient, à l'exception de la récipiendaire qui, prosternée sur le sol, récitait d'une voix lugubre le psaume *Miserere mei, Deus*. Quand elle avait fini, on lui permettait de prendre une position moins gênante, et la maîtresse agissante consultait le pupille ou la colombe de la même manière que pour les néophytes de l'autre sexe. Trois sœurs chantaient ensuite le *Veni Creator* et on faisait brûler autour de la

récipiendaire des cassolettes sur lesquelles on jetait du laurier, de l'encens et de la myrrhe. « Les richesses sont le premier présent que je vais vous faire, » disait alors la maîtresse agissante, et, prenant dans un vase de minces feuilles d'or, elle les dispersait par son souffle. « Ainsi passe la gloire du monde ! » ajoutait la maîtresse des cérémonies.

La nouvelle maîtresse buvait « le breuvage d'immortalité » et, pendant qu'elle s'agenouillait en face du tabernacle, le pupille ou la colombe priaït les anges de consacrer les ornements dont on allait la parer, et on évoquait Moïse pour qu'il les benît et qu'il tînt à la main (c'était sans doute un figurant) la couronne de roses (1). Cette couronne de roses, gracieux insigne de sa dignité, était posée sur la tête de la récipiendaire, après qu'on l'avait décorée du tablier, du cordon semé de triangles, et qu'on lui avait donné la cocarde, qu'elle devait remettre « à l'homme qu'elle distinguait le plus ».

A une époque où les hommes étaient si faci-

(1) L'évocation de Moïse dans ces cérémonies est d'autant plus bizarre que Cagliostro, dans son procès à Rome, n'hésita pas à déclarer qu'il le considérait comme un voleur, pour avoir fait enlever les vases précieux des Egyptiens. Lorenza avoua que

lement distingués, l'octroi de cette cocarde devait un peu embarrasser la néophyte.

Les affiliés recevaient de temps en temps, pour stimuler leur zèle, des petites statuettes, couvertes de signes hiéroglyphiques, des Osiris, des Isis, des bœufs Apis, des divinités à têtes de chien ou d'épervier, dont il avait de pleines caisses.

L'initiation au Rite Egyptien ne suffisait pas à elle seule pour procurer la régénération physique et morale, mais elle acheminait vers ce merveilleux résultat. Elle rendait les frères et sœurs capables et dignes de subir de nouvelles épreuves.

Ces épreuves, pour la régénération morale — qui était d'ailleurs, on le pense bien, la moins recherchée — ne présentaient pas de grandes difficultés. Elles consistaient simplement à s'installer, pendant quarante jours, dans un pavillon placé sur le sommet d'une montagne, afin d'être plus près du ciel, et à s'y livrer à la méditation et aux exercices mystiques. Après cette retraite, on possédait la pentagone — c'est-à-dire qu'on pouvait communiquer avec les sept anges des

l'antipathie de son mari venait de ce que Moïse, malgré les appels de la pupille ou de la colombe, s'était toujours refusé à prendre part aux opérations maçonniques du Rite Egyptien.

sept planètes et qu'on était doué du pouvoir de prédire l'avenir et de voir l'invisible, par l'intermédiaire de la pupille ou de la colombe.

Plus facilement que les hommes, les femmes, les maîtresses agissantes, les sibylles arrivaient à cet état d'exaltation qui leur permettait de se prêter, et souvent avec une sincérité incontestable, aux conjurations d'esprits surnaturels. Ces évocations, qui pouvaient se faire hors des loges, dans le monde, même en présence de personnes non initiées, étaient cependant soumises à un formulaire très minutieux :

« Sur une table couverte d'un tapis vert, on posera une carafe d'eau pure et neuf bougies allumées.

« La maîtresse agissante se mettra en adoration pendant quelques instants; après quoi, faisant agenouiller devant elle l'enfant qui doit lui servir d'intermédiaire, elle lui imposera les deux mains sur la tête; elle restera en contemplation pendant quelques minutes et lui dira : *Enfant de Dieu, je t'ordonne de répéter avec moi :*

« *Grand Dieu éternel! par le pouvoir que vous avez donné au grand Kophte fondateur de l'ordre, et par celui que me procure mon innocence, je vous supplie de me continuer vos bienfaits, de consacrer*

mon individu et de me donner les moyens d'agir selon votre volonté et celle de ma maîtresse.

« Après cette prière, la maîtresse restera en extase encore quelques instants pour invoquer la puissance du ciel sur l'enfant, et la placera enfin sur une chaise à la hauteur de la carafe (1). »

Le récit le plus authentique — et le plus naïf — des diverses opérations qui se faisaient autour de la carafe se trouve dans l'interrogatoire de Marie-Jeanne de la Tour, le 21 septembre 1785 (2).

Cette jeune fille, âgée de quinze ans, avait servi de colombe dans une séance qui eut lieu en 1785, à l'hôtel de Strasbourg, rue Vieille-du-Temple. Elle présentait toutes les conditions requises. Sa pureté égalait celle des anges — du moins à l'en croire ; — elle avait des yeux bleus, le teint très blanc, et elle était née sous la constellation du Capricorne.

Cagliostro la soumit tout d'abord à des expériences préparatoires. Il lui demanda si elle était innocente et elle répondit affirmativement.

— C'est bien, ajouta-t-il, je vais dans un instant m'en assurer. Mettez-vous derrière ce paravent, recommandez-vous à Dieu, fermez les yeux, et ce que vous désirerez voir, vous le verrez.

(1) Thory, *Histoire de la fondation du Grand-Orient*.

(2) Arch. X²B 1417.

Marie-Jeanne de la Tour passa derrière le paravent, ferma les yeux et avoua qu'elle ne voyait rien.

— C'est que vous n'êtes pas innocente, répliqua un peu aigrement Cagliostro.

Blessée dans son amour-propre, la jeune fille affirma alors qu'elle voyait ce qu'elle désirait voir.

Les spectateurs et l'opérateur se déclarèrent très satisfaits par l'opération.

Peu de temps après, Marie-Jeanne de la Tour revint accompagnée de sa mère, à l'hôtel de Strasbourg, où l'attendaient le cardinal Rohan et Cagliostro.

On la revêtit d'un tablier blanc, orné d'emblèmes maçonniques, brodés en argent. Elle récita les prières qui lui furent indiquées, et on la plaça à genoux devant une table où reposait, entre deux flambeaux et au milieu de petites figurines qui représentaient des divinités égyptiennes, un vase rempli d'eau claire. Derrière un paravent, Cagliostro, armé d'une épée, la brandissait fièrement, de haut en bas, de long en large, traçait de la pointe de mystérieuses figures, et invoquait le grand Kophte, les anges Michaël et Raphaël.

— Voyez-vous la reine dans le vase ? demanda-t-il.

— Je la vois, affirma la colombe ; — mais c'était une colombe parisienne, une colombe de quinze ans, d'une candeur très relative, que ce jeu amusait sans l'émouvoir, et qui déclara plus tard dans son interrogatoire, pendant le procès du Collier, qu'elle n'avait fait cette réponse que « pour se débarrasser ».

Cagliostro, qui continuait à agiter son épée, demanda ensuite à la jeune fille si elle ne voyait pas des anges, de petits anges, qui cherchaient à l'embrasser. Elle répondit qu'elle ne les voyait pas.

— Mettez-vous en colère, ordonna-t-il, frappez du pied, invoquez le grand Kophte, et les anges viendront vous embrasser.

Sans se mettre en colère, mais « pour se débarrasser », elle affirma alors qu'elle voyait les anges et qu'elle les embrassait.

Pendant toute la durée de cette comédie fantastique, le cardinal de Rohan, très ému, était resté à genoux, en prières. Il n'eut pas le moindre soupçon.

Lorsque Cagliostro fut arrêté à Rome en 1790, les estaffiers de l'Inquisition découvrirent dans ses papiers une relation très curieuse (quoique un peu obscure) d'une des séances où avait « travaillé »

un pupille. Nous la reproduisons ici d'après la *Vie de Joseph Balsamo*.

« Le vingtième jour du huitième mois.

« La M... A... (Maîtresse agissante) travaillant.

« Après les ordres spir., le pupille, avant de voir l'ange, dit :

« Je me trouve dans un lieu obscur.

« Je vois une épée d'or suspendue.

« Je vois venir Leutherb...g

« Ordre de s'en aller.

« R. (Réponse). Il rit, et dit : Ne vous chagrinez pas.

« Il ouvre son habit, et me montre une blessure au milieu du cœur ; il me montre un poignard.

« D. (Demande). Cela est-il suivant la volonté du grand cophte ?

« R. Sans doute.

« Il tire un pistolet à deux coups de sa poche, et le montre.

« D. Du secours.

« Je vois une étoile.

« J'en vois deux.

« J'en vois sept.

« D. On parle.

« R. Leutherb...g s'en va. Le site change. Je vois les sept anges, etc., etc.

« Ensuite les travaux continueront en règle, les anges diront qu'il faut communiquer physiquement cette apparition au grand cophte.

« D. Le grand cophte dit qu'il est fâché que cela ait effrayé la M... A..., que cela pouvait nuire à sa santé, mais que c'était dans la règle.

« R. De la M... A... qu'elle espérait que cela ne serait rien, mais qu'elle avait connu dans cet homme un pouvoir bas, qui craignait le mal.

« D. Le grand cophte dit qu'il n'y avait rien à craindre, mais qu'on s'était bien conduit. »

Qui potest capere, capiat.

Dans le Rite Egyptien, la régénération physique était beaucoup plus difficile à obtenir que la régénération morale. Il est vrai qu'elle procurait des avantages bien précieux : un corps « aussi pur que celui de l'enfant le plus innocent », le privilège d'arriver à « la spiritualité de 5557 années » ou de prolonger sa vie, sans souffrances, sans maladie, jusqu'à l'heure finale marquée par Dieu.

Celui qui aspirait à cette perfection devait aller tous les cinquante ans, pendant la pleine lune de mai, à la campagne. Enfermé, comme dans une prison, dans une petite pièce peu éclairée, il devait y observer un jeûne très rigoureux, ne se

nourrir, pendant quarante jours, que de potage et de quelques herbes rafraîchissantes et laxatives, avec un biscuit ou un croûton de pain pour dessert, ne boire que de l'eau distillée ou de l'eau de pluie. Il fallait, à chaque repas, boire d'abord et manger ensuite.

Le dix-septième jour le patient se faisait saigner, et à partir de ce moment jusqu'au trente-deuxième jour, il ajoutait à son ordinaire six « gouttes blanches » (1) à son lever, autant à son coucher, en augmentant chaque jour la dose de deux gouttes.

Le trente-deuxième jour, nouvelle saignée au moment où le soleil commençait à apparaître. On enveloppait alors le candidat à la régénération physique dans un drap, et on le portait sur son lit, d'où il ne bougeait pas jusqu'à ce que la saignée eût produit son effet. Il avalait alors « le premier grain de la matière première, celui-là même que Dieu a créé pour rendre l'homme immortel et dont le péché originel a fait perdre la connaissance. » Ce premier grain absorbé, il tombait ordinairement dans une sorte de torpeur qu'il durait quelques heures, puis il éprouvait des con-

(1) Nous n'avons pas pu savoir de quels ingrédients étaient formées ces gouttes blanches.

vulsions, transpirait abondamment et évacuait de même.

On le changeait de lit, après cette crise, et on lui donnait un bon consommé. Soumis pendant la dernière semaine à un régime reconstituant, il devait se trouver, le quarantième jour, tout à fait régénéré.

Quelques disciples de Cagliostro essayèrent, avec la meilleure volonté du monde, d'aborder ces épreuves débilitantes et terriblement purgatives. La plupart, dès les premiers jours, furent obligés d'y renoncer. Aucun n'arriva jusqu'à la fin. Faute d'expérimentation décisive, la régénération physique par les saignées et les laxatifs reste un de ces passionnants problèmes qu'on n'arrivera peut-être jamais à résoudre.

Toute la partie thaumaturgique mêlée au Rite Egyptien, et qui dut beaucoup contribuer à sa vogue, manque absolument d'originalité. L'évocation des esprits surnaturels est empruntée à Swedenborg, l'élixir d'immortalité au comte de Saint-Germain. La carafe merveilleuse, qui jouera un si grand rôle dans les opérations de Cagliostro, n'est autre chose que le miroir magique bien connu des occultistes.

La divination par le miroir, originaire, dit-on,

de la Chaldée ou de la Perse, est fort ancienne. Elle existait à peu près partout dans l'antiquité et au moyen âge.

« Devant le temple de Cérès (près de Patra, en Achaïe), raconte Pausanias, il y a une fontaine qui, du côté du temple même, est fermée par un mur de pierres sèches ; en dehors on a pratiqué un chemin qui y descend. On prétend que cette fontaine rend des oracles qui ne trompent jamais ; elle est consultée, non sur toute sorte d'affaires, mais seulement sur l'état des malades. On attache un miroir au bout d'une ficelle, et on le tient suspendu au-dessus de la fontaine, en sorte qu'il n'y en ait que l'extrémité qui touche à l'eau. Ensuite on fait des prières à la Déesse, on brûle des parfums en son honneur, et aussitôt, en regardant dans le miroir, on voit si le malade reviendra en santé ou s'il mourra ; cette espèce de divination ne s'étend pas plus loin. Mais à Cyanée, en Lycie, il y a un oracle d'Apollon Thyrxéus qui est plus universel ; car, en regardant dans une fontaine consacrée à ce dieu, on y voit représenté tout ce que l'on a envie de savoir (1). »

(1) *Voyage de l'Achaïe*, l. IVI, chap. XXI (trad. Gedoy). — Les magiciennes de Thessalie écrivaient avec du sang sur un miroir

Sans qu'on les appelât encore pupilles ou colombes, les enfants — peut-être à cause de ce préjugé que la vérité sort de leur bouche — jouaient souvent un rôle dans ce procédé de divination. Didius Julianus, au moment où Septime Sévère marchait contre lui, eut recours à un miroir magique dans lequel devaient lire des enfants dont la tête et les yeux avaient été soumis à certains enchantements. Ils annoncèrent à Didius Julianus qu'il battrait en retraite devant son rival.

Ces miroirs, au moyen âge, pour avoir toute leur efficacité, étaient composés suivant les règles de la perspective, et on ne devait s'en servir que sous une constellation favorable et après avoir donné au corps une température déterminée. Le sultan Saurid, qui régna sur l'Égypte, en fit faire un, fabriqué « avec toute sorte de minéraux », qui indiquait d'avance les provinces fertiles ou stériles et dans lequel on pouvait voir ce qui se passait de nouveau et de plus important dans toutes les parties de l'Égypte.

Un vase rempli d'eau bénite pouvait tenir lieu de miroir. On en approchait une bougie, bénite

magique, et ceux qui les consultaient lisaient la réponse qu'ils cherchaient dans le disque de la lune.

comme l'eau, et on prononçait, quand il s'agissait de découvrir l'auteur d'un vol, cette formule consacrée : « *Angelo bianco, angelo santo, per la tua santità e per la tua virginità' mostrami chi ha tolto tal cosa* (1). » L'image du voleur apparaissait aussitôt au fond du vase.

Cagliostro n'avait pas inventé non plus son fameux breuvage d'immortalité.

Arnaud de Villeneuve composait un élixir qui devait prolonger les jours indéfiniment avec des semences de perles, de saphirs, d'hyacinthes, d'émeraudes, de rubis, de topazes et de diamants, auxquelles il fallait joindre « la râpure des os du cœur d'un cerf ».

En général on le préparait d'une manière moins coûteuse et moins compliquée et d'après une recette qui ne variait guère.

Les astrologues reconnaissaient trois éléments principaux : le nitre, le soufre et le mercure.

Combinés, ils donnaient, à l'état solide, la pierre philosophale, à l'état liquide, l'élixir d'immortalité.

Cet incomparable reconstituant était rendu encore plus efficace quand on y mêlait un peu d'or en dissolution. Il devenait *l'aurum potabile* dans

(1) Ange blanc, ange saint, par ta sainteté et par ta virginité, montre-moi qui a volé telle chose.

lequel beaucoup d'occultistes ont voulu voir le nectar dont s'abreuyaient les dieux.

L'auteur de l'article sur Cagliostro, dans la *Biographie Michaud*, prétend avoir goûté son élixir vital ainsi que celui du comte de Saint-Germain, et avoir constaté qu'ils étaient implemment formés d'aromates et d'or potable.

Manuel donne à ce sujet quelques détails curieux : « J'ajouterai, dit-il, que son élixir d'immortalité coûte dix louis. Ce que je sais bien, c'est que cet élixir brûle, dessèche, et qu'un enfant à qui son crédule père en donne des potions ne vivra pas longtemps. Ceux qui sont au courant savent de quel enfant je veux parler. Un fermier général (de Laborde), qui a écrit un mauvais *Voyage en Suisse*, il y a trois ans (en 1783), dans lequel le premier volume est consacré à Cagliostro, est fou de cet élixir. Il le prône, ainsi que des princes et une danseuse très célèbre, dont l'enfant mourra à coup sûr par l'élixir (1) ».

L'élixir vital ou d'immortalité ne devait être donné que dans des cas exceptionnels. Pour les malades qui n'avaient pas d'ambitions trop hautes et qui voulaient simplement guérir, Cagliostro avait

(1) *Lettre d'un Garde du Roi*, p. 21.

son *vin d'Egypte* et ses *Poudres rafraîchissantes*.

Le vin d'Egypte, conseillé tout spécialement aux maris ou aux amants dont le zèle se ralentissait, n'était qu'une boisson très épicée qui pouvait produire une excitation passagère. Dans les poudres rafraîchissantes il n'entrait guère que de la chicorée, de la laitue et d'autres plantes du même genre (1).

Cagliostro faisait également usage de l'*arum maculatum*, qui est une herbe très vénéneuse. Il ordonnait dans la plupart des maladies des pilules dont l'aloès était la base, et des bains où l'eau était mélangée d'extrait de Saturne.

Enfin, dans certains cas, il employait les pierres médicinales et les herbes magiques, dont il avait fait, comme tous les occultistes, une sérieuse étude (2).

A en juger par les indications un peu vagues qu'on trouve dans les ouvrages du temps, les connaissances médicales de Cagliostro étaient assez

(1) La *Vie de Joseph Balsamo* dit que chaque paquet lui revenait tout au plus à un demi baiocco (deux centimes et demi environ) et qu'il le vendait cinq paoli (près de deux francs soixante-dix). C'est à peu près la proportion qu'adoptent nos pharmaciens d'aujourd'hui pour la plupart de leurs remèdes.

(2) V. sur les pierres médicinales et les herbes magiques, Appendice.

bornées. Elles consistaient en « remèdes de bonne femme » enseignés jadis par le frère apothicaire de Cartagirone, et en « secrets » rapportés de ses longs voyages en Orient ou découverts dans de vieux livres d'alchimie ; — mais si l'inventeur du vin d'Égypte et des poudres rafraîchissantes n'était qu'un savant fort médiocre, il était en revanche un « preneur d'hommes » merveilleusement doué, un incomparable charlatan. Or, ce sont les charlatans qui mènent le monde.

De là des guérisons très réelles, des cures qui parurent extraordinaires et qu'explique très bien l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les malades.

A la date où nous sommes arrivés, en 1777, au moment d'entreprendre son grand voyage de haut dignitaire de la maçonnerie et de thaumaturge dans le nord de l'Europe, le fils du petit commerçant de Palerme n'était plus l'humble escroc qui vivait au jour le jour de menues filouteries. Il avait de vastes ambitions et des projets grandioses. Il connaissait, pour avoir plus d'une fois essayé de la mesurer, la profondeur de la bêtise humaine et savait que la plupart des hommes ne résistent pas à l'attrait et au prestige de l'Inexplicable. Il pouvait compter, pour gagner largement sa vie, sur le concours empressé d'innombrables dupes, et il

avait pris ses mesures en conséquence. Joseph Balsamo était désormais le comte de Cagliostro. Le comte de Cagliostro, à qui ne suffisait plus sa noblesse d'emprunt, allait devenir un de ces personnages mystérieux qui sèment sur leurs pas la curiosité et l'enthousiasme des foules.

Sa famille, qui était de trop humble origine, sa ville natale, où il avait si mal débuté, il les répudia. Il se fabriqua, en mettant son imagination au service de son orgueil, un état civil de grand kophte (1).

Sa naissance et son nom, il les ignorait, mais il croyait cependant avoir reçu le jour à Malte. Sa première enfance s'était passée à Médine, sous le nom d'Acharat, près du muphti Salaahym. Quatre personnes étaient attachées à son service : un valet de chambre blanc, deux valets de chambre noirs et un vieux précepteur, le sage Altotas, Mentor de cet autre Télémaque. Cet Altotas, dans la vie réelle de Cagliostro, avait eu, sous son véritable nom d'Altolas, un rôle un peu moins noble.

(1) Exposé tout au long dans le *Mémoire* de Cagliostro, en 1786, à l'époque du procès du Collier, mais, bien certainement, imaginé vers 1777, au moment de la création du Rite Egyptien et lorsque son inventeur avait compris la nécessité de mettre autant de sur-naturel que possible dans sa vie.

Le vertueux gouverneur, dont le savoir était immense, avait pris soin de cultiver les dispositions extraordinaires que son élève annonçait pour les sciences. Encore enfant, Acharat connaissait déjà la botanique, la médecine, la plupart des langues orientales et même les mystères des pyramides d'Égypte. Pour le récompenser de son zèle, Altotas lui apprit que ses parents étaient chrétiens et nobles, et cette nouvelle lui causa une grande joie.

Acharat-Balsamo avait à peine douze ans, lorsqu'avec son gouverneur il partit de Médine. Arrivé à la Mecque, il est revêtu d'habits magnifiques et présenté au chérif. « A l'aspect du prince, racontait-il plus tard, un bouleversement inexprimable s'empare de mes sens, mes yeux se remplissent des plus douces larmes, je suis témoin de l'effort qu'il fait pour retenir les siennes... Je reste trois années à la Mecque, il ne se passe pas de jour que je ne sois admis chez le chérif... Souvent je le surprénais les yeux attachés sur moi, et les élevant ensuite vers le ciel avec les marques de la pitié et de l'attendrissement (1). »

(1) *Mémoire du comte de Cagliostro...* 1786 (redigé en italien par Cagliostro et traduit par son avocat M^e Thilorier).

C'est ce que les fabricants de mélodrames appellent la voix du sang. Cagliostro laisse entendre que le chérif de la Mecque était son père — ce qui ne concorde guère avec les révélations d'Altotas — mais il n'ose pas l'affirmer. Il n'affirme que ce dont il est sûr.

L'heure de la séparation sonna trop tôt. A ce moment douloureux, Acharat et son père présumé se tinrent longtemps embrassés. « Adieu, dit en versant des larmes le chérif, adieu, fils infortuné de la nature ! » : énigmatiques paroles qui laisseraient supposer qu'Acharat était de naissance illégitime — mais ne vaut-il pas mieux être le bâtard d'un chérif que le fils légitime d'un banqueroutier sicilien ?

De la Mecque, Acharat et son gouverneur allèrent en Egypte, où les prêtres admirent le jeune voyageur dans des lieux « où le commun des voyageurs ne pénètre jamais », puis à Rhodes et enfin à Malte. Là se produit un changement à vue. Le sage Altotas, dépouillant ses habits musulmans, se révèle du même coup catholique, prêtre et chevalier de Malte. Acharat prend le titre de comte de Cagliostro. Le grand maître Pinto d'Alfonseca les accueille, comme des personnages de distinction, dans son palais, et ils sont invités à dîner chez les plus hauts dignitaires de l'ordre, et entre autres

chez le bailli de Rohan — qui se trouvait alors en Bretagne.

Malheureusement le sage Altotas meurt, chargé d'années ; mais avant de rendre le dernier soupir, il a le temps d'adresser à son élève ce petit discours : « Mon fils, ayez toujours devant les yeux la crainte de l'Éternel et l'amour de votre prochain ; vous apprendrez bientôt la vérité de tout ce que je vous ai enseigné. »

Malgré les instances du grand maître, le comte de Cagliostro, irrésistiblement poussé vers l'étude de la médecine, refuse de prononcer ses vœux, et Pinto le confie à un chevalier de l'ordre, d'Aquino, avec qui il visite les îles de l'Archipel. Ils se séparent à Rome où, en 1770, le comte épouse une jeune fille de noble naissance, *Serafina Feliciani*.

Ainsi se termine ce roman qui procurait à Joseph Balsamo les nobles origines dont il avait besoin pour réussir dans sa carrière d'aventurier (1).

(1) Il y a un autre roman qui fut « publié » pour la première fois, en 1782, dans le *Mémoire* du chirurgien Sacy contre Cagliostro, et reproduit par M^{me} de La Motte dans un de ses *Mémoires*, en 1786. Cagliostro se serait appelé en réalité *Thiscio*. Né dans un faubourg de Naples, fils d'un cocher, il aurait d'abord été perruquier, puis valet de chambre du duc de Castropignani. Il serait ensuite devenu le compagnon du fameux aventurier

VII

DE LONDRES A STRASBOURG

Somptueusement vêtu, couvert de diamants d'autant plus nombreux qu'ils étaient faux, escorté par une suite considérable de coureurs, de laquais, de valets de chambre en magnifiques livrées — celles qu'il fit faire à Paris coûtaient vingt louis chacune (1), — ne voyageant qu'en chaise de poste, semant l'argent sur sa route et laissant par suite derrière lui une traînée d'admiration, parlant haut et fort, jurant comme un grand seigneur pour être mieux servi et plus respecté, l'*illoustrissime* comte de Cagliostro allait traverser, avec le faste d'un prince qui se serait fait marchand d'orviétan, la moitié de l'Europe, conquise par son génie ou éblouie par son bagout.

connu sous le nom de Cosmopolite, à qui il aurait dérobé ses secrets « pour voler de ses propres ailes ». On voit avec quelle habileté il avait su dissimuler son passé et combien peu le connaissaient ceux qui avaient le plus d'intérêt à le connaître.

(1) Mille francs environ, en tenant compte de la valeur actuelle de l'argent.

Sa réputation, déjà immense, le précédait, apla-
nissait devant lui tous les obstacles. La Franc-
Maçonnerie, dont il était un des plus augustes
représentants, l'encourageait, le protégeait et
peut-être lui fournissait des subsides, dans l'in-
térêt de la bonne cause. Partout il était assuré de
trouver des partisans, des disciples ou des *frères*.

On savait que, réformateur inspiré de Dieu,
infaillible médecin et thaumaturge incomparable,
il évoquait les morts, guérissait les malades, et
régénérait ceux qui se portaient bien. Dépositaire
de merveilleux secrets, il devinait l'avenir, fabri-
quait la pierre philosophale, découvrait des trésors
et, à tous les maux dont souffre l'humanité,
apportait de mystérieux remèdes.

Les défiances les plus rebelles étaient déroutées.
Quelques sceptiques, que n'attiraient pas les pres-
tiges du surnaturel, persistaient à ne voir dans ce
bienfaiteur, respecté par les princes, acclamé par
les foules, qu'un habile et heureux charlatan. On
refusait de les croire. On les prenait pour des
envieux et presque pour des impies. Un homme
qui voyageait avec tant de luxe, qui ne deman-
dait jamais d'argent et qui en avait toujours, pou-
vait-il être un aventurier ?

De Londres Cagliostro s'était d'abord dirigé vers

La Haye, où il s'arrêta quelques jours. Admis dans une loge de la *stricte observance*, il y présida plusieurs séances en qualité de vénérable et prononça un discours sur le Rite Egyptien qui fit beaucoup d'effet. Sur la demande d'un grand nombre de francs-maçons, il fonda une loge de dames, dans laquelle Lorenza remplit les fonctions de grande maîtresse.

Après avoir quitté avec regret La Haye, où la population l'avait si flatteusement accueilli, il alla à Venise, puis regagna le nord de l'Europe. Il se trouvait à Nuremberg lorsqu'un cavalier, rencontré dans une auberge et à qui il s'était fait connaître comme franc-maçon, lui demanda son nom. Il ne répondit qu'en dessinant sur une feuille de papier qu'il lui tendit un serpent qui se mordait la queue. Le cavalier fut convaincu qu'il se trouvait en présence d'un de ces chefs de la Maçonnerie que les persécutions contraignaient à fuir de pays en pays, de ville en ville, et à dissimuler leur identité. Pour lui permettre d'échapper plus facilement à ses ennemis, il lui offrit, avec de grandes marques de respect, une bague en diamant, qui fut acceptée sans hésitation (1).

(1) *Vie de Joseph Balsamo*;

A Berlin, l'accueil fut moins cordial qu'en Hollande, quoique Cagliostro, désireux de flatter l'amour-propre prussien, eût déclaré qu'Alexandre le Grand vivait encore en Egypte, qu'il était le chef d'une association de mages guerriers et que ces mages guerriers avaient aidé Frédéric II à remporter la plupart de ses victoires. Les Berlinoises préférèrent croire que leur roi avait triomphé tout seul, et Cagliostro secoua la poussière de ses souliers sur cette ville inhospitalière.

Il fut mieux reçu à Leipzig, où abondaient les sectes occultistes. Les Maçons lui offrirent un banquet dans lequel, suivant leur coutume, plats, carafes, verres, étaient distribués par trois, pour indiquer la triade sacrée. A la fin de ce repas donné en son honneur, il fit un grand éloge du Rite Egyptien et flétrit l'impiété du rite que suivaient la plupart des convives, trop mêlé, assurait-il, de sorcellerie et de satanisme. Il leur prédit que s'ils ne se hâtaient pas d'y renoncer, leur chef Scieffort serait puni par Dieu. En effet, quelques jours après, Scieffort se tua d'un coup de pistolet. On cria naturellement au miracle.

En 1779, Cagliostro arriva à Mittau, en Courlande, où son succès devait être encore plus grand qu'à Leipzig.

Il se disait envoyé par les chefs de la Franc-Maçonnerie pour retrouver, à l'aide d'opérations de magie, des documents maçonniques de la plus haute importance et des trésors enterrés depuis un temps immémorial dans le domaine de Wilzen.

Quelques incrédules refusaient d'ajouter foi à sa mission et même de prendre au sérieux son Rite Egyptien. Il eut recours, pour les convaincre, à la divination par la colombe ou le pupille.

Il a raconté lui-même les détails de cette émouvante expérience. Il plaça le fils d'un grand seigneur devant une table où était la carafe entourée de six bougies allumées et accomplit les cérémonies ordinaires dont nous avons parlé. Le père désirait savoir ce que faisait à ce moment sa fille, qui se trouvait alors à quinze milles de Mittau. Le pupille aperçut dans la carafe un château, un jardin, et, regardant plus attentivement, il vit sa sœur qui descendait l'escalier du château et qui embrassait un de ses frères. « On vérifia le fait, ajoute Cagliostro, et il se trouva parfaitement exact. »

Ce « miracle » et quelques autres aussi bien réussis attirèrent au merveilleux évocateur une grande vogue. La chose alla si loin que beaucoup d'habitants de Mittau songèrent, dit-on, à l'élire

duc de Courlande, à la place du duc régnant dont ils n'étaient pas très satisfaits (1).

Bientôt se produisit un revirement. Un grand nombre de fanatiques de Cagliostro renoncèrent à le suivre plus longtemps et quelques-uns devinrent ses adversaires. La comtesse de Recke, une des premières dames admises dans la loge d'adoption qu'il avait fondée à Mittau, après l'avoir considéré comme un personnage divin, ne voulut plus voir en lui qu'un vulgaire bateleur, mais elle attendit le procès du Collier pour exprimer publiquement son opinion (2).

Démasqué ou suspect, Cagliostro, qui avait été presque dieu, ne fut plus qu'un émissaire des

(1) Lui-même l'assura à Rome, en 1791, dans le cours de son interrogatoire.

(2) « Il est malheureux pour lui (Cagliostro) que M^{me} la comtesse Elisabeth-Constance de Recke, née comtesse de Médem, qui réside dans cette cour (de Courlande), ait écrit une lettre signée de son nom qui se trouve imprimée dans le *Journal de Berlin* du mois de mai (1786), dans laquelle cette dame affirme que le sieur de Cagliostro, joignant à tous ses titres celui de nécromant, a eu le front de vouloir lui persuader qu'il ferait paraître devant elle le fantôme d'un frère chéri qu'elle venait de perdre et tenté de lui persuader par une supercherie que cette apparition avait eu lieu. » (*Courrier de l'Europe*, n° du 15 septembre 1786.) — La comtesse de Recke fut si bien guérie par Cagliostro de ses tendances au mysticisme qu'elle tomba du coup dans le rationalisme le plus accentué.

Jésuites, chargé d'égarer les esprits par la superstition — dont les catholiques ont, comme on sait, le monopole — et par les dangereuses pratiques de l'occultisme. Il s'empessa de partir pour la Russie, où l'attendaient d'autres mésaventures.

Curieuse, comme la plupart des femmes, de tout ce qui était nouveau et étrange, Catherine II aurait sans doute accueilli favorablement le thaumaturge, dont on disait merveilles (1) ; mais il trouva dans le docteur Rugensohn, conseiller d'État et premier médecin de l'Impératrice, un adversaire très résolu et très puissant.

Ses premières cures, à vrai dire, n'étaient pas faites pour lui donner un grand crédit.

Il soigna un gentilhomme atteint de cécité et qui resta aveugle. Un officier chauve lui confia sa tête : il n'y fit pas pousser un seul cheveu. Il introduisit dans les oreilles d'un Italien, qui était sourd, des liquides variés, et ce malheureux Italien sortit de ses mains un peu plus sourd qu'avant l'opération.

Comme s'il ne suffisait que le pauvre homme fût, comme tant d'autres, avec ou sans diplômes, un très médiocre médecin, le marquis de Luchet

(1) Elle fit cependant contre lui, dit-on, une comédie dont il nous a été impossible de retrouver le titre.

lui attribue, dans le traitement d'un de ses malades, une manière de procéder qui sort réellement de l'ordinaire. Cette petite histoire mélo dramatique nous paraît bien invraisemblable, mais nous la reproduisons sans y rien changer.

« Une mère était sur le point de perdre un enfant chéri, âgé de deux ans. Elle promet cinq mille louis à Cagliostro s'il le guérit. Il demande huit jours. Le second, la maladie augmente; il supplie qu'on lui laisse emporter cet enfant. Le cinquième jour, il annonce un changement heureux; le huitième, il assure la guérison, et enfin au bout de trois semaines il rend un enfant à sa mère attendrie. Un certain bruit se répand. Il est question d'un enfant acheté. On va aux éclaircissements. Cagliostro avoue que l'enfant rendu est substitué, que le véritable est mort, et qu'il a cru pouvoir tromper la douleur d'une mère pour un certain temps. La Justice demande ce qu'est devenu le cadavre du premier. Cagliostro confesse l'avoir brûlé pour essayer la palingénésie. On lui demande les cinq mille louis : ils étaient disparus. Il offre les billets. Voilà l'histoire qui occasionne son brusque départ (1). »

(1) *Mémoires authentiques*, p. 32.

Le départ de Cagliostro est dû à une cause plus authentique. Pour augmenter son prestige et peut-être pour se conformer aux usages d'un pays où on exagérait le respect de l'uniforme, de tous les uniformes, il avait pris le titre et endossé l'habit de colonel au service d'Espagne et se faisait appeler prince de Santa Croce.

Ce prince de Santa Croce, venu on ne sait d'où, ce colonel-médecin qui guérissait — ou plutôt qui ne guérissait pas — les malades, inspira de la méfiance à M. de Normandez, chargé d'affaires d'Espagne à Saint-Pétersbourg.

On lui demanda son brevet. Il ne put pas le fournir. Il avait renoncé depuis plusieurs années à la profession de faussaire.

Le prince de Santa Croce dut avouer qu'il s'appelait le comte de Cagliostro, ce qui n'était qu'un demi-mensonge, et on apprit alors que le comte de Gœrtz, envoyé extraordinaire du roi de Prusse en Russie, avait reçu du consul de Prusse en Russie une réclamation au sujet de lettres de change souscrites et non acquittées par le susdit Cagliostro.

Un arrêté d'expulsion lui fit quitter précipitamment la Russie ; mais, à peine après avoir franchi la frontière, toute son assurance lui était revenue.

A Varsovie, on l'accueillit en triomphateur, et, comme s'il n'attendait que ce retour de fortune pour retrouver sa puissance, perdue en Russie, il recommença à faire des miracles. Les miracles ont besoin pour se produire d'une atmosphère qui leur soit favorable.

« M. de Cagliostro, raconte le fermier général Laborde, était à Varsovie depuis quelque temps et avait eu plusieurs fois l'honneur de voir le roi (Stanislas-Auguste), lorsqu'un jour ce monarque, venant de le quitter et enchanté de tout ce qu'il lui avait entendu dire, vanta son esprit, ses talents et ses connaissances qui lui paraissaient surnaturelles. Une jeune dame qui écoutait attentivement le roi se mit à rire et soutint qu'il ne pouvait être qu'un charlatan ; elle assura qu'elle en était si persuadée, qu'elle le défiait de lui dire certaines choses qui lui étaient arrivées.

« Le lendemain, le roi fit part de ce défi au comte, qui lui répondit froidement que si cette dame voulait lui donner rendez-vous dans le cabinet et en présence de Sa Majesté, il lui causerait la plus grande surprise qu'elle aurait de sa vie. La proposition fut acceptée et, au moment convenu, le comte dit à la dame tout ce qu'elle croyait qu'il ne pourrait jamais lui dire, et qui,

par la surprise qu'il lui causa, la fit si subitement passer de l'incrédulité à l'admiration que le désir ardent de savoir ce qui devait lui arriver par la suite lui fit conjurer le comte de l'en instruire. D'abord il s'y refusa ; mais vaincu par les supplications réitérées de la dame et peut-être par la curiosité du roi, il lui dit : « Vous allez bientôt partir pour un grand voyage ; votre voiture cassera à quelques postes de Varsovie ; pendant qu'on la raccommoquera, la manière dont vous serez vêtue et coiffée excitera de tels ris qu'on vous jettera des pommes. Vous irez de là à des eaux célèbres où vous trouverez un homme d'une grande naissance, qui vous plaira au point que vous l'épouserez peu de temps après ; et, quelque effort que l'on fasse pour vous ramener à la raison, vous serez tentée de faire la folie de lui donner tout votre bien. Vous viendrez vous marier dans une ville où je serai, et, malgré les efforts que vous ferez pour me voir, vous ne pourrez y réussir. Vous êtes menacée de grands malheurs ; mais voici un talisman que je vous donne : tant que vous le conserverez, vous pourrez les éviter ; mais si l'on ne peut vous empêcher de donner votre bien par votre contrat de mariage, vous perdrez aussitôt le talisman, et dans le moment que

vous ne l'aurez plus, il se trouvera dans ma poche, en quelque endroit que je sois.

« J'ignore quel degré de confiance le roi et la dame donnèrent à ces prédictions, ni quelle fut leur façon de penser, à mesure qu'elles s'effectuèrent ; mais je sais que toutes eurent leur exécution, et M. de Cagliostro m'a fait voir le talisman qu'il avait retrouvé dans sa poche, le jour qui fut constaté être celui où elle avait signé le contrat de mariage par lequel elle donnait tout son bien à son mari.

« J'ai su cette histoire par plusieurs personnes à qui la dame l'a contée ; je l'ai sue par le comte précisément dans les mêmes termes. Je n'en garantis ni la fausseté ni la vérité : je ne suis qu'historien exact, et je ne me permettrai pas les plus petites réflexions (1). »

Le « témoin oculaire » auteur de la brochure qui a pour titre *Cagliostro démasqué à Varsovie* (2) nous donne des renseignements moins favorables.

(1) *Lettres sur la Suisse adressées à Madame de M*** par un voyageur français* (de Laborde) en 1781. Genève, 1783, t. I, p. 13.

(2) *Cagliostro démasqué à Varsovie, ou Relation authentique de ses opérations alchimiques et magiques faites dans cette capitale en 1780*, par un témoin oculaire (s. l.), 1786.

D'après cet anonyme, Cagliostro, arrivé à Varsovie au mois de mai 1780, se fit présenter par un gentilhomme qu'il avait connu en Courlande au prince Adam Poninski, qui le logea chez lui ainsi que sa femme. Quelques jours après, en prenant comme *colombe* une petite fille de huit ans qui habitait la maison, il se livra à une de ses séances de divination par la carafe, qu'il termina par quelques exercices de magie. « Il fit brûler un papier sur lequel était la signature de ceux qui étaient présents, et le moment d'après il dit à l'enfant de donner le billet qu'il verrait tomber à ses pieds, et mettant la main dans la porte entr'ouverte, il présenta un billet cacheté d'un sceau maçonnique, assez mal gravé, qu'il dit être le signe que les esprits agréaient le choix qu'il avait fait. En ouvrant ce billet, chacun y reconnut sa signature. » Mécontent de sa première colombe, quoiqu'elle eût très docilement suivi ses instructions, il en choisit une autre, une jeune fille, qui déclara plus tard qu'elle n'avait accepté et joué ce rôle de voyante que parce que « le grand kophte » lui avait promis de faire sa fortune et de lui trouver un mari.

Dans les derniers jours de mai, Cagliostro fonda une loge du Rite Egyptien et y donna un cours de

médecine transcendante, dans lequel on vit défilier, avec des attaques très vives contre la thérapeutique ordinaire, des préceptes de l'école de Salerne et des recettes plus ou moins merveilleuses tirées en grande partie d'un ouvrage attribué à l'empirique Frederic Gualdo.

Comme il se plaignait d'être gêné à Varsovie par la curiosité du public, on mit à sa disposition une maison de campagne, et c'est là qu'ayant offert à ses adeptes d'opérer le grand œuvre devant eux, il commença ses expériences, dont le détail nous est donné dans *Cagliostro démasqué*, d'après un journal qui aurait été écrit par un M. M...

Le 7 juin, sur l'ordre de Cagliostro, M. M... versa dans un flacon des résidus d'eau distillée -- en terme d'alchimie de la *terre vierge* -- du mercure et une trentaine de gouttes d'extrait de Saturne. Le tout fut mis dans un creuset, où on déposa également une poudre d'un rouge éclatant comme du carmin. Le creuset fut achevé de remplir à l'aide de plâtre gâché avec de l'eau chaude. On le fit sécher sur un feu de charbon, puis on le plaça dans un bain de cendre, sur un fourneau à vent. Il y resta une demi-heure. « Alors, dit M. M..., après l'avoir retiré avec des

pincettes, je le portai en loge où nous le cassâmes, et il se trouva au fond un culot d'argent du poids de $13 \frac{7}{8}$ onces, assez uni par en haut, mais rempli de boursouflures par le bas et de côté jusqu'au tiers de la hauteur. »

M. M... suppose qu'il y eut, sans qu'il s'en soit aperçu, une substitution de creuset ou une projection de poudre d'or. « Le 9 juin, ajoute-t-il, en réduisant le culot en limaille, j'ai observé qu'il y avait dans un endroit quelques grains d'or très menu, tout pur ; ceci est une nouvelle preuve que ce culot n'est pas un produit d'une transmutation, mais qu'on a jeté sur le métal en fusion une portion d'or en poudre, tirée de l'eau régale ou calcinée avec le mercure, ou un bouton d'or de coupelle, et qu'on ne leur a pas laissé le temps de fondre entièrement (1). »

(1) On trouve, mais avec quelques détails certainement erronés, la confirmation de cette supercherie dans la Réponse de M^{me} de La Motte au *Mémoire* de Cagliostro (1786) : « Dans le mois d'avril 1785, étant à dîner chez la dame Bohmer, la conversation s'engagea sur le Mesmérisme, et la dame de La Motte avoua qu'elle y croyait. La dame Bohmer fut d'un autre avis, ajoutant : Tous ces gens-là ne veulent qu'attraper le public, comme ce Cagliostro, chassé de tous les endroits où il a voulu faire de l'or et chassé dernièrement de la Pologne, d'où arrive une personne qui me l'a raconté. C'est que, annoncé à la cour pour bien des secrets et principalement celui de la pierre philo

Cagliostro ne se bornait pas à ses expériences d'alchimie. Le 11 juin, pour tenir ses partisans en haleine, il reçut solennellement dans une des séances de sa loge égyptienne un apprenti et lui fit apparaître le grand kophte. Malheureusement cet apprenti, quand le grand kophte lui demanda d'une voix sourde, d'une voix d'outre-tombe, s'il le voyait, répondit, sans y entendre malice, « qu'il voyait M. le comte de Cagliostro habillé d'une longue robe, coiffé d'un turban, le visage couvert d'un masque blanc au-dessous duquel pendait une longue barbe. » Le grand kophte, très ennuyé, se hâta d'éteindre avec les mains les deux bougies qui l'éclairaient d'une lueur fantomatique. Il s'évanouit comme une ombre, et, quelques secondes après, l'évocateur lui-même reparut.

Ces petites mésaventures diminuaient un peu

sophale, quelques courtisans s'en moquaient. Le jour fut pris pour opérer et l'un des incrédules, sachant qu'il avait avec lui une jeune femme ou une jeune fille, il la vit secrètement. Nous ne disons pas que ce fut la dame Cagliostro actuelle, parce que nous sommes instruits qu'il en a eu plusieurs à sa suite. La jeune fille ou femme révéla le mystère au courtisan et lui dit : *prenez garde à son pouce qu'il replie dans le creux de la main et cache le morceau d'or qu'il coule dans le creuset chimique.* Le courtisan, attentif à l'opération, entendit tomber l'or, saisit la main et dit : *Sire, j'ai entendu.* On cherche et l'on trouve une petite boule d'or encore entière avant la fusion. On tombe sur lui avec le bâton, et, l'œil tout en sang, il est jeté hors du palais. »

son crédit, mais n'altéraient pas sa confiance. Il en avait vu bien d'autres ! Il continuait à visiter ses malades et à les guérir ou à les tuer. Il enseignait divers secrets d'une importance médiocre ou d'une réalisation impossible, la quintessence du vin — qui, enfoui dans du fumier, devait se transformer en incomparable élixir, — le moyen de faire des perles et des diamants, de fabriquer du métal de Corinthe, d'amollir le fer ou de le dorer à l'aide d'une eau dont il était l'inventeur.

Enfin, le 26 juin, la comédie jouée, il partit emportant pour 2,500 ducats (trente mille francs environ) de diamants et de pierres précieuses et d'importantes sommes d'argent. Sa femme et lui étaient arrivés sans linge, pauvrement vêtus, ils s'en allèrent les poches pleines et pourvus d'une luxueuse garde-robe (1).

De Varsovie, Cagliostro se dirigea vers Strasbourg, mais il s'arrêta quelques jours à Francfort-sur-Mein. Là il lui arriva une aventure assez extraordinaire, racontée dans un ouvrage qu'on lui a attribué à tort et qui contient quelques

(1) Il prétendait, remarque la brochure *Cagliostro démasqué* dont nous avons tiré tous ces détails plus ou moins authentiques, ne jamais accepter d'argent. « Des ducats secrètement marqués prouvent le contraire. »

vérités mêlées à beaucoup de mensonges :
 « Je m'en allai à Francfort-sur-le-Mein, où je trouvai MM. NN. et NN. qui sont chefs et archivistes de la maçonnerie de la stricte ordonnance (observance) appelée des Illuminés (1). Ils m'invitèrent à aller prendre le café avec eux ; je montai dans leur carrosse, sans avoir avec moi ni ma femme ni personne de ma maison, ainsi qu'ils m'en avaient prié, et ils me menèrent à la campagne, à la distance d'environ trois milles de la ville ; nous entrâmes dans la maison, et après avoir pris le café, nous nous transportâmes dans le jardin, où je vis une grotte artificielle. A la faveur d'une lumière dont ils se munirent, nous descendîmes par quatorze ou quinze marches dans un souterrain, et nous entrâmes dans une chambre ronde, au milieu de laquelle je vis une table ; on l'ouvrit, et dessous était une caisse de fer qu'on

(1) L'auteur, quel qu'il soit, de ce récit, plein d'erreurs grossières, a confondu les *Cleres de la stricte observance* et les *Illuminés* de Weichaupt, mais il nous semble très probable que Cagliostro, soit à Francfort-sur-Mein, soit dans toute autre ville d'Allemagne, a été en relations avec ces deux groupes maçonniques, et surtout avec le dernier. Les Illuminés ont dû essayer de s'attacher un homme dont l'habileté et l'influence pouvaient leur être utiles. Le traducteur français de la *Vie de Joseph Balsamo* croit qu'il ne se laissa affilier par eux que pour les trahir. Sur tous ces points, on en est réduit à des conjectures.

ouvrit encore, et dans laquelle j'aperçus une quantité de papiers : ces deux personnes y prirent un livre manuscrit, fait dans la forme d'un missel, au commencement duquel était écrit : *Nous grands maîtres des templiers, etc.* Ces mots étaient suivis d'une formule de serment conçue dans les expressions les plus horribles, que je ne puis me rappeler, mais qui contenaient l'engagement de détruire tous les souverains despotiques. Cette formule était écrite avec du sang, et avait onze signatures, outre mon chiffre qui était le premier. Je ne puis pas me rappeler tous les noms de ces signatures, à la réserve des nommés *N., N., N., etc., etc.* Ces signatures étaient celles des douze grands maîtres des Illuminés ; mais, dans la vérité, mon chiffre n'avait pas été fait par moi, et je ne sais pas comment il s'y trouvait. Ce qu'on me dit sur le contenu de ce livre, qui était écrit en français, et le peu que j'en lus, me confirma encore que cette secte avait déterminé de porter ses premiers coups sur la France ; qu'après la chute de cette monarchie, elle devait frapper l'Italie et Rome en particulier ; que Ximénès (1) était un des princi-

(1) Un aventurier espagnol qui se faisait appeler Thomas Ximénès.

paux chefs ; qu'ils étaient alors au fort de l'intrigue, et que la Société a une grande quantité d'argent dispersé dans les banques d'Amsterdam, de Rotterdam, de Londres, de Gênes et de Venise : ils me dirent que cet argent provenait des contributions que payaient chaque année cent quatre-vingt mille maçons, à raison de cinq louis par personne ; qu'il servait, d'abord, à l'entretien des chefs, en second lieu à celui des émissaires qu'ils ont dans toutes les cours ; enfin à entretenir des vaisseaux, à récompenser tous ceux qui font quelque entreprise contre les souverains et à tous les autres besoins de la secte. J'appris encore que les loges, tant de l'Amérique que de l'Afrique, montaient au nombre de vingt mille, qui, chaque année, le jour de la Saint-Jean, sont obligées d'envoyer au trésor commun vingt-cinq louis d'or. Enfin ils m'offrirent des secours en argent, en me disant qu'ils étaient prêts à me donner jusqu'à leur sang, et je reçus six cents louis comptant. Nous retournâmes ensuite à Francfort, d'où je partis le lendemain avec ma femme pour me rendre à Strasbourg (1). »

C'est à Strasbourg que nous allons le retrouver.

(1) Cité dans la *Vie de Joseph Balsamo*, p. 129.

VIII

LA CONQUÊTE DU CARDINAL DE ROHAN

Le 19 septembre 1780 (1), une foule énorme attendait, à Strasbourg, sur le pont de Kœhl et sur les deux rives du Rhin, l'arrivée d'un grand personnage, d'un médecin qui guérissait tous ses malades, d'un apôtre de la Franc-Maçonnerie qui allait de ville en ville en semant des bienfaits, en multipliant les miracles. Dans les groupes, des gens bien informés ou qui voulaient en avoir l'air racontaient de lui des choses extraordinaires que personne, autour d'eux, n'osait trouver invraisemblables. Chacun se croyait moralement obligé de donner un détail inédit. L'imagination de ces gazetiers bénévoles pouvait se donner libre carrière. Elle n'avait pas à craindre d'effrayer ou de lasser la crédulité des auditeurs.

(1) C'est la date donnée par M^{me} de La Motte dans sa *Réponse au Mémoire...* et généralement admise. Cagliostro, dans son interrogatoire du 24 août 1785, prétend qu'il arriva à Strasbourg à la fin de l'année 1779, ce qui est faux, puisqu'en juin 1780 il se trouvait encore à Varsovie.

Tout à coup, sur la route de Kœhl, s'éleva un nuage de poussière. On entendit des bruits de grelots et des claquements de fouets, et, quelques minutes après, une voiture apparut, traînée par six chevaux brillamment harnachés.

Dans cette voiture, à côté d'une jeune femme au sourire virginal, au visage délicieusement puéril, trônait un homme de taille assez petite, bizarrement coiffé de nattes minuscules réunies en cadettes, vêtu d'un habit de taffetas bleu, galonné d'or ou d'argent comme un suisse de cathédrale, et tellement couvert de bijoux, de diamants et de pierres précieuses — précieuses si on ne les regardait pas de trop près — qu'il ressemblait à un éventaire de joaillier.

La femme, un peu émue, continuait à sourire. Son compagnon inclinait la tête à droite et à gauche, saluait, d'un geste protecteur, la foule qui, prise par tout ce clinquant, éblouie par les cadettes, les galons, les diamants et les six chevaux, poussait des vivats, se pressait, au risque de se faire écraser, devant la voiture qui, lentement, s'avavançait.

Et c'est ainsi, au bruit des acclamations — peu s'en fallut qu'on ne fit sonner les cloches — entre deux haies d'admirateurs, que notre ami Caglios-

tro et Lorenza Feliciani firent une entrée triomphale, par une belle journée d'été, dans leur bonne ville de Strasbourg.

Quelques personnes étaient plus ou moins renseignées sur cet étrange visiteur et se tenaient sur la réserve. Chez les autres qui ignoraient d'où il venait, où il allait, qui il était, et qui répétaient de confiance ce qu'on disait de ses opérations surnaturelles, l'enthousiasme débordait. Dieu lui-même, s'il était descendu du ciel pour venir à Strasbourg, n'aurait pas été mieux accueilli.

Cet enthousiasme, Cagliostro ne négligea rien — c'est une justice à lui rendre — pour l'entretenir.

Pour se rendre populaire, cet homme cousu d'or et tapissé de diamants, alla simplement s'installer chez un vulgaire marchand de tabac, nommé Quere, et plus tard chez la servante d'un chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux. On trouva qu'il n'était pas fier, et le peuple, en attendant qu'il eût conquis les nobles, commença à l'adopter.

Les Francs-Maçons pouvaient lui fournir un précieux appui et y étaient d'ailleurs tout disposés. Il se hâta d'établir une loge du Rite Egyptien et, à Strasbourg comme ailleurs, sa miraculeuse carafe lui attira de nombreux fidèles.

Il semblait n'avoir d'autre préoccupation que de faire le bien et de le faire largement, sans compter. Un Italien était en prison pour une dette de 200 livres tournois. Il paya la somme, fit mettre le détenu en liberté et lui donna un habit neuf. Toute la ville retentit de ses louanges.

Il allait, chaque jour, visiter les pauvres, distribuait d'abondantes aumônes, accompagnées de ces miséricordieuses paroles qui vont droit au cœur et doublent le prix d'un bienfait. Ses remèdes étaient gratuits, et on ne peut guère en douter, puisque c'est un de ses ennemis, Meiners, qui l'avoue : « On crut à tort pendant quelque temps, dit ce professeur, qu'il partageait avec son apothicaire le bénéfice des remèdes qu'il prescrivait à ses malades. Sitôt que Cagliostro apprit qu'on avait de tels soupçons, il changea d'apothicaire et força celui qu'il choisit (je tiens ce fait de plusieurs personnes) à vendre les remèdes à un prix si bas qu'il n'y pût trouver qu'un petit bénéfice. Lui-même ne prend rien pour ses peines, ni paiement, ni présent, et si on lui en offre quelqu'un qui soit de nature à ne pouvoir être refusé sans offense, il fait aussitôt un contre-présent en échange qui vaut autant et plus que celui qu'il a reçu. Non seulement il ne reçoit rien de ses ma-

lades, mais il les loge chez lui et leur donne sa table des mois entiers, sans la moindre rétribution (1). »

D'où lui venait l'argent, dans cette première période de son séjour, avant qu'il connût le cardinal de Rohan, on n'a jamais pu le savoir d'une manière précise.

On ne voyait jamais entrer chez lui de sac d'argent. Aucun banquier ne lui payait de lettres de change (2).

Était-il, comme le prétend Meiners, un émissaire des Jésuites (3) ? Cette assertion ne nous paraît pas soutenable. Recevait-il des subsides de certaines associations franc-maçonnnes ? C'est probable, mais aucun document authentique n'en fournit la preuve. L'hypothèse la plus admissible, c'est qu'il avait rapporté de Pologne, comme

(1) Cité et traduit par Mirabeau dans sa *Lettre sur MM. de Cagliostro et Lavater*, etc. 1786. Christophe Meiners, né à Warsztade, près d'Otterndorff, dans le Hanovre, en 1747, mort en 1810, fut un des plus savants professeurs de l'Université de Göttingue. Il visita Strasbourg au moment où Cagliostro s'y trouvait et publia contre lui une lettre très malveillante.

(2) Il a été cependant en relations d'affaires, pendant sa vie accidentée, avec plusieurs banquiers, Bellone de Rome, Costard de Lyon, et Sarrazin de Bâle.

(3) Mirabeau assure qu'il a trouvé cette opinion très répandue en Allemagne.

on l'en a accusé, des sommes considérables.

Il vivait à Strasbourg sur le pied de vingt mille livres de rente, qui en représenteraient aujourd'hui au moins le double. Il s'habillait très richement, tenait table ouverte, payait ses fournisseurs, quoiqu'il affectât d'être gentilhomme, jouait gros jeu et, avec les dames, perdait toujours. Il avait acheté, à une petite distance de la ville, une maison de campagne qui portait le nom de Cagliostrano. Il y recevait luxueusement ses amis.

Ce train de maison, sans ressources connues, étonnait d'autant plus les Strasbourgeois qu'il ne semblait nullement indispensable à Cagliostro. Ses dépenses avaient l'air de générosités déguisées. Pour lui-même il dépensait fort peu, en philosophe stoïque, en savant, que ne préoccupent pas les choses matérielles. Il ne dormait que quelques heures par jour, dans un fauteuil, et ne se nourrissait, dit-on, peut-être par patriotisme, que de pâtes d'Italie.

On le voyait peu dans le monde. Il ne fréquentait que quelques salons où il apportait, avec des attitudes de prophète, un mystérieux jargon mêlé de français, d'italien et d'arabe. Il était de ceux qui parlent plusieurs langues et n'en connaissent

sérieusement aucune. M. de Nordberg, qui avait voyagé longtemps en Orient, l'aborda en lui adressant quelques mots en arabe. Cagliostro n'en comprit pas un seul (1).

Le nombre de ses malades augmentait sans cesse. Chaque jour une multitude d'infirmes, de malheureux condamnés ou abandonnés par les autres médecins, assiégeaient la maison de la servante du chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux. Il en guérissait beaucoup, parce qu'il n'y a que la foi qui sauve, et ceux qu'il envoyait dans un monde meilleur n'en revenaient pas pour s'en étonner ou s'en plaindre. En peu de temps l'appartement où il recevait ses clients se trouva encombré de cannes, de béquilles, déposées là en signe de gratitude par des estropiés auxquels il avait rendu toute l'élasticité de leurs membres ou qui l'avaient recouvrée d'eux-mêmes.

M^{mo} Boulainvilliers, qui était à Strasbourg en 1780, le prit comme médecin. Avec ses *gouttes prolifiques*, empruntées peut-être au comte de Saint-Germain, et qu'il appelait son baume, le *baume Cagliostro*, il procura, en 1781, une paternité tardive et d'autant plus méritoire au banquier Sar-

(1) *Lettre de Mirabeau, etc.*

razin, de Lyon, qui lui en fut si reconnaissant qu'il se rangea sans hésiter parmi ses plus fervents admirateurs et fit faire son buste.

Il fut moins heureux avec le marquis de Cambis, lieutenant général des armées du roi, malade depuis vingt ans d'une blessure et qui eut l'imprudence de se confier à ses soins, le 19 avril 1781.

Six médecins et chirurgiens de l'hôpital militaire de Strasbourg rédigèrent jour par jour un procès-verbal des diverses phases de la maladie et des effets du traitement. Au bout de trois semaines le marquis de Cambis mourut (1).

Ce regrettable accident, dont on rendit le mort responsable, ne diminua pas la vogue de Cagliostro. Le faiseur de miracles chez lui assurait au médecin une abondante clientèle.

La plupart des anecdotes relatives aux prétendus prodiges qu'il accomplit à Strasbourg — celles notamment sur sa connaissance du Christ, et sa prétendue eau de Jouvence (2) — ont été, croyons-nous, fabriquées après coup de toutes pièces. Dans bien des cas, il se moqua très agréablement de ceux qui le consultaient.

(1) V. *Réponse pour la comtesse de Valois La Motte au Mémoire du comte de Cagliostro*, p. 37.

(2) V. *Gazette d'Utrecht*, 2 août 1787.

Nougaret raconte qu'un bourgeois de Paris qui se croyait trompé par sa femme et qui désirait, l'imbécile, en avoir la preuve, vint trouver, à Strasbourg, Cagliostro, qui lui donna une petite bouteille, en lui indiquant la manière de s'en servir :

— Le soir, avant de vous coucher, dit-il, buvez tout le contenu de cette fiole. Si vraiment votre femme vous est infidèle, le lendemain matin vous serez changé en chat.

Le mari revient à Paris, raconte à sa femme son voyage, lui montre la fiole miraculeuse et boit ce qu'elle contient jusqu'à la dernière goutte.

Lorsque, le lendemain, poussée par la curiosité, l'épouse infidèle entre dans la chambre de son mari, elle aperçoit avec stupéfaction un gros chat noir assis sur l'oreiller.

La voilà aussitôt qui fond en larmes :

— Hélas ! s'écrie-t-elle d'une voix plaintive, que je suis malheureuse ! Pour une petite fois que j'ai trompé mon mari avec notre maudit voisin, qui ne le vaut pas, j'ai perdu le meilleur des hommes et je ne le reverrai jamais plus !

Le mari fut si content de cet accès de sensibilité qu'il sortit de sous le lit où il s'était caché

pour attendre les événements, embrassa sa femme et lui pardonna.

Ces légendes et ces anecdotes restituées à leurs auteurs, des gobe-mouches ou des nouvellistes doués de trop d'imagination, il reste une assez bonne part de vérité.

On ne peut douter que Cagliostro, à Strasbourg comme ailleurs, ne se soit livré aux pratiques de l'occultisme qui formaient la base de son Rite Egyptien et qui consistaient surtout en évocations. Meiners, qui est en général bien renseigné, nous apprend qu'il prétendait « éventer » ou deviner à leurs exhalaisons les athées et qu'elles provoquaient chez lui des « frémissements épileptiques ».

Il se serait bien gardé, dans un milieu qui paraît avoir été exceptionnellement crédule, de renoncer au prestige du surnaturel qui lui valait un grand nombre d'adeptes.

On ne le traitait pas en charlatan. Il comptait parmi ses plus fidèles admirateurs ceux qui étaient à la tête de la société strasbourgeoise : le préteur, M. de Kinglin, le maréchal de Contades, le marquis de la Salle, M. Mathieu Beguin, conseiller du roi, juge-garde des monnaies, madame de Frank, femme d'un des principaux banquiers

(qu'il avait guérie d'une grave maladie), le baron de Dampierre, le comte de Lutzelbourg, le baron de Zucmantel, la baronne de Reich, le professeur Ehrmann, M. d'Hannibal (1).

« On l'entourait, on l'obsédait, dit la baronne

(1) C'est à M. d'Hannibal qu'il donnait, avec le plus grand sérieux, ces détails sur sa première entrevue avec Lorenza :

« Je me reposais un jour, en Egypte, devant une des grandes pyramides. La langue hiéroglyphique m'est assez familière ; en portant mes regards de côté et d'autre, je remarquai parmi les sculptures de ces pierres un coq tenant un marteau pour frapper ; je compris tout de suite que je devais être vigilant et que je serais marié. Ce que j'avais à faire était facile à deviner : je frappai la même pierre avec un marteau ; la pierre céda d'elle-même, s'éloigna et laissa voir une ouverture par laquelle je n'hésitai pas à m'introduire. Le voyage fut long et assez pénible ; l'obscurité était complète et je me trainai sur le dos jusqu'à ce que, arrivant à une pente rapide, je me laissai glisser. Je parvins sur une esplanade ; je me trouvai vis-à-vis d'une porte, je l'ouvris aisément. Une allée étroite me conduisit bientôt dans un jardin enchanté. Avec quel charme j'en parcourus les allées ! A l'extrémité de ce jardin une pièce d'eau limpide et d'une belle étendue me barrâ le passage. J'apercevais cependant au milieu une petite île de l'aspect le plus riant et qui me paraissait habitée ; mais quel moyen d'y parvenir ? Je n'avais point vu d'abord un batelet amarré au rivage, et qui semblait être là pour moi ; je sautai dedans, et quelques coups de rames me firent aborder. Un vieillard vénérable vint à ma rencontre, me dit d'être le bienvenu, me prit par la main et me conduisit à son habitation. Dès que nous entrâmes, il me présenta une jeune personne charmante qui était sa fille ; cette jeune fille, vous la connaissez, c'est M^{me} Cagliostro. » *Mémoires de Robertson, physicien aéronaute*. Robertson prétend tenir ce récit de M. d'Hannibal lui-même.

d'Oberkirch ; c'était à qui obtiendrait de lui un regard, une parole... Une douzaine de femmes du monde, plus deux comédiennes, l'avaient suivi pour ne pas interrompre son traitement (1). » Le fermier général de Laborde, que nous avons déjà cité, le déclarait « admirable par sa conduite et ses vastes connaissances ».

De Zurich, Lavater, poussé par la curiosité, vint le voir à Strasbourg et en fut assez mal accueilli. « Si vous êtes, lui dit Cagliostro, le plus instruit de nous deux, vous n'avez pas besoin de moi ; et si c'est moi qui le suis, je n'ai pas besoin de vous. »

Le lendemain, Lavater, peu satisfait de cette fin de non-recevoir, lui écrivit une longue lettre dans laquelle il lui demandait, entre autres choses, en quoi consistaient ses connaissances. Il se borna à répondre par ces quelques mots qui résument toute sa médecine et toute sa science magique :

In verbis, in herbis, in lapidibus (2).

Comme la réputation d'un homme, et surtout d'un homme tel que celui-là, est faite en grande partie par les femmes, l'expression de son visage,

(1) *Mémoires.*

(2) *Lettres sur la Suisse.*

la puissance de son regard, peuvent beaucoup y contribuer. Vieux, laid d'une de ces laideurs ternes et médiocres qui sont si répandues, Cagliostro n'aurait été peut-être qu'un banal aventurier. Heureusement, les yeux chez lui, aigus et pénétrants, des yeux de voyant et d'illuminé, sauvaient ce que le visage pouvait avoir d'un peu ingrat. « Il n'était pas absolument beau, mais jamais physionomie plus remarquable ne s'était offerte à mon observation. Il avait surtout un regard d'une profondeur presque surnaturelle ; je ne saurais rendre l'expression de ses yeux : c'était en même temps de la flamme et de la glace ; il attirait et il repoussait ; il faisait peur et il inspirait une curiosité insurmontable (1). »

Strasbourg passait en 1780, et à juste titre, pour une des villes les plus charmantes de la France, mais ce n'était pas pour ses agréments que Cagliostro l'avait inscrite sur son itinéraire. Il savait qu'il trouverait là un homme que son caractère destinait à être dupe et qui, très riche, très généreux, pouvait devenir pour qui voudrait

(1) Baronne d'Oberkirch, *Mémoires*. « Sa figure, dit Laborde, annonce l'esprit, exprime le génie, ses yeux de feu lisent au fond des âmes. »

et saurait flatter ses manies, le plus généreux des banquiers. Tous ses efforts, ses aumônes, ses cures merveilleuses, le mystère dont il s'entourait, tendirent à frapper l'esprit de cet homme faible et crédule, à se rendre maître de sa volonté.

Né en 1734, Louis de Rohan avait été nommé, en 1777, grand aumônier de France, en 1779, évêque de Strasbourg, et il avait reçu la même année, par l'entremise du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, le chapeau de cardinal. Prince de l'Empire, landgrave d'Alsace, abbé de l'abbaye de Saint-Vaast (qui rapportait 300.000 livres) et de celle de La Chaise-Dieu, en Auvergne, professeur de Sorbonne et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, il était une sorte de « roi du clergé » et exerçait avec un faste extraordinaire cette suprématie reconnue par tous. Quand il officiait à Versailles, il portait une aube en points à l'aiguille, semée de ses armoiries, et qui coûtait cent mille livres. Un simple détail suffira à donner une idée du luxe de son train de maison, à Strasbourg : il avait quatorze maîtres d'hôtel et vingt-cinq valets de chambre.

Son palais de Saverne, qui valait deux ou trois millions, avait été brûlé et complètement anéanti

dans la nuit du 8 septembre 1779. Il en avait fait reconstruire un autre encore plus beau, avec des laboratoires, des cabinets de physique et d'histoire naturelle, et une magnifique bibliothèque où il gardait précieusement ses beaux livres revêtus de reliures somptueuses, et surtout des missels ornés de miniatures, qu'on lui vendait au poids de l'or.

A Paris il habitait, au numéro 144 de la rue Vieille-du-Temple, l'hôtel de Strasbourg ou Palais Cardinal (1), construit par Armand-Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg, et qui communiquait par de vastes jardins avec l'hôtel Soubise, devenu plus tard le Palais des Archives.

En 1780, on donna son nom à une rue percée sur l'emplacement de l'ancien hospice des Quinze-Vingts.

Né, comme le cardinal de Retz, avec une âme aussi peu ecclésiastique que possible, le cardinal de Rohan avait les qualités brillantes et les défauts bien portés qui, sous le règne de Marie-Antoinette, convenaient à un grand seigneur. Spirituel, affable

(1) A l'hôtel de Strasbourg comme à Saverne, il y avait un cabinet d'histoire naturelle et une bibliothèque, dont le bibliothécaire, en 1789, était M. Dupuy, membre de l'Académie des Inscriptions.

beau parleur, très désireux de plaire, même à ses inférieurs, engoué d'idées de réforme, quoique bien résolu à ne sacrifier que les privilèges des autres, tolérant par scepticisme beaucoup plus que par largeur d'idées, généreux jusqu'à la prodigalité, bon jusqu'à la faiblesse, charitable sans discernement comme sans mesure, donnant aux pauvres presque autant qu'à ses maîtresses, il mêlait à tout cela une incurable futilité et une légèreté qui ne manquait pas de grâce. Comme l'hypocrisie n'était plus à la mode, il ne cherchait à tromper personne, et ce « mauvais sujet », suivant le mot de Marie-Thérèse, étalait ingenuement des vices de bonne compagnie, qui étaient les vices de son temps et qui sont restés ceux du nôtre.

« Le prince Louis, dit M^{me} de Genlis (1), avait une figure très agréable, des manières trop lestes pour son état, une conversation frivole, animée, spirituelle ; il n'était rien de ce qu'il devait être, mais il était aimable autant qu'on peut l'être hors de sa place et de son caractère. »

Qu'il crût en Dieu, on peut en douter ; mais il croyait certainement au diable. Il s'occupait

(1) *Mémoires.*

d'alchimie. La recherche de la pierre philosophale le passionnait. C'était par là surtout qu'on pouvait le tenir.

Cagliostro était trop habile pour se jeter à sa tête. Il attendait. Depuis deux ou trois mois, il émerveillait les habitants de Strasbourg, lorsque le cardinal, qui souffrait d'un asthme, arriva tout exprès de Saverne pour consulter cet incomparable médecin.

Mandé à l'évêché, Cagliostro refusa de s'y rendre : « Si M. le cardinal est malade, répondit-il, qu'il vienne et je le guérirai ; s'il se porte bien, il n'a pas besoin de moi, ni moi de lui. »

Cette réponse ne fit que stimuler la curiosité de Rohan. Il alla chez l'empirique et en revint enthousiasmé :

« Je vis, disait-il à son vicaire général, l'abbé Georgel, sur la physionomie de cet homme si peu communicatif une dignité si imposante que je me sentis pénétré d'un religieux saisissement et que le respect commanda mes premières paroles. Cet entretien, qui fut assez court, excita en moi plus vivement que jamais le désir d'une connaissance particulière (1). »

(1) *Mémoires de l'abbé Georgel.*

Cagliostro avait d'abord affecté de garder une attitude réservée, presque hostile, mais il se livra peu à peu, dans les entrevues suivantes, et bientôt il dit au cardinal : « Votre âme est digne de la mienne et vous méritez d'être le confident de tous mes secrets. » Ce jour-là, Rohan eut une des plus grandes joies de sa vie. Il dut se répéter, s'il le connaissait, ce qui est probable, le fameux vers de Voltaire :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Le grand homme avait sur son admirateur une influence presque sans limites, mais il en usait sans témoigner d'empressement ni même de gratitude (1). Ceux qui lui rendaient service, il les considérait comme ses obligés. Ne leur permettait-il pas de se relever à leurs propres yeux en l'aidant à faire le bien, en rendant hommage à son génie ?

Le cardinal l'avait logé dans son palais et mettait à sa disposition son équipage. Il lui donna en retour une fort belle canne, la fameuse canne escroquée à Cadix.

« J'avais à Strasbourg, dit son *Mémoire de 1786*,

(1) On prétend que Lorenza contribua grandement à l'empire que son mari exerça sur le cardinal. « Je veux, lui aurait dit Cagliostro, m'emparer de sa tête ; tu feras le reste. »

une pomme de canne très curieuse, contenant une montre à répétition entourée de diamants ; j'en ai fait cadeau au prince ; il voulut m'offrir quelques bijoux en échange, je les refusai, ayant toujours eu plus de plaisir à donner qu'à recevoir. Il est vrai que toutes les fois qu'arrivait la fête de ma femme, le prince lui faisait quelques présents ; mais je crois que le tout consiste dans un Saint-Esprit, un entourage de mon portrait qui était en perles, que le prince fit remplacer par de petits diamants, dont il y en avait cinq plus gros que les autres. »

En réalité, sans rien demander, il avait l'art de se faire offrir des bijoux, de l'argent, qu'il n'acceptait qu'avec répugnance et pour ainsi dire forcé. Cette attitude très habile lui permettait d'endosser des sommes fort importantes sans que sa réputation de désintéressement en souffrît le moins du monde.

Tout indique, si rien ne nous en fournit une preuve irréfutable, que Cagliostro, dans la dernière période de son séjour à Strasbourg et plus tard à Paris, pendant quatre ou cinq ans, de 1780 à 1785, dut recevoir du prince Louis deux ou trois cent mille livres (à peu près un million) ; mais il les reçut avec dignité, avec condescendance,

comme un souverain d'Orient recevrait le tribut d'un de ses sujets (1).

De tous côtés, en essayait de mettre en garde le cardinal contre celui que bien des gens s'obstinaient à prendre pour un aventurier. « Cet homme, lui disait-on, est plus maître que vous dans votre palais. » Il se bornait à répondre : « Je le sais et je lui ai même donné le droit d'abuser, s'il le juge à propos ».

La baronne d'Oberkirch montre dans ses *Mémoires* à quel point il était féru de son alchimiste. Un jour qu'elle lui en témoignait sa surprise :

« En vérité, Madame, répliqua-t-il avec quelque irritation dans la voix, vous êtes trop difficile à convaincre. »

« Et il me montrait un gros solitaire qu'il portait au petit doigt et sur lequel étaient gravées les armes de la maison de Rohan.

« — C'est une belle pierre, Monseigneur, et je l'avais déjà admirée.

« — Eh bien ! c'est lui qui l'a faite, entendez-

(1) Meisner dit qu'à l'époque du procès du Collier on trouva dans les papiers du cardinal de Rohan la preuve qu'il avait donné à Cagliostro cent mille livres en argent. Les bijoux, diamants, meubles, etc., devaient représenter une somme beaucoup plus forte.

vous ? Il l'a créée pour rien. Je l'ai vu, j'étais là, les yeux fixés sur le creuset, et j'ai assisté à l'opération. Qu'en pensez-vous, Madame la baronne ? On ne dira pas qu'il me leurre, qu'il m'exploite ! Le joaillier et le graveur ont estimé le brillant à vingt-cinq mille livres. Vous conviendrez au moins que c'est un étrange filou, celui qui fait de pareils cadeaux. »

« Je restai stupéfaite. M. de Rohan s'en aperçut et continua :

« — C'en'est pas tout. Il fait de l'or. Il en a composé devant moi pour cinq à six mille livres, là-haut, dans les combles de mon palais. Il me rendra le prince le plus riche de l'Europe. Ce ne sont point des rêves, Madame, ce sont des preuves. Et toutes ses prophéties réalisées (1), et toutes les guérisons opérées, et tout le bien qu'il a fait ! Je vous dis que c'est l'homme le plus extraordinaire, le plus sublime, et dont le savoir n'a d'égal que sa bonté. »

Au palais épiscopal de Strasbourg comme au château de Saverne, ce n'était pas seulement à la

(1) M^{me} d'Oberkirch raconte dans un autre passage de ses *Mémoires* que Cagliostro annonça à Strasbourg, devant elle, la mort de Marie-Thérèse au moment où elle rendait le dernier soupir.

recherche de la pierre philosophale que se livrait Cagliostro. Il épuisait toute la série de ses opérations magiques. Il demandait à la colombe ou au pupille de voir à travers l'espace. Il interrogeait le Ciel et l'Enfer. Les anges et les démons répondaient à son appel et il évoquait les morts.

Un jour, il promit au cardinal de faire apparaître devant lui l'ombre d'une femme qu'il avait aimée. Dans une petite salle toutetendue de noir, quatre ou cinq spectateurs, éloignés les uns des autres de manière à ne pouvoir se communiquer leurs impressions, étaient assis. Ils étaient déjà venus inutilement à deux ou trois reprises. La morte semblait hésiter à accourir au rendez-vous. La lune n'était pas favorable ou peut-être quelque grand crime, commis au moment où se faisait l'évocation, la rendait-il inefficace. Enfin, ce jour-là, toutes les conditions se réunissaient pour promettre le succès.

Sa baguette magique à la main, l'évocateur se tenait debout au milieu de la salle. Il avait recommandé d'observer le plus profond silence. On n'entendait que le bruit des respirations oppressées.

Tout à coup la baguette, comme attirée par une sorte d'aimant, s'abaissa, désigna un point de la

salle, et sur la muraille une ombre légère, indécise, se dessina, puis disparut rapidement. Le cardinal poussa un cri. Il venait de reconnaître la femme qu'il avait aimée (1).

L'excessive crédulité du prince Louis de Rohan le livrait sans défense à l'homme qui, par la toute-puissance du surnaturel, s'était emparé de son esprit. Il l'appuyait auprès des ministres et du roi lui-même (2). Il avait fait placer son buste dans son cabinet, avec ces mots gravés en lettres d'or sur le socle : *Divo Cagliostro*. Lorsque son protégé ou plutôt son demi-dieu était parti en 1781 pour Paris, où il devait soigner et guérir le prince de Soubise, il l'avait recommandé à la marquise de Créquy par cette lettre chaleureuse :

« Vous avez sans doute, Madame et chère cousine, entendu parler du comte de Cagliostro, des excellentes qualités qui le distinguent, de son admirable savoir et de ses vertus, qui lui ont mérité

(1) Après avoir raconté cette séance de fantasmagorie, Robertson ajoute : « J'ignore entièrement de quel moyen se sert Cagliostro ; mais si je m'en rapporte à un témoin de cette scène qui n'en eut en tout que quatre ou cinq, témoin d'ailleurs très digne de foi, le cardinal dut beaucoup plus à son imagination qu'à la baguette du nécromancien. » (*Mémoires.*)

(2) On prétend (mais ceci nous paraît fort douteux) qu'un placard fut affiché à Strasbourg par lequel Louis XVI déclarait coupable de lèse-majesté quiconque offenserait Cagliostro.

l'estime et la considération de toutes les personnes les plus distinguées de l'Alsace, et de moi le sentiment d'un attachement et d'une admiration sans bornes. Or actuellement que je sais qu'il est à Paris sous le nom du comte Fenice, je le recommande à votre protection, Madame, avec la plus vive instance, bien assuré que vos bontés lui captiveront les attentions générales. Je vous prie aussi de vouloir prévenir qui vous savez (1) de se tenir en garde contre les impressions des ennemis de cet être bienfaisant. Je suis persuadé que vous prendrez pour lui les sentiments que je vous exprime. C'est avec vénération que j'ai reconnu sa pente constante vers tout ce qui est bienfait et justice. J'ai dit ce que j'en sais par expérience, pour vous engager à lui témoigner égards et amitié particulière, mais je n'ai pas dit et je ne saurais dire ici tout le bien que je pense de lui. Adieu, Madame et chère cousine, vous savez combien je vous suis tendrement et respectueusement attaché (2). »

(1) Il s'agit peut-être du prince de Soubise, qui avait des préventions contre lui.

(2) Cagliostro ne fabriquait plus lui-même les certificats dont il avait besoin, mais il en demandait de tous les côtés, comme s'il s'attendait à voir méconnaître tôt ou tard sa probité et son désintéressement. Le marquis de Ségur, M. de Miromesnil et M. de

Cagliostro ne tarda pas à revenir à Strasbourg ; mais le séjour de cette ville, malgré la protection du cardinal de Rohan, ou à cause de cette protection, lui était devenu très difficile. Plus encore que son charlatanisme, ses succès lui attirèrent beaucoup d'ennemis. Il avait retrouvé à Strasbourg un chirurgien, un certain Sachy qui prétendait l'avoir guéri, quelques années auparavant, à Alicante, d'une maladie grave. Les deux coquins (car ce Sachy ne fut très vraisemblablement qu'un maître chanteur) formèrent une sorte d'association médicale qui naturellement se termina par une

Vergennes lui délivrèrent en 1783 ce brevet d'honorabilité, destiné au préteur de Strasbourg : « ... Nous avons vu M. le comte Alexandre de Cagliostro, dont la figure exprime le génie, dont les yeux de feu lisent au fond des âmes, qui sait toutes les langues de l'Europe et de l'Asie, et dont l'éloquence entraîne et subjugué, même dans celles qu'il parle le moins bien. Nous avons vu ce digne et vénérable mortel, au milieu d'une salle immense, courir avec empressement de pauvre en pauvre, panser leurs plaies dégoûtantes, adoucir leurs maux, les consoler par l'espérance, leur dispenser ses remèdes héroïques, les combler de bienfaits, enfin les accabler de ses dons, sans autre but que celui de secourir l'humanité souffrante. Ce spectacle enchanteur se renouvelle à Strasbourg trois fois chaque semaine et plus de quinze cents malades lui doivent l'existence. M^{me} la comtesse de Cagliostro, belle et modeste personne, aussi bienfaisante que son époux, l'assiste continuellement dans les actes d'une humanité transcendante. » Ce document est cité en entier dans les *Réflexions de P. J. J. N. Motus sur le Mémoire ou Roman qui a paru en février 1786 par le soi-disant comte de Cagliostro* (1786).

brouille. Le chirurgien, dans un Mémoire publié à Kœhl ou à Strasbourg en 1782, accusa son associé de lui avoir refusé le paiement d'appointements dont ils étaient convenus.

Ce Mémoire, qui fourmille d'erreurs et dans lequel, comme nous l'avons vu, M^{me} de La Motte trouva la légende de Thiscio, fils d'un cocher de Naples, fit beaucoup de tort à Cagliostro. D'autres libelles du même genre et inspirés en général par la jalousie des médecins de la ville, l'obligèrent à partir. Appelé, disait-il, par un ami mourant, il se rendit à Naples et de Naples il arriva, le 8 novembre 1782, à Bordeaux, sur l'invitation de M. de Vergennes (1), et il y séjourna onze mois.

Une de ses premières cures fut la guérison d'une femme américaine, qui était très pauvre, et qu'il combla de ses bienfaits, après l'avoir soignée avec le plus grand dévouement. Le bruit de ce merveilleux traitement et des générosités qui l'avaient suivi se répandit dans tout Bordeaux. Les malades affluèrent. Ils envahirent la rue dans laquelle logeait Cagliostro et, pour maintenir l'ordre on fut obligé de recourir à l'intervention

(1) C'est du moins ce qu'il assure, et c'est fort possible.

des troupes. Quelques jaloux assuraient que les soins du grand médecin n'étaient pas aussi gratuits qu'on voulait bien le dire... et qu'il partageait avec son apothicaire (1). Le bienfaiteur méconnu se demanda ce qu'il pourrait imaginer pour convertir les incrédules et confondre les curieux. Il se décida à avoir, comme Svedenborg, une « vision céleste ».

Chassé par un mari brutal de chez une femme qu'il aimait passionnément, il tomba malade, quoique médecin. Un jour que des francs-maçons, assis à côté de son lit, le regardaient d'un air apitoyé, il ouvrit les yeux, feignit de se réveiller d'un rêve et raconta qu'il avait vu Dieu. Sur les instances de tous ceux qui se trouvaient dans la chambre, il décrivit, avec une émotion qu'on devinait à la pâleur de son visage et au tremblement de sa voix, la vision qu'il venait d'avoir.

Saisi au collet par deux inconnus, qui devaient être des anges, il avait été conduit dans une immense caverne. Une porte s'était brusquement ouverte, une trouée de lumière dans la nuit, et

(1) « Il avait à Bordeaux un apothicaire qui vendait 25 livres des drogues dans lesquelles il n'entraît que 12 ou 15 sols de déboursés. » *Réponse au Mémoire du comte de Cagliostro* (par M^{me} de La Motte).

Cagliostro avait aperçu, dans une vaste salle merveilleusement éclairée, des êtres surnaturels vêtus de longues robes blanches, et parmi lesquels plusieurs francs-maçons (du Rite Egyptien, bien entendu) morts en état de grâce. Comme il s'étonnait d'avoir été transporté si vite et avec si peu de formalités en paradis, un des élus s'approcha lentement et lui remit une robe blanche, semblable à celle que portaient ses compagnons, et une épée.

Armé de l'épée, vêtu de la robe, Cagliostro s'avança, courbé jusqu'à terre, vers l'Être suprême et le remercia de lui avoir fait connaître par anticipation les félicités qu'il réservait aux adeptes les plus fervents de la Maçonnerie égyptienne. Aussitôt une voix « inconnue » prononça ces paroles :

« Voilà quelle sera ta récompense, mais il te faut travailler encore ».

Cette vision, que Cagliostro raconta dans les mêmes termes pendant son procès à Rome, eut, d'après Lorenza, un résultat inespéré. Convaincue qu'elle avait le plus vif intérêt à recourir à l'entremise d'un homme que Dieu protégeait si ouvertement, une vieille dame lui donna cinq mille écus pour découvrir un trésor caché dans une

de ses propriétés et gardé par des esprits (1).

Après avoir ainsi réédité l'affaire Murano, Cagliostro partit de Bordeaux et se dirigea vers Lyon, où les francs-maçons le reçurent avec de grands honneurs (2).

Il visita une loge de la haute observance et y prononça un magnifique discours sur le Rite Egyptien, qui lui permit de recruter d'assez nombreux adeptes. Il en choisit douze qu'il appelait ses apôtres et déclara que parmi eux il y aurait un Judas. En effet, un des apôtres se retira. Quelque temps après, par un juste châtement du ciel, il perdit toute sa fortune.

Ceux qui étaient restés fidèles fondèrent, sur les indications du maître, la Mère Loge du Rite Egyptien, qui fut appelée la *Sagesse triomphante*.

Elle fut plus tard très luxueusement installée, avec un appartement distinct pour chacun des trois grades (3).

(1) *Vie de Joseph Balsamo*.

(2) C'est à Lyon, ville de tout temps adonnée au mysticisme, que le comte de Saint-Martin avait fondé sa loge svendeborgienne des *Chevaliers Bienfaisants*.

(3) Un des adeptes écrivit à Cagliostro, qui était alors à Paris, pour lui donner quelques détails sur la consécration de ce nouveau local, dont le principal ornement était une statue du maître : « Nos compagnons, dit sa lettre, ont montré une ferveur, une piété noble et soutenue, et ont fait l'éducation des

Cagliostro l'inaugura lui-même, dans son local provisoire, avec un pompeux cérémonial. Il délègua ses pouvoirs de grand maître et confia son sceau (qui représentait un serpent percé d'une flèche) à deux vénérables, qui reçurent également de lui cette patente d'institution, trop curieuse pour que nous ne la reproduisions pas *in extenso* :

« GLOIRE, UNION, SAGESSE,

BIENFAISANCE, PROSPÉRITÉ.

« Nous, Grand Kophte, fondateur et grand maître de la haute maçonnerie égyptienne dans toutes

deux frères chargés de vous représenter. L'adoration et les travaux durèrent trois jours, et, par un concours remarquable de circonstances, nous étions réunis au nombre de 27 dans le temple ; la bénédiction en a été achevée le 27, et il y a eu 54 heures d'adoration.

« Nous n'entreprendrons pas de vous faire le récit de la cérémonie divine... Nous vous dirons cependant qu'au moment où nous avons demandé à l'Éternel un signe qui nous fit connaître que nos vœux et notre temple lui étaient agréables, tandis que notre maître était au milieu de l'air, a paru, sans être appelé, le premier philosophe du Nouveau Testament. Il nous a bénis, après s'être prosterné devant la nuée bleue dont nous avons obtenu l'apparition, et s'est élevé sur cette nuée dont notre jeune colombe n'a pu soutenir la splendeur dès l'instant qu'elle est descendue sur la terre.

« Les deux grands prophètes et le législateur d'Israël nous ont donné des signes sensibles de leur bonté et de leur obéissance à vos ordres ; tout a concouru à rendre l'opération complète et parfaite, autant qu'en peut juger notre faiblesse. » Cité dans l'*Histoire philosophique de la Franc-Maçonnerie*, par Kauffmann et Chérpin.

les parties orientales et occidentales du globe, faisons savoir à tous ceux qui verront ces présentes, que dans le séjour que nous avons fait à Lyon, beaucoup de membres de cet orient, suivant le rite ordinaire, et qui porte le titre de Sagesse, nous ayant manifesté l'ardent désir qu'ils avaient de se soumettre à notre gouvernement et de recevoir de nous les lumières et les pouvoirs nécessaires pour connaître et progager la maçonnerie dans sa vraie forme et dans sa primitive pureté, nous nous sommes rendus à leurs vœux, persuadés qu'en leur donnant des signes de notre bienveillance, nous aurons la douce satisfaction d'avoir travaillé pour la gloire de l'Éternel et pour le bien de l'humanité.

« Sur ces motifs, après avoir suffisamment établi et vérifié auprès du vénérable et de beaucoup de membres de ladite loge, le pouvoir et l'autorité que nous avons à cet effet, avec le secours de ces mêmes frères nous fondons et créons à perpétuité, à l'orient de Lyon, la présente loge égyptienne, et nous la constituons loge mère par tout l'Orient et l'Occident, lui attribuant pour toujours le titre distinctif de SAGESSE TRIOMPHANTE et nommant pour ses officiers perpétuels et inamovibles :

- N. vénérable, et
 N. pour son substitut.
 N. orateur, et
 N. pour son substitut.
 N. garde des sceaux, archiviste et trésorier, et
 N. pour son substitut.
 N. grand inspecteur et maître des cérémonies, et
 N. pour son substitut.

« Nous accordons une fois pour toutes à ces officiers le droit et le pouvoir de tenir loge égyptienne avec les frères soumis à leur direction, de faire toutes les réceptions d'apprentis, de compagnons et maîtres maçons égyptiens, d'expédier les attestations, de tenir des relations et des correspondances avec tous les maçons de notre rite et avec les loges dont ceux-ci sont membres, en quelque lieu de la terre qu'elles soient situées, et d'adopter, après l'examen et avec les formalités prescrites par nous, les loges du rite ordinaire qui désireront embrasser notre institution ; en un mot, d'exercer généralement tous les droits qui peuvent appartenir et appartiennent à une loge égyptienne juste et parfaite, qui a le titre, les prérogatives et l'autorité de maîtresse loge.

« Nous ordonnons au vénérable, aux maîtres, aux officiers et aux membres de la loge, d'avoir un soin continuel et une attention scrupuleuse pour les travaux de la loge, afin que les réceptions et généralement toutes les autres fonctions se fassent conformément aux règlements et aux statuts que nous avons expédiés séparément et munis de notre signature et du sceau de nos armes.

« Nous ordonnons encore à chacun de nos frères de marcher constamment dans le sentier étroit de la vertu, et de montrer, par la régularité de sa conduite, qu'il aime et connaît les préceptes et le but de notre ordre.

« Pour donner de l'authenticité aux présentes, nous les avons signées de notre main et y avons appliqué le grand sceau que nous avons accordé à cette loge mère, de même que notre sceau maçonnique et notre cachet profane.

« Donné à l'orient de Lyon. »

En lisant cette patente, dont l'authenticité n'est pas douteuse, on ne peut s'empêcher de songer aux « majestueuses » ordonnances du grand Roi.

IX

CAGLIOSTRO A PARIS

Grimm écrivait dans sa *Correspondance littéraire* de juillet 1781 :

« Le fameux Esculape, comte de Cagliostro, sollicité par le cardinal de Rohan, a bien voulu s'éloigner quelques moments de Strasbourg, jusqu'ici le théâtre le plus brillant de sa gloire, pour venir voir à Paris M. le prince de Soubise, dangereusement malade. Il ne l'a vu que dans sa convalescence (1)... Tout ce que nous avons pu apprendre sur le compte de cet homme extraordinaire pendant son séjour à Paris, qui a été fort court et presque ignoré, c'est que quelques personnes de la société de M. le cardinal de Rohan, qui ont été à portée de le consulter, se sont fort bien trouvées de ses ordonnances et n'ont jamais pu parvenir à lui faire accepter la moindre marque de reconnaissance. Il en est une qui avait imaginé de lui présenter vingt-cinq louis, en le suppliant

(1) C'est une erreur. Il le vit sérieusement malade et le guérit.

de les distribuer à ses pauvres de Strasbourg ; il ne les refusa point ; mais, la veille de son départ, il fut la voir, et en la remerciant de la confiance qu'elle lui avait temoignée, il exigea qu'elle en reçût à son tour cinquante pour en faire des aumônes aux indigents de sa paroisse, qu'il n'avait pas eu le temps de connaître. C'est un fait dont nous ne pouvons pas douter. On a soupçonné longtemps M. le comte de Cagliostro d'être un valet de chambre de ce fameux comte de Saint-Germain qui fit tant parler de lui sous le règne de M^{me} de Pompadour ; on croit aujourd'hui qu'il est le fils d'un directeur des mines de Lima ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a l'accent espagnol et qu'il paraît fort riche. »

A l'époque où Grimm le signalait ainsi à la curiosité parisienne, Cagliostro venait de retourner à Strasbourg, suivi par une douzaine de femmes de qualité et deux comédiennes qui désiraient ne pas interrompre leur cure. De 1781 à 1785 il fit, comme nous l'avons vu, d'assez longs séjours en province et à l'étranger. Ce n'est que le 30 janvier 1785(1) qu'il vint se fixer définitivement à Paris.

(1) D'après son *Mémoire* de 1786. Un peu avant, d'après la

Logé d'abord à l'hôtel de Strasbourg, où le cardinal de Rohan lui avait donné asile, il prit ensuite au Palais Royal un appartement meublé, qui lui coûtait 15 louis par mois, et n'y resta qu'une vingtaine de jours, « sans en sortir, mais recevant ses amis (1) ».

Comme il avait apporté « suffisamment d'argent pour s'établir » (2), il se mit bientôt en quête d'un appartement où il pût être chez lui, et en ayant trouvé un qui lui plaisait, dans le Marais, rue Saint-Claude (3), il chargea M. de

Réponse au Mémoire... par M^{me} de La Motte : « Dès le mois de novembre 1784, M. de Rohan, à son retour de Saverne, dit à la comtesse de La Motte qu'il venait de recevoir des nouvelles du grand homme qu'elle avait vu une fois à Strasbourg à la fin de 1780 et qui arrivait... — Prince, je croyais que vous m'aviez dit que l'entrée de Paris lui était interdite... — Oui, mais ayant guéri dans un premier et court voyage M. le maréchal de Soubise, abandonné par la Faculté, M. le maréchal obtint du roi une permission pour résider, sans exercer ses talents. En effet, dès les premiers jours de janvier 1785, M. de Rohan dit en secret à la comtesse de La Motte : il est ici, ce comte, et il se cache sous un autre nom chez quelqu'un de ma connaissance. »

(1) Interrogatoire du 30 janvier 1786. D'après Robertson, « il logeait rue Saint-Gilles, au Marais, chez M. le marquis de Lannay (?) chez qui le cardinal de Rohan se rendait pour le voir. » (*Mémoires.*)

(2) Interrogatoire du 30 janvier 1786.

(3) La rue Saint-Claude avait été ouverte au commencement du xvii^e siècle et devait son nom à Claude Guénégaud qui y avait fait bâtir un hôtel.

Carbonnières, secrétaire du cardinal, de le louer.

Situé au n^o 1 de la rue Saint-Claude et à l'angle formé par cette rue et le boulevard Saint-Antoine (aujourd'hui boulevard Beaumarchais), l'hôtel où allait s'installer Cagliostro, et qui par ce seul fait devenait historique, appartenait à la marquise d'Orvilliers.

Il existe encore et n'a pas subi de trop grandes modifications. Un concierge qui connaît de nom « Cagriostro » et qui se rappelle avoir lu jadis les *Mémoires d'un Médecin* du vieux Dumas, nous a permis de le visiter.

Par une grande porte cochère que surmonte une grille en fer forgé, on pénètre dans une cour assez étroite et divisée en deux par un ponceau. Un magasin de tapissier occupe l'emplacement du jardin, qui s'étendait jadis jusqu'au boulevard.

A droite, au fond de la cour s'ouvre sur un vestibule, dont le plafond est soutenu par des colonnes de pierre, un escalier qui a conservé sa vieille rampe de fer. « Un escalier dérobé, aujourd'hui muré, doublant le grand degré, montait jusqu'au second étage où l'on retrouve sa trace ; un troisième escalier, étroit et tortueux, subsiste encore à l'autre extrémité de l'immeuble, du côté du boulevard ; il

s'enroule en plein mur, dans l'obscurité la plus épaisse, et dessert les anciens salons — aujourd'hui coupés de cloisons — dont les portes-fenêtres ouvraient sur une terrasse qui a gardé ses balcons de fer. Au-dessous se trouvent avec leurs portes vermoulues la remise et l'écurie — l'écurie de Djerid, la fière cavale noire de Lorenza Feliciani (1). »

L'ancien appartement de Cagliostro (au deuxième étage) est occupé actuellement par un horloger. On l'a divisé en petites pièces qui ont complètement modifié la disposition primitive. Rien ne reste des vastes salons, des laboratoires et de la « chambre égyptienne » où le grand Kophte faisait ses évocations mystérieuses.

L'hôtel, à tout prendre, n'a rien de monumental. Il formait ce qu'on appelle aujourd'hui une maison bourgeoise.

Cagliostro prétend qu'il le meubla petit à petit (2). On peut croire, malgré ses affirmations, qu'il fut obligé de recourir à la bourse du cardinal de Rohan, dont le secrétaire avait loué l'appartement; mais le prétendu luxe de ce mobi-

(1) Georges Lenôtre : *Vieilles Maisons, Vieux Papiers*, 1^{re} série. *La Maison de Cagliostro*.

(2) Interrogatoire du 30 janvier 1786.

lier n'est probablement qu'une légende (1).

Il affectait de vivre très simplement, de ne fréquenter que quelques amis choisis et de fuir le monde qui le recherchait. Tous les efforts du comte d'Artois et du duc de Chartres pour l'attirer chez eux — et sans doute le montrer comme une bête curieuse — avaient été inutiles.

Très assidûment, il s'occupait de sa loge d'Isis (2), dont Lorenza était la grande maîtresse, qui comptait parmi ses membres les comtesses de Brienne, de Polignac, de Brassac, de Choiseul, d'Espinchal, la marquise d'Avricourt, M^{mes} de la Blache, de Montchenu, d'Ailly, d'Erlach, de la Fare, de Loménie, de Genlis, etc., et dont le prince de Montmorency accepta de devenir le grand maître, en même temps que le protecteur du Rite Egyptien. Pour la première fois, dans cette loge d'adoption, à la prière de la colombe, les sept anges descendirent du ciel.

Surveillé par la police, obligé par la volonté du roi, qui lui permettait de résider à Paris, de ne pas y exercer son art, il prenait de grandes pré-

(1) On a dit que l'hôtel de la rue Saint-Claude était meublé comme celui de M. de Beaujon, célèbre par ses prodigalités.

(2) Fondée probablement en 1787, à l'époque où Cagliostro se trouvait à Paris.

cautions et évitait avec soin de donner prise à la malveillance. La plupart des documents contemporains attestent que sa vie était très digne.

« Personne n'a les mains plus pures. Ses plaisirs sont l'étude et le dîner, quelquefois la comédie. Il ne soupe jamais et se couche à neuf heures en toute saison. Après le dessert il prend du moka et, à la suite, une cuillerée d'une liqueur qu'il ne permet pas qu'on goûte. On ignore quelle est sa religion ; mais il parle de Jéhovah dans les termes de la plus grande éloquence et avec le plus profond respect. C'est cet homme que je veux consulter l'an prochain (1). Je suis bien sûr que mon estomac deviendra celui d'un jeune homme de vingt-cinq ans et que mon asthme et mon rhumatisme goutteux disparaîtront. Je suis sûr que vous n'aurez plus de douleur et que vos jambes vous permettront de courir les montagnes. M^{me} Augéard, jeune et jolie femme de Paris, que je connais beaucoup, très riche par les emplois de son mari, fermier général, atteinte d'une maladie incurable, a été le trouver. Elle a reçu en présent un élixir qui a fait disparaître tous ses maux. Et

(1) En 1786.

je tiens de mon frère qu'elle jouit de la plus brillante santé (1). »

Malgré la défense qui lui en avait été faite, malgré le roi et la Faculté, il s'occupait de médecine; — mais presque tous ceux qui ont parlé de lui, pendant cette période, ont remarqué que les remèdes et les soins qu'il donnait aux malades, il n'accepta jamais d'en être payé (2).

Il se prétendait riche et l'était peut-être, grâce au cardinal de Rohan. Quelque temps avant le procès du Collier, il dit un jour chez son coiffeur, Burlandeux, à une personne qui parlait d'une maison à vendre, qu'il la connaissait, qu'elle était fort belle, et qu'il l'achèterait bien cinquante mille écus.

On n'échappe pas à sa destinée. En dépit des efforts — sincères, croyons-nous — que faisait Cagliostro pour ne pas trop attirer l'attention, et quoiqu'il ne se prêtât guère à la réclame, que lui fournissaient gratuitement (on ne la payait pas encore, on s'est bien rattrapé depuis) les gazetiers

(1) Lettre de Labarthe à l'archéologue Séguier. — « Le meilleur des hommes, écrivait Beffroy de Reigny, est actuellement à Paris; il y fait la même dépense et le même bien qu'à Strasbourg et à Bordeaux. » *Les Lunes du cousin Jacques* (29 juin 1785).

(2) *Minute des confrontations des témoins à Cagliostro*. (Arch. X²B 1417.)

et les novellistes, il était condamné à avoir une vogue extraordinaire.

Paris, à ce moment-là, avait besoin d'un nouveau grand homme. Une place était vacante. Après avoir presque adoré Mesmer (1), on le tournait en ridicule. On le raillait dans une maligne brochure, l'*Evangile du jour*. Nous en citerons un passage qui offre cette particularité qu'il pourrait très bien, en supprimant quelques détails, s'appliquer à Cagliostro :

« En ce temps-là, il arriva du Nord un enchanteur qui vint se fixer dans la ville des badauds (2). Et il leur dit : Vous êtes tous des sots ; je suis médecin et les médecins sont des ignorants : moi seul ai la connaissance du bien et du mal. Tous vos maux viennent de la lune. Je puis diriger les influences de la lune à ma volonté... Et les habitants de la ville des badauds crurent en lui. Et cet homme avait été chassé de sa patrie, parce que nul n'est prophète en son pays. Et l'on voyait des personnes de tout état à sa porte ; les femmes surtout y étaient attirées par ses

(1) Mesmer, comme Cagliostro, était patronné par la Franc-Maçonnerie. Il fonda à Paris une Loge de l'Harmonie, qui comptait en 1783 une cinquantaine de membres.

(2) Avons-nous besoin de dire que cette ville des badauds est Paris ?

enchantelements... Et il dit à ses disciples : Je vous donnerai le secret de faire de l'or, si vous m'apportez votre or. Et il exigea encore qu'ils lui enverraient la plus grosse part de l'or qu'ils feraient. Et c'était un acte de justice, toutes choses venant de lui... Et les enchantés raisonnaient à perte de vue, tant les influences de la lune étaient fortes... Et ils signèrent des actes de leurs miracles ; et ces actes étaient des actes de foi, puisque personne n'avait rien vu. » .

Pendant le carnaval de 1785, un bizarre cortège traversa les rues de Paris. En tête s'avancait, une lanterne à la main, un Jeannot, que suivait, entre un tambour et un fifre, un pierrot qui portait une espèce d'étendard chinois, garni de grelots, sur lequel on lisait ce mot écrit en grosses lettres : *Harmonica*. Derrière venait sur un âne, mais la tête tournée vers la queue de sa monture qui lui servait de bride, un médecin. La Folie tenait au-dessus de l'âne — et de son cavalier — une couronne de chardons, et elle semblait dire, dans cette attitude qui excitait les rires du public : *quand il y en a pour un, il y en a pour deux*. Un second médecin suivait, en pareil équipage, son confrère, et derrière eux courait une troupe de malades en état de crise et imitant, avec une désol-

lante perfection, les cris des dindons effrayés.

A peu près à la même époque, l'aéronaute Homond faisait partir d'une des fenêtres des Tuileries une petite figure gonflée par le vent, qu'il appelait *le Vendangeur*, et qui portait sur sa tête un baquet, avec cette inscription : *Adieu, baquets ! vendanges sont faites*.

Les vendanges de Mesmer étaient faites en effet, car lorsqu'il quitta, en 1785, l'ingrate ville qui l'avait acclamé, il emportait 340,000 livres, que lui avait rapportées une souscription de ses anciens admirateurs.

Après son départ, il fallait un homme, mais pour plus de sûreté un charlatan, qui pût exploiter à son profit ce besoin d'enthousiasme qui s'empare, à certaines époques, des Parisiens, comme une maladie épidémique. Cagliostro se présenta bien à point. On le sortit de l'ombre où il affectait de se cacher. On l'accabla d'un engouement qui ressemblait à de l'idolâtrie (1).

(1) Quelques esprits, moins portés à l'admiration, ne partageaient pas la folie générale. Le baron de Besenval écrit dans ses *Mémoires* : « Le comte est un de ces êtres qui paraissent de temps en temps, gens inconnus qui se font passer pour adeptes, se mêlant de médecine, d'alchimie, quelquefois de magie, merveilleux en tout, dont le public grossit toujours les aventures extraordinaires, et qui, après avoir ruiné les sots, finissent tou-

Ses admirateurs, qui remplissaient Paris, trouvèrent bon d'admettre qu'il guérissait tous ses malades. Cependant il en tua plusieurs, mais ceux-là ne comptaient pas. On les considérait comme nuls et non venus. Cette mauvaise langue de M^{me} de La Motte, qui avait ses raisons pour ne pas subir le charme, raconte qu'il soigna M^{me} de Romagné et M^{me} de Cramayel et les envoya, très proprement et par le plus court chemin, dans l'autre monde (1).

Que signifiaient quelques accidents fâcheux et qu'ont commis (sans trop en parler, par discrétion) les plus illustres médecins, dans la masse des guérisons ! Ces cures heureuses, on en multipliait le nombre et on en augmentait aussi l'importance. Paris regorgeait d'hommes et de femmes qu'avait guéris Cagliostro. Rien, en 1785, n'était mieux porté. La célébrité de l'empirique se répandait sur ses malades.

Se rencontrait-il par hasard des sceptiques, ils étaient vite convertis. La Faculté voyait de très

ours par le carcan. » Mais, comme les autres, Besenval est obligé d'ajouter que Cagliostro « n'a jamais pris un sou à personne », que, « vivant assez honorablement, il a toujours tout payé avec a plus grande exactitude et fait beaucoup de charité sans qu'on ait jamais su d'où il tirait les fonds ».

(1) *Réponse au Mémoire du comte de Cagliostro.*

mauvais œil, sans avoir le courage de s'y opposer, qu'un homme dépourvu de diplôme se mêlât d'être médecin. Poussés par leurs maitres, qui n'osaient pas, par un sentiment de dignité et aussi de prudence, se mettre en avant, deux étudiants en chirurgie résolurent de mystifier Cagliostro. C'était un genre de distraction très apprécié en ce temps-là, et il se doublait, en la circonstance, d'un devoir, celui de confondre un imposteur.

Les deux complices se rendent à l'hôtel de la rue Saint-Claude, sont introduits, et le premier qu'interroge le grand guérisseur se plaint d'une maladie mystérieuse dont les symptômes lui paraissent extraordinaires. En essayant de les exposer, il emploie des termes scientifiques, et Cagliostro comprend qu'il a affaire à un médecin ou à un nourrisson de la Faculté. Il se tourne vers l'autre étudiant et avec le plus grand sérieux :

— Je garde, dit-il, votre ami chez moi pendant seize jours. Pendant cette période, qui est absolument nécessaire pour préparer la guérison, il prendra seize onces de nourriture en seize repas différents.

Le faux malade, épouvanté par la perspective de cette terrible diète, se récrie et demande si on ne

pourrait pas lui indiquer exactement, faute de mieux, le mal dont il souffre.

— Rien de plus simple, répond Cagliostro.

Il écrit quelques mots et tend le papier aux deux étudiants. Ceux-ci lisent cette ironique indication : *Surabondance de bile chez messieurs de la Faculté.*

Ils se déconcertent, balbutient, s'excusent tant bien que mal. Cagliostro, bon homme, les met à l'aise, les invite à déjeuner avec lui, et, depuis, ils se rangèrent parmi ses plus fervents admirateurs (1).

C'était là un résultat que « ces messieurs de la Faculté » n'avaient pas prévu.

Si Cagliostro n'avait été qu'un médecin très savant, très habile, comme Paris en comptait quelques-uns en 1785, son succès n'aurait pas atteint ces inconcevables proportions, mais on l'admirait beaucoup plus pour ses faux miracles que pour ses cures les mieux réussies, obtenues par des moyens naturels.

Chaque jour quelque nouvelle histoire fantastique était mise en circulation.

On racontait, par exemple, que dans un dîner à

(1) *Mémoires d'un Octogénaire* (par le baron de Lamothe-Langon).

Chaillot, où il n'y avait guère que des jeunes femmes, une d'elles l'avait prié, moitié sérieuse, moitié ironique, de leur procurer des danseurs :

— Vous n'auriez qu'à appeler, à l'aide de votre pouvoir surnaturel, quelques officiers de l'École militaire.

— C'est très facile, avait-il répondu... Il suffit de jeter entre eux et nous un pont invisible.

Il avait ouvert la fenêtre et étendu les bras vers l'École militaire, qu'on apercevait au loin.

Un éclat de rire avait retenti derrière lui. Indigné, il s'était tourné vers l'hôtel des Invalides.

Quelques secondes après, dix-huit invalides ornés de jambes de bois, étaient entrés dans le salon.

On se communiquait les détails du fameux *repas des morts*, inventé évidemment par quelque mystificateur et dont le seul récit connu est celui du marquis de Luchet (1).

Dans la salle à manger de l'hôtel Saint-Claude, six convives étaient réunis, avec l'amphitryon, à une table de treize couverts. Chacun de ces convives avait invité un mort, un mort illustre.

Solennellement, Cagliostro, vêtu, pour donner

(1) *Mémoires authentiques.*

plus d'éclat à la cérémonie, d'un habit glacé d'or, avait fait ses évocations. Aussitôt étaient apparus, très faciles à reconnaître, le duc de Choiseul, l'abbé de Voisenon, Montesquieu, d'Alembert, Diderot et Voltaire.

Chose étrange ! Pendant tout le temps du repas, ces grands hommes, ennuyés sans doute de revenir sur la terre, n'avaient dit que des niaiseries.

Inventé de toutes pièces, ce repas des morts n'en eut que plus de retentissement. Tout Paris s'en occupa. Au jeu du roi, à Versailles, il eut pendant quelques minutes l'honneur de défrayer la conversation. Louis XVI n'y attacha aucune importance. Marie-Antoinette défendit qu'on lui parlât de « ce charlatan. »

Ce charlatan exerçait à Paris une véritable royauté. Son portrait s'étalait partout. Les femmes le portaient à leurs éventails ou à leurs bagues, les hommes sur leurs tabatières. Au-dessous de son buste par Houdon, on avait gravé ces vers :

De l'ami des Romains reconnaissez les traits :
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits.
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence :
Le plaisir d'être utile est seul sa récompense.

Ce n'était pas seulement du respect que beaucoup de ses partisans avaient pour lui, c'était de la vénération. Ils voyaient en lui un nouveau Christ, un Christ médecin. Comme saint Jean avec son divin Maître, ils passaient des heures entières agenouillés à ses pieds. Ils croyaient se sanctifier en vivant près de lui.

Dans les loges, quand on arrivait à ce passage du psaume : *Memento, Domine, David et omnis mansuetudinis ejus*, au nom de David (un peu démodé) on substituait celui de Cagliostro.

Lorenza — devenue Serafina — contribuait largement et participait à la vogue de son mari. Comédienne habile, elle avait pris sans effort les manières du monde, nouveau pour elle, où elle se trouvait placée. Casanova, qui la connut quelques années auparavant, remarque dans ses Mémoires « qu'elle affichait la noblesse, la modestie, la naïveté, la douceur et cette pudeur timide qui donne tant de charmes à une jeune femme ». A Paris, elle s'était épanouie comme une fleur dans le terrain qui lui convient. Qui aurait reconnu dans cette grande dame, d'une noble famille de Rome, dans cette femme aimable, distinguée, la fille du *butadore* de la rue des Pellegrini ?

On ne pouvait lui reprocher que le luxe de ses

toilettes trop voyantes, mais c'était chez elle un charme de plus, qui semblait ajouter à sa beauté faite de grâce un peu mièvre (1).

Paris l'adorait. Il n'a jamais été très difficile pour ses idoles. A son habil enfantin on trouvait une rare saveur et son ignorance passait pour de la modestie. Dans les salons qu'elle égayait de son rire ingénu, on la traitait en enfant gâtée. Elle régnait par la candeur comme son mari par la majesté. A une époque où presque tout le monde en manquait, la candeur était à la mode.

Cette femme puérile et charmante avait d'innombrables admirateurs, et les plus enthousiastes étaient ceux qui ne l'avaient jamais vue. Le rêve vaut mieux que la réalité et on n'aime bien que ce qu'on crée soi-même.

Pour la couleur de ses yeux, on se battit en duel et il y eut des paris engagés. L'extraordinaire succès qu'elle obtint avec ses petites mines de

(1) « Les doigts de cette femme étaient chargés de bagues très grosses ; ses oreilles chargées de boucles très pesantes ; son soulier paré d'autres boucles, étalage de pierreries que la dame de La Motte a dit dans son interrogatoire avoir été, aux premiers mois de l'année dernière 1785, le scandale des honnêtes femmes et de celles qui ne le sont pas. » (*Réponse au Mémoire.*) Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que M^{me} de La Motte ne voyait Lorenza qu'à travers sa haine pour Cagliostro. Les étalages de pierreries n'excitaient en ce temps-là aucun scandale.

soubrette déguisée en grande dame, dans une ville qui comptait tant de femmes réellement supérieures, suffirait à démontrer, si ce n'était fait depuis longtemps, l'incurable sottise du peuple qui se prétend le plus spirituel de l'Europe, et qui a la faiblesse de le croire.

X

LE CONGRÈS DES PHILALÈTES

A Paris, comme dans la plupart des villes qu'il traversa, Cagliostro dut à la Franc-Maçonnerie une grande partie de son invraisemblable popularité. A défaut d'autres preuves, le congrès des Philalètes, qui se tint en 1785, permettrait de ne conserver à cet égard le moindre doute.

Des divagations philosophiques ou religieuses de Svedenborg et de Martinez Paschalis était né, en 1773, à Paris, dans la loge des *Amis Réunis* (formée uniquement pour guider ses premiers pas), un nouveau rite maçonnique qui prit le nom de régime des *Philalètes* ou chercheurs de la vérité (1).

(1) La loge des Amis Réunis (composée en grande partie d'hommes intelligents et instruits, magistrats, littérateurs, etc.) avait de précieuses archives, une bibliothèque abondamment fournie de livres rares sur l'occultisme et la maçonnerie, et un cabinet de physique et d'histoire naturelle. Savalette de Langes était conservateur de ces divers dépôts. Lorsqu'il mourut, en 1798, documents, manuscrits, instruments de physique, furent

Ce rite avait eu pour fondateur un personnage assez étrange, dont M. Georges Lenôtre a donné récemment la biographie (1).

Fils d'un maître des requêtes, ancien intendant de Tours, Savalette de Langes, âme tortueuse et compliquée, « l'homme de tous les mystères, de tous les complots », fut à Paris le correspondant des Illuminés d'Allemagne. La loge des *Amis Réunis*, qu'il avait installée rue de la Sourdière, devait grouper les disciples de Svedenborg, de Paschalis, de Saint-Martin, de Weishaupt. On y mêlait aux pratiques de l'occultisme des préoccupations politiques. On y conspirait, plus ou moins ouvertement, contre l'autorité royale.

La Révolution, que Savalette de Langes avait désirée et peut-être préparée, ne lui en fut pas très reconnaissante. On l'accusa d'avoir prêté cinq millions au comte d'Artois pour lui permettre d'émigrer. Barère, qui était un de ses amis, le défendit et le sauva.

Réconcilié avec les maîtres du jour, Savalette fut un des officiers les plus influents de la garde

dispersés et perdus ; mais on découvrit, en 1806, chez un libraire de Paris, la plupart des livres, dont le Rite Ecossais philosophique fit l'acquisition pour sa bibliothèque.

(1) *Vieilles maisons, Vieux papiers*, 1^{re} série.

nationale, et la Convention le nomma commissaire du trésor public.

Il mourut en 1798, suspect à tous les partis.

Organisé par lui, le rite des Philalètes comptait comme principaux adeptes Court de Gebelin, le prince de Hesse, de Saint-James, le président d'Héricourt, le vicomte de Tavannes.

Le but que se proposaient ces chercheurs de la vérité était la régénération de l'homme, sa réintégration dans sa primitive innocence, et, en même temps, dans les droits que lui avait fait perdre le péché originel.

Leur rite admettait douze classes ou *chambres d'instruction*, partagées en deux divisions de six grades chacune et qui portait les noms de *petite* et de *haute* maçonnerie :

PETITE MAÇONNERIE

1. Apprenti.
2. Compagnon.
3. Maître.
4. Elu.
5. Ecosais.
6. Chevalier d'Orient.

HAUTE MAÇONNERIE

7. Rose-Croix.
8. Chevalier du Temple.
9. Philosophe inconnu.
10. Sublime philosophe.
11. Initié.
12. Philalète ou Maître à tous grades.

Le 24 août 1784, dans une réunion de membres de la douzième classe, « les RR. FF. Philalètes de

la R. L. des Amis Réunis à l'orient de Paris » avaient décidé la réunion d'un *convent fraternel*. La première circulaire fut envoyée le 24 septembre. Elle annonçait que le convent s'ouvrirait le 15 février 1785, à Paris.

Le 26 octobre, on prit un arrêté portant que le G. O. ne serait pas invité, malgré la proposition qui en avait été faite dans une des précédentes séances.

Le bureau du futur convent fut constitué, le 13 novembre, avec Savalette de Langes comme président, le baron de Gleichen et le marquis de Chef-de-Bien comme secrétaires, le premier pour la langue allemande, l'autre pour la langue française. On envoya les *proponenda* et la deuxième circulaire à 228 frères de divers rites, spécialement convoqués, parmi lesquels les frères Duchanteau (Touzay), qui enseignaient la théosophie, et le professeur de magie Eteilla.

Les *proponenda* formaient dix articles sur lesquels le convent avait à répondre :

1. — Quelle est la nature essentielle de la science maçonnique et quel est son caractère distinctif ?
2. — Quelle époque et quelle origine peut-on lui attribuer raisonnablement ?
3. — Quelles sociétés, ou quels corps ou indi-

vidus peut-on croire l'avoir anciennement possédée, et quels sont les corps par lesquels elle a successivement passé pour se perpétuer jusqu'à nous ?

4. — Quelles sociétés, quels corps ou individus peut-on croire en être, en ce moment, les vrais dépositaires ?

5. — La tradition qui l'a conservée est-elle orale ou écrite ?

6. — La science maçonnique a-t-elle des rapports avec les sciences connues sous le nom de *sciences occultes* ou *secrètes* ?

7. — Avec laquelle ou lesquelles de ces sciences a-t-elle le plus de rapports, et quels sont ces rapports ?

8. — Quelle nature d'avantages doit-on attendre de la science maçonnique ?

9. — Quel est celui des régimes actuels qui serait le meilleur à suivre, non comme coordination générale, mais comme le plus propre à faire faire aux disciples zélés et laborieux de prompts et utiles progrès dans la vraie science maçonnique ?

10. — Pourquoi, d'un accord général, tous les maçons appellent-ils LOGE leurs assemblées et le lieu dans lequel elles se tiennent ? Quelle est l'ori-

gine et la vraie définition du mot *loge* ; du mot *temple*, autre nom donné par l'usage au lieu de l'assemblée ; de la phrase *ouvrir et fermer les travaux* ; du mot *Ecoissais* ou *d'Ecosse*, pour les hauts grades ; du mot *vénérable*, donné par les Français au maître de la loge, et de celui de *maître en chaire*, donné par les Allemands ?

On voit que la besogne ne manquait pas aux invités des Philalètes.

Le 23 novembre 1784, Savalette de Langes proposa d'appeler au convent Mesmer et Cagliostro. La motion n'eut de suite que pour Mesmer. Celui-ci refusa, par une lettre lue dans la séance du 28 décembre, de prendre part aux travaux de la réunion projetée.

La proposition de convoquer Cagliostro fut renouvelée et adoptée le 10 février 1785, et le 10 mars on l'invita à venir développer sa doctrine devant le convent. Il y avait là beaucoup plus qu'un simple motif de curiosité. Savalette de Langes et la plupart des Philalètes attachaient au Rite Egyptien une très grande importance. Dans celui qui l'avait fondé, ils voyaient une des plus hautes personnalités — et une des plus respectables — de la Franc-Maçonnerie.

Le 6 avril, la loge de la Sagesse Triomphante

(de Lyon), dont le vénérable était Saint-Costard, transmet officiellement la réponse de Cagliostro, datée du 1^{er} de l'an 5555 :

« Le Grand Maître inconnu de la Maçonnerie véritable a jeté les yeux sur les Philalètes et les deux invitations qu'ils ont répandues dans le peuple de leurs frères.

« Touché de leur piété, ému par l'aveu sincère de leurs besoins, il daigne étendre la main sur eux et consent à porter un rayon de lumière dans les ténèbres de leur Temple.

« L'existence d'un seul Dieu qui fait la base de leur foi, la dignité originaire de l'homme, son pouvoir et sa destination, tout, en un mot, ce qu'ils croient, le Grand Maître inconnu veut le leur prouver... »

Et il terminait en leur demandant de brûler leurs archives. « Ce n'est, disait-il, que sur les ruines de la tour de confusion que s'élèvera le Temple de la vérité. »

On s'est étonné de cette sommation, bizarre en apparence : elle s'explique très bien. Chacune des sectes maçonniques s'imaginait détenir le monopole de la vérité et voulait s'en servir pour établir sa suprématie. Plus encore que les autres « pontifes » de cette religion laïque, le créateur

du Rite Egyptien tendait manifestement (et peut-être, sans le procès du Collier qui l'arrêta dans sa marche, y serait-il parvenu) à répandre, à imposer ses doctrines, et à devenir le chef incontesté, tout-puissant, d'une grande partie de la Franc-Maçonnerie. Pour arriver à ce résultat, il fallait battre en brèche les églises rivales, et rompre, si c'était possible, les liens qui les rattachaient au passé.

En transmettant aux Philalètes la pompeuse acceptation de Cagliostro, la loge de la Sagesse Triomphante les pria d'envoyer des députés avec lesquels on pourrait se concerter.

« Ah ! disait-elle dans sa lettre, bénissez, heureux Philalètes, le jour où vous attirâtes sur vous les regards de notre Maître, où il vous adressa les paroles de joie et de consolation contenues dans l'écrit ci-joint que nous vous envoyons de sa part. »

Un peu surpris de ce débordement de lyrisme, le convent écrivit sans retard (le 12 avril) aux frères de Lyon pour leur demander une réponse plus précise et plus claire. Cette réponse ne se fit pas attendre. Datée du 13, elle est ainsi conçue :

« Au nom et à la gloire de l'Eternel.

« Nous vous avons offert la vérité. Vous l'avez

dédaignée. Nous l'avons offerte pour l'amour d'elle, et vous l'avez refusée pour l'amour des formes...

«... Nous donnons, et vous avez voulu nous prescrire comment et à qui nous devons donner ; vous avez voulu gouverner notre marche dans une carrière où vous n'avez pas encore fait le premier pas...

« Nous les retirons donc nos offres et ainsi tombent tous les scrupules et toutes les incertitudes que vous inspiraient vos formes... Réfléchissez à ce crépuscule de lumière que vous avez entrevu, et que le Grand Dieu, au nom duquel nous travaillons, rectifie vos démarches et préside à vos délibérations !

« Donné à l'Orient de Paris, le 13^e jour du 2^e mois de l'an 5555.

(Ici se trouvait la signature hiéroglyphique de Cagliostro.)

Montmorency, prince de Luxembourg,
grand maître protecteur.

Laborde, *grand inspecteur.*

Saint-James, *grand chancelier.*

De Vismes, *grand secrétaire.*

Dans la séance du 14 avril, Savalette de Langes, après avoir donné lecture de cette lettre, ajouta

quelques explications que nous allons résumer.

Convoqué et décidé à venir, Cagliostro avait d'abord exigé qu'on le reçût « avec sa suite ». Or, cette suite comptait des maçons à qui leur grade ne permettait pas d'entrer au convent. On décida cependant, par une faveur extraordinaire, de lui accorder ce qu'il demandait. « On évitait par ce moyen, dit le compte rendu officiel de la séance, les reproches qu'auraient pu faire les frères absents ; savoir que le convent avait négligé une voie pour connaître la vérité ou démasquer l'imposture » (1). Cagliostro changea alors d'avis et déclara qu'au lieu de venir en personne, il se contenterait d'envoyer sa réponse à la circulaire contenant les *proponenda*, et c'est ce qu'il fit en effet, comme nous l'avons vu, le 10 mars. En même temps il demandait que le convent adhérât à son rite et formât une loge de la Maçonnerie égyptienne.

Délégué par l'assemblée, le baron de Gleichen fit observer à Cagliostro que, formée, pour un temps limité, pour une besogne spéciale, de maçons de diverses loges, de pays différents, elle ne

(1) Ce dernier membre de phrase fut ajouté pour donner satisfaction à quelques membres, mais il nous paraît hors de doute que le convent, dans son ensemble, était favorable à Cagliostro.

pouvait s'ériger en loge permanente, mais qu'il serait désirable que ceux qui voudraient être initiés n'eussent pas besoin, pour obtenir leurs grades, de faire le voyage de Lyon. Cagliostro répondit qu'il daignait permettre aux Philalètes, malgré sa première demande, de ne pas brûler leurs archives, mais qu'il lui était impossible de leur accorder « des constitutions avec pouvoir et puissance », si une députation de trois frères n'allait pas les prendre à Lyon.

Trois commissaires lui furent de nouveau délégués, après la lettre hautaine du 13 avril, les frères de Paul, de Marnezia et Raimond.

Plusieurs entrevues eurent lieu. Dans la première, l'initiation d'un certain nombre de membres fut décidée d'un commun accord. Longuement, le grand maître du Rite Egyptien l'exposa dans tous ses détails. Dans le rapport qui suivit leur seconde visite, du 16 avril, les trois envoyés du convent se déclarèrent enchantés de Cagliostro. « Sa doctrine, dirent-ils, doit être regardée comme sublime et pure, et sans avoir parfaitement l'usage de notre langue, il l'emploie comme les prophètes s'en servaient autrefois. » Dans leur troisième rapport, après la visite du 20 avril, la satisfaction devenait de l'enthousiasme. L'habile

comediante les avait complètement empaumés. « Plein de confiance et de bienveillance pour les députés, il leur a fait franchir les premiers pas de la carrière égyptienne en leur communiquant, pour eux seulement et sous le sceau de la parole d'honneur, les règlements de l'ordre et le premier grade égyptien. Les députés ont entrevu dans cette communication une annonce de vérité qu'aucun des grands maîtres n'a aussi complètement développée, et cependant parfaitement analogue à la Maçonnerie bleue, dont elle paraît être une interprétation sensible et sublime. » Il était difficile de trouver des délégués plus aimables et plus conciliants.

Malheureusement, au moment où toutes les difficultés semblaient aplanies, elles allaient recommencer.

Enorgueillis par les concessions qui leur avaient déjà été faites, convaincus qu'ils n'avaient qu'à ordonner et qu'on s'empresserait de leur obéir, Cagliostro et la loge de la Sagesse Triomphante exigèrent de nouveau l'autodafé des archives de la loge des Amis Réunis et l'adhésion du congrès maçonnique au Rite Egyptien.

Les mêmes objections se reproduisirent aussitôt, enveloppées dans les mêmes formules dilatoires.

Irrité, Cagliostro envoya le 30 avril au convent cette lettre qui est une véritable excommunication :

« A la gloire du Grand Dieu.

« Pourquoi le mensonge est-il toujours sur les lèvres de vos députés, tandis que le doute est constamment dans vos cœurs ? Ne vous excusez point, car, je vous l'ai déjà écrit, vous ne m'avez point offensé. Dieu seul peut décider entre vous et moi.

« Vous dites que vous cherchez la vérité ; je vous la présentai et vous l'avez méprisée. Puisque vous préférez un amas de livres et d'écrits puériles (*sic*) au bonheur que je vous destinai et que vous deviez partager avec les élus ; puisque vous êtes sans foi dans les promesses du Grand Dieu ou de son ministre sur la terre, je vous abandonne à vous-mêmes et, je vous le dis en vérité, ma mission n'est plus de vous instruire. Malheureux Philaètes, vous semez en vain, vous ne recueillerez que de l'ivraie (1). »

(1) Quelques mois après, Cagliostro éprouva un autre échec. « Le 27 juillet 1785, la M. L. écossaise de France, sous le nom de *Saint-Alexandre d'Ecosse et du Contrat Social réunis* (singulier

Le convent fut fermé le 26 mai, mais une seconde session s'ouvrit le 8 mars 1787, dans l'hôtel de Savalette de Langes, rue Saint-Honoré. Le 15 mars, on convoqua, pour qu'il apportât à l'assemblée le précieux concours de ses lumières, cet Eteilla, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, professeur de magie noire ou blanche, à volonté, prestidigitateur, sorcier et tireur de cartes. Le 24 avril, on lut un rapport sur une somnambule qui avait des crises magnétiques, pendant lesquelles elle confondait les auditeurs par de merveilleux développements sur la métaphysique et la théosophie.

Après ces importants « travaux » et quelques autres du même genre, le convent fut clos définitivement le 26 mai 1787, par une lettre, un peu triste, de son président :

« Mes frères, le peu de zèle du très petit nombre

assemblage), arrête qu'elle ne reconnaît pas le Rite Egyptien et qu'il sera adressé une circulaire aux loges et aux chapitres du régime philosophique pour les inviter à se garantir des novateurs en maçonnerie, lesquels sont d'autant plus dangereux qu'ils éloignent les véritables maçons du but auquel doivent tendre les frères de l'ordre, et attendu que le frère Devisme, l'un de ses membres, a été signalé pour faire partie de la loge *la Sagesse Triomphante*, travaillant à Lyon, sous le régime égyptien, la M. L. décide qu'il se rendra à Paris pour rendre compte de sa conduite. » Ragon, *Orthodoxie maçonnique*.

des convoqués, qui, plus par considération de politesse et d'amitié que par un véritable intérêt, viennent rarement, pour rester peu de temps, aux assemblées du convent, me prouve, à mon grand regret, qu'il est non seulement prudent, mais même nécessaire, d'y renoncer... »

Les Philalètes, qui avaient cherché la vérité et qui ne l'avaient pas trouvée, ne devaient une vie fragile et factice qu'à Savalette de Langes, leur fondateur. Comme lui, ils moururent en 1798.

XI

LE PROCÈS DU COLLIER

Il existe, remarque quelque part Diderot, trois sortes d'amis : les amis qui s'aiment (ce sont naturellement les plus rares), les amis qui n'ont l'un pour l'autre que de l'indifférence (ce sont les plus nombreux), et les amis qui se détestent. Cagliostro et M^{me} de La Motte appartenaient à cette dernière catégorie. Attachés à la même œuvre : l'exploitation du cardinal de Rohan, ils se voyaient souvent et paraissaient très liés ; mais chacun de son côté, ils faisaient tous les efforts possibles pour détruire l'influence rivale.

C'était une faveur très difficile à obtenir que celle de dîner avec Cagliostro, car le grand empirique, pour ne pas diminuer son prestige, mangeait presque toujours seul et, même à l'hôtel de Strasbourg, se faisait servir dans son appartement. Beugnot eut, en 1783, l'honneur de voir le maître à table et de manger en face de lui chez M^{me} de La Motte, rue Saint-Gilles, et la description de ce

mémorable repas est une des plus jolies pages de ses *Mémoires*, où les jolies pages abondent.

Son portrait du principal convive est le meilleur qui en ait été tracé :

« Cagliostro, dit-il, semblait moulé exprès pour le rôle du signor Tulipano, dans la comédie italienne : il était d'une taille médiocre, assez gros, avait le teint olive le cou fort court, le visage rond, orné de deux gros yeux à fleur de tête et d'un nez ouvert et retroussé... Sa coiffure était nouvelle en France ; il avait les cheveux partagés en plusieurs petites cadettes et qui venaient se réunir derrière la tête et se retroussaient dans la forme de ce qu'on appelle un catogan. Il portait ce jour-là un habit à la française, gris de fer, galonné en or, une veste écarlate brodée en large point d'Espagne, une culotte rouge, l'épée engagée dans les basques de l'habit et un chapeau bordé avec une plume blanche ; cette dernière parure était encore obligée pour les marchands d'orviétan, les arracheurs de dents et autres artistes médicaux qui pérorent et débitent leurs drogues en plein vent. Mais Cagliostro relevait ce costume par des manchettes de dentelle, plusieurs bagues de prix et des boucles de souliers, à la vérité d'un vieux dessin, mais assez

brillantes pour qu'on les crût de diamants fins. »

Il n'y avait à ce dîner que des membres de la famille de La Motte, et deux intimes, le chevalier de Montbruel et le Père Loth, factotum de la comtesse.

Cagliostro parlait son baragouin ordinaire, ou plutôt extraordinaire, mêlé de français, d'italien et d'arabe. Parfois il faisait une pause pour demander si on le comprenait. Tout le monde s'inclinait, s'inclinait silencieusement. Avec sa politesse italienne, un peu mignarde, il appelait la comtesse « ma biche, ma colombe, ma gazelle ». Beugnot, pendant ce temps-là, provincial un peu intimidé par ces étranges convives, se bornait à écouter et ne disait mot. Quelques jours plus tard, M^{me} de La Motte lui apprit que Cagliostro avait beaucoup goûté son esprit et son savoir. Se taire devant un bavard, n'est-ce pas le plus sûr moyen de lui plaire ?

Deux ans après ce dîner d'intimes, auquel avait assisté le futur ministre, s'ouvrait le procès du Collier. C'est le 29 décembre 1784 que le précieux bijou avait été montré pour la première fois à la comtesse, par le joaillier Bassenge, associé de Böhmmer. Dans l'intrigue qui allait se nouer et dont nous ne retiendrons que ce qui se rapporte à

notre sujet, Cagliostro joua d'abord le rôle de dupe.

Il faisait partie, comme principal conseiller de Rohan, du petit cénacle où on lisait les prétendues lettres de Marie-Antoinette. Il crut à leur authenticité. Le 31 janvier 1785, il invoqua, dans le grand salon de l'hôtel de Strasbourg, les anges qu'il avait à sa disposition et annonça solennellement au cardinal que la négociation du collier lui attirerait la gratitude de la reine et lui permettrait, en l'élevant au pouvoir, de faire par ses rares talents le bonheur de tous les Français.

Mais bientôt, sans deviner encore l'escroquerie, ce qu'il y avait de louche, de tortueux et de « fuyant » dans l'attitude de M^{me} de La Motte, le milieu un peu suspect dans lequel elle vivait, excitèrent ses défiances. Il s'y connaissait trop bien pour ne pas flairer dans la femme au collier l'intrigante.

Soit par jalousie professionnelle, soit par amitié pour un homme qui lui avait fait tant de bien, il conseilla au cardinal — comme il l'assura plus tard dans son interrogatoire — de quitter Paris, où de graves dangers le menaçaient, et d'aller vivre tranquillement à Saverne. Plus tard, il ne craignit pas de démasquer l'aventurière. Entraîné par

son rêve, Rohan refusa de croire ce sage conseiller et il eut tort.

M^{me} de La Motte se trouvait avec son fidèle Beugnot, le 17 août 1785, à l'abbaye de Clairvaux, et venait de se mettre à table, lorsque, vers dix heures du soir, l'abbé Maury, qui devait prêcher devant les moines et leurs invités le pénégyrique de saint Bernard, arriva en annonçant qu'on avait arrêté la veille le cardinal. C'était la grande nouvelle du jour.

La comtesse, très émue, toute tremblante, se leva de table, fit atteler ses chevaux et partit pour Troyes, où elle « villégiaturait » chaque année. A peine remise, elle avait dit à Beugnot qui l'accompagnait dans sa fuite :

— C'est du Cagliostro tout pur !

Déjà son plan était fait. A bien des gens le familier du cardinal paraissait suspect. S'il avait des admirateurs, il comptait aussi beaucoup d'ennemis. L'origine de sa fortune restait mystérieuse, et pour un homme qui affectait de ne jamais recevoir d'argent, il en dépensait un peu trop. On pouvait l'accuser d'escroquerie, sans choquer la vraisemblance.

Avec une habileté infernale, qu'inspirait et armait sa haine, M^{me} de La Motte précisa, dès

qu'on l'eut arrêtée (le 20 août), les accusations développées plus tard dans son *Mémoire* justificatif.

Cagliostro, assurait-elle, s'était procuré et avait dépecé le collier, afin de grossir « le trésor occulte d'une fortune inouïe ». En même temps « pour voiler son vol, il a commandé à M. de Rohan, par l'empire qu'il s'est créé sur lui, d'en faire vendre et d'en faire monter en Angleterre par son mari de faibles parcelles plus considérables » (1).

Le 23 août, le malheureux empirique, parfaitement innocent du crime qu'on lui imputait (une fois n'est pas coutume), fut arrêté avec sa femme (2). Il a raconté lui-même dans son *Mémoire* les détails de cette arrestation :

« Un commissaire, un exempt et huit hommes de la police se transportèrent chez moi ; le pillage commença en ma présence ; on me força d'ouvrir mon secrétaire : élixirs, baumes, liqueurs précieuses, tout devient la proie des sbires chargés de m'escorter. Je prie le commissaire de me per-

(1) Le 1^{er} Mémoire (qui parut en novembre 1785).

(2) « Le comte de Cagliostro, arrivé depuis peu dans la capitale où il faisait étalage de prétendus secrets et d'un charlatanisme nouveau genre, passant d'ailleurs pour espion, vient d'être arrêté avec son épouse, soi-disant maîtresse du cardinal. » (*Journal de Hardy.*)

mettre de me servir de ma voiture ; il refuse. L'agent des Brunières me prend au collet ; il avait des pistolets dont les crosses sortaient des poches de sa houppelande. On me pousse dans la rue, et avec le plus grand scandale, on me traîne à pied, en remontant le boulevard (Saint-Antoine), jusqu'à la rue Notre-Dame-de-Nazareth ; là un fiacre se présente, j'obtiens la grâce d'y monter et l'on prend enfin le chemin de la Bastille. »

Cette scène est un peu poussée au noir. Remettons les choses au point avec l'aide d'un document officiel qui est beaucoup moins tragique, le *Procès-verbal de perquisition fait par le commissaire Chénon, le 23 août 1785, chez le sieur Cagliostro, en vertu de l'ordre du Roy* (1).

« L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le mardi vingt-trois août, sept heures du matin, nous Marie Joseph Chénon fils, avocat en Parlement, conseiller du Roy, commissaire au Châtelet de Paris, en vertu des ordres à nous adressés à l'effet de faire perquisition chez les s^r et d^e Cagliostro, nous sommes transportés accompagné du S^r de Brugnières, inspecteur de police, rue Saint-Claude du Marais en une maison appelée l'hôtel de Savigny, où étant montés au

(1) Arch. X²B 1417.

premier étage et entrés dans un appartement, nous avons trouvé le s^r Cagliostro dans la chambre à coucher ; nous lui avons fait entendre le sujet de notre transport, nous a dit se nommer Alexandre de Cagliostro, ne peut dire son âge, natif africain maltais, comte de Cagliostro, demeurant maison et appartement où nous sommes ; l'avons sommé de nous représenter ses papiers ; il nous a dit que, n'ayant pas d'affaires, il n'a pas de papiers, mais que son secrétaire était ouvert, et que nous pouvions y faire perquisition : avons, en la présence du s^r de Cagliostro, fait perquisition dans le secrétaire étant dans une pièce voisine de la chambre à coucher, et perquisition faite dans tous les tiroirs du secrétaire, et ne s'y étant trouvé que quelques papiers, nous les avons réunis en totalité sous une enveloppe sur laquelle avons apposé nos scellés au nombre de deux cachets en cire d'Espagne rouge, le sieur Cagliostro auquel nous l'avons proposé n'ayant pas jugé à propos d'y mettre le sien : il ne s'est au surplus rien trouvé de suspect dans le secrétaire.

« Avons continué la perquisition dans les différents meubles à l'usage personnel du s^r Cagliostro et toujours en sa présence, et il ne s'y est rien trouvé de suspect.

« Après quoi le s^r de Brugnières s'est, en vertu des ordres dont il était porteur, chargé du s^r Cagliostro pour le conduire au lieu de sa destination et du paquet de papiers de nous scellé pour le représenter quand et à qui il appartiendra, et a le s^r de Brugnières signé avec nous en la minute des présentes. Le s^r Cagliostro a refusé de signer, de ce requis suivant l'ordonnance.

« A l'effet de continuer la perquisition des papiers et des effets de la dame Cagliostro, sommes restés dans le salon de la dame Cagliostro avec la dame Cagliostro, deux dames qui étaient avec elle, et le s^r Lechevin, commis du s^r de Brugnières, jusqu'au retour du s^r de Brugnières.

« Le sieur de Brugnières, de retour au bout d'environ une demi-heure, avons interpellé la dame Cagliostro de nous dire ses noms, âge, pays, qualité et demeure : elle nous a dit se nommer Séraphine Phelichiani (*sic*), âgée de vingt-huit ans, native de Rome, épouse du sieur Alexandre de Cagliostro, comte de Cagliostro, demeurante avec lui maison et appartement où nous sommes, avons sommé la dame de Cagliostro de nous représenter ses papiers, avons en sa présence fait perquisition dans une commode étant dans la chambre à coucher qui est la même du sieur de Cagliostro

cy-devant désignée ; la dame de Cagliostro nous a fait ouverture de cette commode : dans l'un des tiroirs se sont trouvés quelques papiers, et dans un autre tiroir une assez grande quantité de bijoux à l'usage d'homme et de femme, deux rouleaux que la dame Cagliostro nous a dit être des louis, une bourse de soie renfermant quelques pièces de monnoye d'or, une bourse de peau paraissant renfermer des espèces.

« Tous les bijoux et bourses ont été retirés de cette commode par la dame Cagliostro et par elle mis et réunis dans un carton que la dame Cagliostro s'est fait donner par sa femme de chambre à ce présenté (*sic*), et nous avons réuni dans ce carton les papiers qui se sont trouvés dans cette commode, avons sur ce carton apposé nos scellés en cire d'Espagne rouge sur un bout de ruban de soie verte qui le ferme à plusieurs tours, et la dame de Cagliostro de ce par nous requise, a mis son cachet de l'autre bout de ce ruban.

« Le sieur de Brugnières s'est chargé de la dame Cagliostro pour, en vertu des ordres dont il est porteur, la conduire au lieu de sa destination, et du carton de nous scellé et cacheté du cachet de la dame de Cagliostro pour le représenter quand et à qui il appartiendra, et a signé avec

nous en la minute des présentes. La dame de Cagliostro nous a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellée suivant l'ordonnance.

« La dame Cagliostro sur le point de sortir, l'avons requise de nous déclarer si elle n'a pas quelques précautions à prendre pour la sûreté de ses meubles et effets : la dame de Cagliostro nous a répondu qu'elle n'en a aucune à prendre et qu'elle a la plus grande confiance en sa femme de chambre à laquelle elle va remettre ses clefs ; avons observé à la dame de Cagliostro que tous ses domestiques n'ont pas besoin d'habiter la totalité de son appartement, et qu'il sera plus prudent de le fermer et d'en emporter les clefs ; la dame de Cagliostro s'y est déterminée ; avons fait fermer les croisées de la totalité de l'appartement, et la dame de Cagliostro, pour sûreté de ses effets et de ses meubles, a fermé son appartement avec les clefs qu'elle a mises dans sa poche.

« Dont et de quoi avons fait et dressé le présent procès-verbal et a le sieur de Brugnières signé avec nous en la minute des présentes, et la dame de Cagliostro a réitéré sa déclaration de ne le savoir. »

Devant les juges comme devant le commissaire Chénon, Cagliostro s'était vu obligé de sacri-

fier une partie de sa légende — la moins présentable. Il avait déclaré, dans son interrogatoire du 24 août, « être âgé de 39 à 40 ans, natif de Malte et élevé à Médine » (1).

A la Bastille, cet homme, qui dans le cours de sa vie si agitée avait déployé tant d'énergie, perdit courage. Peu confiant dans la justice française, il se demandait si on n'allait pas l'oublier dans sa prison, comme on l'avait fait pour bien d'autres. Le silence, à peine troublé par le pas des geôliers

(1) Dans son interrogatoire du 30 janvier 1786, beaucoup plus développé, il déclara : être médecin, mais sans en faire un état particulier, — se nommer Alexandre de Cagliostro, — être âgé de trente-sept à trente-huit ans, — avoir perdu ses parents à l'âge de trois mois, ignorer sa naissance, mais, d'après ce qu'on lui a toujours dit, être né de famille noble à Malte ou à Médine, — avoir reçu une éducation convenable à son état, — avoir eu dès son bas âge un précepteur qui lui avait appris les sciences, les belles-lettres et surtout la botanique et la chimie médicinale, — avoir parcouru, depuis l'âge de 18 ans, avec ce précepteur, l'Archipel, la Turquie, l'Asie, l'Afrique, puis être venu en Italie, d'abord à Naples, ensuite à Rome, où, protégé par le pape et le cardinal Orsini, il se maria en continuant d'exercer la médecine ; — forcé par la calomnie à quitter Rome parce que « son mariage a occasionné des ennemis », avoir parcouru avec sa femme toute l'Europe, être venu en Russie, en France, être resté onze mois à la cour, à Saint-Pétersbourg, et à Varsovie, où « le Roy de Pologne l'a forcé de rester pendant quelque temps pour y traiter une dame de la cour dont il a opéré la guérison ». Comme garant de tout ce qu'il disait sur son voyage en Europe, il invoquait le chevalier de Corberoa (?), chargé des affaires de France en Russie. (Arch. X³B 1417.)

et le grincement des énormes clefs dans les serrures, lui était un supplice. La solitude lui pesait, et jamais il n'avait autant aimé sa femme que depuis qu'il en était séparé.

Le gouverneur de la Bastille, M. de Launay, craignit que son prisonnier, de plus en plus envahi par les idées noires, ne se laissât entraîner au suicide, et il avertit le lieutenant de police, Thiroux de Crosne. Celui-ci répondit aussitôt :

« D'après ce que vous m'avez marqué, Monsieur, de l'état de M. de Cagliostro, et puisque vous croyez convenable de placer un garde auprès de lui pour prévenir les effets de l'ennui et du désespoir, je vous prie de choisir, parmi vos bas officiers, un sujet dont la douceur, l'exactitude et la fermeté vous soient connues et de le faire coucher dès ce soir dans sa chambre (1). »

Beaucoup plus que la présence du bas officier, la préoccupation de se défendre, le désir d'occuper encore l'opinion publique, rendirent peu à peu au détenu toute sa confiance.

M^{me} de La Mothe n'avait pas perdu de temps pour engager les hostilités. Son premier *Mémoire*, rédigé par M^e Doillot (2), parut en novem-

(1) Lettre datée du 29 août.

(2) Jacques-François-Henry Doillot avait été reçu avocat le

bre 1785. Il était très dur pour Cagliostro qu'il représentait comme un charlatan, afin de le faire passer plus facilement pour un escroc :

« Son nom, son surnom, ses qualités ? Lui, le comte, et la femme attachée à sa fortune, la comtesse de Caglyostro (*sic*), ils voudront bien apparemment le justifier.

« Son âge ? L'un de ses valets dit qu'il ne sait pas l'âge de son maître, mais que pour lui il y a cent cinquante ans qu'il est à son service. Quant au maître, tantôt il se donne trois cents ans et tantôt il a assisté en Galilée aux noces de Cana, témoin oculaire de la transformation d'espèces dénaturées, sur laquelle nous verrons que le profanateur a imaginé la multiplication du collier dépecé en cent manières et cependant remis en entier, dit-on, à une auguste reine.

« Son pays ? Ou Juif portugais, ou Grec, ou Egyptien d'Alexandrie dont il a rapporté en Europe les allégories et les sortilèges.

« Ses habitudes et son culte ? Docteur initié dans l'art cabalistique, dans cette partie de l'art qui fait commercer avec les peuples élémentaires,

13 décembre 1745. Il habitait rue des Maçons. Ses mémoires sont bien inférieurs à ceux des autres avocats qui intervinrent dans le procès du Collier.

avec les morts et les absents, l'un de ces extravagants Rose-Croix, possesseurs de toutes les sciences humaines, experts dans la transmutation des métaux, et principalement du métal de l'or ; sylphes bienfaisants, qui traitent les pauvres pour rien, qui vendent pour quelque chose l'immortalité aux riches, renfermant par leurs courses vagabondes les espaces immenses des lieux dans le court espace des heures.

« Sa fortune enfin, pour alimenter le luxe d'ostentation qu'il étale sous nos yeux ! Hôtel somptueux, meubles recherchés, profusion d'une table ouverte, cortège de gens de toutes les livrées, et la cour de cet hôtel toujours bruyant de voitures qui annoncent au milieu d'une nation sage des visionnaires de tous les rangs : en un mot, Cagliostro, qui sans avoir jamais rien recueilli, rien acheté, rien vendu, rien acquis, possède tout. Tel est l'homme (1). »

Heureusement pour celui qu'elle attaquait avec

(1) *Mémoire pour Dame Jeanne de Saint-Remy de Valois*. Paris, Collot, 1786. « C'est ce vil empirique, écrivait en 1789 le comte de La Motte qui, sous tous les rapports, a perdu le cardinal, mon épouse et moi. Son insatiable avidité, en s'opposant à ce que le Prince prit avec les bijoutiers les arrangements promis, a surtout amené la catastrophe. » *Mémoires justificatifs de la comtesse de Valois de La Motte, écrits par elle-même*. Londres, 1789.

tant d'âpreté, M^{me} de La Motte fut bientôt amenée à multiplier les invraisemblances et les contradictions. Peut-être comprit-elle qu'elle faisait fausse route en accusant un homme dont l'innocence était évidente. Dans son second Mémoire, ce ne fut plus Cagliostro qui avait volé le collier, mais le cardinal de Rohan.

Cagliostro s'était adressé, pour sa défense, à un des plus jeunes membres du barreau parisien, M^e Thilorier, un avocat de lettres comme il y en avait beaucoup en ce temps-là. Il lui adjoignit deux de ses confrères, M^{es} Lacroix de Francville et Bosquillon (1). Un passage des *Mémoires secrets* indique un autre collaborateur, d'Eprenesnil : « Il passe pour constant aujourd'hui que le Mémoire du comte de Cagliostro, qui a tant fait d'honneur à son avocat M^e Thilorier, n'est point de celui-ci, dont l'emploi a été d'y apposer sa signature ; on veut que le fond en ait été fourni en italien par l'accusé et que le surplus ait été

(1) Lettre du marquis de Launay au lieutenant de police Thiroux de Crosne : « Monseigneur, le sieur Cagliostro, qui a nommé, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte dans le temps, le sieur Thilorier pour son conseil, désire à présent avoir l'avis de deux autres avocats dans un point essentiel de sa défense ; ce sont les sieurs Lacroix de Francville et Bosquillon. Il m'a chargé de vous présenter sa demande, etc... »

arrangé par M. d'Eprenesnil, tout Cagliostro en ce moment, qui ne s'occupe d'autre chose et en perd la tête (1). »

Rédigé ou non par M^e Thilorier, le Mémoire parut le 20 février 1786. Déjà d'énormes ballots étaient partis pour les principales villes d'Europe et même d'Asie. Le jeune avocat, que cette affaire allait lancer, avait pris ses précautions pour que sa maison du cloître Notre-Dame ne fût pas envahie par la foule des acheteurs. Huit soldats du guet gardaient la porte.

En quelques heures des milliers d'exemplaires s'étaient répandus dans Paris. Tout le monde voulait lire ou avoir lu cet amusant roman, ce fantastique plaidoyer qui semblait extrait des *Mille et Une Nuits*.

Cagliostro n'avait pas de peine à se défendre contre l'accusation de vol. Pour le mettre hors de cause, un simple rapprochement de dates suffisait. Il n'était arrivé à Paris que le 30 janvier 1785 et, la veille, le cardinal avait négocié avec les joailliers Bohemer et Bassenge l'achat du collier.

Ce qui l'indignait surtout, c'était l'épithète d'empirique, aggravée par celle de bas alchimiste,

(1) 7 mars 1786.

de rêveur sur la pierre philosophale et de faux prophète.

« *Empirique !* disait-il, j'ai souvent entendu ce mot, mais n'ai jamais pu savoir au juste ce qu'il signifiait : peut-être un homme qui, sans être docteur, a des connaissances en médecine, va voir les malades et ne fait point payer ses visites, guérit les pauvres comme les riches et ne reçoit d'argent de personne. — En ce cas je suis empirique.

« *Bas alchimiste !* Alchimiste ou non, la qualification de « bas » ne convient qu'à ceux qui demandent et qui rampent, et l'on sait si le comte de Cagliostro a demandé des grâces à personne.

« *Rêveur sur la pierre philosophale !* Jamais le public n'a été importuné par mes rêveries.

« *Faux prophète !* Je ne l'ai pas toujours été. Si M. le cardinal de Rohan m'eût cru, il se serait défié de la comtesse de La Motte et nous n'en serions pas où nous en sommes. »

Et il terminait par ces lignes pleines de douceur et de sérénité :

« Français, n'êtes-vous que curieux ? Vous pouvez lire ces vains écrits où la malice et la légèreté se sont plu à verser sur l'*Ami des hommes* l'opprobre et le ridicule.

« Voulez-vous, au contraire, être bons et justes ? N'interrogez point, mais écoutez et aimez celui qui respecta toujours les rois parce qu'ils sont dans les mains de Dieu, les gouvernements parce qu'il les protège, la religion parce qu'elle est sa loi, la loi parce qu'elle en est le supplément, les hommes enfin parce qu'ils sont, comme lui, ses enfants.

« N'interrogez point, mais écoutez et aimez celui qui est venu parmi vous faisant le bien, qui se laissa attaquer avec patience et se défendit avec modération. »

En attendant de gagner sa cause devant le Parlement, Cagliostro, par cet habile plaidoyer, l'avait gagnée devant l'opinion publique. Lorsque, quelques jours après, il intervint, avec des phrases si émues, en faveur de sa femme, tous les cœurs lui furent acquis.

La comtesse Serafina avait eu pour défenseur M^e Polverit, qui s'était montré dans son Mémoire aussi bon romancier que M^e Thilorier.

Mêlée sans aucune raison au procès du Collier, la jeune femme s'ennuyait à la Bastille, cage un peu trop massive pour cette jolie poupée à cerveau de linotte. Elle s'ennuyait et se croyait malade. Elle regrettait l'hôtel de la rue Saint-Claude et le

caquetage des réunions mondaines, et sa jument Djérid, et peut-être aussi son mari.

Le 24 février, au Parlement, devant les chambres assemblées, d'Eprenesnil exposa et soutint la requête de Cagliostro (1).

Le prisonnier, « au nom et comme mari et exerçant les droits de Seraphina Felichiani (*sic*) son épouse », suppliait « le premier Sénat de France » et mettait sous sa sauvegarde cette infortunée « expirante dans les cachots ».

La délibération commençait à peine, lorsque les « gens du roi » demandèrent à entrer. M. Segulier, qui prit le premier la parole, prononça un violent réquisitoire contre la requête, qui n'avait pas été signée par le premier président avant d'être remise au procureur général, et conclut en demandant qu'elle fût annulée et qu'on interdît le procureur dont elle portait la signature et même l'huissier qui l'avait signifiée. Le rapporteur,

(1) *Requête au Parlement, les chambres assemblées, par le comte de Cagliostro, signifiée à M. le Procureur général le 24 février 1786, pour servir d'addition au Mémoire distribué le 18 (le 20) du même mois.* « C'était, dit le *Journal de Hardy*, un exposé touchant de l'état critique et dangereux où se trouve actuellement la dame de Cagliostro, état qui exige le secours d'un art bienfaisant exercé par son mari, qui avait eu le bonheur d'arracher mille Français des bras de la mort. »

M. Titon, ajouta qu'on avait beaucoup exagéré l'état de santé de la comtesse de Cagliostro, qu'elle s'était démis le poignet, mais que, complètement remise de cet accident, elle pouvait travailler aux ouvrages de son sexe. Il tenait, dit-il, ces renseignements de gens dignes de foi et très bien placés pour avoir des informations sûres (1). D'Eprenesnil répliqua en assurant qu'il savait de bonne source que la détenue était réellement malade, très malade, et il offrit de citer ses garants à l'assemblée, si on pouvait lui promettre qu'il n'en résulterait pour eux aucun préjudice.

Le Parlement se sentit ému. Il chargea M. d'Or-

(1) C'est-à-dire des officiers de la Bastille. En effet, le marquis de Launay avait écrit le 23 février au lieutenant de police : « M. le commissaire Chénon, Monsieur, vient de votre part nous témoigner l'inquiétude de Messieurs du Parlement sur la santé de la dame Cagliostro. Vous devés être persuadé, Monsieur, que si elle avait eu la moindre indisposition, vous en auriez été instruit, comme vous avés continué de l'être de ce qui arrive journellement dans le château.

« Cette dame n'est point malade ; elle se promène tous les jours. Elle s'est donné, il y a quinze jours, un petit effort dans le poignet gauche, mais cela ne l'empêche pas de s'amuser à travailler, et dans le moment elle est sur les tours.

« M. Chénon a été ce matin chercher le médecin du château qu'il n'a pas trouvé : il lui a écrit et dès qu'il sera venu je vous ferai passer son rapport. »

(Arsenal, *Correspondance avec le lieutenant de police*. Man. 1517, fol. 126.)

messon, qui, en l'absence de M. d'Aligre, présidait la compagnie, « de se retirer par devers le Roi, à l'effet de faire auprès de Sa Majesté les instances les plus vives pour obtenir la levée de la lettre de cachet et contre M^{me} de Cagliostro et contre le baron de Planta (1). »

Quelques jours plus tard, le commissaire Chénon et le médecin de la Bastille se transportèrent dans le cachot de la comtesse et purent constater qu'elle n'était pas malade. Ils firent leur rapport et Louis XVI, après s'être renseigné auprès du baron de Breteuil, décida que jusqu'à nouvel ordre la détenue, qui excitait tant d'inutile pitié et à laquelle s'intéressaient la cour et la ville, resterait en prison.

Ce n'était que partie remise. Le 28 mars, Lorenza fut mise en liberté. M^e Thilorier, qui n'avait plus de communications avec Cagliostro, se rendit sur le boulevard Saint-Antoine à l'heure où le prisonnier se promenait sur une des tours de la Bastille et lui annonça l'heureuse nouvelle par des signes qui furent parfaitement compris.

L'affaire du Collier battait son plein. On raillait

(1) *Mémoires secrets*, 26 février 1786. Le baron de Planta, homme de confiance du cardinal de Rohan, avait été arrêté à tout hasard et n'était pour rien dans le procès du Collier.

les accusés, même les moins coupables, pour se dispenser de les plaindre. Tout Paris chantait ce *Noël* satirique :

Nous voici dans le temps pascal.
Que dites-vous du cardinal ?
Apprenez-vous s'il chantera
Alleluia.

Le Saint-Père l'avait rougi (1),
Le Roi de France l'a noirci,
Le Sénat le savonnera.
Alleluia.

Que Cagliostro ne soit rien,
Qu'il soit Maltais, juif ou chrétien,
A l'affaire que fait cela ?
Alleluia.

A Versailles comme à Paris,
Tous les grands et tous les petits
Voudraient élargir d'Oliva.
Alleluia.

Planta, du fond de sa prison,
Demande grâce au bon baron (2),
Qui lui dit qu'il y restera.
Alleluia.

(1) En lui donnant le chapeau de cardinal.

(2) De Breteuil.

De Valois l'histoire insensée
Par un collier fut commencée ;
Un collier la terminera (1).

Alleluia.

La pauvre Bette d'Etienville,
Au lieu de la Belle Courville,
Sur un poteau s'accolera.

Alleluia.

Voici l'histoire du procès
Qui mit tout Paris en accès ;
Nous dirons, quand il finira,

Alleluia (2).

La mesure prise en faveur de la comtesse de Cagliostro était depuis longtemps réclamée par le public. Elle provoqua une sorte d'enthousiasme, mêlé, on le pense bien, de snobisme.

Lorenza Serafina était rentrée à l'hôtel de la rue Saint-Claude. Toutes ses amies et les amies de ses amies, sans compter une multitude de personnes qu'elle ne connaissait pas, vinrent la voir. Une bonne moitié de Paris — du Paris mondain, le seul qui comptât à cette époque — s'inscrivit sur le registre déposé chez le portier. Les jeunes femmes, avides de déployer leur sensibilité, écou-

(1) Un collier de justice, un carcan.

(2) *Chansonnier historique du XVIII^e siècle.*

taient avec émotion le récit de ce douloureux emprisonnement. Elles s'apitoyaient sur le sort de cette épouse infortunée qui — à l'en croire — avait versé tant de larmes « que ses yeux en étaient presque usés ».

Pour jouir de sa gloire, la jolie comtesse alla se promener au Palais-Royal et eut le plaisir de trouver dans tous les étalages de marchands de gravures son portrait, mais si peu flatté qu'elle protesta tout haut, en riant. On la reconnut. Les « nymphes » du Palais-Royal firent une ovation discrète à cette victime de l'arbitraire, et les « gre-luchons » de ces dames lui offrirent respectueusement des fleurs. Ce fut un très beau spectacle.

Pendant ce temps l'instruction du procès continuait. Cagliostro était confronté avec les témoins et le greffier, peu renseigné sur ce Grand Kophte dont le nom revenait sans cesse, l'appelait bravement dans ses procès-verbaux « le grand Coffre(1) ».

Le Sicilien verbeux, grand faiseur de doucereuses homélies, souffrait, depuis qu'on l'avait mis à la Bastille, d'une rétention d'éloquence. Mis en présence de Rétaux de Villette, qui connaissait toute l'intrigue, il lui adressa un discours sur les

(1) *Minute des confrontations des témoins de Cagliostro* (15-16 mars et 20 avril 1786). (Arch. X²B 1417.)

devoirs d'un honnête homme, le pouvoir de la Providence et l'amour du prochain. Il parla si longtemps qu'à la fin, à bout de souffle, il fut obligé de s'arrêter. Le rapporteur du Parlement fut très touché par ces belles phrases et il blâma fortement Rétaux de ne pas se laisser émouvoir par ce discours « céleste ». Rétaux se décida alors à avouer « que la femme La Motte était une menteuse inconcevable, et que lui-même, à présent que tout était découvert, n'y pouvait rien comprendre ».

Les confrontations avec la comtesse de La Motte avaient donné lieu à des scènes du plus haut comique.

Cagliostro niait énergiquement les séances d'occultisme qui avaient eu lieu chez le cardinal de Rohan et que lui reprochait son ennemie. Celle-ci, dans un accès de colère, lui jeta à la tête un chandelier (mais un chandelier n'est pas un argument), puis, se tournant vers le rapporteur, M. Dupuis de Marcé, elle lui dit que s'il voulait rendre le spectacle encore plus amusant, il n'avait qu'à lui faire donner un manche à balai.

« La querelle que j'eus avec Cagliostro, raconte l'aventurière dans ses *Mémoires* publiés à Londres, était venue d'une chose assez plaisante ; il s'obstinait à nier les scènes cabalistiques jouées

chez le cardinal, particulièrement celle où il avait fait voir à ma nièce (Marie-Jeanne de la Tour) la Reine dans une bouteille, accompagnée du Grand Kophte et de l'ange Michaël qui annonçait à S. M. qu'elle accoucherait d'un enfant mâle, etc. A cette occasion, je lui dis que je savais combien la Reine le méprisait, comme elle le traitait de charlatan, d'imposteur, enfin en quels termes de dédain elle avait refusé au cardinal de le voir.

— « A propos, lui dis-je, Grand Kophte, votre prière a-t-elle produit son effet ? Si elle a tant de pouvoir, que ne vous en servez-vous pour nous tirer d'ici ?

« Ce fut à ce sujet qu'il s'emporta et me dit des impertinences. Le rapporteur m'ayant demandé ce que signifiait cette prière, comme je l'avais assez diverti par ma vivacité, je ne jugeai pas à propos de l'amuser ; je lui répondis que Cagliostro m'entendait, que cela suffisait ; mais j'aurai plus de complaisance pour le public.

« Le fait est qu'à l'époque où la Reine écrivait au cardinal les lettres que l'on a vues, où elle se plaignait des vexations des Polignac, etc. (1),

(1) Les prétendues lettres de Marie-Antoinette au cardinal, fabriquées par M^{me} de La Motte, et qui se trouvent à la fin de ses *Mémoires* de Londres.

Cagliostro, qu'il consultait sur la piqûre d'une épingle, lui dit qu'il avait un secret pour se débarrasser des gens qui donnent de l'ombrage ; il lui donna en même temps deux prières avec la manière de s'en servir. Le Prince n'eut rien de plus pressé que de les envoyer à la Reine, en lui recommandant d'en faire usage, d'y ajouter foi. Comme je fus chargée de remettre ces précieuses amulettes, la Reine m'en fit part en éclatant de rire et en me demandant si le cardinal devenait fou ou s'il la prenait pour une imbécile.

« Je ne me rappelle pas les paroles de ces prières, mais parfaitement de leur vertu. Il y en avait une qui devait être appliquée au-dessous du sein gauche, l'autre dans la poche du même côté, et lorsque la Reine voulait voir tomber quelqu'un à ses pieds, elle n'avait qu'à imposer ses mains sur les deux prières en les récitant ; à l'instant, tout se prosternait, tout était à ses ordres et les exécutait : circonstance qui fit qu'après en avoir ri, la Reine me dit : « Je pourrais bien en essayer. »

Enfin, le 30 mai 1786, en séance publique, les accusés furent entendus par le Parlement. Lorsqu'arriva le tour de Cagliostro, il y eut dans toute la salle une explosion de gaîté.

On vit apparaître, très grave, presque solennel, un homme habillé, comme un singe savant, d'un habit de taffetas vert brodé d'or.

D'un regard assuré, il fixa ses juges.

— Qui êtes-vous ? demanda le président.

— Un noble voyageur ! répondit-il.

Puis, au milieu des rires, avec le plus imperturbable sérieux, appelant à son aide les langues qu'il connaissait et celles qu'il croyait connaître, commençant une phrase en français et la terminant en italien, il raconta, il mimait l'histoire, le roman de sa vie.

Ces vieux magistrats, rajeunis de trente ans, virent se dérouler devant eux quelques-uns des récits fantastiques, contes persans, contes mogols, turcs ou arabes, que des littérateurs voués à l'exotisme s'amusaient à traduire ou à inventer. La Mecque, Médine, Malte, Trébizonde, des minarets, des fontaines de marbre, des sultans, des muphtis, des derviches, des odalisques, passèrent tour à tour devant leurs yeux éblouis. Et l'évocation se termina par des exclamations gutturales, des *Cristaccio !* des *Sangue della Madonna !* des boniments et des pantalonnades.

Les juges avaient ri : ils étaient désarmés. Le 31 mai, un arrêt rendu à l'unanimité acquitta le

Grand Kophte. Son innocence, formellement reconnue par tous ceux qui étaient impliqués dans le procès, et en particulier par Rétaux de Villette, le 5 mai, par M^{me} de La Motte, le 12 mai, ne peut laisser aucun doute (1).

Le 1^{er} juin, assez tard dans la nuit, Cagliostro fut mis en liberté après avoir signé au procès-verbal par lequel il donnait décharge au marquis de Launay des effets saisis dans son hôtel, lors de son arrestation, et qui lui furent restitués ce jour-là.

Le commissaire Chénon s'était rendu à la Bastille et, en présence du gouverneur et de l'intéressé, avait ouvert un carton lié par un ruban de soie verte et scellé par deux cachets « représentant une tête de vieillard ».

Dans ce carton on avait trouvé : deux rouleaux

(1) M^{me} de La Motte déclare le 12 mai « qu'elle n'avait jamais inculpé Cagliostro dans l'affaire du Collier, qu'elle ne lui avait jamais reproché autre chose, si ce n'est d'avoir conseillé au cardinal de la poursuivre pour le Collier ». Dans une étude, d'ailleurs intéressante, publiée par le *Temps* (1^{er} et 24 avril 1902), M. de Soudak a accusé Cagliostro « d'être le faussaire de la signature de Marie-Antoinette de France », — qu'il avait au contraire signalée au cardinal de Rohan comme irrégulière et suspecte. La thèse de M. de Soudak ne repose sur aucun fondement historique. Nous n'avons pas trouvé un seul document qui rende vraisemblable la culpabilité de Cagliostro.

de vingt-cinq doubles louis, — une bourse de soie, renfermant une grosse pièce du Portugal en or, cinq demi-louis et un louis en or, — une bourse de peau contenant huit pièces de monnaies étrangères en argent, — des bijoux, — deux portraits de la comtesse de Cagliostro, — « une petite seringue d'argent dans son étui rouge », — une petite *journée de femme* en or, — un paquet de lettres (1).

Sans trop d'exagération, mais avec un contentement très visible, Cagliostro a raconté lui-même les ovations que lui fit la foule dans cette soirée du 1^{er} juin et l'émotion, très douce, qui l'étreignit quand il serra sur son cœur, après une si longue absence, la tendre Serafina. On croirait lire une page de Baculard d'Arnaud, l'auteur lacrymatoire du *Comte de Comminges*.

« Je quittai, dit-il, la Bastille vers onze heures et demie du soir. La nuit était obscure, le quartier que j'habite peu fréquenté. Quelle fut ma surprise de m'entendre salué par huit ou dix mille personnes ! On avait forcé ma porte. La cour, les escaliers, les appartements, tout était plein. Je

(1) *Procès-verbal de la remise faite à Cagliostro, lors de sa mise en liberté, des effets saisis à son domicile, le jour de sa mise en état d'arrestation.* (Arch. Y. 11514.)

suis porté jusque dans les bras de ma femme. Mon cœur ne peut suffire à tous les sentiments qui s'en disputent l'empire. Mes genoux se dérobent sous moi. Je tombe sur le parquet sans connaissance. Ma femme jette un cri perçant et s'évanouit. Nos amis tremblants s'entassent autour de nous, incertains si le plus beau moment de notre vie ne sera pas le dernier. L'inquiétude se communique de proche en proche, le bruit des tambours ne se fait plus entendre. Un morne silence a remplacé la joie bruyante. Je renais. Un torrent de larmes s'échappe de mes yeux, et je puis enfin, sans mourir, presser contre mon sein... Je m'arrête. O vous ! êtres privilégiés à qui le ciel fit le présent rare et funeste d'une âme ardente et d'un cœur sensible, vous qui connûtes les délices d'un premier amour, vous seuls pouvez m'entendre ; vous seuls pouvez apprécier ce qu'est, après dix mois de supplice, le premier instant de bonheur ! »

Le 2 juin, la foule sur le boulevard Saint-Antoine était aussi compacte que la veille, et Cagliostro dut se montrer sur la terrasse de son hôtel pour remercier ceux qui — par haine de la cour — l'acclamaient.

Comme le cardinal de Rohan, la volonté du roi

l'obligeait à rester chez lui et à n'y recevoir que ses parents et ses avocats ou procureurs.

L'agent des Brunières, dont il avait eu l'honneur de faire la connaissance dans des circonstances peu agréables, lui apporta, dès le lendemain de sa mise en liberté, l'ordre de quitter Paris, avec sa femme, dans les huit jours, et la France dans trois semaines.

En apprenant la mesure qui le frappait et qui était une réponse de la cour au Parlement, ses admirateurs, ses partisans vinrent en grand nombre manifester devant son hôtel. Il les apaisa en leur disant que « *dans un autre temps, il leur ferait entendre sa voix* ».

La popularité de Cagliostro, à ce moment-là, n'allait pas sans quelque danger. On eût saisi avec empressement l'occasion de le remettre à la Bastille. Pour se dérober aux ovations et ne pas servir de prétexte à un soulèvement qui était possible et même probable (1), il se hâta de partir pour Passy. Une petite armée de fidèles l'y suivit

(1) L'auteur italien de la *Vie de Joseph Balsamo* assure que lorsqu'on apprit son acquittement « il y eut des fêtes, des sons de cloches, des illuminations ». L'exagération nous semble évidente, mais il est hors de doute que, dans l'état d'irritation contre la cour où se trouvait Paris, Cagliostro, s'il l'avait voulu, aurait très facilement provoqué une émeute.

et, tant qu'il y resta, quelques-uns de ses amis montèrent la garde dans la maison où il s'était réfugié.

Le 13 juin, après avoir trouvé le temps d'admettre dans son Rite Egyptien plusieurs dames de la cour en villégiature à Passy et par la même occasion une Américaine qui était, dit l'histoire, fort laide (1), il se dirigea, toujours escorté par une troupe d'enthousiastes, vers Boulogne-sur-Mer, et le 19 juin s'embarqua pour l'Angleterre.

Nous sommes obligé d'ajouter, pour ne faire fi d'aucun détail, que, dans ce départ précipité et tout à fait involontaire, ce pauvre Cagliostro oublia de payer son terme (2).

(1) Aussi lui fit-il payer très cher sa « patente ».

(2) « Son appartement, dit M. G. Lenôtre, resta clos tant que dura la Révolution : en 1805 seulement, on ouvrit les portes fermées depuis dix-huit ans, et le propriétaire mit à l'encan les meubles du Grand Kophite pour se couvrir des termes échus... Depuis lors, la calme maison de la rue Saint-Claude n'a plus eu d'histoire.

« Je me trompe; vers 1855, comme on y avait entrepris quelques travaux de restauration, on changea les battants de l'ancienne porte charretière : les vantaux de menuiserie qui les remplacèrent provenaient des démolitions du palais du Temple ; ils sont encore là avec leurs gros verrous et leurs énormes serrures.

« La porte de la prison de Louis XVI fermant la maison de Cagliostro... Il y a de ces hasards ! » (*Vieilles maisons, Vieux papiers*, 1^{re} série.)

XII

A COQUIN COQUIN ET DEMI. — CAGLIOSTRO ET THÉVENEAU
DE MORANDE.

Cagliostro, avant de quitter Paris, avait promis, nous l'avons vu, à ses disciples « de leur faire entendre sa parole dans un autre temps ». A peine arrivé à Londres, il lança sa fameuse « lettre au peuple français », qui allait être aussitôt traduite en plusieurs langues. L'écrivit-il lui-même ? C'est peu probable. On a supposé qu'il avait envoyé le plan ou un brouillon en italien à un de ses amis, et que celui-ci (peut-être d'Eprenesnil) s'était chargé de la rédaction.

Quoi qu'il en soit, voici ce factum. Nous le donnons pour la première fois en entier :

« Je vous écris de Londres, mon cher... Ma santé est bonne, celle de ma femme aussi ; vous aurez su les détails de ma route. Que de scènes touchantes ! Il semblait que mes amis m'eussent devancé partout. Boulogne a mis le comble. Tout ce bon peuple sur le rivage, les bras tendus vers

mon paquebot, m'appelant, s'écriant, me comblant de bénédictions, me demandant la mienne ! Quel souvenir, souvenir cher et cruel ! On a trompé le roi. Les rois sont bien à plaindre d'avoir de tels ministres : j'entends parler du baron de Breteuil, de mon persécuteur ... Qu'ai-je fait à cet homme ? De quoi m'accuse-t-il ? D'être aimé du cardinal et de l'aimer à mon tour (1) ? De ne l'avoir pas abandonné ? D'avoir de bons amis partout où j'ai passé, de chercher la vérité, de la dire, de la défendre quand on m'en donne l'ordre, en me donnant l'occasion de secourir, de soulager, de consoler l'humanité souffrante par mes aumônes, par mes remèdes, par mes conseils ? Voilà pourtant tous mes crimes. M'en fait-il un de ma requête d'atténuation ? Cela m'est revenu. Singulière défaite ! mais avais-je présenté ma requête, lorsque, voyant mon buste chez le cardinal, il dit avec colère entre ses dents : On voit partout cette figure ; il faut que cela finisse, cela finira. Mon courage l'a, dit-on, irrité. Il ne peut digérer qu'un homme dans les fers, qu'un étranger sous les verrous de la Bastille, sous sa puis-

(1) On sait que le baron de Breteuil était un ennemi personnel du cardinal de Rohan.

sance, à lui digne ministre de cette horrible prison, aît élevé sa voix comme je l'ai fait pour le faire connaître, lui, ses principes, ses agents, ses créatures, aux tribunaux français, à la nation, au roi, à toute l'Europe. J'avoue que ma conduite a dû étonner, mais enfin j'ai pris le ton qui m'appartenait. Je suis bien persuadé que cet homme, à la Bastille, ne prendrait pas le même. Au reste, mon ami, tirez-moi d'un doute. Le roi m'a chassé de son royaume, mais il ne m'a pas entendu. Est-ce ainsi que s'expédie en France toutes les lettres de cachet ? Si cela est, je plains vos concitoyens, surtout aussi longtemps que le baron de Breteuil aura ce dangereux département. Quoi ! mon ami, vos personnes, vos biens sont à la merci d'un homme tout seul ! Il peut impunément tromper le roi. Il peut, sur des exposés calomnieux et jamais contredits, suspendre, expédier et faire exécuter par des hommes qui lui ressemblent ou se donner l'affreux plaisir d'exécuter lui-même des ordres rigoureux qui plongent l'innocence dans un cachot et livrent sa maison au pillage ! J'ose dire que cet abus déplorable mérite toute l'attention du roi. Me trompai-je et le sens commun des Français est-il autre que celui de tous les hommes ?

Oublions ma propre cause, parlons en général. Quand le roi signe une lettre d'exil ou d'emprisonnement, il a jugé le malheureux sur qui va tomber sa rigueur toute-puissante, mais sur quoi a-t-il jugé ? Sur le rapport de son ministre. Sur quoi s'est-il fondé ? Sur des plaintes inconnues, sur des informations ténébreuses, qui ne sont jamais communiquées, quelquefois même sur de simples rumeurs, sur des bruits calomnieux, semés par la haine et recueillis par l'envie. Sa victime est frappée sans savoir d'où le coup part. Heureux si le ministre qui l'immole n'est pas son ennemi ! Je le demande, sont-ce là les caractères d'un jugement, et si vos lettres de cachet ne sont pas au moins des jugements privés, que sont-elles donc ? Je crois que ces réflexions présentées au roi le toucheraient. Que serait-ce, s'il entrait dans le détail des maux que la rigueur occasionne ! Toutes les prisons ressemblent-elles à la Bastille ? Vous n'avez pas d'idée des horreurs de celle-ci. La cynique impudence, l'odieux mensonge, la fausse pitié, l'ironie amère, la cruauté sans frein, l'injustice et la mort y tiennent leur empire ; un silence barbare est le moindre des crimes qui s'y commettent. J'étais depuis six mois à quinze pieds de ma femme et je l'ignorais.

D'autres y sont ensevelis, depuis trente ans réputés morts ! malheureux de ne pas l'être, n'ayant, comme les damnés de Milton, de jour dans leur abîme que ce qu'il leur en faut pour apercevoir l'impénétrable épaisseur des ténèbres qui les enveloppent. Ils seraient seuls dans l'univers, si l'Éternel n'existait pas, ce Dieu bon et vraiment tout-puissant qui leur fera justice, à défaut des hommes. Oui, mon ami, je l'ai dit captif, et libre je le répète, il n'est point de crime qui ne soit expié par dix mois de Bastille. On prétend qu'il n'y manque ni de questionnaires ni de bourreaux. Je n'ai pas de peine à le croire. Quelqu'un me demandait si je retournerais en France, dans le cas où les défenses qui nous écartent seraient levées. Assurément, ai-je répondu, pourvu que la Bastille soit devenue une place publique. Dieu le veuille ! Vous avez tout ce qu'il faut pour être heureux, vous autres Français : sol fécond, doux climat, bon cœur, gaîté charmante, du génie et des grâces, propres à tout, sans égaux dans l'art de plaire, sans maîtres dans les autres. Il ne vous manque, mes bons amis, qu'un petit point, c'est d'être sûrs de coucher dans vos lits quand vous êtes irréprochables (1). Mais l'honneur ! Mais les

(1) Variante donnée dans quelques copies, depuis « vous êtes

familles ! Les lettres de cachet sont un mal nécessaire. Que vous êtes simples ! On vous berne avec des contes. Des gents (*sic*) instruits vous ont assuré que la réclamation d'une famille était souvent moins efficace pour obtenir un ordre (d'emprisonnement), que la haine d'un commis ou le crédit d'une femme infidèle. L'honneur ! Les familles ! Quoi ! vous pensez que toute une famille est déshonorée par le supplice d'un de ses membres ! Quelle pitié ! Mes nouveaux hôtes pensent un peu différemment. Changez d'opinion enfin et méritez la liberté par la raison (1).

« Adieu, mon bon ami. Que dit-on du Mémoire (2) ? La dernière lecture que Thilorier en a

irréprochables » jusqu'à « Adieu, mon bon ami » : « Il est digne de vos Parlements de travailler à cette heureuse révolution. — Elle n'est difficile que pour les âmes faibles.

« Oui, je vous l'annonce. Il régnera sur vous un prince qui mettra sa gloire à l'abolition des lettres de cachet, à la convocation de vos Etats généraux. Il sentira que l'abus du pouvoir est destructif, à la longue, du pouvoir même. Il ne se contentera pas d'être le premier de ses ministres : il voudra être le premier des Français. »

(1) Il est à remarquer que Cagliostro enfonçait une porte ouverte. Un arrêté du 31 octobre 1785 (dû au baron de Breteuil) avait mis en liberté tous ceux qui étaient détenus en vertu de lettres de cachet de famille.

(2) Le Mémoire du 29 mai (redigé par Thilorier) contre le marquis de Launay et le commissaire Chénon.

faite à Saint-Denis m'a causé bien du plaisir. A-t-il su les détails de Boulogne assez à temps pour en faire un article ? Ce mémoire est-il publié ? Il doit l'être. Bonsoir ! Parlez de nous à tous nos amis et dites-leur qu'ils nous seront présents partout. Demandez à d'Eprenesnil s'il m'a donc oublié. Je n'ai point de ses nouvelles. Adieu, adieu, mon bon ami, mes vrais et bons amis ; c'est à vous que je m'adresse, pensez à nous ; que cette lettre vous soit commune. Nous vous aimons tous de tout notre cœur.

« Londres,

« Ce 20 juin 1786 (1). »

Ecrive, comme disait plus tard celui qui l'avait signée, « avec une franchise peut-être un peu républicaine », imprimée à un grand nombre d'exemplaires, vendue à profusion non seulement à Paris, mais dans toute la France, dans toute l'Europe, cette lettre eut un énorme retentissement. Elle augmenta l'impopularité, déjà très grande, du baron de Breteuil.

Avant même d'être sorti de la Bastille, Caglios-

(1) *Traduction d'une lettre écrite par M. le comte de Cagliostro à M...* (Arsenal. Man. 12457/21.)

tro, qui se sentait soutenu par l'opinion publique, s'était attaqué au commissaire Chénon et au marquis de Launay.

Le 29 mai, une requête, rédigée par M^e Thiloirier, reprochait à Chénon d'avoir laissé dérober, par manque de surveillance, le jour de sa perquisition chez le plaignant :

Des baumes, gouttes, élixirs, représentant une valeur de plus de deux cents louis et dont un exempt s'était emparé sans que le commissaire eût fait mine de s'y opposer ;

Des diamants et des bijoux (parmi lesquels une paire de bracelets entourés de brillants) ;

Quinze rouleaux de cinquante doubles louis chacun ;

Douze cent trente-trois sequins vénitiens et romains ;

Un rouleau de vingt-quatre quadruples d'Espagne ;

Quarante-sept billets de caisse d'escompte de mille livres chacun ;

Des papiers « de la plus grande importance ».

Le marquis de Launay était accusé d'avoir refusé de rendre au plaignant et à sa femme des bijoux, des diamants et de l'argent.

Le montant des sommes revendiquées par

Cagliostro, pour cette déprédation dont il rendait responsable le commissaire qui l'avait arrêté et le gouverneur de la Bastille, s'élevait à cent cinquante mille livres ; mais il réclamait en outre cinquante mille livres d'indemnité à Chénon, pour la brutalité dont avait usé celui-ci à son égard et à celui de sa femme, le jour de l'arrestation. Sur ces deux cent mille livres, la moitié devait être abandonnée pour le pain des pauvres prisonniers du Châtelet (1).

La requête se terminait par ces lignes dont la force démonstrative nous paraît assez médiocre :

« Dira-t-on que le fait que j'avance est invraisemblable ? Tous ceux qui m'ont connu peuvent

(1) « Il ne pouvait se commettre aucune infidélité relativement aux effets des prisonniers détenus à la Bastille. Quand un prisonnier était amené à ce château, on faisait l'inventaire de tout ce qui lui appartenait, on y apposait le scellé, on transcrivait sur le registre des entrées, et il le signait. Au moment de sa délivrance on lui restituait le tout, et il en signait le reçu sur le registre des sorties. Ces formalités étaient constamment observées et ne furent négligées ni pour Cagliostro ni pour sa femme.

« Cagliostro en sortant de la Bastille avait témoigné au marquis de Launay les plus vives reconnaissances des bons traitements qu'il en avait reçus et l'avait prié de recevoir ses excuses sur la dénonciation qui avait été faite en son nom au Parlement, désavouant cette dénonciation avec toute l'expression de la sincérité. » (*Vie de Joseph Balsamo*, p. 65. Note du traducteur.)

dire si, depuis que je suis en France, j'ai dépensé visiblement moins de cent mille livres par an. Est-il donc étonnant qu'un homme qui n'est pas dans l'usage de faire valoir son argent, ait devant lui une année de son revenu?... Au surplus, je me sou mets d'affirmer (*sic*), sous la religion du serment la sincérité de l'état déjà certifié par moi. C'est sans doute tout ce que la justice a le droit d'exiger. On n'imaginera pas que pour une somme de cent mille livres, le comte de Cagliostro voulût se parjurer aux yeux de toute l'Europe. »

Dans un second Mémoire, très habilement rédigé comme le premier, Cagliostro renouvela et précisa ses accusations. Le public le soutenait, l'encourageait, ce public français qui est toujours porté à croire que ceux qui le gouvernement sont des voleurs — et qui a presque toujours raison (1).

(1) Il est curieux de noter à cet égard le revirement qui s'était produit dans l'esprit du libraire Hardy, fidèle interprète des opinions moyennes : « On trouvait, écrit-il dans son journal, cette requête du comte claire, précise et énergiquement écrite. Cette pièce dans laquelle les droits du suppliant paraissaient aussi bien établis qu'ingénieusement discutés, recevait du public le même accueil que les précédentes » ; et plus loin : « Il présente (le second Mémoire) les faits d'une manière bien propre à remuer les esprits et à intéresser singulièrement les citoyens de tous les ordres. »

Ne répondre que par le silence, on l'aurait bien voulu, mais c'était impossible. Le roi nomma une commission (1) et l'affaire fut évoquée, non pas au Châtelet, comme le demandait la requête, mais au conseil des dépêches.

Bien des gens croyaient que le plaignant, muni d'un sauf-conduit, allait venir pour plaider lui-même sa cause, mais, disait le *Journal de Hardy* « le sieur Cagliostro a pris déterminément la résolution de ne pas se fier aux belles protestations du ministère de France, dont il a été une première fois la dupe de manière à s'en ressouvenir toute sa vie, si longue pût-elle jamais être, et de ne plus revenir au sein d'une nation qu'il chérit, mais dont il abhorre le gouvernement despotique, si redoutable par ses coups d'autorité (2). »

D'autres prétendaient qu'il avait retiré sa requête, ne voulant pas se soumettre au jugement d'une commission.

Pendant ce temps, le marquis de Launay et le commissaire Chénon préparaient leur défense.

Ils firent remarquer l'un et l'autre que toutes

(1) Composée de MM. de la Michodière, Vidaud de la Tour Lambert, abbé de Radonvillier, conseillers d'Etat, Charpentier de Boisjilault, maître des requêtes, rapporteur.

(2) 17 juillet 1786.

les opérations s'étaient effectuées avec une régularité parfaite, que tous les procès-verbaux portaient les signatures requises, qu'aucune formalité n'avait été négligée (1).

Le marquis de Launay déclara que si Cagliostro avait eu dans son secrétaire, comme il l'assurait, cent mille livres, il n'aurait pas passé son temps à solliciter de générosités de ses amis, ce qui résultait des pièces déposées à la Bastille.

Chénon, comme s'il dédaignait de trop s'attarder à une défense personnelle, élargit la question et fit le procès aux Mémoires juridiques qui n'étaient plus que des pamphlets autorisés par la loi.

« Il est triste, observa-t-il, pour la décence, je dis plus, pour la sûreté publique, que la calomnie trouve si facilement à se répandre ; il est triste qu'une simple signature, le plus souvent empruntée par un écrivain qui n'oserait avouer ce qu'il a écrit, devienne sans difficulté le passeport d'un libelle aussi faux dans son objet ; les

(1) Cependant, lors de la perquisition, Cagliostro refusa de signer le procès-verbal, qui fut signé en son nom par l'inspecteur de police. V. *Précis pour le marquis de Launay, gouverneur du château de la Bastille, deffendeur (sic) contre le soi-disant comte de Cagliostro, demandeur.* (Arch. X²B 1417.)

exemplaires s'en multiplient en raison de ce que ces plumes hardies y ont répandu de méchanceté de fiel et d'âcreté. La curiosité se les arrache, la cupidité les met à l'enchère, et les mémoires, dont les lois ne permettent l'impression que pour l'instruction des juges, sont devenus depuis quelque temps un objet honteux de trafic et de spéculation. Le coup est porté sans avoir été prévu, et la plaquette fait la calomnie, se dit à lui-même le calomniateur, se guérira, mais la cicatrice restera (1).

Comme il fallait s'y attendre, la commission, le 14 juillet 1787, par son rapport au conseil de dépêches, mit hors de cause le commissaire Chanon et le marquis de Launay.

Cagliostro apprit à Londres avec regret, quoique peut-être sans trop de surprise, le rejet de sa requête. Le procès du Collier lui coûtait cher. Il était ruiné et ruiné définitivement. Son protecteur, son ami, son banquier, le cardinal de Rohan, l'avait pour toujours abandonné.

Comme il l'avait fait si souvent, il eut recours

(1) Cette argumentation du commissaire porta ses fruits. Un arrêté du 17 septembre 1787 renouvela les défenses de vendre « aucun mémoire, plaidoyer, consultation, précis, réplique et autres pièces faites pour les causes pendantes devant les tribunaux ».

dès son arrivée sur les bords de la Tamise qui ne remplaçaient pas pour lui ceux de la Seine, à ses merveilleuses recettes. Il s'engageait à illuminer la ville de Londres avec l'eau de la mer qu'il avait su, disait-il, rendre aussi combustible que l'huile. Il essayait de débiter son baume et ses pilules, mais leur vogue était passée (1).

Dans le faubourg populeux où il s'était logé, à Knightsbridge, il avait voulu charger un apothicaire nommé Jackson de lui préparer des *pilules égyptiennes*, d'après une formule qu'il indiquait. La boîte devait être vendue trente-six schellings. Jackson répondit qu'il ne connaissait pas les effets du remède dont on lui proposait la fabrication, que d'ailleurs la boîte, avec les ingrédients employés, ne reviendrait qu'à huit sous tout au plus, et que ses principes lui interdisaient

(1) « Il a dit à M. Dutems, qui est connu de M^{me} du Deffends (*sic*) et de M. le comte d'Hademar (*sic*), de M^{me} de Sainte-Foy et de tous les gens de Lettres qui ont quelque considération, qu'il avait le secret de faire brûler l'eau de la mer et que, par un procédé chymique, il pourrait l'allumer comme de l'huile. Il doit se charger, sy l'on en veut, de faire l'essay de l'illumination de Londres. Il a dit avoir avalé cinq grains d'arsenic à la fois et quand il a commencé à perdre connaissance, qu'une cuillerée à thé de son baume l'avait mis en état de vacquer à ses affaires. Enfin, il en dit tant que l'on fait déjà des recherches sur son premier voyage. » Copie d'une lettre écrite de Londres par un officier français, remise à Paris le 16 juillet 1786. (Arch. X²B 1417.)

de faire d'aussi gros bénéfices (1). C'est la première fois, je crois, qu'on voit un pharmacien protester contre les comptes d'apothicaire.

Démonétisé comme médecin — sans doute parce qu'il était pauvre et ne pouvait plus jeter de poudre aux yeux, — Cagliostro invoqua comme suprême ressource la Franc-Maçonnerie, mais il n'eut pas plus de succès.

Après s'être lié avec le visionnaire lord Gordon, qui, dans les dernières années de sa vie, embrassa, dit-on, le judaïsme, il se mit en rapport avec la *Theological Society* des Svendeborgiens, adonnée au spiritisme le plus extravagant. Quelques disciples s'attachèrent à lui et obtinrent, par une faveur exceptionnelle, de pouvoir « travailler » seuls, sans son intermédiaire. Malheureusement, au lieu d'anges qu'ils évoquaient, ils virent apparaître des singes. Cette substitution produisit un effet déplorable. Le Rite Egyptien en souffrit.

Dans les derniers jours d'octobre, la loge de l'*Antiquité*, qui tenait ses assises dans une taverne, reçut la visite de l'infortuné Grand Kophte. S'il s'attendait à des ovations, il dut être bien déçu. Dans une sorte de parade burlesque, un des frères,

(1) *Courrier de l'Europe*, 19 septembre 1786.

le sieur Mash, qui était opticien, joua devant lui le rôle d'un marchand d'orviétan, inventeur d'un *balsam* (en anglais baume) qui guérissait toutes les maladies. Une estampe fut gravée en Angleterre pour rappeler cette scène comique. En tête on y lisait ces vers, moins flatteurs que ceux du buste d'Houdon :

Né Dieu sait où, maintenu Dieu sait comme,
 Maître ou valet, manant ou gentilhomme,
 Voilà l'ami du lord G*** e Go*** n (1).
 Voilà celui qui fut reçu maçon
 Sous un faux nom. Enfant de l'imposture,
 Il dit : « Je souis le fils de la nature ;
 Voyez en moi l'innocent Acharat,
 Fénix, Auna, le marquis de Harat ;
 Je fas dou bien, j'ai l'âme caritable ;
 J'ai le secret de rendre l'or potable.
 Je guarris tout avec mon Balsamo ;
 Ce n'est pas tout, je souis pourissimo. »
 Beaucoup de gens honnêtes mais crédules
 Ont avalé la poudre, les pilulles
 Du charlatan qui leur parlait ainsi.
 De son roman tel est le raccourci :
 Mais il s'en faut que ce soit son histoire.
 A tout le monde il est enfin notoire
 Que Balsamo fut un peintre ignorant,
 Qu'il fut ensuite un imposteur errant,
 Que par trois fois il vint en Angleterre,

(1) George Gordon.

A chaque fois changeant de baptistaire,
 Qu'il attrapa les braves Alsaciens
 En leur donnant des *Us* Egyptiens.
 Strasbourg, Bordeaux, Lyon et Paris même,
 Se sont laissé prendre à ce stratagème.
 Au frère Mash il était réservé
 Que par ses soins Londres fût préservé.
 De la leçon que ce frère lui donne,
 Profitez tous, Maçons, car elle est bonne (1).

Cette sévérité des Francs-Maçons, après tant d'indulgence et un engouement si prolongé, s'explique facilement. Depuis un mois, Cagliostro était attaqué, démasqué, déshonoré quotidiennement par le plus ignoble gredin qui ait jamais transformé une plume de journaliste en un outil de maître chanteur.

Né en 1748 à Arnay-le-Duc, en Bourgogne, où son père était procureur, Théveneau de Morande (2) montra dès ses plus jeunes années les pires dispositions. A la suite du vol d'une boîte d'or dans une maison publique, on le força à s'engager comme dragon dans le régiment de Beaufremont. Il n'y resta que peu de temps. Son père, estimant peut être que d'un voleur on pourrait faire sans trop de

(1) *Courrier de l'Europe*.

(2) Sur ce personnage V. les *Mémoires* de Brissot, la *Police dévoilée* du Manuel et l'intéressante monographie de M. Robiquet.

peine un procureur, pour lui laisser sa charge, lui acheta un remplaçant. Jamais argent ne fut plus mal dépensé. Théveneau de Morande, avec sa nature aventureuse, n'avait aucun goût pour ce monotone filoutage, qui se faisait, sous la protection des lois, dans un cabinet de *chicannous*.

A Paris, où il s'était réfugié pour échapper aux reproches et aux projets paternels, la vie dérégulée qu'il menait en compagnie de drôles de son espèce, le conduisit, le 25 juin 1763, au For-l'Evêque. Sa famille le fit ensuite enfermer au couvent-prison des *Bons Enfants* d'Armentières, où il séjourna pendant près de deux ans.

Rendu à la liberté, Théveneau de Morande, brouillé avec tous les siens, partit pour l'Angleterre et y adopta la profession, alors très lucrative, de libelliste.

En ce temps-là (comme au nôtre), les grandes situations ne mettaient pas à l'abri des faiblesses humaines. Au contraire. Un « chercheur de tares », à condition de ne s'adresser qu'à des gens bien placés et bien rentés, pouvait gagner gros.

Pour se faire la main, le pamphlétaire débuta par des généralités, par des tableaux d'ensemble. Il donna, en 1771, le *Philosophe cynique* et les *Mélanges*

confus sur des matières fort claires, en 1772 le Gazetteur cuirassé ou Anecdotes scandaleuses sur la cour de France (sous le règne de Louis XV). Princes, ministres, magistrats, littérateurs en vue — ceux du moins qui ne se résignèrent pas à payer le silence du chroniqueur — furent représentés par le nouvel Aretin tels qu'ils étaient, c'est-à-dire aussi peu estimables que possible. Il n'avait pas besoin de recourir à la calomnie : la vérité suffisait.

Malgré tout, cette première série de chantages avait peu rapporté. Théveneau de Morande, qui avait besoin d'argent, annonça qu'il allait publier une vie de M^{me} Dubarry. La pauvre femme se faisait l'illusion de croire qu'elle pouvait encore être déshonorée. Elle dépêcha au maître chanteur un ambassadeur privé (privé surtout de scrupules), Beaumarchais, qui, moyennant 500 guinées et une pension de 4000 livres, dont la moitié devait être réversible sur la tête de la femme de Théveneau, obtint la suppression du manuscrit, — la suppression momentanée, car la pension n'ayant plus été payée par Louis XVI, les *Anecdotes secrètes sur la comtesse Dubarry* parurent aussitôt (1776).

C'est à peu près à cette époque que le maître chanteur se tourna vers une carrière moins aléatoire et devint mouchard. « Il paraît, écrivait

Brissot (1), avoir changé ce goût pour les libelles et s'être déterminé à faire oublier, si cela se pouvait, les horreurs dont il s'est rendu coupable, en se rendant utile (c'est-à-dire en se jetant dans l'espionnage), ce qui lui a procuré, par une lettre de Monseigneur le comte de Vergennes, la permission de revenir en France, de laquelle il n'usera probablement pas. »

Quelques-unes de ses opérations avaient attiré de sérieux désagréments à celui que le marquis de Villette appelait « un marchand d'injures établi à Londres ». Non seulement le comte de Lauraguais s'était refusé avec obstination à lui payer le tribut qu'il demandait, mais il lui avait distribué une volée de coups de canne, qu'il ne demandait pas, en l'obligeant à en donner quittance et à signer un acte par lequel il s'avouait infâme, faussaire et calomniateur. Cette amende honorable parut dans le *London Evening Post* du 20 novembre 1773 (2).

(1) Dans les *Mémoires* qui lui sont attribués et qui ont été en grande partie rédigés d'après ses papiers.

(2) Plus tard il crut être agréable à celui qui l'avait bâtonné en le louant, mais ses éloges furent aussi mal accueillis que ses injures. « C'est un gredin, écrivit alors Lauraguais, qui s'avise de dire du bien de moi dans un libelle où il déchire ce que j'aime et ce que je respecte ; qui croit passer pour un bel esprit

Mouchard royal, le pamphlétaire désabusé n'avait plus rien à craindre. Il n'attaquait plus les puissants du jour, il les servait. On lui avait confié la mission de *surveiller* la colonie française de Londres, colonie en général assez peu recommandable, si nous en croyons Brissot qui la connaissait bien : « La plupart des Français qui vivent en Angleterre y sont attirés par la nécessité, les uns pour éviter des rigueurs injustes, les autres pour parer aux suites de leurs fautes ou de leurs crimes » (1). Les moins suspects de ces émigrants involontaires ou forcés étaient Serres de Latour, Linguet, Desforges de Harecourt et le marquis de Pelleport.

Serres de Latour, marié et père de plusieurs enfants, s'était épris de la femme de M. de Béjan, intendant d'Auvergne, auprès duquel il remplissait les fonctions de secrétaire. Le mari était vieux

de compagnie, parce que quelques salopes l'appellent le chevalier de la Morande au lieu de Morande et qu'il a imprimé un fatras scandaleux qui a l'air d'être écrit par un fiacre sur les mémoires de la cuisinière de M^{me} Gourdan. »

(1) *Mémoires*. Le premier voyage de Brissot en Angleterre eut lieu en 1778. C'est en 1784 qu'il fonda à Londres avec Desforges de Harecourt le journal *le Lycée de Londres*, qui mourut la même année. Brissot fut arrêté pour dettes en 1784, puis, à peine revenu en France, enfermé à la Bastille, d'où il sortit au mois de septembre. En 1788, il partit pour l'Amérique.

et laid, la femme jeune, jolie et coquette. Madame l'intendante, que rebutait cette union trop disproportionnée, remarqua le secrétaire, et à la suite de cet examen, qui fut très favorable, les deux amants partirent pour Londres, où ils se trouvèrent bientôt dans une profonde misère. M. de Béjan avait perdu sa femme, mais il avait gardé son argent.

La guerre d'Amérique passionnait alors tous les esprits. La France était à la veille d'une rupture avec l'Angleterre. Tout l'Europe lisait avidement, faute de mieux, des gazettes mal renseignées que rédigeaient des publicistes de dixième ordre. Serres de Latour, qui ne manquait pas d'initiative, — il ne manquait que d'argent, — eut l'idée de créer un journal écrit en français à Londres et qui aurait en France sa principale clientèle. Il s'associa pour cela avec un certain Swinton, imprimeur, que Brissot donne comme un coquin et qui n'en était que plus entreprenant et plus habile.

En France les deux associés trouvèrent toutes les facilités qu'ils pouvaient désirer. M. de Vergennes avait besoin de savoir ce qui se faisait, ce qui se préparait à Londres, et à ce point de vue « la gazette de Latour valait cent espions ».

Telle fut l'origine du *Courier de l'Europe*, qui réussit à merveille et joua un rôle très important (1). Avec ses cinq mille souscripteurs (chiffre énorme pour l'époque) ce journal, d'ailleurs bien fait, rapportait à son rédacteur en chef vingt-cinq mille francs par an, auxquels Serres de Latour ajoutait le produit d'un remède qu'il avait inventé, les *Dragées de la Mecque*. Les remèdes qui étaient censés venir de l'Orient, de l'Égypte ou de l'Arabie, guérissaient beaucoup, à la fin du xviii^e siècle.

Le succès, toujours croissant, du *Courier de l'Europe*, effraya le ministère anglais qui, ne pouvant, à cause des lois sur la liberté de la presse, en empêcher l'impression, essaya d'en arrêter l'expédition en France qui se faisait par les paquebots deux fois par semaine. Il assimila les paquets de journaux à des ballots de marchandises et s'opposa à ce qu'on les laissât sortir du pays. Ce n'était pas mal imaginé, mais Swinton para le coup en faisant réimprimer à Boulogne-sur-Mer, dans une imprimerie qu'il y fonda avec l'autorisation de M. de Vergennes (2), chaque numéro

(1) *Courier de l'Europe*, « in-4^o, journal anglo-français par MM. Serres de la Tour, Mac-Mahon et Théveneau de Morande, imprimé à Londres, 1777-1789 ». *Catalogue de Deschiens*.

(2) Brissot (qui publia des articles politiques dans le *Courier*

publié à Londres. Cette combinaison dura peu. Le ministère de Londres se résigna, avec beaucoup de mauvaise grâce, à ce qu'il ne pouvait éviter.

Depuis trois ou quatre ans, Théveneau de Morande était rédacteur en chef du *Courier de l'Europe*, lorsque le gouvernement français, utilisant, comme il l'avait déjà fait à plusieurs reprises, sa plume d'insulteur breveté, le lança contre Cagliostro.

Le libelliste commença les hostilités dans le n° du 1^{er} septembre 1786. Elles se prolongèrent jusqu'au 1^{or} novembre. Sans doute le maître coquin n'avait fait prix que pour deux mois.

Abrité sous une rubrique dont le titre, *Mélanges de littérature politique*, etc., semblait n'annoncer que des sujets graves et des discussions courtoises, parut tout à coup, sans avertissement préalable, comme si la soudaineté de l'attaque devait la rendre plus meurtrière, un *Aperçu sur les voyages du sieur Cagliostro avant son arrivée en France*.

Sur certains points, Théveneau, dans sa polémique vénale, se trompait. Il avait eu recours,

de l'Europe de février à novembre 1783) devait être chargé de diriger cette réimpression à Boulogne-sur-Mer.

pour se documenter sur la naissance et les premières années de l'homme qu'il essayait de salir et qu'en définitive il rendit sympathique, aux *Mémoires* de M^{me} de La Motte, qui sont, comme nous l'avons vu, remplis d'erreurs. C'est ainsi qu'il faisait de Cagliostro le fils du cocher d'un duc de Castropignani et qu'il lui donnait ensuite la profession de valet de chambre de l'alchimiste ambulante Gracci, le *Cosmopolite*.

Mais, en général, le rédacteur en chef du *Courrier de l'Europe* était très exactement renseigné, et voilà ce qui le rendait redoutable. On réfute facilement des mensonges, la vérité est une arme terrible.

Il connaissait toutes les mésaventures de sa victime pendant son séjour à Londres en 1777, le premier procès du Collier, et les détails de l'admission à la loge de l'Espérance. Il suivait celui à qui il restituait son véritable nom de Joseph Balsamo dans sa course vagabonde à travers l'Europe. Il le montrait sous les multiples uniformes de capitaine au service du roi de Prusse, de colonel espagnol, qui avaient quelque temps dissimulé sa véritable personnalité. Toutes les attaques dirigées contre lui dans le cours de ses voyages il les recueillait pieusement et les rééditait avec la pré-

cision d'un historien et l'acharnement d'un ennemi personnel.

En réalité, il n'avait aucune haine. Il n'avait que des besoins, ce qui explique bien des choses. Il faisait son métier et cherchait à le faire aussi malhonnêtement que possible. Le but qu'il se proposait était de manger à deux râteliers, de vendre au gouvernement français ses injures et de vendre ensuite à Cagliostro son silence.

Que ce gredin de lettres ait essayé de donner à un proscrit qu'il croyait incapable de se défendre une « leçon de chant », même si rien n'en témoignait, on pourrait l'admettre en principe; mais cette lettre très explicite publiée dans le *Courrier de l'Europe* le 5 septembre 1786, le prouve surabondamment.

Cagliostro n'était pas homme à filer doux devant le maître chanteur qui l'accablait de son indignation factice. Il rendit coup pour coup.

« Je ne connais pas assez, Monsieur, écrivit-il à son adversaire, les finesses de la langue française, pour vous faire tous les compliments que méritent les excellentes plaisanteries contenues dans les nos 16, 17 et 18 du *Courrier de l'Europe*; mais comme tous ceux qui m'en ont parlé m'ont assuré qu'elles réunissaient la grâce à la finesse, et la décence du ton à l'élégance du style, j'ai

jugé que vous étiez un homme de bonne compagnie ; et à ce titre j'ai conçu le plus vif désir de faire connaissance avec vous. Cependant comme les méchants s'étaient permis de débiter sur votre compte de *très vilaines histoires*, j'ai cru devoir les éclaircir avant de me livrer tout à fait à l'inclination que je ressens pour vous. J'ai vu, avec bien de la satisfaction, que tout ce que l'on avait dit à votre sujet était pure médisance ; que vous n'étiez point du tout du nombre de ces calomnieurs périodiques qui vendent leur plume au plus offrant, et font payer jusqu'à leur silence ; et qu'enfin les propositions secrètes que vous m'aviez fait faire par votre digne ami M*** m'avaient effarouché mal à propos, étant tout aussi naturel de demander de l'or à un Adepté que de porter de l'eau dans la Tamise.

« De toutes les bonnes histoires que vous faites sur mon compte la meilleure sans contredit est celle du cochon engraisé d'arsenic qui empoisonna les lions, les tigres et les léopards des forêts de Médine (1). Je vais, monsieur le railleur, vous mettre à portée de plaisanter en connaissance de cause.

(1) C'était un procédé inventé par Cagliostro pour purger un pays des bêtes féroces qui l'infestaient.

En fait de physique et de chimie, les raisonnements prouvent peu de chose, le persiflage ne prouve rien ; l'expérience est tout. Permettez-moi donc de vous proposer une petite expérience dont l'événement divertira le public, soit à vos dépens, soit aux miens. Je vous invite à déjeuner pour le 9 novembre prochain, à neuf heures du matin ; vous fournirez le vin et tous les accessoires ; moi je fournirai seulement un plat de ma façon : ce sera un petit cochon de lait engraisé selon ma méthode. Deux heures avant le déjeuner, je vous le présenterai en vie, bien gras et bien portant. Vous vous chargerez de le faire tuer et de le faire apprêter, et je n'en approcherai plus jusqu'au moment où on le servira sur table. Vous le couperez vous-même en quatre parties égales ; vous choisirez celle qui flattera le plus votre appétit et vous me servirez celle que vous jugerez à propos. Le lendemain de ce déjeuner, il sera arrivé de quatre choses l'une : ou nous serons morts tous les deux, ou nous ne serons morts ni l'un ni l'autre, ou je serai mort et vous ne le serez pas, ou vous serez mort et je ne le serai pas. Sur ces quatre chances, je vous en donne trois, et je parie 5.000 guinées que le lendemain, au déjeuner, vous serez mort et que je me porterai bien. »

Quoique sa vie ne valût pas cher, Théveneau de Morande avait la faiblesse d'y tenir beaucoup. Il répondit à ce singulier défi en demandant que l'épreuve eût lieu sur une place publique et qu'un animal quelconque, chat ou chien, lui fût substitué pour manger le petit cochon engraisé à l'arsenic. C'était tout aussi démonstratif... et plus prudent.

Le changement de programme enlevait à ce duel culinaire tout son intérêt. Cagliostro le constata avec esprit dans sa réplique publiée par le *Public advertiser* du 9 septembre : « Vous refusez, disait-il au gazetier, le déjeuner auquel je vous invite et vous me proposez de faire remplir votre place par un animal carnivore. Ce n'est pas là mon compte. Un semblable convive ne vous représenterait que très imparfaitement. Où trouveriez-vous un animal carnivore qui fût parmi les animaux de son espèce ce que vous êtes parmi les hommes ? »

Théveneau de Morande s'apercevait à ses dépens que l'empirique, le charlatan, avait à sa disposition une assez bonne plume de polémiste. D'un autre côté, en France comme en Angleterre, on trouvait la prose de ce bravo littéraire « imprégnée de maximes ministérielles, de principes despotiques, qui annoncent et caractérisent un merce-

naire, un esclave dans l'écrivain » (1). Les adversaires de la cour, les *Rohanistes*, et même la plupart de ceux qui n'avaient aucun parti pris, remarquaient que cette campagne contre un vaincu, un exilé, était venue bien à propos au moment où il attaquait devant la justice le commissaire Chénon et le marquis de Launay.

Pour achever de mettre de son côté l'opinion publique, Cagliostro publia, le 30 novembre, avec la collaboration de M. Thilorier, une *Lettre au peuple anglais* (2), dans laquelle, après avoir nié son séjour à Londres en 1771, après avoir traité d'invention outrageante l'affaire Duplessis et déclaré hautement qu'il n'y avait rien de commun entre Joseph Balsamo et le comte de Cagliostro, Serafina et Lorenza Feliciani, il raconta à son tour quelques épisodes, bien choisis, de la vie de Théveneau. La plupart des lecteurs durent dès lors supposer, comme le rédacteur des *Mémoires secrets*, « que le sieur Morande n'était qu'un vil calomniateur, soudoyé par ses ennemis, toujours pour le diffamer, et en le diffamant, en le peignant comme un homme sans fortune et sans

(1) *Mémoires secrets*, 8 octobre 1786.

(2) C'était une brochure qui se vendait 2 schellings.

honneur, pour détruire dans l'esprit du magistrat et du public l'impression que ses réclamations y avaient produite » (1).

Théveneau de Morande, qui était un coquin, mais qui n'était pas un sot, avait déjà compris que ces débats trop prolongés n'amusaient plus la galerie et qu'ils risquaient de lui faire perdre le peu de réputation qui lui restait. Le 31 octobre il avait arrêté sa polémique en s'excusant de s'être si longtemps occupé « d'un sujet aussi futile ».

D'ailleurs il n'avait pas perdu son temps ni volé son argent. Cagliostro était frappé au cœur. Lerevirement qui s'était fait en sa faveur ne devait pas être durable. Atteint, malgré sa vigoureuse résistance, par l'arme empoisonnée — mieux empoisonnée que son cochon à l'arsenic — nous le verrons désormais se débattre jusqu'au moment où il ira tomber à Rome pour ne plus se relever, comme une bête blessée à mort qui a tout juste la force de revenir au gîte.

Ses créanciers, depuis qu'avait commencé la campagne du *Courrier de l'Europe*, assiégeaient sa porte. Ses fournisseurs lui refusaient tout crédit. Le Rite Egyptien ne battait plus que d'une aile.

(1) 28 décembre 1786.

Les loges de Londres tenaient à l'écart ce frère compromis et suspect.

Le 2 novembre 1786, Cagliostro avait fait insérer dans le *Morning Herald* cette annonce :

« A tous les Maçons véritables.

« Au nom de Jéhovah, le temps est venu où doit commencer la construction du nouveau Temple de Jérusalem ; cet avis est pour inviter tous les véritables Maçons de Londres de se réunir au nom de Jéhovah, le seul dans lequel est une divine Trinité, et de se trouver demain soir, 3 du présent 1786, sur les neuf heures, à la taverne de Reilly, grande rue de la Reine, pour y former un plan et poser la première pierre fondamentale du véritable Temple dans ce monde visible. »

Vox clamans in deserto ! Personne ne vint à la taverne de Reilly poser la première pierre fondamentale du véritable Temple, et Jéhovah, ce soir-là, ne fit pas ses frais.

Pendant quelques mois encore, Cagliostro essaya de lutter contre la mauvaise fortune. Enfin, au printemps de l'année 1787, dans les derniers jours de mars ou les premiers jours d'avril, il quitta Londres où il ne devait plus revenir, en

emportant les bijoux de sa femme qu'il laissa dans une profonde misère (1). Blessée du procédé (il y avait de quoi), Lorenza, pour se venger, répéta partout que son mari était bien le Joseph Balsamo démasqué par le *Courrier de l'Europe* (2).

(1) *Mémoires secrets*, 26 avril 1787.

(2) Théveneau de Morande parla pour la dernière fois de Cagliostro dans le n° du 24 août 1787 de son journal, en se vantant d'avoir réussi à le chasser d'Angleterre... On sait quelle fut la fin de cet ignoble libelliste. Revenu en France après l'ouverture des Etats généraux, rédacteur en chef de l'*Argus politique*, du 7 juin 1791 au 10 août 1792, il fut arrêté, mis en prison et massacré dans les journées de septembre. La Révolution le traita en honnête homme.

XIII

DANS LA GUEULE DU LOUP. — LA LOGE DES VRAIS AMIS.

— L'ARRESTATION DE CAGLIOSTRO.

Comme s'il hésitait à s'éloigner de l'Angleterre, où avait commencé sa fortune, et à se lancer, fatigué, vieilli, dans de nouvelles aventures, Cagliostro s'était réfugié dans une maison de campagne voisine de Londres. Il y resta une quinzaine de jours et se dirigea ensuite vers la Suisse, où le dernier de ses fidèles, le banquier Sarazin, lui offrait un asile.

Quel itinéraire suivit-il ? nous l'ignorons, mais il dut passer, en se cachant sous un faux nom, en évitant les villes où il était connu, trop connu, par la Hollande et l'Allemagne. Triste voyage ! Plus de chaise de poste, plus de valets en somptueuse livrée, plus de pourboires princiers dans les auberges ! Rien ne ressemblait moins à la tournée triomphale du haut dignitaire de la Maçonnerie, du génial empirique, acclamé par les foules, que la

fuite éperdue de ce malheureux à qui désormais presque toute l'Europe était fermée.

A Bâle, il reprit un peu courage. Quelques personnes, mal renseignées sans doute sur ses avatars, l'engagèrent à établir une loge égyptienne. Dans la maison où il habitait, il disposa une chambre en forme de temple sur le modèle de celui de Lyon, mais avec beaucoup moins de luxe, et y fonda la *Loge mère des pays helvétiques*, pourvue d'une patente et placée sous la direction de cinq grands officiers.

En juillet 1787, il se trouvait dans la petite île de Brienne, où il vivait d'une pension que lui faisait M. Sarazin. Il y séjournait depuis quelques mois, lorsque l'autorité locale s'émut de ses menées pour répandre le Rite Egyptien. Lorenza, qui l'avait rejoint, fut obligée de jurer devant les magistrats de la ville que son mari avait toujours vécu en honnête homme et en bon chrétien, mais ils durent partir tout de même.

Ils passèrent par Aix en Savoie, où Lorenza, qui était malade, prit des bains, s'arrêtèrent quelque temps à Turin, jusqu'au moment où le gouvernement sarde leur fit intimer l'ordre de sortir du royaume, et arrivèrent à Roveredo.

Le premier soin de Cagliostro dans cette ville

fut de fonder une loge dont la patente, reproduite ici, diffère sensiblement de celles que nous avons déjà données :

« GLOIRE, UNION, SAGESSE,
BIENFAISANCE, PROSPÉRITÉ.

« Nous, grand maître de la R. loge égyptienne à l'Orient de Médine, dans l'Arabie heureuse, ayant pris en considération les connaissances maçonniques de notre cher frère et maître....., nous lui donnons par les présentes la faculté de recevoir à tous les grades d'adoption ceux que leurs mœurs, leurs mérites particuliers et leurs vertus rendront dignes d'être admis à nos sublimes mystères. Nous nommons à cet effet notre susdit cher frère pour présider en qualité de maître la loge d'adoption nommée... sous condition de n'y admettre que ceux qui, par leurs mœurs et leurs vertus, pourront contribuer au bien, à l'éclat et à la splendeur de notre R. ordre. Nous ordonnons aussi à tous les frères qui nous sont soumis de reconnaître notre susdit très cher frère... en qualité de maître, et de lui rendre tous les honneurs maçonniques dus à cette dignité. En foi de quoi, nous lui avons expédié les présentes, signées par nous, et munies de notre sceau.

« Donné à l'Orient de... le... de l'année maçonnique 5781. »

Un certain nombre de menues friponneries que commit Cagliostro à Roveredo, si nous en croyons une brochure satirique publiée contre lui par un des habitants de cette ville (1), lui attirèrent un arrêté d'expulsion signé par Joseph II, et il fut également obligé, peu de temps après, par un ordre du même empereur, de quitter Trente, où il avait réussi, par une affectation de piété, à circonvenir le prince-évêque adonné aux sciences chimiques et presque aussi crédule que le cardinal de Rohan.

Condamnée à une vie vagabonde et tourmentée qui ne lui plaisait guère, Lorenza, depuis longtemps, désirait revoir sa famille. Il lui semblait que la petite rue des Pellegrini et la maison du vieux butadore seraient le port où elle pourrait enfin s'abriter contre tant d'orages. Peut-être, avec cette puissance d'illusion qui domine le cœur de certaines femmes, espérait-elle que son mari, avide, lui aussi, de repos, trouverait à Rome du travail, un travail honnête, et qu'elle redeviendrait, après quinze ou vingt années si tristement

(1) *Liber memorialis de Caleostro, dum esset Roboretti* (Mémoires sur Cagliostro, pendant son séjour à Roveredo).

perdues, la petite bourgeoise dont l'avenir est borné, mais dont l'existence s'écoule doucement comme un ruisseau paisible.

Cagliostro faisait-il le même rêve ? Rien n'est moins certain. Cependant, fatigué de la lutte, attiré par cette ville où il avait été jeune, où peut-être il avait été heureux, il se laissa tenter. Il marcha plein d'espoir vers les malheurs nouveaux et cette fois définitifs que lui réservait le destin.

Arrivés à Rome, vers la fin du mois de mai de l'année 1789, les deux époux, mal accueillis par la famille de Lorenza — première désillusion ! — allèrent loger dans une misérable auberge de la piazza di Spagna, puis s'installèrent, un peu moins pauvrement, dans une maison garnie près de la place Farnèse (1).

Pendant son séjour à Trente, Cagliostro avait obtenu de l'évêque, édifié par ses sentiments religieux, des lettres de recommandation pour de hauts personnages de Rome (2). Elles ne semblent pas lui avoir beaucoup servi.

(1) La piazza di Spagna, sur le versant du Monte Pincio, s'étendait au pied de l'église Santa Trinità del Monte. La place Farnèse était située non loin de la via dei Pellegrini, entre le Palais Farnèse et la via dei Baullari.

(2) Il s'était confessé à un vieux prêtre, en versant des larmes,

Très désireux de ne donner aucune prise à la police dans une ville où abondaient les délateurs, il vécut d'abord avec la plus grande circonspection et ne négligea rien de ce qui pouvait dérouter la malveillance ou la curiosité.

Il s'était mis à faire de la médecine, mais sans bruit, modestement, en multipliant les précautions et en suppliant ceux qu'il guérissait de ne pas le dire trop haut. Cet excès de prudence eut des résultats déplorables. Les empiriques qui ne veulent pas être des charlatans n'inspirent aucune confiance. Les malades se firent rares, puis ne vinrent plus.

Par crainte de l'Inquisition, avant de partir pour Rome, il avait recommandé à ses disciples, à ses « fils », d'éviter de lui parler dans leurs lettres, quand il serait en Italie, de tout ce qui concernait le Rite Egyptien. Il semblait alors résolu, pour assurer son repos, à renoncer à la Franc-Maçonnerie ; mais tout, qu'il le voulût ou non, l'y ramenait.

ou feignant de se repentir de toutes ses pratiques maçonniques et en manifestant le plus vif désir de rentrer dans le sein de l'Eglise. Le confesseur parla à l'évêque, qui en fut très touché, de ce pénitent si affligé, si rempli de bonnes intentions. A peine de retour chez lui, Cagliostro avait dit à sa femme, qui répéta le propos devant les juges du Saint-Office : « J'ai bien attrapé ce prêtre ».

Dans une maison du quartier de la Trinita del Monte existait depuis deux ans, à Rome, la *respectable loge de la réunion des Vrais Amis* (ou, suivant d'autres, *des Frères sincères*), dont la première assemblée avait eu lieu le 1^{er} novembre 1787.

Cette loge était d'origine étrangère. Elle avait été fondée par cinq Français, un Polonais et un Américain, tous déjà affiliés à la Maçonnerie : « Gémissant, dit la patente d'organisation, de vivre dans les ténèbres, et de ne pouvoir faire de progrès dans la vraie science, ils se déterminèrent à chercher un lieu éclairé, sacré, éloigné de tous les profanes auxquels il resterait éternellement caché et impénétrable, et dans lequel régneraient à jamais l'union, l'harmonie et la paix. »

Secrètement et avec de grandes difficultés, car le pouvoir pontifical ne ménageait guère la Franc-Maçonnerie, on forma des prosélytes, on recruta des adhérents. Le Grand Orient de Paris fournit des statuts, des instructions et des règlements, et les Vrais Amis entrèrent en relations avec diverses loges, telles que la *Concorde* de Milan, la *Parfaite Union* de Naples, le *Patriotisme* de Lyon, le *Secret et l'Harmonie* de Malte, la *Parfaite Egalité* de Liège, le *Conseil des Elus* de Carcassonne.

Les trois grades étaient ceux d'apprenti, de

compagnon et de maître. Chacun de ces grades devait être précédé d'une période d'épreuves qui durait trois mois, et pour les obtenir il fallait payer un droit qui variait de 4 à 20 écus. Les dignitaires, au nombre de huit — vénérable, surveillant, frère terrible, maître des cérémonies, trésorier, aumônier (chargé des aumônes), secrétaire, grand expert — étaient élus ou confirmés dans leurs charges chaque année au scrutin secret.

La loge proprement dite se composait de deux pièces. La première, toute tendue de noir et au milieu de laquelle était posée sur une table une tête de mort, s'appelait la *chambre des réflexions*. Ces réflexions, dans ce décor, devaient manquer de gaieté. La seconde, le *Temple*, avait pour principal ornement le trône du vénérable et les murs étaient revêtus d'emblèmes maçonniques, soleil, lune, étoiles, compas, etc.

Lorsqu'un « profane » désirait recevoir le grade d'apprenti, un des frères (masqué) l'introduisait dans la chambre des réflexions, éclairée par une bougie de cire jaune. Là, le frère terrible, après l'avoir fait asseoir à la table couverte d'un voile noir, devant la tête de mort, le pria de répondre par écrit à trois questions qui n'étaient pas toujours les mêmes, mais qui invariablement se rap-

portaient aux devoirs de l'homme envers Dieu et envers ses semblables. Le frère terrible venait chercher les réponses qu'il présentait au vénérable, dans le Temple, et, reparaisant une troisième fois, ordonnait au candidat de se débarrasser de tout ce qu'il pouvait avoir en métal sur lui, argent, boucles, montres, épée, etc., de rabattre sur le soulier le bas de sa jambe gauche et de sortir de son habit et de sa chemise l'épaule et le bras gauches.

Les yeux bandés, le récipiendaire, à moitié dévêtu, était conduit devant le vénérable. On lui demandait son nom, son âge, les motifs qui le poussaient à devenir franc-maçon. Il faisait plusieurs fois le tour du Temple et entendait « des bruits effrayants », probablement dans le genre de ceux que produisait le tonnerre de Chalcas. Ramené devant le trône, il jurait sur les saints Evangiles ou sur l'épée d'honneur de garder une aveugle obéissance et un secret inviolable. Plutôt que de violer ce secret, il souhaitait que ses entrailles fussent jetées au vent et son cœur arraché de sa poitrine, ce qui nous semble vraiment excessif.

Le bandeau lui était enlevé. Il voyait autour de lui ses frères qui le menaçaient de leurs épées

nues ; mais comme il savait à quoi s'en tenir, il conservait l'attitude fière d'un homme qui n'a pas peur. Le vénérable lui donnait trois coups de marteau, pas trop fort, le déclarait *apprenti franc-maçon*, et l'avertissait « que toutes ces épées qui se tendaient vers lui seraient consacrées à sa défense s'il était fidèle à la loge, et à la vengeance s'il trahissait son serment ».

On lui donnait le tablier, deux paires de gants, une pour lui, l'autre pour la femme qu'il préférerait... On l'instruisait des signes, attouchements, paroles, par lesquels il pourrait se faire connaître aux frères de même grade, et la séance se terminait par un souper, dont il payait la note.

Le candidat au grade de maître entrait directement, sans avoir les yeux bandés, dans le Temple, tendu de noir. Il en faisait trois fois le tour, conduit par le frère terrible qui appuyait sur sa poitrine nue la pointe d'une épée.

Le Temple, pour cette cérémonie de réception, était orné de trois têtes de mort, au-dessous desquelles il y avait des os en croix avec cette inscription : *Memento mori*. Au milieu reposait un lit mortuaire sur lequel un des frères, les yeux fermés, le visage pâli par une légère couche de craie, jouait le rôle de cadavre. On poussait le candidat sur ce

pseudo-mort, qui, se relevant aussitôt, lui céda sa place. Il tombait sur un matelas, on le couvrait d'un drap noir, et les assistants récitaient autour de lui des prières. On lui ordonnait ensuite de se relever, il prêtait le serment, embrassait ses frères, et allait se ranger parmi les maîtres.

Abandonné par ses malades, réduit à la plus profonde misère — il avait été obligé d'engager au Mont-de-Piété le peu qui lui restait de diamants, vrais ou faux, et une partie de sa garde-robe, — Cagliostro songea à se servir de la loge des Vrais Amis pour répandre cette maçonnerie égyptienne qui avait été si longtemps son gagne pain et restait sa dernière ressource.

Sans solliciter, par prudence, son admission dans la loge, il se lia avec la plupart des frères qui en faisaient partie. Prié d'assister à leurs assemblées, il refusa; mais à un dîner, dans les environs de Rome, où quelques-uns d'entre eux l'invitèrent, il prononça un discours sur la Franc-Maçonnerie. Son verbiage confus et solennel ne produisit pas l'effet accoutumé. Deux ou trois des auditeurs seulement demandèrent à être admis dans le Rite Egyptien. Il leur accorda cette précieuse faveur.

Il avait eu l'idée de créer une loge d'adoption pour les femmes. On l'en dissuada en lui faisant

remarquer qu'en général les dames romaines n'avaient pas d'argent et que, lorsque par hasard elles en avaient, elles n'aimaient pas à le dépenser.

Les fidèles n'affluaient pas. En vain l'ex-Grand Kophte faisait ses boniments et battait la caisse devant sa baraque maçonnique. *Ahi! povero Scaramuccia!* Que les temps étaient changés! Dans ce pauvre hère râpé, minable, affamé, plus maigre qu'un chien malade, qui aurait reconnu l'ex-grand homme qui jadis semait sequins et ducats sur toutes les routes d'Allemagne, de Russie ou de France, et dont la bourse, aussitôt vidée, se remplissait de nouveau comme par miracle? L'infatigable meute des créanciers s'était lancée à ses trousses et les familiers du Saint-Office, pour l'achever, pour lui donner le coup de grâce, n'attendaient qu'une occasion ou un prétexte.

Il était perdu. Il se crut sauvé, lorsque deux jeunes Romains, qui avaient la réputation d'être riches, vinrent lui demander d'être instruits dans le Rite Egyptien.

Avec quelle reconnaissance il les accueillit! Avec quel soin, déroulant les vastes connaissances acquises par lui en Egypte ou en Arabie, à Malte ou à Trébisonde, il leur apprit tout ce qu'il savait

et même tout ce qu'il ne savait pas ! Les mystères des pyramides furent encore une fois révélés.

L'un des deux jeunes gens portait au doigt une bague en diamants. Ces diamants étaient faux, mais Cagliostro les croyait vrais. C'était pour les mettre dans sa poche qu'il déployait tant d'éloquence. Voilà où il en était tombé. Il travaillait pour mille ou quinze cents livres. Il faisait le détail.

La réception des deux aspirants bien rentés ne traîna pas. Tous les grades leur furent donnés dans la même séance. « Comme maître de loge, leur dit Cagliostro, je vous déclare apprentis, je vous déclare compagnons, je vous déclare maîtres de loge ordinaire ; et je vous autorise à être admis à la loge suprême. »

Il tira ensuite son épée, et tandis qu'il se tenait dans la posture de l'archange à la porte du Paradis — mais c'était un brave homme d'archange qui ne demandait qu'à laisser entrer tout le monde, pourvu qu'on lui donnât un pourboire — les récipiendaires, à genoux, la main droite levée sur la tête, jurèrent de ne rien révéler de ce qu'ils avaient vu et entendu. Il les toucha trois fois de son épée à l'épaule droite, leur mit ses doigts sur le front, leur souffla au visage et annonça solen-

nellement que, par le pouvoir qu'il tenait seul de l'Éternel, ils recevaient en dépôt sa sagesse et celle de Salomon, et qu'ils étaient désormais maçons hermétiques, pythagoriciens, égyptiens. Pour terminer la cérémonie, il leur tendit le Livre du Rite ; mais ce livre sacré exhalait une si désagréable odeur de musc, qu'ils n'eurent pas le courage de l'ouvrir.

Quelques jours après, Cagliostro apprit aux deux élus qu'il connaissait les moyens de trouver la matière première, c'est-à-dire de faire de l'or. Ils parurent s'étonner qu'un homme qui avait tant besoin d'argent ne se fût pas décidé plus vite à en fabriquer lui-même.

Jusqu'au dernier moment ces jeunes gens avaient prodigué à leur initiateur les marques de gratitude, de soumission et de respect ; mais quand il leur demanda cinquante écus pour la patente, qui devait être expédiée de Lyon, ils avouèrent franchement que le Rite Egyptien ne les intéressait plus. Cinquante écus pour une plaisanterie qui les avait amusés une ou deux semaines, ils trouvaient que c'était trop cher.

Le malheureux Cagliostro éprouva une grande déception. Il se demanda s'il n'avait pas été trahi. Il rédigea un projet d'adresse par lequel il enga-

geait toutes les loges égyptiennes à envoyer des délégués pour venir le délivrer, dans le cas où il serait arrêté, et, au besoin, pour mettre le feu au château Saint-Ange ou dans toute autre prison où il serait enfermé (1).

C'était le dernier effort de la bête aux abois. Autour du malheureux qui depuis son arrivée à Rome était suspect, placé sous la surveillance de la police, l'Inquisition chaque jour resserrait les mailles du réseau qui devait bientôt l'étreindre et l'étouffer. Un de ses adeptes, probablement un de ces espions du Saint-Office qui se glissaient partout, l'avait dénoncé. Il ne l'ignorait pas. Un avertissement anonyme, envoyé par quelque ami inconnu, l'engageait à fuir, à fuir sans retard. Il hésitait. Où se réfugier? Où trouver, sans argent, sans appui, un asile? En quel endroit du monde aurait-il été en sécurité? Mieux valait attendre et défier le destin.

Le 27 décembre 1789, dans la soirée, des sbires

(1) Ce projet absurde fut communiqué par Cagliostro à deux personnes qui, après son arrestation, le révélèrent aux juges du Saint-Office.

A la même époque Cagliostro écrivit à l'Assemblée nationale pour solliciter l'autorisation de revenir à Paris. Il disait dans sa lettre qu'il était « celui qui a pris tant d'intérêt à leur liberté ». On ne lui répondit pas.

envahirent la petite maison de la place Farnèse. Cagliostro fut arrêté avec sa femme et conduit au château Saint-Ange. On s'empara de ses papiers, de ses documents maçonniques. Si grande était sa confiance que de tout ce qui pouvait le compromettre il n'avait rien brûlé.

Le même jour, la police fit une descente dans la maison du quartier de la Trinità del Monte, où était installée la respectable loge pour la réunion des Vrais Amis ; mais les membres de cette loge avaient été mieux renseignés ou plus prudents que Cagliostro. Ils s'attendaient à la visite des policiers. Ils avaient soigneusement emporté les instruments maçonniques. On ne trouva chez eux que quelques livres ou registres sans importance.

XIV

DEVANT LE TRIBUNAL DU SAINT-OFFICE.

MORT DE CAGLIOSTRO

Comme Auguste, comme Néron, comme la plupart de ceux qui régnèrent sur l'ancienne Rome, mais avec des préoccupations artistiques qui leur manquèrent trop souvent, l'empereur Adrien avait la manie de la bâtisse. Sa *Villa Hadriana*, sur la route de Tivoli, était une petite cité dont les maisons de marbre, ornées de peintures, pavées d'admirables mosaïques, dominaient les eaux bruyantes de l'Anio, chantées par Horace. Athènes lui dut la construction d'une bibliothèque publique et l'achèvement du temple de Jupiter Olympien. Pour renouveler sans cesse ses souvenirs, ses impressions, il avait fait faire par d'habiles architectes des réductions, des copies en miniature de tous les édifices célèbres vus par lui pendant ses voyages (1).

Lorsqu'on lui apprit qu'il ne restait plus dans

(1) Il avait régné pendant vingt et un ans (117-138) et en avait passé douze à voyager.

le Mausolée d'Auguste assez de place pour contenir de nouvelles urnes sépulcrales, il ordonna, sans perdre de temps, qu'on commençât la construction d'un monument depuis longtemps projeté et qui devait être un des plus riches, un des plus beaux de la Rome impériale, le Mausolée d'Adrien.

Dans la partie des jardins de Domitia la plus rapprochée du Tibre, sur une immense terrasse carrée dont chaque côté avait quatre-vingts mètres environ et dont les murs étaient entièrement revêtus de dalles de marbre de Paros, s'élevait une colossale tour séparée par une sorte de chemin de ronde d'un mur formant façade. Cette enceinte circulaire était décorée de pilastres, ornée de festons, de bucranes, couverte d'inscriptions relatives aux empereurs auxquels le monument servait de sépulture.

La tour, ramassée, trapue, qui occupait le centre de tout l'édifice, servait de base à d'immenses gradins, plantés d'arbres funéraires, pins ou cyprès, et sur le plus élevé de ces gradins, s'érigait à une prodigieuse hauteur un temple de forme ronde, entouré par vingt-quatre colonnes de marbre violet et surmonté par une énorme pomme de pin en bronze doré qui se trouve

aujourd'hui dans un des jardins du Vatican, auquel elle a donné son nom (1).

La porte du Mausolée s'ouvrait vis-à-vis le pont (2). Elle fut déblayée en 1825 par les soins de M. Bavari, officier-major du fort Saint-Ange, ainsi que le passage qui conduisait à la chambre sépulcrale, mais on la referma la même année.

A cause de son élévation et de sa grande solidité, ce monument, construit pour être un cimetière impérial, devint une forteresse et plus tard une prison.

(1) Le jardin *della Pigna*.

(2) Le pont *Ælius*, auquel Adrien donna le nom de sa famille et qui est aujourd'hui le pont Saint-Ange, fut bâti en même temps que le Mausolée et pour lui servir de communication, ainsi qu'au cirque d'Adrien, dont on retrouva les ruines en 1740. Il était garni d'une galerie couverte, soutenue par quarante-deux colonnes que surmontaient autant de statues. De l'ancien pont, plusieurs fois reconstruit, il ne reste que les quatre arches du milieu. En 1450, pour les fêtes du Jubilé, une foule si grande l'encombrait qu'à l'arrivée du cardinal de Saint-Marc, sur sa mule, les parapets se brisèrent et plus de 200 personnes se noyèrent dans le Tibre ou périrent sous les pieds des chevaux. Nicolas V commença la même année la restauration. Clément VII l'orna des statues de saint Pierre et de saint Paul, la première de Lorenzetto, la seconde de Paul Romain. Au xvii^e siècle, Clément X lui donna son aspect actuel, en ordonnant la construction de la balustrade de travertin garnie de grilles de fer et en faisant placer le long de cette balustrade les dix anges qui portent les instruments de la Passion. Celui qui tient la croix est du Bernin ; les autres, de ses élèves.

En 537, lorsque les Goths assaillirent Rome, les soldats de Bélisaire s'enfermèrent dans le Mausolée, qui avait encore conservé sa colossale beauté, et lancèrent sur les ennemis les statues arrachées de leur socles, les dalles de marbre descellées des murs.

Une cinquantaine d'années plus tard, en 595, le pape saint Grégoire allait en procession pour invoquer les faveurs du ciel contre les calamités qui désolaient alors l'Italie. Il entendit une voix qui annonçait que la colère de Dieu était apaisée, et il crut voir un ange, l'ange des vengeances célestes, qui, son œuvre de mort terminée, remettait son épée au fourreau.

En souvenir de ce miracle et pour le perpétuer à jamais, le pape Paul III fit ériger au sommet de la tour une statue de marbre en l'honneur de l'archange saint Michel (remplacée vers le milieu du XVIII^e siècle, sous le règne de Benoît XIV, par une statue de bronze, œuvre du Flamand Pierre Wancheld), et l'édifice qui s'était tour à tour appelé le Mausolée d'Adrien, la maison de Théodoric, prit désormais le nom qu'il a gardé de château Saint-Ange.

Avec l'argent qu'il avait reçu des Romains pour la célébration du Jubilé, Boniface IX, à la fin

du xvi^e siècle, avait fortifié le château Saint-Ange. L'explosion d'une poudrière, en 1493, renversa une partie des murailles. Alexandre IV les répara et fit construire, pour se ménager en cas d'émeute un abri, un long corridor couvert qui servait de communication entre le Vatican et la redoutable forteresse.

A l'époque où il plaça sur la balustrade du pont bâti par Adrien ces anges bizarres, dont la robe de marbre est agitée par le vent, le Bernin augmenta encore les travaux de défense du château.

Déjà l'ancien Mausolée servait de prison d'Etat et, quand un pape était à l'extrémité, on avait coutume d'y transporter tous les détenus de la ville, pour qu'ils ne pussent pas être délivrés par le peuple.

A mesure que s'adoucissait le gouvernement pontifical, le nombre de ceux qu'on renfermait au château Saint-Ange diminuait, et Lalande nous apprend, dans son *Voyage en Italie*, qu'il n'y en avait que quatre, lorsqu'il visita Rome en 1765. Comme à la Bastille, quelques-uns des cachots étaient assez habitables, et si la fièvre y régnait pendant une partie de l'année, on y jouissait d'une vue merveilleuse. Stendhal y trouva en 1828 des

carbonari qui paraissaient assez satisfaits de leur sort.

Malgré tout, cette gigantesque masse de pierre restait sinistre. Elle rappelait de tristes souvenirs. Elle évoquait les plus terribles pages de l'histoire de Rome, des trahisons, des massacres, des morts lentes et ignorées entre des murs épais qui ne laissaient échapper aucune plainte.

Lorsque Cagliostro, dans la soirée du 27 décembre 1789, y fut conduit, il passa sur la petite place, à l'entrée du pont, où depuis 1488 se faisaient les exécutions de justice, et en apercevant devant lui la sombre forteresse qui avait été, et qui était encore pour ceux qui y étaient plongés vivants, un tombeau, il dut regretter la Bastille.

Ces appréhensions et ce désespoir n'avaient que trop leur raison d'être. Le malheureux pouvait prévoir le sort qui l'attendait. Le procès qu'on allait lui faire était un procès d'église. De toute sa vie passée, on ne retiendrait qu'un seul crime, celui d'avoir été franc-maçon, et ce crime, les bulles pontificales le frappaient de mort (1).

(1) Ce qui donne une grande importance au procès de Cagliostro, c'est qu'il fut dirigé plus encore contre la Franc-Maçonnerie que contre lui. Lorsque la chambre apostolique publia en 1791 ce compte rendu officiel qu'est la *Vie de Joseph Balsamo*, les loges

Cagliostro n'avait même pas la ressource de pouvoir nier. Les preuves contre lui abondaient. Il n'avait pas pris la précaution ou n'avait pas eu le temps de détruire sa correspondance, ses notes, ses documents maçonniques. Quatre lignes suffisaient à Laubardemont pour faire pendre un homme, et contre celui-là les juges étaient armés par un dossier énorme, plein de pièces compromettantes.

On avait trouvé dans ses papiers une prophétie annonçant que Pie VI (1) serait le dernier pape et que l'Eglise serait dépouillée de ses Etats. Par vanité et sans prévoir, quoiqu'il se vantât de deviner l'avenir, qu'on s'en servirait pour le perdre, il avait gardé précieusement un grand nombre de lettres enthousiastes de ses disciples, celle-ci entre autres, datée de Boulogne, le 20 juin 1786, et qui pourra donner une idée de l'admiration, de l'idolâtrie dont fut l'objet cet incomparable charlatan :

lombardes se sentirent visées et firent paraître, le 17 août, une réponse, qui eut quatre éditions et se répandit dans toute l'Italie, malgré les efforts du gouvernement pontifical pour faire acheter et retirer de la circulation tous les exemplaires qu'il put découvrir.

(1) Pie VI (Jean-Aug. Braschi) régna de 1775 à 1798. Il eut pour successeur Pie VII, élu en 1800.

« Mon maître éternel, mon tout, il semblait que la mer s'opposât à la séparation que j'étais forcé d'éprouver; nous avons été dix-huit heures en mer et nous sommes arrivés le 11 dans la matinée. Mon fils a beaucoup souffert. Mais, maître, j'ai eu le bonheur de vous voir cette nuit. L'Éternel a réalisé la bénédiction que je reçus hier. Ah! mon maître, après Dieu, vous faites ma félicité. Les jeunes.... et.... se recommandent toujours à votre bonté; ce sont d'honnêtes jeunes gens, et par le moyen de votre pouvoir, ils seront dignes un jour d'être vos fils.

« Ah! maître! combien je désire d'être au mois de septembre! combien je suis heureux, quand je puis vous voir, vous entendre, et vous assurer de ma fidélité et de mon respect! Nous partons demain; quel plaisir auront nos frères!...

« Est-il possible que je ne trouve plus à Paris celui qui faisait ma félicité! Mais je me résigne et je m'humilie devant Dieu et devant vous.

« J'ai écrit à M..., comme vous me l'avez ordonné. Ah! mon maître, combien il est dur pour moi de ne pouvoir plus vous assurer que par lettres de tous mes sentiments! Le mois de septembre viendra; moment heureux! où je pourrai à vos pieds et à ceux de la maîtresse (Lorenza) vous

assurer de la soumission, du respect et de l'obéissance qui animeront toujours celui qui ose se dire : de son maître et de son tout, le plus humble et le plus indigne de ses fils.

« Oserais-je vous prier, ô maître, de me mettre aux pieds de la maîtresse ? »

Evidemment celui qui a écrit cette lettre est un imbécile, mais ce sont les imbéciles qui font les grandes réputations.

On commença à instruire le procès au mois d'avril (1790). Le 12 eut lieu le premier interrogatoire de Cagliostro. Quelques-uns des complices, réels ou présumés, de l'accusé avaient été incarcérés, et entre autres un prélat, transféré du couvent de Saint-Paul d'Albano au fort Saint-Ange. La cour pontificale, attribuant au grand maître du Rite Egyptien une importance qu'il n'avait plus, craignait ou affectait de craindre un soulèvement révolutionnaire provoqué par la Franc-Maçonnerie. L'Arsenal du Vatican, ouvert ordinairement pendant la semaine sainte, avait été fermé cette année. La garde était doublée au palais du pape comme au fort Saint-Ange.

Devant le Saint-Office, tous les témoins, très peu désireux d'être transformés en accusés, chargèrent de leur mieux Cagliostro. Des créanciers

vinrent se plaindre qu'il ne les avait pas payés et le déclarèrent, pour ce seul fait, capable de tous les crimes. De faux adeptes, à qui il s'était confié sous la foi du serment, répétèrent plus ou moins fidèlement tout ce qu'il leur avait dit. Sa femme, qui sans doute le sentait perdu, n'eut d'autre préoccupation que de se sauver elle-même, en l'abandonnant, en l'écrasant sous les plus meurtrières révélations. Si vraiment, comme on l'a dit, il la maltraita, la battit, elle prit, pendant ce procès, une terrible revanche. Mais nous ne croyons pas qu'elle fût capable de fortes haines et que le charme de la vengeance l'attirât. Elle eut peur, trembla devant ces juges froids, impassibles, dont la parole brève avait le tranchant du couteau. Elle ne fut coupable que de lâcheté. S'il l'aimait encore, il dut éprouver une douleur qui était un commencement d'expiation.

Du côté de sa famille de Palerme, il ne lui vint non plus aucun secours. Ni sa sœur ni sa mère n'intervinrent dans ce procès, où sa vie était en jeu, pour faire entendre un cri de douleur ou un appel à la pitié. Peut-être ne surent-elles pas qu'il était prisonnier, accusé, menacé de mort.

Il était seul, abandonné, entouré d'indifférence, de mépris ou de haine, usé, vieilli par deux

années de prison, mais il ne perdait pas courage. On aurait dit que l'excès du malheur lui donnait des forces nouvelles. Son admirable puissance d'intrigue lui restait et aussi le souvenir de ce qu'il avait été, la consolante vision de ses triomphes d'autrefois. Cette suprême partie, allait-il la gagner ? Jusqu'au dernier moment il le crut.

Dans ses interrogatoires, il se montra, dès le début et volontairement, prolix et confus. Il noyait la vérité dans un flot de paroles stériles. On espérait le tenir, l'acculer à un aveu. Il s'échappait par un verbiage presque incompréhensible.

Soucieux de toujours répondre *à côté* et d'éviter ainsi les pièges qu'on lui tendait, il ne devenait précis et affirmatif que pour attaquer les témoins. Il les accusait d'être ses ennemis. Un jour, supposant que Lorenza avait révélé un trait peu flatteur de sa vie, il s'écria : « Si ma femme a dit cela contre moi, c'est une scélérate ».

Malheureusement pour lui, Cagliostro avait affaire à de redoutables adversaires, qui riaient peu et qui ne se laissaient ni amuser ni influencer par son intarissable bavardage. Chaque fois qu'il s'écartait de la question, froidement ils l'y ramenaient.

Leur grande préoccupation était de savoir s'il avait gardé, au milieu de ses fautes, toute l'orthodoxie de la foi catholique. Comme un enfant au catéchisme, on l'interrogea sur les péchés capitaux, les vertus cardinales, les conseils de perfection, etc. Il répondait en ignorant, mais en ignorant plein de bonnes intentions.

Il se défendit avec beaucoup d'insistance de toute collaboration avec l'Enfer dans ses œuvres maçonniques ou ses pratiques d'occultisme : « Je n'ai jamais travaillé avec le diable, dit-il ; et si j'ai été un pécheur, Dieu, qui est si miséricordieux, m'aura, je l'espère, pardonné. »

Un des juges lui ayant reproché d'avoir émis des opinions hérétiques sur la rédemption par la mort de Jésus-Christ, il protesta par une de ces déclarations à peu près inintelligibles dans lesquelles il excellait :

« Je réponds, s'écria-t-il en manifestant une vive indignation, que le tout est faux, parce que dans mon système primitif, dans toutes mes opérations, je fais grand cas du serpent avec la pomme dans la bouche, qui est mon chiffre, qui dénote la cause du péché originel et de toutes nos disgrâces : la rédemption de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été ce qui l'a percé, comme

nous devons toujours l'avoir sous les yeux et dans le cœur ; comme les yeux et le cœur sont le miroir de l'âme et que tout homme doit être toujours en garde contre toutes les tentations du diable : et en conséquence, croyant tout cela, et la rédemption de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'ayant toujours fait observer, il n'est pas possible que j'aie parlé comme ci-dessus, parce que ç'aurait été dédire ce que j'ai dit partout. »

Et voilà pourquoi votre fille est muette !

A plusieurs reprises Cagliostro manifesta ses sentiments religieux et affirma qu'il avait toujours agi en catholique romain ; mais après qu'on lui eut donné à lire, pour affermir sa foi ou le délivrer de ses erreurs, la *Défense du Pontificat et de l'Eglise catholique*, par le P. Nicolas-Marie Pallavicino (1), il fit en pleurant cette confession :

« Accablé comme je le suis de regrets et de repentir d'avoir passé quarante-cinq ans de ma vie dans cet état misérable de la perte de mon âme et dans l'abîme de l'erreur, je suis prêt, pour sauver mon âme, pour réparer les torts que j'ai faits à la religion et aux âmes de tant d'autres, de

(1) *Difesa del Pontificato romano e della Chiesa cattolica*. Rome, 1686, 3 vol. in-folio. Cagliostro, comme on voit, avait de quoi se distraire dans sa prison.

faire telle déclaration, rétractation ou autre acte qui sera nécessaire. Et même, comme j'ai dans l'Europe une immense quantité de disciples et de fils qui, d'après mes insinuations, ont adopté le système du Rite Egyptien, qui montent à plus d'un million, et qui sont si attachés à cette croyance, si soumis à ma volonté, que quoique ce soient pour la plupart des gens de lettres et de mérite, tant hérétiques que catholiques, cependant ni les arguments, ni les persuasions des théologiens, des érudits ou de quelque autre que ce soit ne parviendraient jamais à les dissuader du système que je leur ai donné ; je suis prêt à mettre par écrit et à faire répandre la présente déclaration ; elle servira à les éclairer. Je prie Vos Seigneuries de faire part de ces sentiments à mes juges et au Saint-Père, afin qu'ils sachent que je leur abandonne mon corps. Qu'ils me punissent de mes crimes ; il me suffit de sauver mon âme. Je pardonne à tous mes ennemis et à tous ceux qui ont eu part au procès qui m'est intenté, et je reconnais que je leur dois le salut de mon âme. Je me recommande encore à Vos Seigneuries qui m'ont traité charitablement, et m'ont toujours interrogé suivant la justice et sans aucune irrégularité : chose que je n'ai point trouvée ailleurs, et qui a encore contribué à me faire

connaître l'erreur dans laquelle j'étais, et la misérable vie que j'ai menée dans l'incrédulité, pendant le cours de tant d'années... Je ne désire que le salut de mon âme ; je suis prêt à subir et même je désire le plus sévère châtement public, et je voudrais remédier au mal que j'ai fait à tant de personnes, et particulièrement à ma femme qui vit aussi dans l'erreur, par ma faute ; car l'exercice qu'elle a fait de la maçonnerie égyptienne a été le résultat de mes instructions et de mes suggestions. »

Quelques jours après, comprenant que cet acte de contrition, loin de le sauver, ne pouvait que fournir de nouvelles armes contre lui, il se rétracta. Il déclara qu'il n'avait rien fait que par ordre de Dieu, avec les pouvoirs communiqués par Dieu, qu'il était toujours resté fidèle au Pape et à l'Église. « Je ne connais pas, ajouta-t-il, d'autres ennemis que ceux de l'Enfer ; et si j'ai tort, le Saint-Père me punira ; si j'ai raison, il me récompensera ; et si le Saint-Père peut avoir ce soir entre les mains cet interrogatoire, je prédis à tous mes frères croyants et incroyants que je serai en liberté demain matin. »

Comme garants de sa foi catholique et de ses bonnes intentions, il citait un certain nombre de

prêtres ou d'évêques, parmi lesquels le cardinal de Rohan, qui lui avaient assuré, disait-il, que son rite était divin et méritait que le Pape en formât un ordre nouveau.

On lui objectait ses pupilles, ses colombes, et ces apparitions d'anges que l'Eglise admet seulement comme miracles, dans des cas exceptionnels.

De la part de Cagliostro, qu'on ne pouvait, avec la meilleure volonté du monde, considérer comme un saint, y avait-il eu supercherie ou *satanisme*? Voilà ce que se demandaient les juges.

L'accusé répondait que ces apparitions étaient dues à une protection spéciale de la Providence, que Dieu lui avait accordé la « vision béatifique » pour qu'il répandît plus facilement son Rite Egyptien et en même temps les plus pures maximes du catholicisme. Et il invoquait comme preuve les prières, les invocations à l'Etre suprême, qui accompagnaient toujours ses travaux maçonniques.

Interrogée longuement sur ce point particulier, Lorenza n'hésita pas à déclarer que, dans la plupart des cas, les pupilles ou les colombes avaient été avertis à l'avance des réponses qu'ils devaient faire, mais qu'il y avait eu aussi, plus d'une fois, une intervention très visible du diable; et que

d'ailleurs, dans toutes ces opérations, truquées ou non, son mari ne s'était jamais proposé que son intérêt particulier.

Cette déposition était capitale. Elle contribua, dans une large mesure, à la condamnation de Cagliostro.

On avait permis à l'accusé de désigner ses défenseurs. Il choisit le comte Gaetano Bernardini, officiellement chargé d'assister ceux qui comparaissaient devant le tribunal de l'Inquisition. Pour plus de sûreté, on lui adjoignit Mgr Charles-Louis Constantini, avocat des pauvres pour tous les tribunaux de Rome.

Les deux défenseurs n'avaient pas, comme M^e Thilorier, leurs coudées franches et ils n'étaient pas des romanciers habillés en avocats. Leurs plaidoiries ne furent que des réquisitoires doux et apitoyés. Ce client suspect et compromettant ne leur disait rien qui vaille. Comment s'intéresser sérieusement à lui ? Il était incapable de payer, même au rabais, les arguments qu'on aurait pu invoquer en sa faveur.

La cause fut portée, pour la dernière fois, devant l'assemblée générale du Saint-Office, le 21 mars 1791, et devant le Pape, le 7 avril. Les inquisiteurs, en se basant sur les bulles pontifi-

cales, avaient prononcé la peine de mort. Pie VI commua cette peine en celle d'un emprisonnement perpétuel. Le jugement était formulé dans ces termes :

« Joseph Balsamo, atteint et convaincu de plusieurs délits, et d'avoir encouru les censures et peines prononcées contre les hérétiques formels, les dogmatisants, les hérésiarques, les maîtres et disciples de la magie superstitieuse, a encouru les censures et peines établies tant par les lois apostoliques de Clément XII et de Benoît XIV, contre ceux qui, de quelque manière que ce soit, favorisent et forment des sociétés et conventicules de francs-maçons, que par l'édit du Conseil d'Etat porté contre ceux qui se rendent coupables de ce crime, à Rome ou dans aucun autre lieu de la domination pontificale. Cependant, à titre de grâce spéciale, la peine qui livre le coupable au bras séculier (la peine de mort) est commuée en prison perpétuelle dans une forteresse, où il sera étroitement gardé, sans espoir de grâce : et après qu'il aura fait l'abjuration, comme hérétique formel, dans le lieu actuel de sa détention (le château Saint-Ange), il sera absous des censures, et on lui prescrira les pénitences salutaires auxquelles il devra se soumettre.

« Le livre manuscrit qui a pour titre *Maçonnerie égyptienne* est solennellement condamné, comme contenant des rites, des propositions, une doctrine et un système qui ouvrent une large route à la sédition, et comme propre à détruire la religion chrétienne, superstitieux, blasphématoire, impie et hérétique : et ce livre sera brûlé publiquement par la main du bourreau, avec les instruments appartenant à cette secte.

« Par une nouvelle loi apostolique, on confirmera et on renouvellera, non seulement les lois des pontifes précédents, mais encore l'édit du Conseil d'Etat qui défendait les sociétés et conventicules des francs-maçons, faisant particulièrement mention de la secte égyptienne, et d'une autre vulgairement appelée des *Illuminés* : et l'on établira les peines corporelles les plus graves, et principalement celle des hérétiques, contre quiconque s'associera à ces sociétés ou les protégera (1). »

Hors de l'Italie, cette condamnation à un emprisonnement perpétuel fut généralement trouvée rigoureuse. « Elle est également cruelle et absurde, » écrivait un des rédacteurs de la *Feuille villageoise*.

(1) Lorenza avait été enfermée au couvent de Sainte-Apolline. Elle y mourut en 1794.

Bien des gens s'étonnaient de ce procès exclusivement religieux fait à un homme dont la maçonnerie déiste et nébuleuse était le moindre crime. « Il est fâcheux, disait Mallet du Pan dans le *Mercur*, que dans la sentence on ait conservé l'ancienne formule, — au lieu d'exprimer ses véritables délits, l'imposture, l'impiété la plus scandaleuse, la doctrine de la débauche et de l'escroquerie. »

Le 3 mai, on afficha sur les murs de Rome la sentence portant que les papiers et effets du condamné seraient brûlés par la main du bourreau. L'exécution eut lieu le 4 mai sur la place de la Minerve. « Le peuple s'en est fait une fête, écrivait au *Moniteur* un de ses correspondants italiens. A chaque ustensile que l'on jetait au feu, livre, patente ou cordon de maçonnerie, la multitude battait des mains et poussait des cris de joie (1). »

Après le prononcé du jugement, Cagliostro avait été reconduit au château Saint-Ange. Séparé pour toujours, à quarante-cinq ans, de tout ce qui était le bruit, le mouvement, la vie, replongé dans la nuit, condamné, lui qui aimait à se griser de sa parole, à un perpétuel silence, il eut dans son cachot souterrain, dans ce sépulcre de pierre où,

(1) *Moniteur universel*, n° du 8 juin 1791..

avant qu'il fût mort, on l'ensevelissait, une impression de détresse et d'horreur. Il songea au suicide. Les premiers jours, abîmé dans sa tristesse, il ne toucha pas aux maigres provisions que lui apportait le geôlier, mais peu à peu son énergie lui revint.

Comme à tous les prisonniers, même dans les prisons les mieux gardées, le besoin, la volonté d'être libre, de voir la lumière du soleil, de respirer encore un air pur, d'entendre la voix humaine, s'imposa à lui. Appelant à son aide les merveilleuses ressources de son esprit que rien ne pouvait abattre, il conçut un plan d'évasion — qui faillit réussir.

Rome, que ce long procès avait passionné, s'en souvenait à peine, lorsque le Saint-Office, par l'intermédiaire du gouverneur du château Saint-Ange, reçut de Cagliostro une lettre qui fit éprouver à ces inquisiteurs, blasés cependant sur les douleurs humaines, une fugitive émotion. En termes éloquents, avec une douleur et une piété qui paraissaient sincères, le détenu suppliait ses juges de lui envoyer un confesseur. Il ne se plaignait pas du châtement, inférieur à ses crimes. Il n'avait plus qu'un désir : délivrer sa conscience, se réconcilier avec l'Eglise, objet de sa filiale véné-

ration, et par l'absolution qu'il sollicitait humblement, se rapprocher de Dieu.

On lui envoya un capucin.

Ce moine était tout heureux et flatté dans son amour-propre qu'on lui eût confié le soin de sauver une âme — et quelle âme !... une des plus noires qui se fussent jamais approchées du tribunal de la pénitence.

Le prisonnier le reçut avec de grandes démonstrations de joie.

Cet homme, pensait le capucin, n'est pas aussi mauvais qu'on le prétend. Je n'aurai pas beaucoup de peine à le ramener dans la voie du salut.

Il l'encouragea par quelques bonnes paroles, et la confession commença. Elle fut longue, accompagnée de soupirs et de larmes. Le pénitent s'accusait de tant de crimes qu'on eût pu croire qu'il en inventait.

De temps en temps le *padre* murmurait :

— Continuez, mon fils. Ne craignez rien ! La miséricorde de Dieu est infinie.

Et tout bas il se félicitait d'être tombé sur un pécheur de cette importance, qui avait commis à lui tout seul autant de fautes que dix ou douze pénitents ordinaires.

Cependant Cagliostro avait terminé sa confession.

— Mon père, dit-il au moment où le capucin se préparait à l'absoudre, j'ai une grande faveur à vous demander. Mes crimes sont si nombreux, si horribles, qu'ils ne sauraient être expiés que par une pénitence exceptionnellement rigoureuse. Cette pénitence, je l'ai méritée et je la sollicite de vous. Je vous supplie de me donner la discipline.

— Voilà, dit le bon Père, d'excellents sentiments, mon cher fils, et qui me prouvent que vous êtes déjà dans le droit chemin qui conduit à la perfection.

En parlant ainsi, il détacha le cordon qui lui servait de ceinture et s'apprêta à en asséner quelques coups sur le dos de son pénitent.

Tout à coup, celui-ci, qui suivait de l'œil tous ses mouvements, se jeta sur lui, et avec le cordon qu'il avait rapidement saisi, essaya de l'étrangler.

A quoi tiennent les choses humaines ! Si ce capucin avait été vieux ou malingre, Cagliostro l'aurait tué sans difficulté, et, caché sous son froc, serait probablement redevenu libre. Malheureusement, le confesseur qu'on lui avait envoyé était un de ces moines vigoureux, bien

plantés, que les austérités engraisent et qui sont les dignes représentants de l'Eglise militante. Il se débattit, appela à l'aide. Les gardiens accoururent, et le prisonnier fut solidement garrotté(1).

Quelque temps après, le gouvernement pontifical le fit transporter, pendant la nuit, au fort Saint-Léon, dans le duché d'Urbin. Depuis cette époque, on perd ses traces. La plupart des historiens prétendent, mais sans en donner de preuve formelle, qu'il mourut en 1795, probablement vers le milieu du mois d'août (2). On peut supposer que sa fin fut tragique et que ses geôliers, pour être sûrs qu'il ne leur échapperait pas, prirent le parti de le supprimer. Cette mort mystérieuse serait le digne couronnement de cette aventureuse carrière.

Il existait en 1858, dans le bataillon de balayuses de rues, à Paris, une vieille femme, connue sous le nom de Madeleine, qui, après avoir mené une existence très accidentée, était tombée dans une profonde misère. Elle n'avait plus qu'un

(1) « Cette anecdote, dit Thory, nous a été communiquée par S. A. S. le prince Bernard de Saxe-Weimar, qui nous en a certifié l'authenticité. » *Acta Latomorum*, I, 68.

(2) « On écrit de Rome que le fameux Cagliostro est mort dans la forteresse de Saint-Léon », *Moniteur universel*, 6 octobre 1795. Correspondance datée de Gênes, le 25 août.)

seul luxe : dans l'appartement, au sixième étage, d'une maison lépreuse où elle habitait, un plafond peint en bleu et couvert de signes cabalistiques. Elle prétendait pouvoir deviner l'avenir, mais n'en faisait pas métier.

Cette femme était la fille de Cagliostro et d'une juive de Lyon (1).

(1) V. *Figaro*, 13 mai 1858.

FIN

APPENDICE

I

LA FAMILLE DE CAGLIOSTRO

« Copie de la lettre parvenue par la voye de la Poste à l'adresse de M. le commissaire Fontaine le 3 décembre 1786.

A Palerme en Sicile, le 2^e juin 1786 (1).

« MONSIEUR,

« Ayant lu la Gazette de Leyde du 25 de septembre dernier, l'article de Paris porte que le Courier (*sic*) de l'Europe qui s'imprime à Londres dit que le fameux Cagliostro, se faisant appeler Balsamo, frapé (*sic*) de ce nom que vous avez lû dans cette Gazette, vous vous êtes rappellé (*sic*) que ce nom ne vous était pas étranger, vous avez cherché dans vos registres un procès-verbal à l'occasion du nommé Balsamo, dont le signalement et celui de son épouse, joints au procès-verbal, donnent les plus forts soupçons que Balsamo n'est autre que Cagliostro, etc...

(1) Il faut lire le 2 novembre. D'après une pièce du dossier formé par la police de Paris contre Cagliostro, lors du procès du Collier, l'auteur de cette lettre se nommait Bernard.

« Pour vous confirmer, Monsieur, dans votre sentiment, j'ai crû devoir vous faire part, ci-bas (*sic*) des anecdotes que j'ai recueillies icy le mois de juin dernier (1786) et que j'ai envoyé (*sic*) à un de mes amis Parisien avec lequel j'ai correspondance. Je n'ai d'autre intention que de vous convaincre, que les Français sont réellement francs et même crédules quand ils n'ont pas voyagé, parce qu'ils sont les dupes des étrangers ; comme je l'ai souvent vû à Paris, malgré leur éducation et leurs lumières.

« Je finis, Monsieur, ma lettre sans les compliments ordinaires, et si je ne signe pas, ce n'est que pour ne point vous donner la peine de m'honorer (*sic*) d'une réponse.

« De Palerme, le 22^e juin 1786. Anecdotes du fameux comte de Cagliostro, compliqué (*sic*) dans la célèbre affaire de Monsieur le cardinal de Rohan.

« Lorsque le comte de Cagliostro fut arreté (*sic*) à Paris, on assura icy qu'il était Palermitain. Ayant lu l'extrait de son mémoire dans les Gazettes de Leyde, je n'ai pas cru qu'il fût de Palerme ; mais j'ai pensé que son mémoire n'était qu'un roman de nouvelle invention, malgré toutes les citations des personnes les plus respectables.

« Jeudy dernier, je trouvai un Monsieur qui lisait le Mémoire du comte Cagliostro, de l'imprimerie de Lotlin l'ainé, rue Saint-André-des-Arts (1) ; ce Monsieur me dit l'avoir fait venir exprès de Paris, par l'intérêt qu'il prenait au comte Cagliostro ; qu'il avait trouvé ce Mémoire rempli de mensonges et d'anachronismes. Je lui répondis que l'histoire Cagliostro m'avait paru

(1) Le premier mémoire juridique de Cagliostro.

romanesque même jusqu'à sa naissance qui est mystérieuse (*sic*). Je sçais sa naissance, me dit-il, puisqu'il est fils de ma sœur. Je lui témoignai que je doutais de ce qu'il venait de me dire, parce qu'il pouvait, par erreur, prendre Cagliostro pour un neveu capable de choses extraordinaires. Pour me convaincre que Cagliostro était réellement son neveu, il me parla ainsi, de son premier mouvement :

« Le prétendu comte Cagliostro est né à Palerme l'an 1743, c'est-à-dire l'année de la peste de Messine ; il a été baptisé sous le nom de *Joseph Balsamo* ; son père, *Pierre Balsamo*, commerçant, mourut la même année ; sa mère, *Felice* (Félicité) *Braconiere* (1), ma sœur, fille de *Joseph Braconniere* (*sic*) mon père, est veuve et habite ici, avec Marie Balsamo, sa fille, sœur dud. prétendu comte Cagliostro, qui est aussi veuve, laquelle n'a point de parents du côté paternel ; mais elle a deux oncles, frères de sa mère, le premier Mathieu Braconniere, qui est un des premiers commis du bureau de la poste aux lettres, comme l'avait été son père ; l'autre est Antoine Braconniere (qui est celui qui parle), teneur de livres de M. Jean-François Aubert et compagnie, négociant et un des juges du tribunal de commerce de cette place.

« Led. Joseph Balsamo ou prétendu comte Cagliostro a été sous la conduite de ce dernier oncle qui l'a souvent châtié pour ses malices, était d'un esprit des plus astuce (*sic*). A l'âge d'environ 15 ans, il prit l'habit des frères de la Charité, où il resta peu de temps ; il se mit à faire le chercheur de trésors (qui dans la Sicile est une maladie de croire qu'il y a des trésors

(1) *Braconniere*, tailleur, fabricant de *braconi* (culottes).

cachés) ; il trouva le secret de duper un orfèvre qui lui donna deux cents onces (valant plus de cent louis d'or) pour avoir un trésor. Joseph Balsamo partit de Palerme avec cet argent, après bien d'autres traits que je n'explique pas (pour l'honneur de l'oncle), suivi d'un valet de chambre de son complot et d'un prêtre ; passa par la Calabre où ces deux derniers, plus expérimentés, lui enlevèrent tout ce qu'il avait, fut réduit à se rendre à Rome avec l'intrigue de la nécessité (*sic*). Dans cette ville il se distingua par le dessein à la Plûme (*sic*) avec lequel il faisait tout ce qu'il voulait en figures et imitations. Il se maria à Rome avec D^{lle} Laurenza, fille d'un Butadore ou fondeur de cuivre, pour les ornements des équipages, laquelle femme que le prétendu comte Cagliostro nomme Séraphine, est une Beauté de l'Europe, par sa blancheur, ses grâces et son esprit, quoique d'une taille moyenne ; pour lui il est petit, très noir, le nez écrasé et d'une laide figure, ayant cependant les yeux vifs...

En 1775, son oncle le trouva à Naples où il avait un train de grand seigneur, sous le nom de marquis Pellegrino, et notamment il avait pour valet de chambre le fameux La Roca, Palermitain, qui a fait aussi à Turin le Rolle de Marquis, quoique Perruquier ; Joseph Balsamo, après avoir embrassé son oncle, Antoine Braconiere (qui parle), le presenta à D^{lle} Laurenza son épouse, sous le nom de son oncle ; elle en douta d'abord, mais cet oncle lui proposa de venir à Palerme, ce qu'elle accepta ; ils ont resté chez cet oncle une vingtaine de jours : de là le mari et la femme ont été à Malthe, ensuite ils sont retournés à Naples avec M. le Chevalier Daquino, frère de M. le prince de Caramanica, actuellement Vice-Roy de

Sicile. Depuis ils ont voyagé et notamment à Maroc ; enfin il y a deux ans qu'il retourna à Naples, d'où il écrivit des lettres à son autre oncle Mathieu Braconiere. Il lui parle des voyages qu'il a faits sous le nom de comte Cagliostro.

« Considérant comme incroyable tout ce que m'a dit l'oncle de Joseph Balsamo, je lui témoignai ma difficulté de croire que ce Balsamo fût le vrai comte Cagliostro qui est à la Bastille ; il me répondit que pour me convaincre que son neveu est ce même Cagliostro, qui n'est pas un nom imaginaire, puisque Joseph Cagliostro de Messine était son oncle maternel, qui avait épousé la sœur de sa mère et était agent de M. le Prince de Villafranca, par conséquent grand oncle de son neveu Joseph Balsamo.

« La fille de ce Cagliostro, tante à la mode de Bretagne du prétendu comte de Cagliostro, est mariée avec un bon bourgeois de cette ville et a plusieurs enfants ; malgré toutes ces raisons convaincantes, j'ai encore douté et j'ai demandé hier à un Messinois, s'il y avait à Messine des personnes qui se nomment Cagliostro. Il m'a répondu qu'il connaissait deux familles d'artisans (*sic*) de ce nom. Réfléchissant sur la narration faite d'abondance par l'oncle de Joseph Balsamo, qui a voulu me persuader que c'est le même que le comte Cagliostro et surtout en m'observant que ce dernier n'a cité dans son mémoire que des personnes qui sont déjà mortes et m'en ayant nommé plusieurs, je suis d'avis que le comte Cagliostro est Joseph Balsamo de Palerme, ou qu'Antoine Braconiere son oncle est un fourbe, digne d'être l'oncle de M. le comte de Cagliostro.

« Plus les événements sont extraordinaires, plus

nous les admirons, grâce à notre ignorance et à notre orgueil, mais quand de graves avocats nous disent dans leurs Memoires pour prouver les hauts faits des hommes qu'un Cardinal, Prince du Sacré Collège, Prince du Saint Empire, Prince de Rohan, Evêque du plus riche évêché de France, et grand aumônier de Louis seize, va, avec des femmes, manger trois ou quatre fois par semaine dans le logement et à la table de Monsieur le comte de Cagliostro, homme extraordinaire et inconnû (par conséquent suspect) et que cet inconnu prétend qu'il n'est pas obligé de dire son vrai nom, je dis qu'on veut nous persuader que nous sommes dans le siècle où l'on croyait aux fées et aux sorcières ; si j'avais un ami à Paris, je lui ferai (*sic*) un régal de ces anecdotes pour ouvrir les yeux de nos chers compatriotes et pour leur faire convenir (si c'était possible) que les Français ne sont que des bêtes en fait de fourberies et de mensonges, en comparaison des adroits et *scaltri* (rusés) Palermitains.

« Avant-hier 31 octobre 1786. Passant sur la place de commerce de cette ville, Monsieur Antoine Bracchiere est venu me dire qu'il avait lu la Gazette de Florence, où il avait trouvé des preuves confirmatives de tout ce qu'il m'avait dit cy-dessus, il y a plus de quatre mois, et notamment par une lettre écrite au comte de Cagliostro dont l'adresse est à Monsieur Joseph Balsamo...

« *La présente copie est conforme à l'original que nous avons conservé en nos mains et que nous avons joint avec l'enveloppe de cette lettre à la minute de l'interrogatoire subi par la femme Balsamo. Le 11 février 1773. Signé, Fontaine.* »

II

GOETHE ET LA FAMILLE DE CAGLIOSTRO (1)

« Palerme, le 14 avril (1787).

« A la table d'hôte où je dînais avec mon compagnon de voyage, on parlait d'un certain Joseph Balsamo, né à Palerme, d'où il s'était fait chasser à la suite de quelques escroqueries. Quoiqu'on l'ait perdu de vue depuis cette époque, on croit, généralement, que ce Balsamo est le même charlatan audacieux, devenu célèbre sous le nom de Cagliostro. Je m'empressai de demander ce qui pouvait avoir donné lieu à une pareille opinion. Un des convives me répondit que le portrait de Cagliostro étant venu à Palerme, comme dans toutes les autres villes d'Europe, quelques personnes y avaient reconnu les traits de Joseph Balsamo. Puis il ajouta, judicieusement, que cette circonstance aurait à peine suffi pour faire naître quelques vagues soupçons, si le ministère français n'avait pas chargé un avocat de Palerme d'établir la généalogie de ce Balsamo, et d'y joindre un mémoire contenant tous les renseignements qu'on pourrait se procurer sur son compte. Comme j'exprimais le désir de voir cet avocat, mon aimable convive me promit de m'y conduire dès le lendemain, et il tint parole.

(1) *Mémoires de Goethe* (Voyage en Italie), traduction de M^{me} de Carlowitz. Paris, Charpentier, 1872.

« L'avocat nous reçut avec beaucoup de bienveillance. Ayant déjà envoyé à Paris la généalogie et le mémoire, il voulut bien me confier, pour quelques jours, la copie légale de ces documents qu'il a gardés pour le cas où il pourrait en avoir besoin.....

« Ma curiosité excitée par tout ce que j'avais lu et entendu dire de Balsamo m'inspira le vif désir de connaître sa mère et sa sœur ; mais ce n'était pas chose facile, car les deux pauvres veuves vivaient dans une retraite si profonde qu'un étranger ne pouvait pénétrer chez elles, sans s'appuyer sur des motifs exceptionnels. Le secrétaire de l'avocat avait été obligé d'inventer de semblables motifs pour s'introduire dans cette famille et en obtenir les actes et les renseignements dont son patron avait besoin pour établir la généalogie et rédiger le mémoire demandé par le gouvernement français. Après quelques hésitations, ce secrétaire consentit à me servir d'introducteur, au moyen d'une ruse nouvelle, et, dès l'après-midi du jour suivant, il me conduisit à la demeure de la famille du célèbre comte Cagliostro.

« Après avoir quitté la grande rue, nommée Casaro, nous prîmes une petite rue tortueuse et nous entrâmes dans une maison de chétive apparence. Un fort vilain escalier nous conduisit à une cuisine, où nous trouvâmes une femme d'une quarantaine d'années, d'une taille moyenne et large sans être grasse ; c'était la sœur de Balsamo, la veuve Capitumino. Quoique occupée à laver la vaisselle, elle était proprement vêtue, et releva à notre aspect un coin de son tablier afin de cacher la partie salie par son travail. En reconnaissant le secrétaire, elle lui demanda, d'un air joyeux, s'il venait lui apprendre que le subside dont

il lui avait parlé pour son fils venait enfin d'être accordé. Mon introducteur, qui s'était servi de ce prétexte, s'étendit en lamentations sur la longueur avec laquelle les causes les plus justes se traitaient en ce pays ; puis il me présenta en qualité de voyageur anglais qui leur apportait des nouvelles de Joseph Balsamo ou plutôt du comte Cagliostro.

« — Vous connaissez mon frère ? s'écria-t-elle en se tournant vers moi.

« — L'Europe entière le connaît, répondis-je, et je pense que vous ne serez pas fâchée d'apprendre qu'il est maintenant à Londres, où il a été parfaitement accueilli.

« — Entrez, dit-elle, je vais venir vous rejoindre à l'instant.

« A ces mots, elle ouvrit la porte d'une chambre fort vaste, mais éclairée par une seule fenêtre. Les murs, peints jadis, étaient garnis d'images de saints ; l'ameublement se composait de deux grands lits sans rideaux, d'une petite armoire en forme de secrétaire et de quelques chaises en jonc, dont les bois portaient encore les traces d'anciennes dorures.

« Près de la fenêtre se tenaient la mère Balsamo et une jeune fille bien faite, mais dont les traits étaient altérés par la petite vérole. Plus loin une personne informe, étendue sur une chaise longue, dormait d'un sommeil presque léthargique.

« Pendant que le secrétaire expliquait à la mère le motif de ma visite, en criant de toutes ses forces, car la pauvre femme était sourde, je regardais ce visage dont la vieillesse n'avait pu défigurer les traits réguliers et qui portait l'empreinte de ce calme imposant, particulier aux personnes privées de l'ouïe ; et lors-

qu'elle m'interrogea sur son fils, je fus frappé de la douceur de sa voix.

« En apprenant qu'acquitté en France et sorti de la Bastille il était en ce moment très heureux en Angleterre, elle laissa échapper des exclamations de joie mêlées d'une douce piété. Sa fille, qui avait mis un autre tablier et relevé ses cheveux sous un joli filet, ne tarda pas à entrer. Je lui répétais ce que je venais de dire de Cagliostro ; de son côté, elle me parla de la triste position à laquelle elle se trouvait réduite, puisque, pour nourrir sa mère, ses trois enfants et la pauvre infirme étendue sur la chaise longue, dont elle s'était chargée par charité chrétienne, elle n'avait d'autre ressource que son travail. Puis elle me confia que, pendant son dernier séjour à Palerme, son frère lui avait emprunté une somme de quatorze onces, dont la restitution lui serait d'un grand secours en ce moment, sans gêner son frère, puisqu'il était devenu un riche et puissant seigneur. Elle termina en me priant de lui rappeler cette dette et de vouloir bien me charger d'une lettre que sa mère lui ferait écrire. Je promis de venir la chercher le lendemain dans la soirée, et nous nous retirâmes, à la grande satisfaction du secrétaire qui commençait à ne pas se sentir à son aise.

« Ma curiosité était satisfaite, mais je ne pouvais, sans compromettre gravement mon introducteur, me dispenser de venir chercher la lettre en question. Craignant que la mère Balsamo n'eût convoqué ses parents et amis pour voir l'étranger qui était venu lui apporter des nouvelles de son fils, je devançai l'heure convenue. On me reçut avec surprise. Ainsi que je l'avais prévu, tous les membres de la famille devaient se réunir dans la soirée afin de m'entendre parler de

Cagliostro ; et puis, la lettre qu'on avait fait faire par un écrivain public n'était pas encore prête. Quoique peu accoutumé à m'exprimer dans le dialecte sicilien, je parvins à leur faire comprendre qu'il m'eût été impossible de venir plus tard, parce que, devant partir le lendemain matin, j'avais des affaires indispensables à terminer dans la soirée.

« Pendant ce temps, le jeune Capitumino arriva avec la lettre qu'il remit à sa grand'mère. Ce jeune homme d'un extérieur agréable et modeste m'adressa plusieurs questions fort sensées sur son oncle, et m'exprima sa surprise qu'il m'eût parlé de sa famille, car, d'après ce qu'il avait entendu dire, il la reniait complètement et se donnait une origine illustre. Je répondis qu'en effet, aux yeux du public, il se faisait passer pour un seigneur d'une haute naissance, mais qu'il aimait à avouer à ses amis l'humble point d'où il était parti.

« La jeune fille qui, la veille, avait gardé un morne silence, se mêla à la conversation, et les deux pauvres enfants me prièrent de les recommander à la protection de leur oncle, à qui il serait si facile de les placer convenablement, ainsi que leur jeune sœur élevée au couvent par charité. Ils me supplièrent surtout de tâcher d'obtenir quelque secours pour leur grand-mère, et comme pour me témoigner d'avance leur reconnaissance, ils me promirent d'être mes guides pendant la fête de sainte Rosalie, car ils avaient la conviction que je reviendrais à Palerme pour voir cette fête. Leur mère m'assura à son tour que, malgré le parti qu'elle avait pris de ne recevoir aucun étranger chez elle, afin de ne pas exposer la réputation de sa fille, elle ferait une exception pour moi et m'accueillerait toujours avec plaisir et reconnaissance.

« En me voyant vénéré par cette malheureuse famille comme un médiateur entre elle et un riche parent, je me repentis de ma curiosité et je ne songeai plus qu'à abréger ma visite. J'allais partir, quand la mère Balsamo, qui avait fini la lecture de la lettre, se leva et me dit en me la remettant :

« — Dites à mon fils que j'ai été bien heureuse du message que vous m'avez apporté de sa part ; dites-lui que c'est ainsi que je le presse sur mon cœur. »

« Et écartant les bras, elle les rapprocha et les croisa sur sa poitrine avec un mouvement passionné.

« — Dites-lui encore, ajouta-t-elle, que je prie tous les jours pour lui Dieu et la sainte Vierge, que je le bénis, et que je voudrais, avant ma mort, le revoir de ces yeux qui ont versé tant de larmes pour lui. »

« La noblesse de sa pose et de ses gestes, la douce animation de sa voix, l'exaltation de sa vénérable physionomie, l'élégance naturelle de la langue italienne, tout donnait un charme irrésistible à ses paroles et à ses gestes. J'étais profondément ému en quittant cette demeure. L'idée que mon apparition avait éveillé dans cette famille des espérances tout aussi fausses que celles que mon introducteur y avait fait naître quelques mois plus tôt me suggéra l'intention d'envoyer à la mère Balsamo les quatorze onces que son fils avait empruntées à sa sœur, et j'allais masquer ce don en le qualifiant d'avance qui me serait remboursée par Cagliostro. Mais, en vérifiant ma caisse, je reconnus à regret qu'en réparant à mes dépens la fourberie d'un indigne parent, je pourrais me trouver gêné moi-même, parce qu'en ce pays il me serait difficile de me procurer de l'argent, si je venais à en manquer, et ma bonne action resta en état de projet. »

III

BULLE D'EXCOMMUNICATION DU PAPE CLÉMENT XII (1) CONTRE
LES FRANCS-MAÇONS

« La divine Providence nous ayant placé, malgré notre indignité, dans la chaire la plus élevée de l'apostolat, pour y veiller sans cesse à la sûreté du troupeau qui nous est confié, nous avons donné tous nos soins, autant que le secours d'en haut nous l'a permis, et toute notre application à opposer au vice et à l'erreur une barrière qui en arrête le progrès, à conserver spécialement l'intégrité de la religion orthodoxe, et à éloigner des fidèles, dans ces temps difficiles, tout ce qui pourrait être pour eux une occasion de trouble.

« Nous avons appris, et le bruit public ne nous a pas permis d'en douter, qu'il s'était formé une certaine société, assemblée ou association, sous le nom de *francs-maçons* ou *liberi muratori*, ou sous une appellation équivalente, suivant la diversité des langues, dans laquelle sont admises indifféremment des personnes de toute religion et de toute secte, qui, sous les dehors affectés d'une probité naturelle qu'on exige et dont on se contente, se sont établi certaines lois, certains statuts qui les lient les unes les autres, et qui, en particulier, les obligent, sous les plus grièves

(1) Laurent Corsini. Il fut élevé au pontificat le 30 juillet 1730 et mourut en 1740.

peines, en vertu d'un serment prêté sur les saintes Ecritures, de garder un secret inviolable sur tout ce qui se passe dans leurs assemblées.

« Mais comme le crime se découvre lui-même, et que, malgré les précautions qu'il prend pour se cacher, il se trahit par l'éclat qu'il ne peut arrêter, cette société, ces assemblées sont devenues si suspectes aux fidèles, que tout homme de bien regarde aujourd'hui comme un signe peu équivoque de perversion quiconque s'y fait adopter. Si leurs actions étaient irréprochables, ils ne se déroberaient pas avec tant de soin à la lumière. De là vient que, depuis longtemps, la plupart des princes les ont sagement proscrites, ces sociétés, de leurs Etats. Ils ont regardé ces sortes de gens comme ennemis de la sûreté publique.

« Ayant donc mûrement réfléchi sur les grands maux qui naissent pour l'ordinaire de ces associations, toujours nuisibles à la tranquillité de l'Etat et au salut des âmes, et qui, à ce titre, ne peuvent s'accorder avec les lois civiles et canoniques ; instruit d'ailleurs par la parole de Dieu même, qu'en qualité de serviteur prudent et fidèle, choisi pour gouverner le troupeau du Seigneur, nous devons être continuellement en garde contre des gens de ce caractère, de peur qu'à l'exemple du voleur, ils ne percent la maison, et que, comme autant de renards, ils ne se jettent dans la vigne, et ne portent partout la désolation, c'est-à-dire qu'ils ne séduisent les simples et ne blessent en secret de leurs flèches les âmes innocentes ;

« Enfin, voulant arrêter le cours de cette perversion et interdire une voie qui donnerait lieu de se laisser

aller impunément à bien des iniquités, et pour plusieurs autres raisons à nous connues qui sont également justes et bien fondées, après en avoir délibéré avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, et de leur avis, et même aussi de notre propre mouvement et connaissance certaine, et de toute la plénitude de notre puissance apostolique, nous avons résolu de condamner et de défendre, comme de fait nous condamnons et défendons par notre présente constitution et à perpétuité, les susdites sociétés, assemblées de francs-maçons, ou désignées sous un autre nom, quel qu'il soit.

« C'est pourquoi nous défendons très expressément, et en vertu de sainte obéissance, à tous les fidèles, soit laïques, soit clercs séculiers ou réguliers, y compris ceux qui doivent être spécialement nommés, de quelque état, grade, condition et prééminence qu'ils soient, d'entrer, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit, dans les sociétés ci-dessus mentionnées de francs-maçons ; de favoriser leur accroissement ; de les recevoir ou cacher chez soi ou ailleurs ; de s'y faire associer, d'y assister, de faciliter leurs assemblées, de leur fournir quoi que ce soit ; de les aider de conseils ; de leur prêter secours et faveur en public ou en secret ; d'agir directement ou indirectement par soi ou par autrui ; d'exhorter, de solliciter, d'induire, d'engager quelqu'un à se faire adopter dans ces sociétés, à y assister, à les aider de quelque manière que ce puisse être, et à les fomenter. Nous leur ordonnons, au contraire, de s'interdire entièrement ces associations ou assemblées, sous peine d'excommunication qui sera encourue par le seul fait et sans autre déclaration par les contrevenants dont

nous avons fait mention, de laquelle excommunication ils ne pourront être absous que par nous ou par le souverain pontife pour lors régnant, si ce n'est à l'article de la mort ;

« Voulons de plus et ordonnons que les évêques, prélats, supérieurs et autres ordinaires des lieux, de même que les inquisiteurs, procèdent contre les contrevenants, de quelque grade, condition, ordre, dignité et prééminence qu'ils soient ; qu'ils travaillent à les réprimer, et qu'ils les punissent des peines qu'ils méritent, à titre de gens très suspects d'hérésie ;

« A cet effet nous donnons à tous et à chacun d'eux le pouvoir de les poursuivre et de les punir selon les voies de droit, et d'avoir recours, s'il en est besoin, au bras séculier ;

« Voulons aussi que les copies de la présente constitution aient la même force que l'original, dès qu'elles seront munies de la souscription d'un notaire public et du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique.

« Que personne, au reste, ne soit assez téméraire pour oser attaquer ou contredire la présente déclaration, condamnation, défense et interdiction. Si quelqu'un portait jusqu'à ce point la hardiesse, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu et de ses bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, l'an depuis l'incarnation de Jésus-Christ 1738, le 4 des kalendes de mai, de notre pontificat le huitième. »

IV

« PACTE DE M. LE DUC DE LUXEMBOURG, MARESCHAL DE
FRANCE, AVEC LE DIABLE » (1).

.
Que tu me donneras cent mille livres d'argent comptant, et mille livres tous les premiers mardis de chaque mois ; que l'or et l'argent que tu me donneras aura cours et sera valable, qu'il profitera à moy et à tous ceux et celles à qui j'en donneray, soit pour mes affaires ou dons gratuits ; qu'il sera fabriqué de mains d'homme et qu'il aura le cours du pays où je seray ; et que tu me donneras à le lever aux thresors pour y disposer à ma volonté sans estre obligé d'aller sur les places, et que tu me les apporteras où je voudrai.

Que tu me maintiendras en bonne santé, l'espace de quarante-neuf ans, et que, si je viens à tomber malade, tu me donneras des remèdes pour guérir ; que les années seront comme en France, c'est-à-dire de douze mois, les mois de trente et trente-un jours, et les jours de vingt-quatre heures à commencer de ce jourd'hui. du présent mois de l'année mil six cent septante-six, jusqua pareil jour du même mois de l'année mil sept cent vingt-sept ; et que tu me laisseras mourir sans scandale selon le cours de la nature.

Que tu me feras aimer du roi, des grands seigneurs,

(1) Manuscrit de la Bibliothèque Mazarine.

et généralement de tous les grands et petits, tant de l'un que de l'autre sèxe.

Et que tu me porteras et reporteras avec une autre personne en tel pays que je voudrai aller, et que tu m'en donneras la langue.

Que tu me préserveras aussi de toutes armes à feu, comme canons, boulets, mortiers, grenades, mousquets, fusils, pistolets, et de toute sorte d'autres généralement, comme aussi de l'épée, pique, bâton à deux bouts, et généralement de toutes sortes d'armes; que je triompherai toujours, tant des ennemis de mon roy que des miens particuliers.

Que tu me donneras une bague pour me rendre invisible toutes les fois que je la metray à l'un de mes doigts.

Que tu me diras toujours la vérité sur toutes sortes de choses que je te demanderai, et que tu viendras toutes les fois que je t'appelleray par un nom, en belle et douce figure.

Et que tu m'avertiras de tout ce qui se passera contre moy, et que tu me donneras tels moyens pour y remédier, que si je suis attaqué en quelque lieu que je sois, tu seras toujours à mon secours.

Que tu me donneras de l'esprit et que je parleray de toutes choses généralement.

Que tu m'empescheras que je ne sois volé chez moi par mes domestiques et autres gens en quelque lieu que j'aïlle.

Que tu me donneras la médecine universelle, et que tu me diras la quantité qu'il en faut prendre.

Que tu empescheras toutes sortes de personnes de prendre ce présent traitté, soit pour le lire ou pour l'emporter.

Que tu me laisseras faire les actions d'un bon chrestien, en apparence, pour éviter le scandale.

Que j'engagerai toutes sortes de personnes tant de l'un que de l'autre sèxe, sans aucun contredit.

Que tu m'apprendras facilement à lire et à écrire toute sorte de langues, comme si je les avais appri dès ma jeunesse.

Et que tu m'apprendras toutes les sciences en deux fois vingt-quatre heures.

Que tu me garantiras et préserveras de toute sorte de justice, royalle, papale et subalterne, comme pour le fait du présent traité.

Que je seray adroit à tous les exercices du corps, tels que je les demanderai.

Que tu me donneras l'herbe pour la mémoire, qu'elle servira à tous ceux et celles à qui j'en donneray.

Que si tu manques à exécuter tout ce qui est compris dans ce présent traité, qu'il sera nul et n'aura point d'effets.

V

LA PIERRE PHILOSOPHALE ET LE GRAND ŒUVRE

L'alchimie est cette partie de la chimie qui se propose comme but la transmutation des métaux, et plus spécialement la fabrication de l'or, le *grand œuvre*.

Pour arriver à ce résultat, la plupart des alchimistes ont cherché la pierre philosophale, qui n'est pas une pierre, qui n'a rien de philosophal, et qu'ils n'ont jamais pu définir avec précision. On n'en sera pas surpris.

Paracelse l'appelle *teinture* ou *pierre des philosophes*, *fleur*, *soleil*, *ciel*, *esprit éthéré*, et il affirme qu'elle guérit toutes les maladies, mais surtout la pire de toutes, la misère. A son école se rattachaient ceux qui la plaçaient sous l'influence des corps célestes, et prétendaient l'extraire des rayons du soleil et de la lumière, source inépuisable de la poudre de projection et de l'or potable.

Roger Bacon pensait que cette « précieuse essence » n'existait en aucune manière dans l'or ou l'argent, tandis qu'au contraire Jean d'Epagnet et Arnaud de Villanova assuraient que seuls l'or peut produire « la semence aurifique » et l'argent « la semence argenti-fique », et le *Cosmopolite* ajoutait, pour appuyer cette thèse, que le métal engendre le métal « comme un animal engendre son semblable, comme une plante produit une autre plante de la même espèce, et que

les générations doivent se faire dans le règne du minéral comme dans les deux autres ».

Pour essayer de concilier ces deux théories — également absurdes — d'autres alchimistes déclaraient que la pierre philosophale est un principe actif, universel, répandu dans toute la nature, mais qu'elle se trouve d'une manière plus prochaine et plus parfaite dans l'or.

Les monomanes du grand œuvre, qui avaient recours, dans leurs théories ou leurs opérations, à la combinaison des métaux, s'écartaient un peu moins, en apparence, de la vérité et du bon sens.

L'Arabe Geber ou Giaber, dont le véritable nom était Abou Moussah Djafar al Sofi (1), admettait comme principes productifs des métaux le vif-argent, le soufre et l'arsenic, qu'un alchimiste anglais, George Ripley, chanoine de Bridlington, qui vivait sous le règne d'Edouard IV, appelait le *mâle rouge*, la *femme blanche*, l'*esprit de vie* qui les unit (2).

A quelle époque remonte l'origine de ces recherches alchimiques qui ont troublé tant de cerveaux et aussi, il faut le constater, provoqué tant d'admirables découvertes ?

Le lexicographe Suidas, le commentateur d'Homère Eustathe et plusieurs autres auteurs attribuent l'expé-

(1) C'était un très grand chimiste, qui vivait au VIII^e siècle et auquel on doit le sublimé corrosif, le précipité rouge, l'eau-forte, etc. Roger Bacon voyait en lui « le maître des maîtres ». Son ouvrage *la Somme de perfection de Magistère* a été le principal guide scientifique de son temps.

(2) Voici quelques-uns des noms donnés par les alchimistes aux divers éléments qui entraient dans leurs combinaisons : l'or ou l'argent (*le Roi, le Soleil*) — l'arsenic (*la Lune, la Reine*) — le mercure, considéré comme esprit séminal (*Vénus, le Bain*).

dition des Argonautes au désir de conquérir non pas la Toison d'or, mais un antique manuscrit sur peau de bélier et où était contenu le secret de faire de l'or.

Les pommes d'or du jardin des Hespérides ne seraient, à en croire l'alchimiste allemand Michel Mayer (mort à Magdebourg en 1622), qu'un symbole de la transmutation des métaux.

Abraham, Job (quoiqu'il ait laissé la réputation d'un homme fort pauvre), Joseph, Moïse, Gédéon, Salomon, auraient possédé le secret de la pierre philosophale, et aussi saint Jean-Baptiste qui, dans l'hymne que lui consacre l'Eglise, est loué d'avoir pratiqué le grand œuvre :

Inexhaustum fert thesaurum
Qui de virgis fecit aurum,
Gemmas de lapidibus.

Les alchimistes considèrent également comme un de leurs maîtres Aristote, à qui ils attribuent, sans aucune raison plausible, un ouvrage, *les Secrets des Secrets*, dédié à Alexandre le Grand et où il est traité de la pierre philosophale.

En laissant de côté toutes ces légendes, il n'en reste pas moins certain que la chimère du grand œuvre est fort ancienne. Comme bien d'autres choses, elle paraît originaire de l'Egypte (1). Lorsque Dioclétien, qui croyait avoir à se plaindre des Egyptiens, fit brûler leurs livres d'alchimie, il était convaincu qu'il les privait ainsi du moyen d'acquérir d'énormes richesses.

Sans en avoir beaucoup usé, car leur clair génie

(1) C'est l'opinion d'Alfred Maury. V. *la Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*.

les mettait en garde contre ces mystérieuses folies, les Grecs et les Romains connaissaient les procédés occultes par lesquels était censée s'effectuer la transmutation des métaux.

Caligula, si nous en croyons Pline l'Ancien, dont la crédulité était excessive, réussit à faire de l'or ; mais les frais de l'opération furent si coûteux qu'il ne jugea pas utile de la recommencer. Un alchimiste vendit à l'empereur Anastase II un mors de cheval d'or massif, enrichi de pierreries, qu'il prétendait avoir fabriqué par le moyen de la pierre philosophale ; mais on s'aperçut que le prétendu magicien n'était qu'un vulgaire charlatan, et on l'enferma dans une prison où il ne tarda pas à mourir.

Le moyen âge, adonné à toutes les variétés de superstitions, adopta avec une sorte d'avidité la croyance à la pierre philosophale. Aux vrais alchimistes, déjà trop nombreux, il en ajoutait d'imaginaires. Il attribuait à des procédés magiques l'enrichissement rapide de Raymond Lulle, inventeur et receveur de l'impôt établi par le roi d'Angleterre Edouard III sur les laines, de Nicolas Flamel, qui devait son immense fortune à ses relations d'affaires avec les Juifs, de Jacques Cœur, à qui ses comptoirs dans toutes les parties du monde avaient procuré d'énormes bénéfices.

Ces grands financiers d'autrefois n'avaient pas besoin, pour faire de l'or, de combiner dans un creuset du mercure, du soufre et de l'arsenic. Ils abandonnaient ces recettes trop aléatoires à de pauvres diables, qu'elles exposaient à bien des dangers.

Des milliers d'alchimistes, dans toute l'Europe, s'efforçaient patiemment de *métalliser* les rayons de

soleil, vivaient penchés sur des fourneaux, dominés, possédés par cette idée fixe de la transmutation des métaux. Il serait sans intérêt de donner une longue liste de ces abstraiteurs de quintessence dont les procédés, imités plus tard par Cagliostro, ne variaient guère. Je me bornerai à quelques anecdotes caractéristiques.

Au xvii^e siècle, les principaux alchimistes furent *le Cosmopolite*, Michel Sendwog et le baron de Richtausen. Borel, dans un passage de ses *Recherches gauloises et françaises*, donne sur les deux premiers des détails curieux :

« L'auteur du livre intitulé *le Cosmopolite* était anglais, lequel, étant dans les Etats du duc de Saxe, fit projection d'une poudre qu'il avait sur des métaux qu'il convertit en or pur. Un des témoins le fut dire au duc de Saxe, qui, l'ayant fait arrêter, lui fit souffrir plusieurs tourments pour lui arracher son secret. Michel Sendwogius, Morave de sa naissance, mais établi à Cracovie, vit le Cosmopolite dans sa prison (je le nomme ainsi, n'ayant pu apprendre son véritable nom) et lui demanda ce qu'il lui donnerait s'il trouvait moyen de le tirer de là. Ce pauvre homme lui répondit qu'il lui donnerait de quoi être riche toute sa vie. Sendwogius endormit les gardes, après les avoir enivrés, et enleva le Cosmopolite qui, pour s'acquitter de sa parole, lui donna une once de sa poudre. Il mourut bientôt après. Sendwogius, pour tâcher d'avoir son secret, épousa sa veuve ; mais l'ayant trouvée fort ignorante, il ne put en tirer autre chose que le livre intitulé *Les Douze Traités ou le Cosmopolite*, avec *le Dialogue de Mercure et de l'Alchimiste*, lesquels interprétant à sa mode, il commença à travailler pour

multiplier sa poudre. Il fit une transmutation devant l'empereur Rodolphe II à Prague, dont il se voit, dit-on, un monument sur une table de marbre (1). Lorsqu'il lui resta bien peu de sa poudre donnée par le Cosmopolite, il en mêlait dans l'esprit de vin et faisait par ce moyen des cures incroyables. Il avait été arrêté à cause de sa réputation, et ayant trouvé le moyen de s'échapper, en limant une barre de fer, il porta ses plaintes à l'Empereur, qui condamna le comte en de gros dommages et intérêts envers lui. »

Michel Sendwog mourut en 1644, très âgé et dans la misère.

Le baron de Richtausen eut vers le milieu du siècle une aussi grande réputation que l'alchimiste polonais, disciple du Cosmopolite. Sous sa direction, l'empereur Ferdinand III, le 15 janvier 1648, par le moyen d'un seul gramme de teinture philosophique, changea en or une demi-livre d'argent. Pour perpétuer le souvenir de cette merveilleuse opération, il fit, avec le métal ainsi obtenu, frapper une médaille sur laquelle on voyait un jeune homme nu portant au lieu de tête le disque d'un soleil environné de rayons, avec cette inscription : « *Divina metamorphosis exhibita Pragæ, 15 Januar. ann. 1648 in præsentia Sac. Cæsar. Majestatis Ferdinandi III.* » Au revers on lisait : « *Raris hæc ut hominibus est ars, ita raro in lucem prodit. Laudetur Deus in æternum, qui partem suæ infinitæ potentæ nobis suis abjectissimis creaturis communicat* » (2).

Au commencement du xviii^e siècle, quelques adeptes

(1) Cette table de marbre portait cette inscription : « *Faciât hoc quispiam alius, quod fecit Sendwogius Polonus !* »

(2) Bayle, *Républ. des Lettres*. Novembre 1687, art. 2.

adeptes renouvelèrent, mais avec moins de succès, les mêmes opérations. Voltaire raconte qu'il vit à Paris un certain Dammi, qui se donnait comme marquis de Conventiglio et qui escroqua à plusieurs grands seigneurs quelques centaines de louis pour fabriquer deux ou trois écus d'or.

Comme la folie humaine ne reconnaît pas de limites, il faut admettre que la plupart des alchimistes étaient sincères. Plusieurs, pour s'enrichir, seréduisirent presque à la mendicité. L'un d'eux, Penot, assurait en mourant que s'il se connaissait un ennemi, il lui léguerait pour toute vengeance la recherche de la pierre philosophale. A cette même catégorie des convaincus — quoique, heureusement pour lui, il n'ait pas été ruiné par ses opérations alchimiques — appartenait le grand médecin Van Helmont, disciple de Paracelse. Il affirmait avoir vu et touché plusieurs fois la pierre philosophale qui était, disait-il, de la couleur du safran en poudre, mais plus pesante et brillante comme du verre pulvérisé. « On lui en donna une fois le quart d'un grain, c'est-à-dire la soixantième partie d'une once ; il la jeta enveloppée dans du papier sur huit onces d'argent-vif tout bouillant dans le creuset, et incontinent tout ce vif-argent perdit sa fluidité avec un petit murmure et prit la consistance de la cire jaune, après quoi, comme si on l'eût fondu, on y trouva huit onces d'argent fin très pur, à onze grains près (1) ».

A côté des monomanes, il y avait les charlatans.

(1) Le Gendre, *Traité de l'opinion*. — Van Helmont, né à Bruxelles en 1577, mort en 1644, a été un des créateurs de la médecine chimique.

Ceux-là faisaient réellement de l'or avec la crédulité de leurs dupes. Pour donner le change à des naïfs qui ne demandaient qu'à être trompés, ils mettaient en œuvre — en grand œuvre — des trucs fort habiles, que connaissait certainement Cagliostro et qu'il employa à son tour, à Mittau ou ailleurs.

Ils se servaient de verges de bois ou de fer creuses remplies de limaille d'or et bouchées avec de la cire ou avec de la sciure très fine. Ils remuaient avec ces verges les matières en fusion dans le creuset, la cire ou la sciure se consumaient, et l'or se mêlait très naturellement au mercure.

Ils faisaient usage de charbons truqués, pleins de poudre d'or ou d'argent ou imbibés d'une dissolution d'or ou d'argent.

Ils avaient des creusets doublés, dont le fond était garni de chaux d'or ou d'argent, recouverte d'une pâte faite avec un morceau du creuset, réduite en poudre et incorporée avec de la gomme ou de la cire.

De diverses manières et sous diverses formes ils mêlaient d'avance de l'or ou de l'argent aux matières à transmuier.

L'attitude des pouvoirs publics à l'égard des alchimistes varia beaucoup. Les uns étaient pensionnés, anoblis, d'autres emprisonnés, décapités, brûlés ou pendus. On les considérait tour à tour comme inspirés par Dieu ou possédés du diable.

Quelques souverains, que n'aveuglait pas l'amour du merveilleux, se contentaient de les railler et ne croyaient pas qu'il fût nécessaire de les punir. A l'un d'entre eux qui lui avait envoyé une supplique dans laquelle il se vantait de pouvoir enseigner le

moyen de faire de l'or, Léon X expédia en retour une grande bourse vide, pour qu'il y enfermât l'or qu'il fabriquerait.

Le cardinal de Richelieu, plus crédule, voulut connaître le secret du grand œuvre et paya très largement l'alchimiste qu'il avait chargé de faire des expériences devant lui.

En général, on traitait avec une excessive rigueur ces malheureux que quelques mois de prison auraient suffisamment punis, et dont la plupart, victimes de leurs préjugés et de leur fausse science, avaient plus besoin du médecin que du bourreau.

La triste fin de Marc-Antoine Bragadini montre bien que le métier d'alchimiste n'était pas une situation de tout repos.

C'était un aventurier candide, vénitien d'origine, et qui fit à Venise ses premières expériences de transmutation des métaux. Il y jouit d'une grande vogue et amassa beaucoup d'argent. « Il ne cheminait jamais, dit un ancien historien, qu'il ne fût accompagné comme un prince, marchant premièrement ses estafiers, ses serviteurs domestiques, les suisses de sa garde, ses gentilshommes, puis lui seul au milieu. » Au début, personne n'osait douter de sa puissance surnaturelle. Le doge Contarini, qui lui avait donné asile dans son palais, avait cru lui voir transformer en or une petite quantité de mercure. De Venise, où il commençait à être suspect, Bragadini partit pour Padoue, où il essaya d'exploiter sa prétendue pierre philosophale. Obligé bientôt de prendre la fuite, il se retira en Bavière, où le duc Guillaume le fit arrêter et emprisonner.

Dans le cours de son procès, il avoua qu'il avait

l'habitude de mettre d'avance dans ses creusets l'or qu'il était censé fabriquer. Il fut condamné à mort et se déclara très satisfait d'avoir la tête tranchée au lieu d'être brûlé sur un bûcher. On renvoya à Venise une femme, dame Laure, qu'il avait amenée avec lui; mais deux gros chiens, soupçonnés d'être ses démons familiers, furent solennellement arquebusés.

Le jour de l'exécution de Bragadini, qui eut lieu à Munich, en 1590, on dressa au-dessus de l'échafaud un « patibulaire » couvert de plaques de cuivre, pour montrer au peuple qu'il n'était qu'un fourbe, incapable de tenir ses promesses. On peut supposer que si ce malchanceux alchimiste avait réellement et à l'aide de la pierre philosophale fabriqué de l'or, le duc Guillaume se serait montré moins sévère : au lieu de le décapiter, il lui aurait sans aucun doute confié la direction de ses finances.

VI

LES PLANTES MÉDICINALES ET LES HERBES MAGIQUES

Nous avons vu qu'Arnaud de Villanova ou de Ville-neuve fabriquait son élixir d'immortalité avec des semences de pierres précieuses, ce qui ne devait pas le mettre à la portée de toutes les bourses.

Paracelse donne — mais, suivant sa coutume, avec beaucoup d'obscurité — le moyen de liquéfier les pierres. Au xvii^e siècle, à la cour du grand-duc de Toscane, on composait d'après ce procédé un élixir, le *restaurant des pierres précieuses* qui était, paraît-il, excellent pour fortifier le cœur et « reproduire les esprits animaux ».

Il n'était même pas nécessaire d'user de ce merveilleux remède à l'état liquide. L'alchimiste anglais Guillaume Butler, qui mourut en 1618, possédait une pierre d'une telle vertu qu'en l'effleurant seulement du bout de la langue, on se guérissait de toutes les maladies.

Certaines plantes jouaient également un grand rôle dans la médecine hermétique.

Le dictame, quand on en mâchait quelques feuilles, faisait sortir les traits des blessures.

La laitue éteignait les feux de l'amour.

La racine de l'apinel (plante de l'Amérique du Sud) permettait de manier sans danger les serpents les plus venimeux.

Le royal historien Juba parle d'une plante d'Arabie qui avait la propriété de ressusciter ceux dans la bouche de qui on l'introduisait. Il est bien regrettable qu'il ne nous en donne pas le nom.

Souvent, le siège d'une maladie étant connu, la médecine occultiste la soignait avec des plantes inscrites dans la même constellation que la partie affectée. Par exemple, un malade souffrait-il de l'estomac, qui est placé sous le signe du lion, on le traitait avec le basilic, la lavande et le safran, placés sous le même signe.

La ressemblance, plus ou moins vague, d'une plante avec la partie malade suffisait pour qu'on l'adoptât dans le traitement. Pour les maladies de cœur, on se servait de l'*anthora*, dont les racines représentent (si l'on veut) deux cœurs unis, et pour les maladies de la vue, de l'*anthesis* (camomille), parce que sa fleur ressemble un peu à un œil.

Et on guérissait autant de malades qu'aujourd'hui !

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — <i>Les Sources</i>	1
II. — LES PREMIÈRES ARMES. — JOSEPH BALSAMO. — LORENZA FELICIANI. — EN ROUTE VERS LA FORTUNE.	23
III. — A LONDRES ET A PARIS. — L'AFFAIRE DUPLES- SIS. — LE PREMIER PROCÈS DU COLLIER. — LA LOGE MAÇONNIQUE DE L'ESPÉRANCE.	46
IV. — LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII ^e SIÈCLE.	74
V. — LA FOLIE DU SURNATUREL. — LA MAÇONNERIE OCCULTISTE. — DE SVEDENBORG A CAGLIOS- TRO	104
VI. — LE RITE EGYPTIEN. — CAGLIOSTRO THAUMA- TURGE	130
VII. — DE LONDRES A STRASBOURG	157
VIII. — LA CONQUÊTE DU CARDINAL DE ROHAN	177
IX. — CAGLIOSTRO A PARIS.	210
X. — LE CONGRÈS DES PHILALÈTES	229
XI. — LE PROCÈS DU COLLIER.	244
XII. — A COQUIN COQUIN ET DEMI. — CAGLIOSTRO ET THÉVENEAU DE MORANDE	278
XIII. — DANS LA GUEULE DU LOUP. — LA LOGE DES VRAIS AMIS. — L'ARRESTATION DE CAGLIOS- TRO	311

XIV. — DEVANT LE TRIBUNAL DU SAINT-OFFICE. —	
MORT DE CAGLIOSTRO	327

APPENDICE

I. — <i>La famille de Cagliostro</i>	353
II. — <i>Gœthe et la famille de Cagliostro</i>	359
III. — <i>Bulle d'excommunication du pape Clément XII contre les francs-maçons</i>	365
IV. — <i>Pacte du maréchal de Luxembourg avec le diable</i>	369
V. — <i>La pierre philosophale et le grand œuvre</i>	372
VI. — <i>Les plantes médicinales et les herbes magiques</i>	382

